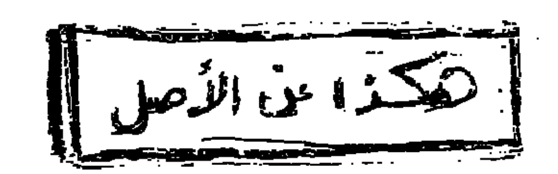
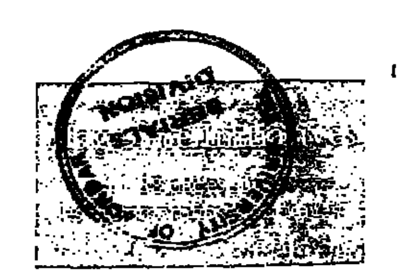




Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15646 – 7 F | MERCREDI 17 MAI 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Juppé sera nommé premier ministre au soir de la passation des pouvoirs à l'Elysée

Le nouveau gouvernement comprendra trente-cinq membres, dont une dizaine de femmes

LA PASSATION des pouvoirs entre François Mitterrand et Jacques Chirac, mercredi 17 mai, a été préparée conjointement par les collaborateurs du président sortant et ceux du président élu. M. Mitterrand accueillera son successeur à 11 heures sur le perron du palais de l'Elysée et s'entretiendra avec lui dans son bureau, avant d'être raccompagné par lui à la porte du palais. L'ancien chef de l'Etat se rendra alors à une fête organisée au siège du Parti socialiste, rue de Solférino, tandis que le nouveau président de la République sera officiellement investi par le président du Conseil constitutionnel. M. Chirac a prévu de remonter ensuite les Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de triomphe, pour une cérémonie sur la tombe du Soldat inconnu.

Le nouveau premier ministre, dont il ne fait aucun doute que ce sera *Alain Juppé, ministre des affaires* étrangères du gouvernement sortant et président du RPR par intérim, sera désigné officiellement mercredi soir. Son équipe, qui comptera vingt-cinq ministres et dix secrétaires d'Etat, devrait être formée et nommée le lendemain, *jeudi 18 mai. Sa* composition sera annoncée alors, sur le perron de l'Elysée, par le nouveau secrétaire *général de la présidence de la République*, Dominique de Villepin, actuel directeur du cabinet de M. Juppé au Quai d'Orsay et l'un des principaux collaborateurs de M. Chirac pendant la campagne présidentielle.

Le gouvernement de M. Juppé pourrait comprendre une dizaine de femmes, soit une proportion sans précédent dans l'histoire de la République. Parmi elles, les noms le plus souvent avancés sont ceux d'*Elisabeth Hubert*, Anne-Marie Couderc, Colette Codaccioni, Roselyne Bachelot et Françoise de Panafieu, toutes membres du RPR. Deux ministres sont pressentis en outre avec un haut degré de certitude : *Alain Madelin, vice-président du* Parti républicain, à l'économie, aux finances et au budget ; Jacques Toubon (RPR) à la justice. D'autres le sont de façon plus hypothétique : Jean-Louis Debré, premier secrétaire général adjoint du RPR, à l'intérieur ; Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, à la défense. Parmi les « ministrables » de l'UDF, Charles Millon, *Hervé de Charette et Philippe* Vasseur semblent assurés de figurer dans l'équipe.

A gauche, les débats au sein du PS ont été ravivés par la note confidentielle sur la contre-offensive de la direction du parti, que *Le Monde* a publiée dans ses éditions du 16 mai. Jean Glavany, porte-parole du PS, a reconnu l'authenticité de ce document, dans lequel, dès le 12 avril, il recommandait à Henri Emmanuelli de prendre rapidement l'initiative, au lendemain du 7 mai, pour consolider la direction du parti face à Lionel Jospin. Pierre Mauroy, proche du candidat socialiste à l'élection présidentielle, a déclaré, lundi 15 mai, que ce dernier devrait, *comme François Mitterrand en* 1971, prendre la tête du PS pour en mener à bien la rénovation.

Lire pages 6 à 8



La justice accélère la chute de M. Tapie

Un an de prison ferme pour l'ex-président de l'OM

LE TRIBUNAL correctionnel de Valenciennes a condamné, lundi 15 mai, Bernard Tapie, ancien président de l'Olympique de Marseille (OM), à deux ans de détention, dont un an ferme. Les magistrats *ont estimé qu'il était « l'initiateur »* de la corruption lors du match VA-OM du 20 mai 1993. Il aurait ensuite tenté de modifier le cours de la justice en cherchant à suborner deux témoins : Boro Primorac, entraîneur de l'USVA au moment des faits, et Jean-Jacques Eydelie, joueur de l'OM. Les autres protagonistes du dossier – Jean-Pierre Bernès, Jean-Jacques Eydelie, Jorge Burruchaga et les époux Robert – ont été condamnés à des peines d'emprisonnement assorties du sursis.

Dans les attendus de son jugement, le tribunal insiste sur le rôle clé de M. Tapie, aussi bien dans la corruption (l'argent sortait des caisses de l'Olympique de Marseille) que dans les phases ultérieures. Les magistrats évoquent notamment la *« logique interventionniste »* du député des Bouches-du-Rhône et la *« redoutable loi du silence »* qu'il imposait. Il semble que son attitude lors du procès ait pesé sur la décision des juges. L'ancien ministre de la ville va probablement interjeter appel, mais cette première condamnation d'emprisonnement ferme marque une étape déterminante de ses déboires judiciaires. Au-delà du dossier VA-OM, elle accélère la chute d'un homme et de son système, aux confins du sport, de l'argent et de la politique.

Lire page 9

■ Protestations contre l'essai nucléaire chinois

L'essai nucléaire auquel la Chine a procédé, lundi 15 mai, a été condamné *par la communauté internationale*. Il a eu lieu quatre jours après que Pékin eut donné son accord à l'extension du traité de non-prolifération. p. 4

■ Plate-forme géante en mer du Nord

Une colossale plate-forme de béton de 472 mètres de haut exploitera à partir de 1996 un énorme gisement de gaz au large des côtes norvégiennes. p. 20

■ Jeanne Moreau, ambassadrice du cinéma français

Le 48e Festival de Cannes ouvre mercredi 17 mai. Avec Jeanne Moreau comme présidente du jury et femme protée du cinéma français. Par ailleurs, nous publierons, avec nos éditions datées jeudi 18 mai, un supplément de douze pages consacré au Festival. p. 12

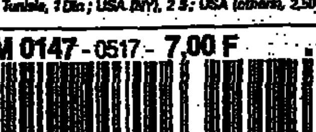
■ Les vingt ans qui ont changé l'art

Une exposition présente à Barcelone les différents aspects de l'art européen qui, de 1945 à 1965, ont bouleversé les *modes d'expression*. p. 24

■ Les éditoriaux du « Monde »

Les maladies africaines ; La jurisprudence Emmanuelli. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



L'avortement échappe à la censure irlandaise

LES IRLANDAISES devraient désormais pouvoir exercer pleinement le droit constitutionnel d'aller se faire avorter ailleurs. L'interminable bataille juridique vient de connaître un nouveau rebondissement avec la décision de la Cour suprême, qui, vendredi 12 mai, a *jugé constitutionnelle la loi prévoyant la diffusion* d'informations sur l'interruption volontaire de grossesse... hors du pays.

Il s'agit d'un résultat plutôt modeste pour les Irlandais qui militent pour la libéralisation de l'avortement. Mais c'est néanmoins un *point marqué contre des mouvements comme* Pro-Life ou Youth Defence, qui entérine les résultats du référendum du 25 novembre 1992. Les citoyens de la République d'Irlande, malgré leur foi catholique, avaient alors voté aux deux tiers en faveur du droit au voyage à l'étranger pour avorter, et à l'information sur l'IVG.

L'avortement est interdit en Irlande (au Nord aussi bien qu'au Sud), depuis 1861 (Offenses Against the Person Act). En 1983, un référendum a été organisé dans le but de rendre encore plus solennelle cette interdiction, en inscrivant dans la Constitution le *« droit à la vie des enfants à naître »*, à égalité avec le droit à la vie de la mère. Sûrs de leur bon droit, les militants anti-avortement ont poursuivi en justice les organisations de femmes qui diffusaient des informations sur les possibilités d'avorter à l'étranger, *jusqu'à ce qu'un jugement* soit prononcé contre eux par la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg, en 1992.

Cette même année éclatait le *« X Case »*, qui allait ébranler bien des certitudes. Une enfant de quatorze ans de la bonne bourgeoisie catholique, enceinte après un viol, fut emmenée par ses parents en Angleterre pour avorter. La justice irlandaise leur fit savoir qu'ils seraient poursuivis, et ils durent renoncer. Au milieu d'une véritable tempête politique, la jeune fille ayant menacé de se suicider (ce qui était également un crime selon la loi irlandaise d'alors), la Cour suprême rendit un arrêt légitimant l'avortement si la vie de la mère était en danger, y compris en cas de suicide.

Cette jurisprudence avait dès lors force de loi. Après le référendum de novembre 1992, les « anti-IVG » firent porter leur bataille contre la mise en œuvre du droit à l'information. Si bien que le Parlement mit plus de deux ans à rédiger une loi sur ce droit, transmise à la Cour suprême par Mary Robinson, la présidente de la République. Déclarée constitutionnelle vendredi dernier, elle a été immédiatement promulguée.

Aujourd'hui pas plus qu'hier, il n'est possible *d'avorter en Irlande. Mais on peut désormais* publier des articles et des publicités contenant les informations pratiques sur l'IVG à l'étranger (à condition de ne pas en faire l'apologie), sans encourir la censure. Les médecins et autres conseillers ont aussi le droit de communiquer ces informations, avec quelques restrictions cependant : ils ne peuvent être intéressés financièrement ni prendre eux-mêmes le rendez-vous, et ils doivent toujours mentionner qu'il existe d'autres solutions que l'avortement. Aux yeux du gouvernement irlandais, le dossier est clos. Pour combien de temps ?

Sophie Gherardi

CIORAN

Œuvres

QUARTO

1820 pages

175 FF

GALLIMARD

Le printemps des « nouveaux caudillos »

ON LES APPELLE les « nouveaux caudillos ». Au sens premier du terme, celui de « capitaine ». A poigne, mais sans les galons du général Franco, qui s'attribua le titre de Caudillo à Madrid en 1936, ni ceux du général Peron, qui, élu dix ans plus tard, inaugura à Buenos Aires une dictature populiste avec l'appui du clergé, de l'armée, des partis de gauche et des nationa*listes d'extrême droite*.

Carlos Menem, le flamboyant Argentin d'ascendance syrienne, et Alberto Fujimori, l'austère Péruvien fils de Japonais, penchent – le second beaucoup plus que le premier – pour une conception autoritaire d'un pouvoir démocratiquement conquis.

Arrivés aux plus hautes fonctions (en 1989 pour M. Menem, l'année suivante pour M. Fujimori), ils ont tous deux imposé par décrets un *traitement de choc* aux économies de leurs pays en déroute ; une médication ultralibérale qui a donné de spectaculaires résultats macroéconomiques, à un coût social élevé. Ils ont chacun obtenu que la Constitution de leur pays soit modifiée, afin de leur permettre de briguer un second mandat consécutif, ce que l'Amé*rique latine dans son ensemble* (sauf Cuba) a banni au sortir de décennies de régimes dictatoriaux.

Tous deux viennent d'être brillamment réélus au premier tour de l'élection présidentielle. M. Menem a recueilli, dimanche 14 mai, 49,7 % des voix, selon les dernières estimations, soit près de vingt points de plus que son principal rival, le sénateur de centre-gauche José Bordon (29 %), et trente-deux points de mieux que le candidat d'un Parti radical divisé par ses *soins*.

De son côté, M. Fujimori a été plébiscité, le 9 avril, par 64,4 % des électeurs ; l'ancien secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, a dû se contenter d'un maigre 21,8 % des voix, le score de tous les autres candidats étant inférieur à... 4,2 %. Les deux présidents disposent dorénavant chacun d'une confortable majorité au Parlement. Les scrutins, de l'avis général, n'ont pas été significative*ment entachés par la fraude*.

Dès son entrée à la Casa Rosada, la « Maison Rose » des chefs d'Etat argentins où il se sent si bien, M. Menem s'est employé à liquider, pièce par pièce, l'héritage de Juan Peron et de sa doctrine – le justicialisme – dont il continue pourtant à se réclamer.

Martine Jacot

Lire la suite page 14

L'Autriche dans le « noyau dur » européen



WOLFGANG SCHÜSSEL

A VIENNE, la coalition des sociaux-démocrates et des conservateurs, dirigée par le chancelier Vranitzky, est mal en point. Lors des dernières élections, elle a perdu du terrain au profit de Jörg Haider, une sorte de Le Pen autrichien. Pour ten*ter de remonter la pente*, les conservateurs du Parti populaire (OeVP) ont récemment rajeuni leur direction. Wolfgang Schüssel, quarante-neuf ans, cumule les fonctions de président de l'OeVP, de vice-chancelier et de ministre des affaires étrangères. Il succède à ce dernier poste à Alois Mock, qui a marqué pendant des années la politique extérieure autrichienne en préparant l'adhésion à l'Union européenne (UE) et en portant une attention extrême aux événements dans l'ex-Yougoslavie.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, M. Schüssel affirme la continuité de la diplomatie viennoise. Il déclare que son pays entend faire partie d'un éventuel *« noyau dur »* au sein de l'UE ; il est prêt à en accepter toutes les obligations, que ce soit dans le domaine de la monnaie, de la politique extérieure ou de la sécurité.

Lire page 3

« CASQUES BLEUS » La question du maintien des « casques bleus » en Bosnie a été le thème central des entretiens qu'ont eus, lundi 15 mai à Paris, le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, et son homologue français, Alain Juppé. C'est au nouveau président de la République qu'il appartiendra de se prononcer. ● LES MINISTRES des deux pays qui entretiennent les plus gros contingents en Bosnie ont exprimé leur accord à la fois sur l'utilité de la Forpronu et sur l'impossibilité de la maintenir sur place sans changement. Il s'agit, du point de vue français, de faire en sorte que la Forpronu soit moins vulnérable et qu'elle ne constitue plus un obstacle à une attitude occidentale plus énergique, contre l'étranglement de Sarajevo notamment. ● LES COMBATS se poursuivent au nord, où les Serbes de Bosnie tentent d'élargir le couloir qui les relie à la Serbie.

Paris va appeler ses partenaires à plus de fermeté en Bosnie

Les pays contributeurs à la Forpronu attendent les prises de position du nouveau chef de l'Etat français sur le conflit dans l'ex-Yougoslavie. Le maintien des « casques bleus » n'est envisageable que si l'on redonne un sens à leur mission et s'ils sont dotés des moyens de se défendre

LES CAPITALES étrangères guettent les choix que feront les nouveaux responsables français sur le dossier bosniaque. La visite de Douglas Hurd à Paris, lundi 15 mai, en a été un signe supplémentaire: le secrétaire au Foreign Office est venu prendre la température avant la transmission des pouvoirs à l'Elysée. Son pays, deuxième contributeur aux forces de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, comme les autres contributeurs européens et le Canada, se détermineront très largement en fonction des positions arrêtées à Paris.

Les déclarations faites ces derniers jours par Alain Juppé indiquent, par bribes, dans quel sens pourrait se faire une révision de la politique jusqu'ici menée en Bosnie. L'essentiel, dans un premier temps, devrait être une réévaluation du rôle de la Forpronu. Jusqu'à présent, en effet, on estimait que les effets positifs de la présence des « casques bleus » en Bosnie justifiait leur maintien, quelles qu'aient pu être les critiques adressées à François Mitterrand pour avoir inspiré, en 1992, le mandat ambigu de ces forces de l'ONU. Cette apréciation n'est plus de mise aujourd'hui, en raison notamment de l'évolution sur le terrain. La fin de la trêve, le 30 avril, n'a certes pas été suivie jusqu'à maintenant d'une reprise massive des combats. Mais, plus que les échanges d'artillerie autour du « couloir de Brcko », ce sont la dégradation à Sarajevo même et le lent étouffement que les assiégeants serbes sont en train de nouveau d'infliger à la capitale bosniaque qui sont intolérables. Ils ramènent à la situation qui prévalait il y a un an et demi, dans laquelle la Forpronu apparaissait comme un atout majeur dans le jeu des Serbes, les « casques bleus » impuissants leur servant d'otages, de cibles désignées pour leurs représailles en cas de coup de force des Occidentaux.

De nouveau prévaut le sentiment que les « casques bleus » empêchent toute forte pression sur les Serbes de Bosnie. La France, disait lundi Alain Juppé, à l'issue de son entretien avec Douglas Hurd, *« ne peut pas accepter que la présence de la Forpronu soit de plus en plus ressentie comme un obstacle à un règlement »*.

Le ministre français des affaires étrangères, qui s'est dit hostile au principe du retrait, n'exclut plus que l'on soit contraint d'y venir si les efforts qui vont être tentés dans les prochaines semaines pour faire évoluer la situation de la Forpronu échouent. Son homologue britannique a paru lundi être sur la même ligne. Les Britanniques, bien qu'en moins grand nombre à Sarajevo, sont présents sur le mont Ingman. Ils ont trois cents hommes dans l'enclave musulmane de Gorazde, en Bosnie orientale, qui, comme les Néerlandais stationnés à Srebrenica, vivent mal leur situation d'isolement. La Grande-Bretagne a fait savoir qu'elle ne remplacerait pas elle-même ses deux bataillons de Gorazde lorsque arrivera la date de leur relève, en septembre. Or le départ de la Forpronu des enclaves orientales (même si certains, aux Etats-Unis notamment, songent froidement à leur abandon pur et simple) serait à coup sûr la première étape d'un retrait généralisé.

Sur le terrain, les militaires britanniques paraissent souvent plus partisans de ripostes énergiques en cas d'agression que les Français. Mais, globalement, les uns et les autres craignent l'engrenage s'ils ont recours à la force. Tous les chefs militaires sur place souffrent du caractère hybride de la mission qui leur est assignée, et c'est elle qu'il faut changer si l'on veut maintenir les « casques bleus »

Lorsque divers dirigeants parlent ces jours-ci de *« renforcer la sécurité de la Forpronu »*, il est probable qu'ils n'en font pas un but en soi, mais qu'il s'agit surtout de rendre les « casques bleus » moins vulnérables aux représailles en cas d'intervention ponctuelle de l'aviation de l'OTAN. Bref, il s'agirait de restaurer la capacité d'intimidation des Occidentaux, actuellement nulle. On ne peut plus imaginer aujourd'hui de frappes aériennes, ni même de menaces de frappes, sans une réorganisation de la Forpronu. Personne, à ce stade, ne va très loin dans le détail de ce qui est envisagé, mais on cite de possibles mesures de redéploiement, l'abandon éventuel de certaines tâches concrètes qui sont des facteurs de vulnérabilité, de nouvelles consignes de riposte, un renforcement des équipements militaires de la Forpronu, voire des renforts en hommes. Non seulement, donc, le retrait des « casques bleus » n'est pas un a priori des nouvelles autorités françaises, mais une augmentation de leurs effectifs pourrait figurer parmi les «options» que Jacques Chirac trouvera sur sa table en arrivant à l'Elysée.

La redéfinition du rôle de la Forpronu suppose toutefois un accord entre les principaux pays contributeurs. C'est eux qui décideront en dernier ressort et non pas M. Boutros-Ghali. Quand le nouveau président français aura arrêté sa position, une série de rencontres internationales à haut niveau fourniront, ces prochaines semaines, des occasions de concertation: un conseil «affaires générales» des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne à la fin du mois, le sommet de Cannes, le G7 à Halifax en juin, notamment.

Washington « espère » le maintien de la Forpronu

Le secrétaire américain à la défense, William Perry, a vigoureusement défendu, lundi 15 mai, l'utilité de la présence de « casques bleus » en Croatie et en Bosnie. *« Nous espérons et croyons qu'ils ne seront pas retirés »*, a déclaré M. Perry à la presse. Les Etats-Unis, qui n'ont pas de soldats en Bosnie, ont promis d'intervenir en cas de retrait afin de protéger le repli des soldats de la Forpronu.

A propos de la Croatie, les représentants des pays membres du « groupe de contact » ont présenté lundi un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU demandant le *« retrait immédiat »* des forces croates dans les zones tampons bordant les territoires contrôlés par les Serbes sécessionnistes.

« LUEURS D'ESPOIR »

Tout cela cependant n'aurait encore une fois pas de sens si l'on jugeait nulles par ailleurs les chances d'aboutir à un règlement négocié. MM. Hurd et Juppé ont fait état lundi de *« lueurs d'espoir »* à propos des efforts entrepris sur le plan diplomatique. L'idée, à l'origine française, est toujours d'obtenir du président de Serbie, Slobodan Milosevic, la reconnaissance de la Bosnie (et parallèlement de la Croatie), en échange d'une suspension des sanctions économiques internationales qui pèsent sur Belgrade. Les pays membres du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) ont eu bien du mal, depuis des mois, à se mettre d'accord entre eux sur le détail de cette démarche, qui vise à isoler les Serbes de Bosnie et à arracher à Slobodan Milosevic une sorte de renoncement formel à la « Grande Serbie », susceptible de faire renoncer les autorités de Sarajevo à l'option militaire.

Les grandes puissances sont à peu près parvenues à un accord entre elles. Mais, surtout, les contacts directs que les Américains ont eu ces dernières semaines avec Belgrade pourraient se révéler fructueux. Rien n'est encore acquis, et ce qui relève des intentions du maître de la Serbie appelle la prudence. Au moins les efforts américains montrent-ils que la menace de retrait proférée par la France a porté et que les Etats-Unis ont actuellement – une fois n'est pas coutume – au sujet de la Bosnie la même perception de l'urgence que Paris.

Claire Tréan

La bataille se prépare autour du corridor serbe de Posavina

ORASJE (nord de la Bosnie)
de notre envoyée spéciale

Sur le bord de la Save, quelques villageoises coiffées d'un fichu noir attendent, balluchon à la main, le bac qui relie la petite poche croate d'Orasje, dans le nord de la Bosnie, à la Croatie, depuis que le pont qui enjambait la rivère a été dynamité en septembre 1991. Après deux ans de répit précaire, des civils vivant trop près des premières lignes reprennent le chemin de l'exode. *« Les attaques se font de plus en plus fréquentes, ce matin des centaines de gros obus se sont abattus sur mon village. Nos soldats ont réussi à repousser les Serbes dans leurs tranchés, mais je ne sais pas ce que la nuit nous réserve, alors j'ai profité de cette accalmie pour sortir de ma cave et partir »*, explique Katica, une vieille dame qui fuit le village de Grebnice, situé face aux lignes serbes de Bosanski Samac.

Dans les villages proches du front, les maisons sont détruites au rythme des attaques. Mais, dans le reste de cette poche d'à peine 20 kilomètres de long et de 6 kilomètres de large, la vie continue presque normalement. Trente mille civils y vivent encore, dont nombre de refugiés musulmans et croates chassés d'autres villes de Bosnie par le « nettoyage ethnique ». Lorsque les combats ont repris, il y a quelques jours, les écoles, les cafés et la plupart des commerces ont été fermés, mais les petits magasins privés d'alimentation restent ouverts. Pour encourager les civils à rester, car, sans leur présence, la poche serait déjà tombée.

A moins de 6 kilomètres du front, la ville d'Orasje, avec ses trois mille habitants, a des airs de petit bourg paisible. Les maisons y sont intactes, l'eau, l'électricité et le téléphone fonctionnent. Mais chacun se sait en sursis, car un obus peut s'abattre à tout moment.

Cette petite poche croate du nord de la Bosnie, adossée à la frontière avec la Croatie, est pour les Serbes une menace permanente sur leur « corridor de Posavina », le seul lien terrestre qui relie les territoires sous contrôle serbe de l'ouest de la Bosnie et de la Croatie à la Serbie. Ce couloir, véritable épine dorsale de la Grande Serbie, a été taillé pendant l'été 1992 par les forces serbes de Bosnie conduites par le général Ratko Mladic. Mais cet axe névralgique, qui ne fait que 3 kilomètres de large à la hauteur de Brcko, où il est le plus étroit, n'atteint guère plus de 4 kilomètres de large sous la poche d'Orasje, où il est compressé entre les lignes des forces croates de Bosnie au nord et les positions de l'armée gouvernementale bosniaque au sud.

Depuis le printemps 1993, la poche connaissait un répit. Les forces croates de Bosnie (HVO), qui, depuis leurs positions au sud de la poche d'Orasje, voient à l'œil nu les voitures et les camions passer dans le corridor, n'intervenaient pas. En échange, l'armée serbe de Bosnie ne prenait pas pour cible la dernière poche croate. Mais, *« depuis le 5 mai*, explique le commandant Mirko Zivkovic, *les Serbes ont lancé plusieurs attaques contre nos lignes. Celle de mercredi 10 mai était de loin la plus violente et la mieux organisée depuis deux ans. Près de cinq mille obus sont tombés sur la poche »*.



OBUS ET MISSILES

Pour ce commandant du HVO, l'offensive serbe contre la poche d'Orasje est liée à la perte par les Serbes de Croatie de l'enclave de Slavonie occidentale, reprise par l'armée de Zagreb lors d'une opération éclair les 1er et 2 mai. *« Les Serbes cherchent à compenser les revers militaires qu'ils ont subis un peu partout en Bosnie et maintenant en Croatie. Une victoire à Orasje remonterait le moral de leurs troupes »*, concède-t-il. Lors de l'offensive du 10 mai, qui a fait trois morts et une dizaine de blessés, selon les responsables du HVO, les Serbes ont tenté d'enfoncer les positions croates sur tout le front en combinant l'artillerie lourde et l'infanterie. Sur les bords de la Save, on pouvait entendre jusqu'au milieu de l'après-midi le bruit sourd des obus qui tombaient à intervalles réguliers, celui des mitraillettes qui s'intercalait de temps à autre et le vrombissement d'un missile.

Pour le général croate bosniaque Djuro Matuzovic, qui commande la zone militaire d'Orasje, l'objectif des Serbes est de prendre la poche croate et d'élargir vers le nord l'étroit corridor qui passe entre les lignes du HVO et celles de l'armée bosniaque. *« En perdant le contrôle de la Slavonie occidentale, les Serbes ont perdu l'autoroute par laquelle l'ONU les autorisait à faire transiter vivres et carburant. Désormais, il ne leur reste plus qu'une seule voie de ravitaillement : le corridor. Aussi les Serbes vont-ils essayer de s'emparer des territoires jusqu'à la Save. »*

« Nulle part ailleurs en Bosnie, il y a autant d'armes lourdes aussi concentrées dans un aussi petit périmètre », affirment les experts militaires occidentaux, qui ne croient pas à une chute rapide de la poche d'Orasje.

ÉPINE DORSALE

« Nous avons tout ce dont nous avons besoin pour nous défendre, sinon nous ne serions pas ici », confirme le général Matuzovic, qui a préparé ses hommes à une guerre de position. Et en dépit des milliers d'obus qui ont continué à être tirés dimanche 14 et lundi 15 mai, les Serbes n'ont pas progressé.

La vraie bataille du corridor, enjeu stratégique de toutes les parties, n'a pas encore commencé. Mais chacun est sur le pied de guerre, prêt à contrer la grande offensive attendue. Pour le moment, estiment les experts militaires occidentaux, les Serbes se contentent de tester la capacité de résistance des troupes croato-bosniaques. Affaiblies par quatre ans de guerre, les forces serbes ne semblent plus en mesure de déclencher une opération qui entraînerait des pertes en hommes considérables et risquerait de dégarnir d'autres fronts, convoités par l'armée bosniaque. Toutefois, rien ne permet d'affirmer que, dans un moment de désespoir, elles ne tenteront pas ce quitte ou double suicidaire.

La coupure du corridor par les troupes du HVO au nord et par l'armée bosniaque au sud dépend seulement d'une décision politique qui ne semble pas encore avoir été prise entre Zagreb et Sarajevo. L'enjeu en serait l'effondrement de la Grande Serbie, mais au prix d'une guerre totale à laquelle ni la Bosnie ni la Croatie ne sont prêtes. D'autant que cette dernière sait, après les récents bombardements contre sa capitale, Zagreb, que ses villes en feront les frais. *« Nous pouvons facilement couper le corridor, mais il sera difficile de le garder*, reconnaît le commandant Mirko Zivkovic. *Ce sera une longue bataille, cruciale, car dans l'ex-Yougoslavie tout se joue autour de ce corridor. »*

Florence Hartmann

■ **Le général Milan Celeketic**, commandant des forces indépendantistes serbes de Croatie, a présenté, lundi 15 mai, sa démission après la défaite de ses troupes en Slavonie occidentale face à l'armée de Zagreb. Dans une lettre adressée à Milan Martic, le président de la « République serbe de Krajina » autoproclamée sur 20 % du territoire de la Croatie, le général rejette la responsabilité de son revers militaire sur la direction politique serbe. Reconnaissant implicitement avoir fait bombarder en représailles Zagreb, le général déplore *« l'absence d'aide politique et militaire extérieure qui était attendue et convenue »* avec Belgrade. – *(AFP)*

La Banque centrale polonaise laisse flotter le zloty

VARSOVIE
correspondance

Libéré depuis le mardi 16 mai, le cours du zloty, fixé jusque-là par la Banque centrale de Pologne (NBP), va flotter désormais par rapport aux monnaies étrangères, dans une fourchette de 7 %. Il s'agit de rapprocher graduellement la politique monétaire polonaise des critères du Fonds monétaire international (FMI). Selon la présidente de la Banque centrale, Hanna Gronkiewicz-Waltz, la NBP maintiendra toutefois la *« dévaluation rampante »* (*« crawling peg »*), actuellement de 1,2 % par mois, du zloty par rapport à un panier de cinq monnaies occidentales (dollar, deutschemark, franc suisse, livre britannique et franc français). Un zloty lourd, introduit au début de l'année, vaut actuellement 2,05 francs.

Le ministère des finances souhaite que ce flottement du zloty soit accompagné d'une baisse des taux d'intérêt (33 % actuellement), mais la Banque centrale est réticente et fait dépendre cette mesure de l'évolution des prix. Or l'inflation s'est de nouveau accélérée en avril atteignant 2,3 % (contre 1,7 % en mars), ce qui fait une moyenne annuelle de 32,4 %, bien loin des 17 % espérés au début de l'année par le gouvernement. Le vice-premier ministre chargé de l'économie et des finances, Grzegorz Kolodko, en rejette la responsabilité sur les *« erreurs de politique monétaire »* de la Banque centrale, qui avait au début de l'année relevé ses taux, au lieu de les abaisser, mais Mme Gronkiewicz-Waltz estime que l'inflation est alimentée d'abord par l'afflux accru de devises provenant notamment du commerce frontalier avec l'Allemagne et les pays de l'ex-URSS.

En contrepartie, les réserves actuelles de la Pologne en devises (de 7 à 10 milliards de dollars, selon le mode de calcul) permettent aujourd'hui au pays de se passer des crédits du Fonds monétaire international, selon M. Kolodko. *« Nous avons besoin de l'approbation du FMI comme d'un certificat de bonne conduite dans le domaine de l'économie, mais nous n'avons plus besoin de ses crédits »*, a-t-il affirmé devant la presse.

BAISSE DU CHÔMAGE

Si l'on excepte l'inflation, l'économie polonaise paraît en effet en bonne santé. Selon le ministère du Plan, le produit intérieur brut (PIB) peut augmenter cette année de 6 %, au lieu des 5 % prévus dans la loi de finances, après avoir crû de 5 % en 1994. La production industrielle devrait progresser de 10 %. Les échanges commerciaux avec l'étranger, quoique toujours déficitaires, ont fait un bond de plus 40 % sur le premier trimestre de 1995 par rapport à la même période de 1994, les exportations atteignant 5,066 milliards de dollars et les importations 5,411 milliards (créant un déficit de 345 millions).

Grâce à la croissance, le chômage, qui avait culminé au milieu de 1994 à 17 % de la population active en frôlant la barre de 3 millions de sans-emploi, est revenu à 15,4% et continue à baisser. L'assouplissement des changes devrait entraîner une appréciation du zloty par rapport au dollar, évaluée à 10 % environ par certains experts polonais. Celle-ci favorisera les importations, mais risque du même coup de désavantager les exportations polonaises, et donc de freiner la croissance et la baisse du chômage.

Michel Gara

هكذا عن الأصل

Le pape dénonce tous les totalitarismes qui ont mené à la guerre

Un message de Jean-Paul II sur la responsabilité des chrétiens dans le deuxième conflit mondial

Il faut « *maintenir vivante* » la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, *celle des totalitarismes et de « l'idolâtrie du culte de la nation »*, écrit Jean-Paul II dans un message publié au Vatican mardi 16 mai. Le pape y dénonce la persistance aujourd'hui d'une « *culture de guerre et de haine* » et la diffusion d'armes sophistiquées : « *On ne doit pas céder à la logique des armes* », affirme le texte.

LE PAPE A RENDU public, mardi 16 mai, un message à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale, « *qui a laissé des blessures indélébiles dues à des massacres sans fin* ». Estimant qu'il faut « *maintenir vivante* » la mémoire de ce qui est arrivé, Jean Paul II exprime toute la répulsion que lui inspirent cette guerre, les totalitarismes qui l'ont précédée et suivie, ainsi que les conflits d'aujourd'hui. Il souligne également la responsabilité des chrétiens qui « *doivent demander pardon, tout en reconnaissant que les responsabilités dans la construction de la machine de guerre furent différentes* ».

Après avoir fait le bilan des destructions du second conflit mondial, et avant de rappeler la catastrophe d'Hiroshima, le pape s'arrête sur « *la construction des camps d'extermination infernaux où des millions de juifs, des centaines de milliers de tsiganes et d'autres êtres humains, pour la seule raison qu'ils appartenaient à des peuples différents, ont trouvé la mort dans des conditions dramatiques* ». Il évoque longuement le camp d'Auschwitz, qui « *reste le symbole dramatiquement éloquent des conséquences du totalitarisme* », estimant que le « *pèlerinage* » en ce lieu de négation et de haine de l'homme est un « *devoir* » et évoquant ses propres étapes de pape à Birkenau, à Matthausen, à Majdanek. Il reprend également la formule faisant d'Auschwitz « *le Golgotha du monde contemporain* », qu'il avait utilisée en 1979 en visitant le camp et qui avait choqué certains juifs.

Pourquoi en est-on venu à un tel degré d'« *anéantissement* », s'interroge Jean-Paul II ? La réponse est, pour lui, dans l'expérience des totalitarismes du vingtième siècle, qui nient Dieu autant que l'homme. « *Lorsqu'on en vient à piétiner la liberté*, écrit-il, *on pose les prémices d'un glissement dangereux dans la violence et dans la haine, fondements d'une culture de guerre* ». Il regrette que les hommes politiques n'aient pas tiré, après 1945, toutes les conséquences de cette guerre, notamment pour l'« *ensemble du continent européen* », faisant allusion à l'autre expérience totalitaire qui se poursuivait dans le bloc communiste. « *Malheureusement*, écrit-il en effet, *la fin de la guerre n'a pas amené la disparition des politiques et des idéologies qui l'avaient provoquée et favorisée* ». Et il dénonce notamment l'« *idolâtrie du culte de la nation* » qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

Le rôle de l'Eglise, poursuit Jean Paul II, est de « *se mettre à l'écoute du cri de toutes les victimes. Car c'est un cri qui aide à mieux comprendre le scandale de ce conflit qui a duré six ans. C'est un cri qui porte à réfléchir sur ce que ce scandale a comporté pour l'humanité. C'est un cri qui constitue une dénonciation des idéologies qui conduisirent à cette catastrophe terrible* ». Il invite aussi les chrétiens à demander pardon et à pardonner pour les crimes d'une guerre dont ils ne portent pas directement la responsabilité, mais qui sont survenus dans un continent aux incontestables racines chrétiennes.

A propos de la multiplication des conflits aujourd'hui dans le monde, le pape exprime sa crainte d'une sorte d'indifférence qui naîtrait de l'abondance des images télévisées. Il en fait un grand « *danger* », car « *ce sont des drames qui touchent d'innombrables victimes innocentes, dont les cris de terreur et de souffrance en appellent à la conscience de toutes les personnes honnêtes* ». « *On ne peut pas et on ne doit pas céder à la logique des armes* », ajoute Jean Paul II, qui, avec fermeté, dénonce le commerce des armes et rappelle les positions du Vatican sur la non-prolifération des armes nucléaires et l'élimination des armes chimiques et biologiques.

« *Jamais plus la guerre. Oui à la paix* », conclut le pape, qui entend faire de la mémoire des événements de la dernière guerre un acte de réconciliation entre les Eglises chrétiennes séparées, parce qu'elle ont toutes payé un lourd tribu à cette guerre. « *L'événement qui a laissé le plus de déchirures et de divisions entre les peuples et entre les personnes s'est révélé, pour les chrétiens*, souligne t-il, *une occasion providentielle de prendre conscience de la communion profonde dans la souffrance et dans le témoignage* ».

Le pape a, semble t-il, été entendu. Le Conseil des conférences épiscopales européennes (CCEE) et le Comité central des Eglises européennes (orthodoxes et protestantes) qui vient de se réunir, du 12 au 15 mai à Assise (Italie), ont décidé de tenir une assemblée oecuménique à Graz (Autriche) en juin 1997, analogue à celle de Bâle en 1988. Ces Eglises ont également adopté une déclaration commune, dans laquelle elles reconnaissent leur part de responsabilité dans les conflits qui ont ensanglanté et ensanglantent encore l'Europe. Soulignant les blessures mal cicatrisées d'une histoire « *dont les racines appartiennent clairement au christianisme* », ce texte va plus loin que le message du pape en affirmant que « *les Eglises ont souvent été les témoins ambigus de la réconciliation et le sont encore* ».

H. T.

Wolfgang Schüssel, ministre des affaires étrangères autrichien

L'Autriche devra faire partie d'un « noyau dur » européen

VIENNE
de notre envoyé spécial

Nommé récemment ministre autrichien des affaires étrangères, Wolfgang Schüssel, qui vient de prendre la tête du Parti populaire (OeVP, conservateur) et le titre de vice-chancelier, s'attelle à une triple tâche : consolider une coalition chancelante avec les sociaux-démocrates du chancelier Vranitzky, enrayer l'érosion de son parti et diriger la diplomatie d'un pays qui est entré au début de l'année dans l'Union européenne. Dans un entretien au *Monde*, il définit ses priorités extérieures.

« *L'Autriche veut être active dans tous les domaines de l'intégration européenne*, déclare M. Schüssel, *et assumer toutes les obligations qui découlent du traité de Maastricht. Elle est déjà observateur à l'UEO et elle a signé le Partenariat pour la paix avec l'OTAN. Elle attend du groupe de réflexion qui se mettra au travail le mois prochain pour préparer la conférence intergouvernementale de 1996 qu'il émette diverses hypothèses pour les institutions de l'Union européenne et la politique extérieure et de sécurité commune. Il faudra alors choisir.*

» *L'Autriche est sans doute le pays – avec la Finlande, qui, à cause de sa frontière de plusieurs milliers de kilomètres avec la Russie, se trouve dans une situation analogue – le plus intéressé à une nouvelle architecture de sécurité européenne. Elle a été pendant la guerre froide sur la ligne de fracture entre les deux morceaux de l'Europe ; elle veut être partie prenante de la réorganisation du continent.* »

– Cette politique est-elle compatible avec la neutralité traditionelle de l'Autriche ?

– Il ne s'agit pas d'abandonner la neutralité avant qu'un nouveau système de sécurité soit mis en place en Europe ; ce serait déraisonnable. La neutralité a toujours été un moyen, pas une fin en soi. Les Autrichiens ont un lien affectif très fort avec l'idée de neutralité ; ils pensent qu'elle a garanti la paix pendant quarante ans. Ce qui est vrai bien qu'il y ait eu d'autres facteurs en jeu. Mais enfin il faut en tenir compte.

» Les partis de la coalition sont d'accord pour estimer qu'une situation nouvelle nous attend. Comment ? quand ? Ce sera un des objectifs de la conférence intergouvernementale de 1996 d'étudier les conséquences des diverses hypothèses, la fusion de l'UE et de l'UEO, comme le proposent les Allemands ou la création d'une organisation spécifique pour la défense européenne, selon la conception britannique. Il ne faut fermer a priori aucune porte, mais examiner chaque option dans un esprit ouvert. Par exemple, je ne suis pas convaincu à 100 % que l'OTAN soit la seule structure efficace pour la sécurité européenne. Ensuite il faudra prendre les décisions en fonction de ce qui est bon pour l'Autriche et en tenant compte de l'opinion publique.

–Qu'attendez-vous par ailleurs de cette conférence de 1996 ?

–Nous voulons l'approfondissement de l'Union européenne, avec une Commission forte pour éviter la dilution dans une multitude d'institutions et faciliter la prise des décisions ; un renforcement des pouvoirs du Parlement européen ; une confirmation du rôle des Etats-membres petits et moyens dans la pondération des votes, la présidence tournante et la troïka. Il serait malsain d'accréditer l'idée qu'on veut réduire l'importance des « petits » parce que le degré d'acceptation de l'Europe par l'opinion dépend aussi de l'égalité entre les membres.

» Nous voulons aussi l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, à condition qu'ils remplissent les conditions et soient en mesure d'assumer tous les droits et les devoirs de l'intégration. Nous ne voulons pas d'adhésion au rabais. Enfin, nous sommes favorables à l'extension du vote à la majorité sans méconnaître que les Etats-membres doivent pouvoir s'opposer à des décisions quand des intérêts vitaux sont en jeu.

–Que pensez-vous de l'idée de « noyau dur » avancée par les Allemands ?

– La constitution d'un « noyau dur » ne doit pas être un but, mais elle peut être la conséquence du refus de certains membres de l'UE de participer aux progrès de l'intégration dans tel ou tel domaine. Si « noyau dur » il doit y avoir, l'Autriche en fera partie. Elle remplira les critères de l'union monétaire et elle est favorable à la monnaie unique, à condition que cette monnaie soit comme le schilling, forte, stable et appréciée sur les marchés internationaux.

Propos recueillis par
Daniel Vernet

L'Europe renforce sa capacité opérationnelle de défense

RÉUNI À LISBONNE, le conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a approuvé, lundi 15 mai, une série de documents destinés à améliorer la capacité de l'organisation à mettre en oeuvre des forces communes. En marge de ces travaux, deux nouvelles forces européennes ont vu officiellement le jour : l'Euroforce et l'Euromarforce, auxquelles prennent part la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Ces deux groupes viennent compléter l'Eurocorps, basé à Strasbourg, auquel participent la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et l'Espagne. Embryon d'une véritable armée européenne, il doit devenir opérationnel cette année. L'Euroforce, qui pourra faire appel à une force d'intervention rapide de 10 000 hommes, disposera à partir de novembre d'un état-major installé à Florence.

D'autres coopérations militaires multinationales ont vu le jour ces dernières années en Europe de l'Ouest, notamment entre la France et la Grande-Bretagne dans le domaine aérien. Ce maillage s'inscrit dans le grand débat ouvert entre Américains et Européens sur la redéfinition des missions de l'OTAN et la place que devrait prendre dans le dispositif occidental une véritable défense européenne autonome.

« *Tous les travaux conduits depuis deux ou trois ans pour doter l'UEO de moyens d'agir ont abouti à l'existence aujourd'hui d'une véritable capacité militaire pour cette organisation* », a estimé à Lisbonne le chef d'état-major français, l'amiral Jacques Lanxade. Reste à disposer des structures, politiques et militaires, pour pouvoir utiliser ces forces. Un nouveau pas a été fait à Lisbonne. Il a été décidé de mettre en place, à Bruxelles, un groupe politico-militaire pour servir de lien avec le commandement d'une opération ; un centre de situation qui synthétisera l'ensemble des informations relatives à une crise ; et une section de renseignement au sein de la cellule de planification.

H. de B.

EUROPE

■ **BIÉLORUSSIE : les électeurs ont massivement approuvé** – à plus de 80 % – les quatre référendums organisés dimanche pour favoriser un rapprochement avec la Russie et pour renforcer les pouvoirs du président, Alexandre Loukatchenko, a proclamé, lundi 15 mai, le centre électoral. Les électeurs devaient se prononcer sur l'intégration économique avec la Russie (*Le Monde* du 16 mai), l'accès du russe au rang de langue nationale, le retour à certains symboles de l'ère soviétique et sur la possibilité donnée au président de dissoudre le Parlement. – *(Reuter.)*

■ **MOLDAVIE : le vice-président du Parlement,** Nikolaï Andronnik, a échappé à un attentat, a annoncé, lundi 15 mai, le ministère de l'intérieur. Des inconnus ont jeté, vendredi, une grenade dans l'appartement de M. Andronnik mais l'engin n'a pas explosé. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : un cimetière juif a été profané** au début du mois de mai dans la ville de Hradec Kralove (100 kilomètres à l'est de Prague) a indiqué, lundi 15 mai, la police. Une centaine de tombes ont été endommagées. – *(AP.)*

■ **ROUMANIE : la population diminue** depuis 1990, selon *Population et sociétés* de mai 1995. Deux raisons : la chute de la fécondité (de 2,2 enfants par femme en 1989 à 1,44 en 1993) et l'émigration – revenue cependant de 97 000 personnes en 1990 à 18 000 en 1993. Les avortements, plus largement autorisés par le nouveau régime, ont diminué en 1993 (2,3 pour une naissance vivante, contre 3 en 1990).

■ **TURQUIE : le caricaturiste** Ertan Aydin, condamné pour avoir déconsidéré l'Etat dans un de ses dessins, a été mis en prison, a rapporté, lundi 15 mai, le nouveau quotidien *Evrensel*. La caricature en question, publiée en 1992 dans le quotidien pro-kurde *Ozgur Gundem*, aujourd'hui interdit, critiquait les violations des droits de l'Homme en Turquie. – *(Reuter.)*

■ **GRÈCE :** le directeur de la Fédération internationale « Helsinki » des droits de l'Homme, Aaron Rhodes, a souligné, lundi 15 mai, que « *la Grèce avait des positions intenables, parfois plus restrictives en matière des droits de l'homme que d'autres pays balkaniques* », mais qu'il y avait « *des signes clairs d'amélioration* ». Les représentants des communautés et minorités ont expliqué à la mission que pour « *vivre heureux en Grèce, il faut être hellénophone, orthodoxe et hétérosexuel* » et se sont dites victimes de « *discriminations* ». – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : la guérilla zapatiste et le gouvernement** sont parvenus, lundi 15 mai, à un premier accord qui prévoit le retrait de l'armée d'une partie du Chiapas. Cette zone sera contrôlée et administrée par les rebelles. L'accord servira de test de bonne volonté aux deux parties, avant la reprise du dialogue prévue pour le 7 juin. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : vingt guérilleros du Sentier lumineux ont été tués** et sept militaires blessés dans des affrontements, lundi 15 mai, près d'Ayacucho dans le sud-est du pays, a rapporté l'armée péruvienne. – *(AFP.)*

ECONOMIE

■ **FINLANDE : les prix à la consommation** ont augmenté de 0,1 % en avril 1995 par rapport au mois précédent. Sur douze mois, la hausse est de 1,5 %. Les prix alimentaires, en particulier, sont inférieurs de 7 % à ceux d'avril 1994. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : un relèvement des taxes** sur les importations de la plupart des produits alimentaires à partir du 1er juillet a été annoncé par le gouvernement russe, lundi 15 mai. Les droits passent de 8 % à 15 % sur la viande, de 5 % à 10 % sur le poisson, de 8 % à 20 % sur les saucisses, de 5 % à 15 % sur les légumes, de 15 % à 20 % sur le beurre, de 20 % à 25 % sur le sucre blanc. – *(AFP.)*

■ **BUDGET EUROPÉEN : Theo Waigel, le ministre allemand des finances,** souhaite une réduction de la part de l'Allemagne dans le budget européen après 1999 : « *l'Allemagne*, déclare-t-il dans un entretien au quotidien économique *La Tribune Desfossés* du 16 mai, *finance aujourd'hui 70 % des paiements nets de l'Union européenne* » et elle est « *le premier contribuable de l'Union (...). Il n'est plus possible de justifier un tel niveau de contribution aux yeux des Allemands* ».

La nature dans tout ses éclats.

L'eau, l'air, la terre, le feu ... par Cartier.



Cartier

JOAILLIERS DEPUIS 1847

PARIS : 13, RUE DE LA PAIX : 42 18 53 70 - 51, RUE FRANÇOIS 1er : 40 74 61 85
12, AVENUE MONTAIGNE : 53 67 71 20 - 7, PLACE VENDÔME : 44 55 32 50
23, PLACE VENDÔME : 44 55 32 20 - 23, RUE DU FAUBOURG ST-HONORÉ : 44 94 87 70

La police japonaise a arrêté le gourou de la secte Aum Shinri-kyo

Le gouvernement pourrait demander la dissolution de l'organisation

Après cinquante-cinq jours d'enquête, la police a procédé, mardi 16 mai, à l'arrestation de Shoko Asahara, gourou de la secte Aum Shinri-kyo, qui était installé sur le site de Kamikuishiki, au pied du mont Fuji. S'il est reconnu coupable d'homicide, Asahara, qui avait ordonné la fabrication de gaz toxique sarin, utilisé en mars, lors de l'attentat dans le métro de Tokyo, pourrait être passible de la peine de mort.

TOKYO
de notre correspondant

Shoko Asahara, le chef de la secte Aum Shinri-kyo, soupçonné d'être à l'origine de l'attentat commis le 20 mars dans le métro de Tokyo, qui a causé la mort de douze personnes et l'intoxication de cinq mille autres, a été arrêté, mardi 16 mai, sur le site de la secte, à Kamikuishiki, au pied du mont Fuji, à cent cinquante kilomètres de la capitale.

Le gourou, qui a été découvert en prières dans le bâtiment baptisé « Satian 6 », était revêtu d'une tunique violette. Il a été conduit dans un fourgon aux rideaux tirés au siège de la police de Tokyo. Contrairement aux déclarations du porte-parole de la secte, il ne semble pas malade. Treize fidèles ont été arrêtés en même temps que leur chef.

Quarante et une autres personnes font l'objet d'un mandat d'arrêt, émis lundi 15 mai par le parquet, sous l'inculpation d'homicide ou de complicité d'homicide. Les suspects sont répartis en trois groupes : les chefs qui ont décidé de fabriquer du gaz toxique et de perpétrer l'attentat, les chimistes qui ont produit le sarin et les exécutants qui l'ont répandu dans le métro.



PASSIBLE DE LA PEINE DE MORT

Grâce aux aveux de membres de la secte et de documents saisis, la police soupçonne le gourou d'avoir ordonné la fabrication du sarin ainsi que l'attentat dans le métro. S'il est reconnu coupable, Asahara pourrait être passible de la peine de mort. Apparemment, la police, qui savait depuis sa disparition que le gourou se cachait dans « Satian 6 », a attendu d'avoir des preuves suffisantes pour l'inculper et l'arrêter.

« *Il a été établi que la secte Aum Shinri-kyo est impliquée dans l'attentat du métro, un acte criminel inadmissible dans une société démocratique* », a déclaré M. Nonaka, ministre de l'autonomie locale. M. Yosano, ministre de l'éducation, a demandé le soutien des autres membres du cabinet afin de faire procéder à la dissolution de la secte dès que l'inculpation d'Asahara aura été prononcée. Les perquisitions ont commencé dans cent trente installations de la secte, notamment sur le site de Kamikuishiki. La secte possède, dans cette région, 4 500 hectares sur lesquels ont été construits une douzaine de bâtiments et où vivent encore environ deux cents fidèles.

Dans le « Satian 6 » – un bâtiment de trois étages –, Asahara avait ses quartiers au rez-de-chaussée. Le labyrinthe de pièces, des escaliers dissimulés, une succession de portes fermées et de tôles qu'il a fallu couper au chalumeau ont retardé la perquisition de la police, qui a mis près de quatre heures à découvrir le gourou. L'électricité ayant été coupée, elle a dû opérer à la lumière de lampes-torches.

Ainsi s'achève la saga de Chizuo Matsumoto, quarante ans, fils d'un modeste fabricant de nattes du Kyushu, affligé d'une cécité presque totale de naissance, qui, après avoir été masseur puis apothicaire un peu filou, avait fondé, il y a une dizaine d'années, une secte qui compte aujourd'hui dix mille membres, avec des ramifications aux Etats-Unis et en Russie. « Illuminé » après une retraite dans l'Himalaya, il était devenu, sous le nom de Shoko Asahara, un prophète de l'Apocalypse qui promettait la survie par l'acquisition de forces surnaturelles.

Son culte, avec sa dimension pseudoscientifique, n'aurait sans doute pas émergé du bric-à-brac de croyances des nouvelles sectes si Aum Shinri-kyo n'était pas passé de l'occultisme au terrorisme. Enlèvements, sévices et enfin attentats ont marqué ses activités de ces dernières années. Cinquante-cinq jours d'enquête auront été nécessaires pour arrêter Asahara, après que la police eut jugé qu'il n'y avait plus de risque d'un autre attentat au sarin et estimé que la secte ne détenait plus ni gaz toxique ni arme.

VÉRITABLE EMPIRE

Selon les aveux de Masami Tsuchiya, chef de l'équipe de chimistes de la secte, le sarin aurait été détruit après l'attentat afin d'effacer les preuves. L'arrestation, dimanche, de Yoshihiro Inoue, chef des « services de renseignement » de la secte, considéré comme l'un des plus dangereux éléments, semble en outre écarter le risque de représailles. Inoue, âgé de vingt-cinq ans, fidèle entre les fidèles d'Asahara, chargé des « basses besognes », est soupçonné d'avoir organisé – et commis avec une dizaine d'autres membres de la secte – l'attentat dans le métro de Tokyo.

Cet attentat n'est qu'un épisode dans une série de sombres affaires non élucidées dans laquelle la secte est impliquée : attentat au sarin dans la ville de Matsumoto en juin 1994, enlèvements d'un avocat et de sa famille en 1989 et du responsable d'un cabinet de notaire de Tokyo en février, qui n'ont jamais été retrouvés.

La justice aura en outre à démêler l'écheveau des activités légales et illégales de la secte. Aum Shinri-kyo était à la tête d'un empire d'une centaines de sociétés commerciales, allant des magasins d'ordinateurs à une chaîne de restaurants, en passant par des entreprises de produits chimiques et de machines de précision, évalué à 2,5 milliards de yens (145 millions de francs) dont 1,7 milliard en biens immobiliers. Fortune constituée à partir des « dons » des fidèles, qui ont parfois relevé de l'extorsion.

Derrière cette façade, Aum Shinri-kyo se livrait à des activités dont la finalité est plus obscure, mais qui avaient transformé la secte en une organisation quasi subversive, en tout cas armée et entretenant des liens avec les éléments violents de la société, notamment la pègre. Les tentatives d'Aum d'attirer à elle des membres des forces d'autodéfense (armée) est un autre sujet d'interrogation.

Un pan mystérieux des activités de la secte reste enfin ses liens avec la Russie et certaines personnalités politiques, dont Oleg Lobov, proche conseiller du président Boris Eltsine, avec qui Kiyohide Hayakawa, « ministre de la construction » de la secte et artisan de sa militarisation, entretenait des relations depuis 1992. Des membres de la secte auraient reçu un entraînement militaire en Russie. Début mars, Hayakawa aurait acheté des armes dans des régions voisines de la Tchétchénie, qui ont été transportées par avion à Vladivostok, où elles seraient encore entreposées. Aum Shinri-kyo nourrissait-elle l'ambition de faire un coup d'Etat comme certains hebdomadaires l'ont avancé ?

Philippe Pons

Le 42[e] essai nucléaire chinois est largement condamné dans le monde

Pékin venait de signer une prolongation du TNP

LA CHINE a procédé, lundi 15 mai, dans le désert du Lop Nor, à un nouvel essai souterrain, a annoncé l'AFP. Ce test a eu lieu quatre jours seulement après que Pékin eut signé, à New York, aux côtés de 177 autres pays, un texte prolongeant pour « *une durée indéfinie* » le traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Cette quasi-coïncidence a aiguisé les critiques qui se sont élevées un peu partout dans le monde.

Il s'agit du 42[e] essai auquel se livre Pékin depuis 1964, année de la première explosion atomique chinoise. Les analystes internationaux estiment que le test a revêtu une puissance de 40 à 150 kilotonnes, soit deux à six fois l'explosion d'Hiroshima. « *La fourchette est large, mais si elle se vérifie, cela confirmera que les Chinois se concentrent sur la miniaturisation des charges, afin de pouvoir les adapter à des missiles tactiques* », a commenté un expert occidental. Pékin a reconnu le fait mais n'a fourni aucune précision. Le précédent essai datait du 7 octobre.

La Chine est la seule des cinq puissances atomiques reconnues à ne pas avoir respecté le moratoire de 1992. Elle pourrait être bientôt rejointe par la France, dont le nouveau président, Jacques Chirac, n'a pas écarté une reprise limitée des tirs souterrains à Mururoa. Un porte-parole chinois a en tout cas réaffirmé que Pékin cessera ses tests dès que la communauté internationale aura adopté un traité sur l'interdiction totale des essais, d'ici à la fin de 1996. « *Sur* [cette] *question, la Chine a toujours fait preuve d'une grande retenue* », a assuré le porte-parole, qui a rappelé que les Etats-Unis ont procédé à près de 950 tirs.

La Chine ne possède pas encore la technique de la simulation qui permet aux autres puissances nucléaires comme les Etats-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne d'améliorer leur armement sans procéder à des tirs réels. Elle doit donc continuer ses essais si elle ne veut pas que son arsenal vieillisse. La France est un peu dans la même situation et a, selon les experts, besoin de quelques tirs avant de pouvoir passer à la simulation. Quoi qu'il en soit, le test chinois a suscité de nombreuses critiques. Les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils le regrettaient « *profondément* ». Ils ont demandé à Pékin de ne plus faire de nouveaux tirs avant qu'un traité global d'interdiction des essais, en discussion à Genève, soit signé. La Russie, pour sa part, a exprimé son « *inquiétude* » : un représentant du ministère des affaires étrangères a déclaré que ce test « *crée une atmosphère défavorable autour des pourparlers multilatéraux de Genève sur l'interdiction générale des essais* ». Pour l'Allemagne, l'explosion est « *difficilement compatible avec l'esprit de la conférence sur le prolongement du TNP* ».

MENACES COMMERCIALES DE TOKYO

C'est en Asie, toutefois, que les réactions les plus inquiètes ont été notées. Le Japon a ainsi très vivement protesté, allant jusqu'à déclarer que la coopération économique entre les deux pays pourrait être affectée si Pékin continuait ses essais. Il est vrai, de surcroît, que Pékin a effectué son tir quelques jours seulement après que le premier ministre nippon, en visite dans l'empire du Milieu, eut demandé à son homologue chinois de ne pas reprendre les tests.

Gareth Evans, ministre australien des affaires étrangères, a, quant à lui, déclaré qu'il jugeait « *profondément décevant que la Chine ait une nouvelle fois montré son mépris pour l'opposition internationale aux essais* ». La Nouvelle-Zélande a aussi « *condamné vigoureusement* » l'essai : « *Nous sommes très choqués qu'il survienne juste après la conférence du TNP à New York* », a dit le ministre des affaires étrangères Don McKinnon.

Quant à Viatcheslav Guizatov, vice-ministre des affaires étrangères du Kazakhstan – pays voisin de la Chine et qui est en train de renoncer à l'arsenal que lui a légué l'ex-Union soviétique –, il a demandé « *vivement au gouvernement de la Chine d'arrêter tout essai et de se joindre au gel annoncé par les puissances nucléaires* ». – (*AFP*)

Au Zaïre, le dernier bilan de l'épidémie due au virus Ebola fait état de 77 morts

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Comme s'il fallait d'abord s'en prendre aux messagers porteurs de mauvaises nouvelles, les autorités sanitaires zaïroises ont décidé, lundi 15 mai, de placer en quarantaine la vingtaine de journalistes qui s'étaient rendus, la veille, à Kikwit, épicentre de l'épidémie de fièvre hémorragique due au virus Ebola qui sévit depuis plusieurs semaines. Pour justifier cette mesure, le secrétaire général du ministère de la santé, Lonyangel Bopenda, a évoqué les risques de diffusion de la maladie à l'étranger, estimant que les journalistes étaient allés sur place « *sans prendre de précautions* ».

Le responsable zaïrois a déploré qu'ils aient utilisé une autorisation du ministère de l'information sans chercher à obtenir l'aval du ministère de l'intérieur. « *Les caméras ne peuvent pas filmer le virus qui se trouve dans le sang ! Alors, qu'est-ce que vous cherchez ?* », a-t-il demandé aux journalistes qui assistaient au point de presse organisé quotidiennement par le comité de crise. Il a rappelé que les seules informations fiables « *étaient fournies par le comité et ses services* », soulignant que celles-ci étaient « *gratuites alors qu'on prétend que tout se vend et s'achète au Zaïre* »... Peu enthousiasmés par la perspective de passer vingt-huit jours dans une clinique kinoise, plusieurs journalistes ont quitté Kinshasa dès lundi soir.

Selon un médecin occidental, en plus des soixante-dix-neuf cas confirmés de contamination, trente-quatre personnes sont en observation dans des services hospitaliers, dont deux à Kinshasa. Cinquante-neuf malades sont décédés à l'hôpital et neuf autres chez eux ou dans la rue. La même source estime qu'il faut encore trois jours d'examens et d'enquêtes pour savoir si l'épidémie est endiguée ou non. Dans un communiqué publié lundi 15 mai à Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) évalue à soixante-dix-sept le nombre de morts. Mais le chiffre devrait augmenter au cours des prochaines semaines, de nombreuses personnes infectées étant en période d'incubation.

KINSHASA MENACÉE

Les autorités locales, relayées par les organisations humanitaires et les congrégations religieuses, continuent leur campagne de sensibilisation, qui commence à porter ses fruits dans la région de Kikwit. Mais certains scientifiques redoutent encore de voir l'épidémie s'étendre à Kinshasa. La population de la capitale s'inquiète et le dit. Ceux qui en ont les moyens tentent d'obtenir par radio des nouvelles de leur famille vivant dans la zone infestée, à défaut de pouvoir s'y rendre.

Les ressortissants étrangers sont, eux aussi, gagnés par l'inquiétude. Beaucoup ont choisi de prendre des vacances en Europe ou en Afrique du Sud. D'autres prient les directeurs d'établissements scolaires occidentaux de sélectionner avec soin leurs élèves. Certains exigent que les petits Zaïrois soient « dispensés » de cours dans les semaines à venir, pariant sur la ségrégation pour immuniser leur progéniture.

Frédéric Fritscher

La situation au Cachemire tend les relations entre l'Inde et le Pakistan

New Delhi et Islamabad se renvoient la responsabilité des troubles

NEW DELHI
de notre correspondant

Le regain de tension perceptible au Cachemire indien après la destruction – consécutive à un incendie d'origine incertaine survenu dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 mai, à Charar-i-Sharif – d'un mausolée tenu pour sacré par tous les musulmans de la « Vallée », a de très sérieuses répercussions sur les relations indo-pakistanaises. Celles-ci, traditionnellement difficiles et même exécrables depuis le début de 1994, se sont tendues plus que jamais ces derniers jours. On est même arrivé, ces dernières heures, à entrendre de nouveau, pour la première fois depuis le printemps de 1990, des dirigeants des deux pays du sous-continent utiliser un vocabulaire guerrier. Les deux capitales, New Delhi et Islamabad, se rejettent mutuellement la responsabilité des événements récemment survenus dans l'Etat himalayen.

« JOUR DE DEUIL »

Le premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, a ainsi déclaré, lundi, que son gouvernement et les forces armées de son pays « *étaient parfaitement capables de donner une réponse appropriée à toute tentative indienne d'imposer une guerre au Pakistan* ». Elle avait auparavant présidé une réunion extraordinaire de son cabinet au cours de laquelle il a été décidé de proclamer le vendredi 19 mai « *jour de deuil* ». Non seulement des drapeaux seront mis en berne dans tout le Pakistan en mémoire des militants séparatistes « *tombés* » contre les troupes de New Delhi au Cachemire « *occupé* » (l'Etat indien de Jammu-et-Cachemire), mais encore des manifestations hostiles au pays voisin auront lieu.

Le premier ministre indien, Narasimha Rao, a, de son côté, réitéré ses accusations à l'encontre du Pakistan. Le pays voisin aurait, affirme New Delhi, « *entraîné et envoyé* » des guérilleros pour brûler le mausolée de Charar-i-Sharif. La semaine dernière déjà, le bouillant secrétaire d'Etat à l'intérieur, Rajeh Pilot, avait carrément menacé Islamabad d'une nouvelle guerre si le Pakistan ne cessait pas « *ses interférences diaboliques* » en territoire indien. Une telle déclaration avait, il est vrai, été jugée « *immature* » par certains éditorialistes, à une heure où la tension montait. Un autre ministre indien de moindre importance, Jaffer Sharief, responsable des chemins de fer, en a pourtant « rajouté » depuis lors, en estimant que l'Inde devrait « *se préparer à la guerre* » contre le Pakistan.

Il ne s'agit certes là, pour l'heure, que de « gesticulations » oratoires : ni l'un ni l'autre des deux Etats du sous-continent ne veulent se laisser, une nouvelle fois, entraîner dans une aventure militaire au sujet du Cachemire, dont les deux pays revendiquent la souveraineté. Différend territorial qui a déjà provoqué deux des trois guerres que se sont livrées, en moins d'un demi-siècle d'existence, New Delhi et Islamabad.

Mais, pour les dirigeants des deux pays, toute aggravation de la crise a des conséquences politiques intérieures : le Cachemire reste en effet une question très sensible pour les opinions publiques respectives – d'où la violence des échanges de ces derniers jours.

Le premier ministre indien a, quant à lui, fait les frais d'une violente attaque de l'opposition parlementaire à l'Assemblée nationale : les députés des formations rivales du parti du Congrès, au pouvoir, ont en effet demandé la démission de Narasimha Rao, qu'ils accusent de torpiller tout processus de normalisation au Cachemire. On lui reproche d'avoir été incapable d'empêcher les guérilleros musulmans d'investir le mausolée en décembre, et de ne pas avoir protégé ce lieu saint, dont la destruction provoque la fureur du peuple cachemiri.

ELECTIONS TRUQUÉES

Le chef du gouvernement indien a gardé son calme et a assuré, contre toute logique apparente, qu'il maintenait sa décision d'organiser, d'ici à la mi-juillet, des élection locales dans cet État ensanglanté depuis plus de cinq ans par l'insurrection des séparatistes musulmans et la repression qu'elle entraîne. M. Rao tient à prouver que l'ouverture d'un processus politique peut aider à ouvrir un espace de négociation avec les factions les plus modérées de la « résistance » cachemirie.

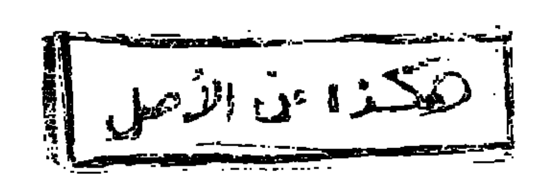
La presse indienne a toutefois réagi de manière très négative à cette déclaration. Le *Times of India* rappelle que c'est, plus d'une fois, le fait d'avoir imposé des élections « truquées » ou « manipulées » en faveur des alliés du parti du Congrès des Nehru-Gandhi qui a contribué à décrédibiliser le gouvernement de New Delhi. « *Il sera difficile de trouver quelqu'un désireux de se présenter pour des élections, à moins que le Congrès ne pense pouvoir former un gouvernement en se faisant élire avec 2 % des voix* », ironise ainsi le quotidien *The Asian Age*.

Les responsables des organisations séparatistes, y compris les plus modérées, du Cachemire avaient, avec un bel ensemble, condamné, depuis le début, le principe de ces élections, où seules les minorités indiennes du Jammu et les bouddhistes de la région du Ladakh accepteraient – dans le seul Etat à majorité musulmane de l'Union – de participer à un processus politique. De l'avis de la plupart des observateurs, l'incendie du mausolée, que l'opinion publique cachemirie attribue aux forces de sécurité indiennes, et non aux séparatistes, comme l'affirme New Delhi, a rendu plus délicate l'organisation proche d'un éventuel scrutin.

S'il est vrai que la division des organisations militantes en lignes idéologiques et politiques contrastées – islamisme pro-pakistanais contre « laïcs » partisans de l'indépendance – a brouillé les cartes dans le passé, laissant à New Delhi une certaine marge de manœuvre, les espoirs de négociations avec les modérés se sont, ces derniers jours, fort éloignés. En réalité, au terme d'une insurrection qui a déjà fait officiellement plus de 11 000 morts en cinq ans, toute solution semble désormais avoir été brutalement repoussée vers un improbable futur.

Bruno Philip





Itzhak Rabin affirme que la construction dans le « Grand Jérusalem » continuera

Le premier ministre israélien n'entend pas négocier le sort de la Ville sainte avec les Palestiniens

A l'ouverture, lundi 15 mai, de la session d'été du Parlement israélien, le premier ministre Itzhak Rabin a renouvelé un engagement pris, en 1992, de continuer à construire à Jérusalem et de ne pas négocier le sort de la Ville sainte alors même que la Déclaration de principes israélo-palestinienne signée le 13 septembre 1993 à Washington lui en fait obligation. M. Rabin se démarque ainsi de la position de M. Pérès.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Passablement mal en point depuis de nombreux mois, en crise ouverte depuis deux semaines, avec la confiscation, annoncée par Israël, de terres situées dans la partie arabe annexée de Jérusalem, le processus de paix israélo-palestinien a sans doute subi, lundi 15 mai, à la Knesset, un nouveau revers.

S'adressant aux députés réunis pour l'ouverture de la session d'été, le premier ministre Itzhak Rabin, se citant lui-même, a déclaré : *« Le gouvernement est fermement résolu à ne pas ouvrir Jérusalem à la négociation. Les prochaines années seront marquées par l'extension de la construction dans le « Grand Jérusalem ». (...) Voilà ce que je vous déclarais lors de la présentation de mon gouvernement, le 13 juillet 1992, ici même. Trois ans après je n'ai rien à changer, rien à ajouter, pas une virgule à retirer. Aujourd'hui encore, le gouvernement soutient cette déclaration et n'a pas la moindre intention de s'en écarter. »*

UNE FRANCHISE BRUTALE

1992, 1995. Devant la Knesset – *« je demande que le Parlement prenne note de ma déclaration »*, a conclu M. Rabin –, le premier ministre a semblé ne pas se souvenir qu'il avait signé, le 13 septembre 1993, à Washington, des accords avec l'OLP, lesquels, précisément, engagent les deux parties à *« négocier »*, *« au plus tard à partir de mai 1996 »*, le statut définitif de la Ville sainte.

Négligeant de reprendre l'argumentation très diplomatique de Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, qui s'adresse, il est vrai, à l'extérieur, et qui s'efforce, depuis deux semaines, d'expliquer les dernières confiscations de terres à Jérusalem-Est, *« non par des considérations politiques, mais parce que la vie d'une ville doit suivre son cours normal »*, M. Rabin préfère jouer la franchise, aussi brutale soit-elle.

« Nous établissons des faits à Jérusalem, a-t-il expliqué au grand plaisir de la droite, *parce que nous avons toujours considéré et considérerons toujours que la ville est la capitale éternelle unifiée d'Israël. »* Les condamnations internationales – notamment celle de l'Union européenne, lundi – à propos de la dernière saisie ? *« Beaucoup de bruit pour rien »*, tranche M. Rabin. C'est néanmoins *« pour en tenir compte »*, concède-t-il, que le gouvernement a annoncé qu'il *« n'a pas l'intention de mettre en œuvre de nouvelles expropriations pour construire des logements à Jérusalem »*.

Le *« Grand Jérusalem »* – *« concept littéraire sans existence ni portée réelle »*, affirmait, il y a quelques mois, M. Pérès – n'est pas concerné par cette déclaration de « non-intention » et se retrouve même officialisé par la citation précédente du premier ministre. Le « Grand Jérusalem », où vivent déjà plusieurs dizaines de milliers de colons israéliens, s'étirera donc toujours plus à l'est de la municipalité « réunifiée », sur d'autres terres arabes confisquées en Cisjordanie occupée.

Patrice Claude

L'assassin présumé du président Boudiaf, jugé à Alger, affirme détenir des « vérités »

L'ASSASSIN PRÉSUMÉ du président Mohamed Boudiaf, le sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi, a affirmé, lundi 15 mai, lors de la reprise de son procès devant le tribunal criminel d'Alger, qu'il détenait des *« vérités qu'il n'avait pas révélées au juge d'instruction »*. Il a aussi récusé ses quatre avocats commis d'office lors de l'audience du 25 avril au cours de laquelle le procès avait été reporté pour permettre à la défense de prendre connaissance du dossier.

Dès l'ouverture de l'audience, devant une salle comble du tribunal placé sous très haute surveillance policière, M. Boumaarafi, 29 ans, amaigri, rasé de près, très calme, a refusé de décliner son identité et de répondre aux questions du magistrat. Invité par le tribunal à révéler les *« vérités »* qu'il détenait, le prévenu a demandé le report de son procès. *« Il faut me donner le temps de préparer les conditions de ma défense »*, a-t-il déclaré en soulignant qu'il était resté *« isolé »* depuis deux ans et que *« le procès ne présente pas le minimum de conditions judiciaires »*. Le président du tribunal lui a, alors, coupé la parole en lisant sa fiche d'identité à partir du dossier d'accusation et le procureur général a demandé que le procès continue sur la base des précédentes auditions de l'accusé. La séance a été levée après la décision des avocats d'assumer la défense de leur client malgré l'opposition de ce dernier.

La veuve de l'ex-président du Haut Comité d'Etat (HCE), Fatiha Boudiaf, avait réaffirmé, il y a quatre jours, son refus d'assister au procès, dans un entretien publié par le journal *La Croix*. Elle a rejeté la thèse de *« l'acte isolé »*, retenue par la commission d'enquête en soulignant que M. Boumaarafi avait été *« exceptionnellement affecté à la garde rapprochée du président et a exécuté un ordre »*. *« On l'a utilisé parce qu'il est islamiste »*, a-t-elle affirmé.

La commission d'enquête constituée après l'assassinat du président Boudiaf, le 19 juin 1992, à Annaba, dans l'est du pays, avait conclu que M. Boumaarafi était bien l'auteur du crime, mais n'avait pu réunir d'informations sur les *« commanditaires »*. L'accusé avait déclaré aux enquêteurs avoir agi seul par *« conviction religieuse »*, alors que la commission avait émis des réserves sur la thèse du crime d'un *« fanatique religieux »*. Le président Boudiaf avait été assassiné d'une rafale de pistolet-mitrailleur dans le dos, alors qu'il prononçait un discours à la maison de la culture d'Annaba.– *(AFP.)*

Des combats opposent l'armée sri-lankaise à la guérilla tamoule

DE VIFS COMBATS opposent, depuis quelques jours, des unités d'élite gouvernementales à la guérilla indépendantiste tamoule dans les jungles du nord-est du Sri-Lanka. Ces combats ont fait au moins 90 morts, selon des sources militaires. Une bataille, lundi 15 mai, a fait 13 morts parmi les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et 16 dans les rangs gouvernementaux, à Kallarawa, au nord de Trincomalee, dans l'est de l'île. En outre, des commandos ont lancé, dans la nuit du 13 au 14 mai, une opération contre des camps de maquisards dans les districts orientaux de Trincomalee et de Batticaloa. Ils auraient tué au moins 43 rebelles, perdant eux-mêmes 8 hommes. Au moins 235 militaires ont péri depuis que le LTTE a rompu, le 19 avril, une trêve conclue début janvier. *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU NORD : Pyongyang et les Etats-Unis** ont accepté de se rencontrer, vendredi 19 mai, en Malaisie, pour tenter de sortir de l'impasse leurs négociations sur le renouvellement du parc nucléaire du régime communiste, a annoncé, lundi 15 mai, le département d'Etat américain. Les discussions entre experts des deux pays avaient été rompues en avril, à Berlin, la Corée du Nord ayant refusé de recevoir des réacteurs nucléaires de fabrication sud-coréenne pour remplacer ses propres réacteurs, susceptibles de servir à des fins militaires. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : les organisations humanitaires internationales** ont décidé de suspendre, pendant une semaine, leurs activités, à l'exception des opérations d'urgence, après le meurtre d'un de leurs responsables, a-t-on appris lundi 15 mai, à Bujumbura, de sources humanitaires. Le 8 mai, à Kirundo, dans le nord du pays, Dimitri Lascaris, de nationalité grecque, responsable local de l'organisation Catholic Relief Services, avait été assassiné. – *(AFP.)*

■ ***SOUDAN : un fonctionnaire philippin*** du Programme alimentaire mondial (PAM), Ramiro De Los Santos, enlevé le 7 mai par un groupe armé, a été libéré dimanche 14 mai, à Tonga, dans le sud du pays. Sa remise en liberté s'est faite *« sans conditions »*, a indiqué, à Rome, Thomas Grannell, l'un des reponsables du PAM. – *(AFP.)*

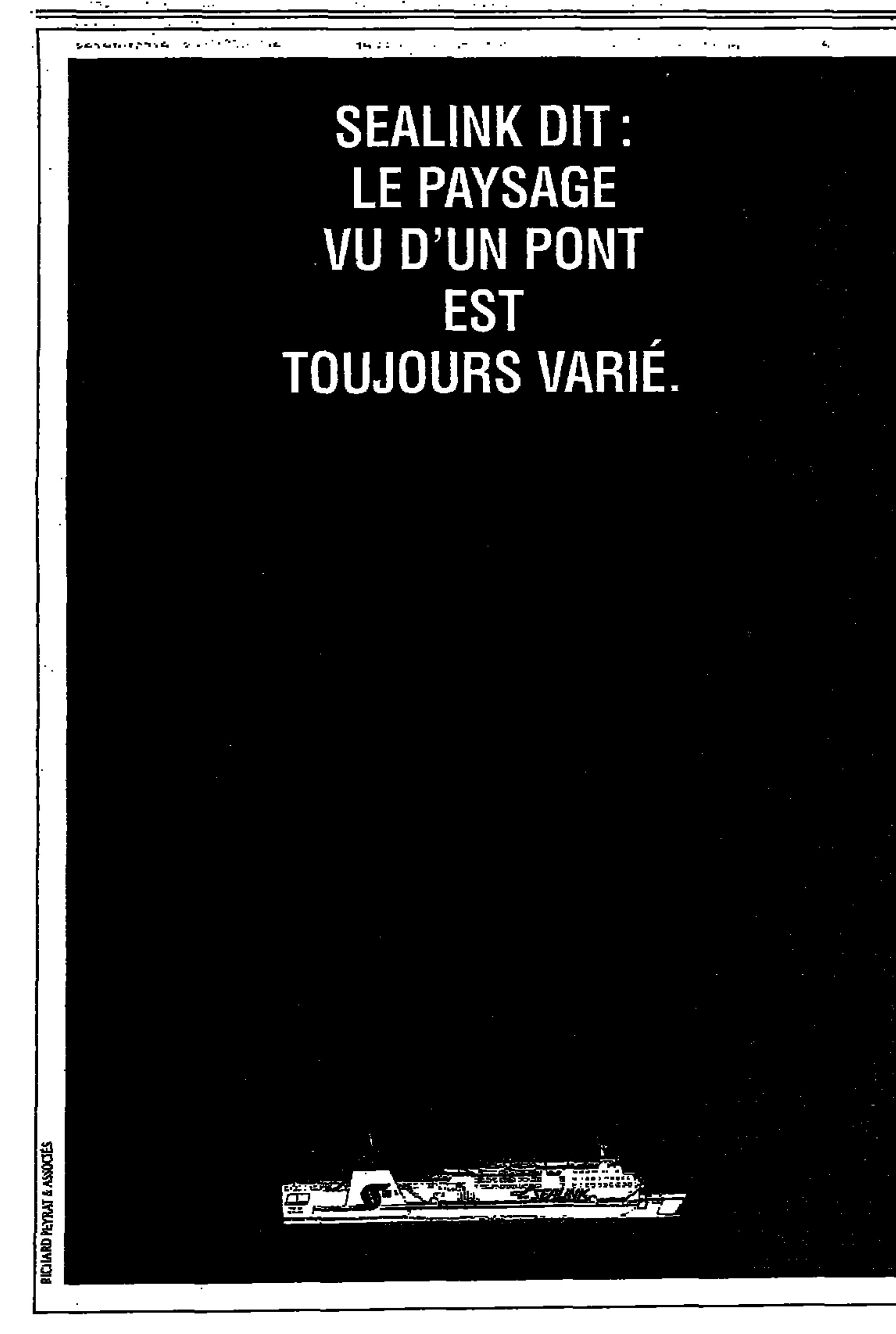
■ **ALGÉRIE : L'Union européenne a débloqué** une aide de 100 millions d'écus en faveur de l'Algérie, a annoncé, lundi 15 mai, un de ses porte-parole algériens. Cette somme constitue la première tranche d'une aide d'un montant de 200 millions d'écus, décidée, en décembre 1994, par les ministres de l'Union européenne. – *(AFP.)*

■ **Deux policiers algériens**, qui avaient détourné sur Alicante, en Espagne, le 28 février 1994, un Boeing 727 d'Air Algérie avec 127 passagers à bord, ont été condamnés, le 4 mai, par le tribunal provincial d'Alicante, à vingt ans de prison chacun. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : près d'un million et demi de Syriens** résident au Liban, selon une étude fondée sur les statistiques de la direction de la sûreté générale. Les chiffres, publiés lundi 15 mai par le quotidien *El Nahar*, sont calculés à partir des entrées et sorties aux postes-frontières. 300 000 Syriens se sont installés au Liban depuis 1992, sur un total de 1 475 000 Syriens, alors que le pays compte moins de 3 millions de Libanais. – *(AFP.)*

■ **GAZA : le chef de l'OLP**, Yasser Arafat, a inauguré, lundi 15 mai, à Gaza, un bâtiment destiné à abriter le futur « Parlement » autonome palestinien, affirmant qu'il sera transféré ensuite à Jérusalem, *« capitale de la Palestine »*. Le bâtiment servait de quartier général à l'armée d'occupation israélienne, de 1967 à 1994. – *(AFP.)*





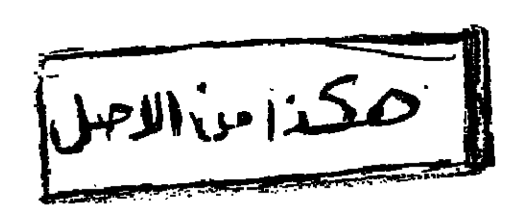
Que vous partiez en amoureux ou en famille, SEALINK fait les ponts et même les viaducs à petits prix. Avec SEALINK les vacances commencent sur le bateau, des ponts promenades pour profiter du paysage, de l'air pur, des restaurants, des bars, une boutique où on peut faire des affaires, et beaucoup d'autres choses encore. SEALINK, c'est aussi un tour opérateur qui vous propose une nuit en Bed & Breakfast à partir de 345F** par personne, une nuit en hôtel à partir de 390F** par personne, au coeur de Londres ou nichés au fond des Lochs Ecossais. Pour en savoir plus, demandez la brochure Outre-Manche SEALINK à votre agent de voyages.

Offres valables jusqu'au 6 juin 1995 sur toutes les lignes, dans la limite autorisée par les constructeurs automobiles. Pour bénéficier de ces offres, rendez-vous dans les agences SEALINK ou chez votre agent de voyages préféré. Réservation obligatoire au plus tard la veille du départ. Offres non disponibles au port. Les billets ne peuvent être ni remboursés, ni échangés. Si ces conditions ne sont pas remplies, il vous sera demandé de régler un billet aller-retour au tarif normal en vigueur au moment du retour. Offres valables dans la limite des places disponibles. Caravanes et remorques non autorisées.

*Bon valable dans tous les points de vente à bord des navires à l'aller ou au retour. Bon remis au contrôle à Calais.

**Base 1 voiture + 4 personnes. Hébergement et traversées comprises.

SEALINK
LES PONTS SUR LA MANCHE



CHANGEMENT Le nouveau président de la République, Jacques Chirac, prendra officiellement ses fonctions, mercredi 17 mai, au matin, et il remontra en voiture les Champs-Elysées, dans l'après-midi, pour se rendre à l'Arc de triomphe. ● LE PREMIER MINISTRE sera nommé par le chef de l'Etat dans la soirée de mercredi. Alain Juppé, qui passera ainsi du Quai d'Orsay à l'Hôtel Matignon, formera son gouvernement dans l'après-midi de jeudi. ● UN MESSAGE de M. Chirac aux Assemblées sera lu devant le Parlement, le 19 mai. ● UNE RÉUNION DE MINISTRES est prévue le 20 mai, au cours de laquelle le président rappellera ses options pour l'emploi. Le 24 mai, le premier conseil des ministres aura lieu à l'Elysée et sera suivi d'une déclaration de politique générale du chef du gouvernement à l'Assemblée nationale.

Jacques Chirac se rendra à l'Arc de triomphe après son investiture

Après la passation des pouvoirs par François Mitterrand, mercredi 17 mai en fin de matinée, Alain Juppé sera nommé premier ministre dans la soirée. Son équipe gouvernementale devrait être formée jeudi 18 mai et compter une dizaine de femmes

LA DEUXIÈME passation des pouvoirs présidentiels de la Ve République est fixée au mercredi 17 mai. En 1969, le général de Gaulle avait quitté l'Elysée le jour du référendum sur lequel il avait mis en jeu son mandat, sans retourner au palais, le lendemain, une fois sa démission annoncée, pour y accueillir le président du Sénat, venu assurer l'intérim. En 1974, Georges Pompidou était *mort à la tâche. En 1988*, François Mitterrand s'était passé les pouvoirs à lui-même. Le seul précédent de transmission de la charge d'un président élu à un autre est donc 1981, lorsque Valéry Giscard d'Estaing avait accueilli à l'Elysée, le 21 mai, son vainqueur du 10 mai, avant de quitter les lieux et de subir, rue du Faubourg-Saint-Honoré, les quolibets de quelques partisans socialistes mal inspirés.

Quatorze ans plus tard, les équipes de l'Elysée et de l'Hôtel de Ville ont coopéré pour préparer la journée de mercredi. M. Mitterrand recevra lui-même, sur le perron, à 11 heures, le président élu le 7 mai et « proclamé », le 13, par le Conseil constitutionnel. Il l'emmènera dans son bureau pour un entretien qui ne sera pas de pure forme : communication des secrets de défense nationale et, le cas *échéant*, d'autres informations confidentielles. Jacques Chirac raccompagnera ensuite M. Mitterrand, qui quittera l'Elysée en voiture par la porte d'honneur, rue du *Faubourg-Saint-Honoré, et ira re*joindre ses amis socialistes au siège de leur parti, rue de Solférino. Il en était parti le 21 mai 1981, il y reviendra le 17 mai 1995.

A l'Elysée aura lieu, à ce moment-là, la cérémonie d'investiture du nouveau chef de l'Etat *par le président* du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, en présence des autorités et des corps constitués, ainsi que des personnalités que M. Chirac aura souhaité inviter. En petit comité, il recevra la grand-croix de la Légion d'honneur des mains du général d'armée Gilbert Forray, grand chancelier de l'ordre, dans le salon des Ambassadeurs. Puis, dans la salle des fêtes, lui sera présenté le grand collier du même ordre de la Légion d'honneur. Après avoir salué les corps constitués, M. Chirac se rendra dans le parc de l'Elysée pour assister au lever des couleurs *et passer quelques troupes en revue*.

Dans l'après-midi, vers 16 heures, le nouveau chef de l'Etat remontera les Champs-Elysées à bord de la CX présidentielle et il s'arrêtera à l'Arc de Triomphe afin de ranimer la flamme du tombeau du *Soldat inconnu*. M. Chirac a tenu à ce que le fanion de son ancienne unité en Algérie, le 6e régiment de chasseurs d'Afrique, soit présenté à la cérémonie. Il retournera ensuite à l'Elysée.

LE SILENCE D'« AMSTRAD »

Selon différentes sources, le nouveau premier ministre pourrait être nommé par le président dans la journée. D'autres estiment plus probable qu'Alain Juppé soit désigné officiellement le lendemain, jeudi 18 mai. Dès lors, le nouveau président et le nouveau chef du gouvernement auront la volonté *de montrer qu'ils souhaitent aller* vite et que les « nouvelles équipes » peuvent se mettre au travail immédiatement. Le gouvernement pourrait être formé dans la journée de jeudi, avant que M. Chirac ne se rende à Strasbourg pour conférer, puis dîner avec Helmut Kohl, *chancelier d'Allemagne*.

Les noms des « ministrables » circulent avec de plus en plus d'insistance, mais il est encore impossible d'avoir la moindre confirmation. *Le silence* s'impose à tous. Un proche d'Alain Juppé, le premier ministre potentiel, confie que cela tient beaucoup à la méthode de travail du ministre des affaires étrangères. Lui-même a l'habitude de dire que les informations seront transmises *« le moment venu »*. Celui que ses collaborateurs surnommèrent « Amstrad » – M. Juppé a une extraordinaire capacité à emmagasiner une quantité *industrielle* d'informations avant d'en faire une synthèse sans appel – a rencontré le président de la République élu, puis proclamé, à de multiples reprises depuis le second tour de l'élection présidentielle. Rien n'a filtré de ces entretiens avec M. Chirac, dont la démission du poste de maire de Paris était annoncée mardi 16 mai, la veille de la passation des pouvoirs avec le chef de l'Etat sortant.

Dans ces conditions, le gouvernement, composé, dit-on, de vingt-cinq ministres et d'une dizaines de secrétaires d'Etat, pourrait être formé, et sa composition annoncée par le nouveau secrétaire général de l'Elysée, Domi*nique de Villepin, actuel directeur* du cabinet de M. Juppé au ministère des affaires étrangères, jeudi 18 mai, dans l'après-midi. Deux noms sont, semble-t-il, bien « calés » dans ce futur gouvernement : celui d'Alain Madelin pour un grand ministère de l'économie, des finances et du budget ; celui de Jacques Toubon pour le ministère de la justice. Si celui de Jean-Louis Debré, premier secrétaire général adjoint du RPR, *dont* il est le porte-parole, circule beaucoup pour le ministère de l'intérieur, celui de Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, *paraissait* moins certain pour le ministère de la défense.

Quelques problèmes entoureraient la nomination de François Bayrou, ministre sortant de l'éducation nationale, qui souhaiterait hériter d'un grand ministère. Côté *féminin*, l'objectif serait d'atteindre le chiffre de dix femmes, un record absolu sous la Ve République puisque le maximum est, jusqu'ici, de sept. Il est probable que l'essentiel du contingent féminin proviendra des rangs du RPR, mais il est possible qu'une ou deux femmes viennent de la « société civile ».

Quoi qu'il en soit, la passation de pouvoir entre les ministres se *déroulera vendredi*, jour où sera lu un message du nouveau président devant la représentation parlementaire. *Un premier conseil* des ministres « informel » se tiendra, le lendemain, au cours duquel M. Chirac rappellera ses priorités présidentielles. Enfin, le premier conseil aura lieu mercredi 24 mai, et le chef du gouvernement fera une déclaration de politique générale ce jour-là à l'Assemblée nationale.

Olivier Biffaud

Rencontre avec M. Kohl à Strasbourg

Une première rencontre au sommet entre Jacques Chirac et Helmut Kohl est prévue pour le jeudi 18 mai à Strasbourg. Dans l'entourage de M. Chirac, on n'a pas confirmé l'heure ni le lieu de cette rencontre, mais on déclarait, lundi 15 mai, que *« effectivement, le premier geste du président Chirac sera de s'entretenir avec le chancelier Kohl, qu'il a invité à le rencontrer très rapidement après son installation »*. Cette rencontre devrait être suivie d'un dîner. Dans l'entretien qu'il avait accordé au *Monde* avant le *second tour de l'élection présidentielle*, M. Chirac indiquait que, s'il était élu, *« l'une de* [ses] *premières initiatives consisterait à rencontrer le chancelier Kohl, avec lequel* [il entretient] *d'excellentes relations personnelles »*. Il soulignait l'importance de *« l'entente franco-allemande »* pour l'avenir de la construction européenne (*Le Monde* du 6 mai).

TF 1 et France 2 diffusent en direct la cérémonie de passation des pouvoirs

TF 1 ET FRANCE 2 diffuseront en direct la cérémonie de passation des pouvoirs, mercredi 17 mai, entre François Mitterrand et Jacques Chirac. *Comme lors de chaque opé*ration dite *« exceptionnelle »*, les deux grandes chaînes nationales se mettent d'accord avec la Société française de production (SFP), qui fournit les moyens techniques. Comme lors de chaque cérémonie officielle, et afin éviter la présence trop importante des caméras, un « maître d'œuvre » est désigné : il s'agit, cette fois, de France 2.

Dans un communiqué publié lundi 15 mai, la chaîne publique annonce que cette décision a été prise *« en accord avec l'équipe du président en exercice et celle du président élu »*. En réalité, l'accord est intervenu entre les responsables des deux chaînes, comme à l'accoutumée.

TF 1 ayant été désignée pour assurer la lo*gistique de la retransmission des cérémonies* du 8 mai, c'est France 2 qui aura cette fois le « signal » de la passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau président de la République. Le 14 juillet, pour le traditionnel entretien présidentiel qui suit la garden-party, TF 1 reprendra l'avantage.

Les cérémonies débuteront vers 10 h 40 à l'Elysée avec l'entretien des deux présidents, une intervention du président du Conseil *constitutionnel*, Roland Dumas, *un discours* du président de la République, Jacques Chirac, dans la grande salle des fêtes de l'Elysée, devant les corps constitués et ses invités. A 15 h 50, le président de la République remontera les Champs-Elysées et déposera une gerbe à l'Arc de triomphe sur la tombe du soldat inconnu.

« PAGE SPÉCIALE » SUR LCI

Chaque chaîne « habillera » ces images de la manière qu'elle souhaite. A TF 1, Jean-Claude Narcy et Charles Villeneuve devraient commenter les événements depuis la terrasse de l'Elysée, avec des invités. Daniel Bilalian et Bruno Masure présenteront la cérémonie également depuis l'Élysée, pour France 2. *La chaîne publique avait également* prévu d'inviter des enfants – les « députés du Parlement des enfants » –, et d'instiller des sujets historiques. Mardi 16 mai, il semblait toutefois que ce dispositif connaissait quelques problèmes « techniques » : *« Tout le monde sera sur la terrasse. Il est quand même difficile de transformer la cour de l'Élysée en studio de France 2. »*

LCI retransmettra également de larges ex*traits, en direct, de cette cérémonie*. France 3 ne consacre pas de direct à la cérémonie, mais traitera le sujet dans une « page spéciale » de Soir 3, à 22 h 30. L'événement sera commenté par Jacques Attali, Franz-Olivier Giesbert (*Le Figaro*) et Alain Duhamel. Quant à Canal Plus, elle restransmettra la passation de pouvoirs dans son journal de midi, à 12 h 55, avec des reprises dans le journal du soir.

Avenue Montaigne, on se flatte d'avoir prévu *« tout un dispositif technique pour assister en direct à toutes les phases de l'événement »*. Jacques Chirac, qui se rendra en simple *« citoyen »* de l'Hôtel de Ville à la statue de Georges Clemenceau, à la hauteur de Marigny, a refusé une trop grosse affluence de *« voitures ou motos »* qui tourneraient autour de lui dans ce premier temps de la journée. On a également renoncé, pour la suite, à une voiture travelling, *« pour ne pas affoler les chevaux qui accompagnent la voiture »*...

Ar. Ch.

La mitterrandologie occupe les devantures des librairies

Le président, au seuil de la retraite, passionne. Quasiment tout ce qui se publie de lui ou sur lui se vend remarquablement

LES ÉDITEURS sont contents que le nouveau président de la République soit enfin élu. La conjoncture électorale ne les a guère comblés, car elle a poussé les Français à moins fréquenter les librairies. *« C'est chaque fois la même chose : les élections font baisser les affaires »*, note Jean-Baptiste Daelman, administrateur délégué de la Fédération française des syndicats de libraires. *« Tous les sept ans, revient ce phénomène qui fait reculer le chiffre d'affaires des libraires »*, confirme Olivier Orban, patron de Plon, qui parle de *« déserter la politique »*, dans les prochains mois, également pour cause de saturation.

« Le phénomène est réel, car les clients sont inquiets et achètent moins de livres, analyse Odile Jacob, PDG de la maison d'édition qui porte son nom, *mais, dans le même temps, cette période est porteuse d'interrogations : les gens veulent comprendre. »* Les Français conservent, à l'évidence, la tête politique, et *« le livre politique se vend bien »*, soulignent Alain Flammarion, directeur général de Flammarion, ou Claude Durand, PDG de Fayard et de Stock. On a assisté ef*fectivement à une floraison* de titres : en six mois, une quarantaine de livres de journalistes ont raconté ou analysé le théâtre politicien ; en février, quarante-trois livres dits politiques ont été produits.

Paradoxalement, le *sujet qui* se vend le mieux est aussi celui qui semblerait le plus démodé au regard de l'élection présidentielle : François Mitterrand, au seuil de la *retraite, passionne parce qu'il a ré*gné quatorze ans, parce qu'il est complexe, parce qu'il intrigue les Français avec ses amitiés pour un Bousquet ou un Tapie. Quasiment *tout ce qui se publie de lui ou sur* lui se vend remarquablement, la « révélation » ayant tenu jusqu'à maintenant la vedette. Le bilan que propose *Le Double Septennat de François Mitterrand, dernier inventaire*, de Jean-Marie Colombani et Hugues Portelli (Grasset), commence tout juste sa carrière.

DÉMYSTIFICATIONS

En 1994, 1,2 million de livres relevant de la mitterrandologie ont été vendus. *Mémoire à deux voix*, écrit en collaboration avec Elie Wiesel (Odile Jacob), s'est hissé en deux semaines à la première place du classement de *L'Express* au titre des essais et documents. Après dix mois de carrière, le *Mitterrand et les quarante voleurs* de Jean Montaldo (Albin-Michel) continue d'améliorer un score stupéfiant de huit cent cinquante mille exemplaires vendus. Le *Plaidoyer impossible pour un vieux président abandonné*, de Philippe Alexandre (Albin-Michel), affiche deux cent mille ventes, *Une jeunesse française : François Mitterrand*, de Pierre Péan (Fayard), cent quatre-vingt mille.

Les acheteurs plébiscitent incontestablement un genre politico-littéraire : le *dévoilement, la dé*mystification, qui consistent à montrer aux lecteurs les coulisses de l'Elysée et de Matignon, voire à démontrer les turpitudes des princes. Ce genre, qu'un éditeur baptise *« syndrome Saint-Simon »* et qu'un autre qualifie de *« partie anecdotique des sciences humaines »*, se décline en commentaires, en portraits, en pamphlets et en écrits apocryphes.

Les succès des mois écoulés ont mis en vedette Albin-Michel, qui s'est taillé une forte réputation *dans ce genre de livre et qui a placé* au zénith, on l'a vu, les livres mitterrandiens de Montaldo et d'Alexandre, mais aussi *L'Agenda secret de Chirac* des « Guignols » (deux cent mille exemplaires). *« Dans cette période peu favorable où le public est saturé et où les politiciens vivent de fortes contraintes, seul le pamphlet marche*, en conclut Richard Dugousset, PDG de cette maison. *De très nombreux élus, des seconds couteaux dont la stratégie est de se faire connaître, nous proposent des livres de complaisance sans aucun intérêt. »*

RARES LIVRES D'AUTEUR

Hormis cet intérêt primaire, les politiques rêvent d'écrire et d'obtenir une consécration éditoriale, mais *« peu d'hommes politiques méritent qu'on les publie »*, soupire Patrick Rotman, conseiller littéraire au Seuil. *« Chirac, Balladur, Delors, Rocard, oui*, dit-il, *mais ça intéresse qui, les pensées de Hervé de Charette ou de Julien Dray ? Le tour est vite fait ! »* Les livres-programmes comme *Propositions pour la France 1995-2000*, de Lionel Jospin (Stock), ne peuvent compter sur une vente militante, dans laquelle les éditeurs ne croient plus, mais ils se placent tout de même bien si l'on en croit les deux cent mille ventes du tome 1 des *Réflexions* de Jacques Chirac (NiL).

Les vrais livres d'auteur sont plus rares. A cet exercice, qui se déploie souvent sur le terrain de l'histoire, deux plumes ont excellé : Philippe Séguin avec les 40 000 exemplaires de sa biographie de Napoléon III (Grasset) et François Bayrou avec les cent soixante-dix mille ventes de son *Henri IV*. Le *Georges Mandel* de Nicolas Sarkozy (Grasset), a moins convaincu.

Quant aux biographies, elles ont tenté de profiter de l'effet d'aspiration de l'élection présidentielle et de la perspective des places de choix auprès du futur président. Les éditeurs et les auteurs ont donc parié comme de vulgaires *bookmakers* sur de possibles vainqueurs. Compte tenu de l'échec balladurien, et quelles que soient les qualités intrinsèques des ouvrages, *Léo et les siens*, de Jean-Philippe Moinet (Seuil), *L'Ascension d'un jeune homme pressé*, dénommé Sarkozy, d'Anita Hauser (Belfond), ou *La Deuxième Vie de Charles Pasqua*, de Daniel Carton (Flammarion) volent leur avenir commercial assombri. En revanche, le retour-surprise de Jacques Chirac dans la dernière ligne droite promet au *Alain Juppé ou la tentation du pouvoir*, d'Isabelle Dath et Philippe Harrouard (Lattès), un intérêt plus soutenu.

Ce côté aléatoire et éphémère, *puisque* le devenir commercial dépend des événements, oblige les éditeurs à calculer savamment les dates de parution de façon que l'intérêt pour le sujet du livre soit déjà né et point encore dissipé au moment de la publication. Ainsi le *Verbatim II* de Jacques Attali (Fayard) a attendu le 10 mai, anniversaire de l'élection de François Mitterrand, pour sortir en librairie. De même, ont été préparés dans la perspective de la victoire de Jacques Chirac *Les Secrets d'une victoire*, de Michèle Cotta (Flammarion), *Marathon pour l'Elysée*, de Scrutator (Plon) et, surtout, *Chirac président, les coulisses d'une victoire*, de Raphaëlle Bacqué et Denis Saverot, sorti le lendemain du second tour (*Le Monde* du 10 mai).

Toutes les maisons parlent d'en finir avec le fugitif et de s'éloigner de l'univers de la presse dont le recours à des auteurs journalistes les a rapprochés. *« La campagne électorale actuelle est une campagne de transition*, analyse Jean-François Colosimo, directeur littéraire chez Lattès. *La recomposition du paysage idéologique, les transversales gauche-droite nécessiteront des livres pour anticiper les nouveautés idéologiques. »*

Partout, on déclare vouloir revenir aux ouvrages de référence qui se vendent peut-être moins mais longtemps, aux analyses approfondies, aux credo, aux témoignages authentiques. En attendant ce retour aux sources, l'automne 1995 sera marqué par une floraison de livres politiques, ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu paraître en ce printemps pour cause d'élection présidentielle.

Alain Faujas

Le palmarès des plus de 100 000 ventes

Autant qu'il est possible de connaître les performances réelles des livres, compte tenu des confusions toujours possibles entre la diffusion et la vente, les parutions récentes ayant dépassé les 100 000 exemplaires achetés sont : *Mitterrand et les quarante voleurs*, Jean Montaldo (Albin-Michel), 850 000 exemplaires ; *C'était De Gaulle*, Alain Peyrefitte (De Fallois-Fayard), 270 000 ; *L'Unité d'un homme*, Jacques Delors et Dominique Wolton (Odile Jacob), 200 000 ; *Plaidoyer impossible pour un vieux président abandonné*, Philippe Alexandre (Albin Michel), 200 000 ; *L'Agenda secret de Jacques Chirac*, Les Guignols (Albin Michel), 200 000 ; *Une nouvelle France, Réflexions I*, Jacques Chirac (NiL), 190 000 ; *Une jeunesse française*, Pierre Péan (Fayard), 180 000 ; *La France de l'an 2000*, Alain Minc (Odile Jacob), 160 000 ; *Le Dauphin et le Régent*, Catherine Nay (Grasset), 120 000. *Henri IV*, de François Bayrou (Flammarion), 170 000 exemplaires, ne peut être classé parmi les livres politiques *stricto sensu*.

D'UN PRÉSIDENT À L'AUTRE

Elysée gai, triste PS

La République reçoit Jacques Chirac, les socialistes saluent François Mitterrand

FRANÇOIS MITTERRAND laisse à Jacques Chirac, au terme de quatorze années d'Elysée, une démocratie apaisée. Deux cohabitations, de 1986 à 1988 puis de 1993 à 1995, des alternances politiques sans drame y sont pour beaucoup. La transition tranquille entre François Mitterrand et Jacques Chirac, dont le processus s'achève mercredi 17 mai à l'Elysée lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, témoigne de ce nouvel état d'esprit déjà sensible tout au long de la campagne présidentielle, jusqu'au soir du second tour. Le choc de 1981, la dramaturgie de l'époque paraissent lointains.

Le 19 mai 1981, Valéry Giscard d'Estaing, battu, avait fait ses adieux aux Français, avec espoir de retour. *« Je viens vous dire très simplement au revoir »*, avait-il déclaré à la télévision. Pendant sept ans, à l'Elysée, il avait rêvé que *« la France devienne une nation forte et paisible »*. *« Sachez,* disait-il à ses chers compatriotes, *qu'un événement politique n'est qu'un maillon dans la chaîne de notre longue histoire (...). Bonne chance, du fond du cœur, sans amertume vis-à-vis des uns et avec une chaude reconnaissance pour les autres. Mes vœux vont aussi à celui que les Français ont choisi pour être le premier d'entre eux. »* Valéry Giscard d'Estaing tirait sa révérence avec élégance. Mais cette allocution de 20 heures une fois terminée, il resta silencieux durant sept secondes (et sept secondes, c'est long face à une caméra), dit une nouvelle fois *« au revoir ! »*, se leva et laissa une chaise vide à l'écran, pendant une minute. Tant d'affectation et de solennité détruisirent la simplicité et la gravité du propos. On ne retint que la chaise vide, comme une sorte d'impolitesse envers ceux des Français qui ne voulaient plus de lui.

Le 21, il accueillit sur le perron de l'Elysée François Mitterrand venu de la rue de Bièvre, son domicile, dans un cortège de trois voitures escorté par douze motards de la garde républicaine. C'était la première fois depuis le début de la V[e] République qu'avait lieu une véritable passation des pouvoirs, puisqu'en 1969, lors de l'installation de Georges Pompidou, et en 1974, lors de celle de Valéry Giscard d'Estaing, le président du Sénat, Alain Poher, assurait l'intérim à l'Elysée. Dans son bureau, Valéry Giscard d'Estaing fit part à son successeur de quelques secrets d'Etat, le code de la force nucléaire notamment et l'affaire Farewell, du nom d'une taupe soviétique dont les services secrets français exploitaient les informations depuis plusieurs années.

François Mitterrand voulait partir discrètement et « pas à pied comme Giscard »

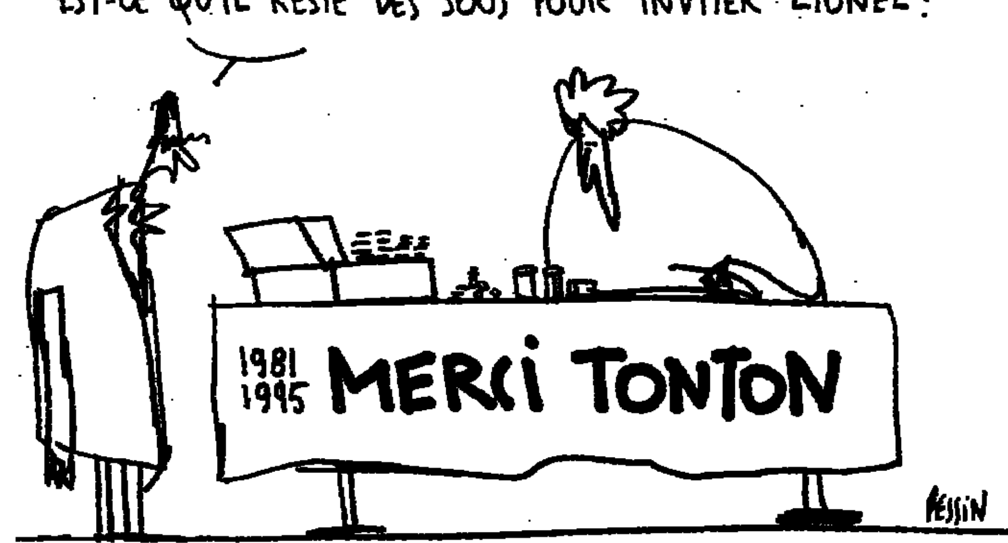
A son arrivée, François Mitterrand avait été applaudi par des curieux massés avenue de Marigny, le long de l'Elysée. A sa sortie, à pied, Valéry Giscard d'Estaing fut sifflé. La démocratie française n'était pas encore apaisée. Si peu que le grand maître de l'ordre national de la Légion d'honneur, le général Alain de Boissieu, avait donné sa démission afin de n'avoir pas à remettre au nouveau président le grand cordon, insigne de sa charge. Si peu que François Mitterrand avait fait scandale en affirmant, dans le discours prononcé ce jour-là, que *« la majorité politique des Français »* venait de *« s'identifier à sa majorité sociale »*, en évoquant aussi l'enseignement de Jaurès et le Front populaire.

Dans la masse des invités, au fond du grand salon de l'Elysée, un homme fatigué, pâle, écrasa une larme. C'était Pierre Mendès France, ancien président du Conseil sous la IV[e] République, conscience morale de la gauche, auquel François Mitterrand donna l'accolade et dit : *« Si je suis ici, c'est bien grâce à vous. C'est la justification de tant d'années dont vous avez été l'initiateur. »* Puis ce fut la montée des Champs-Elysées en voiture décapotable et la cérémonie grandiose des roses du Panthéon.

Il est probable que le nouveau président, fidèle à sa promesse d'incarner un Etat plus modeste, n'en fera pas tant. Après son entretien avec François Mitterrand, à 11 heures, il le raccompagnera sur le perron de l'Elysée, puis rejoindra ses invités, environ mille cinq cents, pour la cérémonie d'investiture. L'après-midi, il déposera, comme l'avait fait François Mitterrand en 1981, une gerbe sur la tombe du soldat inconnu.

Alors commenceront les affaires sérieuses, nomination du premier ministre dès le mercredi 17 mai, formation du gouvernement le lendemain, message aux Assemblées parlementaires vendredi, puis mardi 23 mai, acte fondateur de la bataille annoncée contre le chômage, comité interministériel sur l'emploi, jeudi 25 mai, rencontre avec Helmut Kohl à Strasbourg.

François Mitterrand voulait partir discrètement et *« pas à pied, comme Giscard »*. Mais il faut bien accorder un dernier plaisir aux socialistes qui ne veulent pas que ces quatorze années se terminent sans un signe amical. Ils lui ont concocté une fête, rue de Solférino, siège du PS, celui-là même que François Mitterrand avait quitté en 1981. Fête étrange, sûrement, gâchée d'avance par les rivalités internes que la publication, par *Le Monde*, d'une note de Jean Glavany, porte-parole, à Henri Emmanuelli, premier secrétaire, sur l'après-présidentielle, a confirmées. Note *« fâcheuse »*, remarque Pierre Mauroy, le premier des premiers ministres de François Mitterrand, que l'on a connu moins économe de grosses colères. Au Parti socialiste, la démocratie n'est pas encore apaisée.



Fête étrange, sûrement, gâchée d'avance par les rivalités internes que la publication d'une note de Jean Glavany a confirmées

Fête triste, au lendemain de la condamnation d'Henri Emmanuelli à un an de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc. C'est la première fois qu'un dirigeant de parti politique est condamné dans une affaire de financement de son organisation, et il a fallu que cela tombe sur Henri Emmanuelli, ancien trésorier du PS, dont nul ne conteste l'intégrité. Lionel Jospin, ancien premier secrétaire, lui a exprimé sa *« solidarité »*, c'était bien le moins. Tous les socialistes conviennent que ce jugement frappe leur parti et non pas un homme *« jeté seul en pâture à l'opinion publique alors qu'il ne faisait qu'exercer une responsabilité que d'autres socialistes lui avaient confiée »*, comme dit Jean Glavany.

Les socialistes avaient prévu de réconforter un homme au moment où il quitte le pouvoir longtemps exercé en commun. François Mitterrand n'a sans doute pas besoin d'une telle sollicitude. C'est lui, une fois encore, qui devra remonter le moral à ses amis. Pauvres socialistes, pauvre misère.

Récit de la séquence France

Le ministère des affaires sociales serait « émietté en plusieurs pôles »

SIMONE VEIL n'a cessé de le rappeler ces deux dernières années : la maîtrise des dépenses de santé est un impératif et une tâche de longue haleine qui nécessite une pression constante sur les professions de santé. Ces « piqûres de rappel », le ministre des affaires sociales et de la santé les a régulièrement administrées. Elles ont donné des résultats encourageants en 1994. Fixée initialement à 3,4 %, l'évolution des dépenses de médecine de ville a finalement été limitée à 1,9 % (10 milliards de francs d'économies).

Qu'en sera-t-il cette année, où le gouvernement sortant avait fixé le taux d'évolution des dépenses à 3 % (hors hôpital) ? La configuration du nouveau gouvernement apportera un premier élément de réponse. Alain Juppé, qui devrait être nommé premier ministre mercredi 17 mai, a déjà laissé entendre que le ministère des affaires sociales serait *« émietté »* en *« plusieurs pôles à taille humaine »*. Il envisage, ainsi, la création d'un ministère de la santé et de l'assurance-maladie, qui pourrait être confié à Elisabeth Hubert, député de Loire-Atlantique, secrétaire général adjoint du RPR et proche de Jacques Chirac.

De nombreux experts estiment que l'Etat doit reprendre la main dans le domaine de la santé publique et du financement de l'assurance- maladie. Le Livre blanc remis en décembre par Raymond Soubie à Edouard Balladur conseillait la création d'une grande *« direction du financement de la santé »* qui lui permettrait *« de jouer pleinement son rôle »* dans un secteur qui pèse 600 milliards de francs par an. Pour l'heure, la direction de la Sécurité sociale au ministère des affaires sociales est en train de renforcer son pôle assurance-maladie.

Au-delà d'une réforme des structures gouvernementales, la nouvelle majorité est-elle convaincue de la nécessité de renforcer la régulation du système de soins, alors que la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) aura, fin 1995, un déficit cumulé d'environ 60 milliards de francs ? M. Chirac a reconnu que la convention médicale d'octobre 1993, qui impose des normes de bonne pratique (références) que les praticiens doivent respecter, est *« un pas dans la bonne direction »*. Il s'est également prononcé pour des *« contrats d'objectifs »* entre les hôpitaux et les pouvoirs publics afin de sortir du système de la dotation globale.

DISCIPLINE MÉDICALE

Malgré des déclarations électoralistes destinées à se démarquer de la politique pourtant prudente de M. Balladur – elles sont allées droit au cœur des médecins, très « chiracophiles » –, il est peu probable que le gouvernement invite à un relâchement de la discipline. Ce serait mal venu au moment où il va devoir augmenter les prélèvements pour réduire les déficits et financer les allègements de charges sur les bas salaires. Et où les accords négociés avec les professions de santé (médecins, infirmières, kinésithérapeutes, biologistes, cliniques, dentistes) ont été *« fort bien respectés »*, comme l'a rappelé le directeur de la CNAM, Gérard Rameix, lundi 15 mai, en dressant le bilan de 1994.

M. Rameix, ancien conseiller de M. Chirac à Matignon (1986-1988), n'a pourtant pas caché que ces résultats sont fragiles, comme le prouve la reprise des dépenses depuis quelques mois (+ 2,3 % en rythme annuel à fin mars). Il juge tout *« relâchement »* inconcevable et suggère au prochain gouvernement de *« poursuivre résolument dans la voie de la maîtrise médicalisée »*, tout en lui demandant *« des instruments pour aller plus loin »* dans cette voie.

Or, le dossier médical (pour les plus de soixante-dix ans) tarde à se mettre en place et le codage des actes et des pathologies ne sera vraiment effectif qu'en 1996. En attendant, la CNAM intensifie les contrôles : sur 8,5 millions de dossiers de facturation examinés l'an dernier, près de 10 % comportaient des anomalies parfois graves (facturation d'actes non réalisés, etc.). Dans les cinq années qui viennent, la CNAM s'est fixé comme objectif de contrôler 20 % des médecins.

Jean-Michel Bezat

Pressenti pour le ministère de l'économie, Alain Madelin réaffirme qu'il n'avait pas de responsabilités dans le financement du PR

FACE À LA JUSTICE qui enquête sur le financement de leur parti, les dirigeants du PR ne sont pas tous logés à la même enseigne. Gérard Longuet et Jean-Pierre Thomas, respectivement président et trésorier, ont été mis en examen par le juge d'instruction parisien, Mireille Filippini. François Léotard et Alain Madelin restent épargnés, depuis plus d'un an, par les développements judiciaires qui se sont succédé. L'ancien ministre de la défense et surtout le ministre de l'économie pressenti n'ont-ils rien à voir avec les faits justifiant les procédures en cours : financements occultes, y compris lorsque MM. Léotard, Madelin et Longuet étaient dans le premier gouvernement de cohabitation (1986-1988) ; versement d'un dessous de table lors de l'achat d'un local annexé au siège du PR ; prolongements en Suisse et au Luxembourg d'opérations financières liées au PR ?

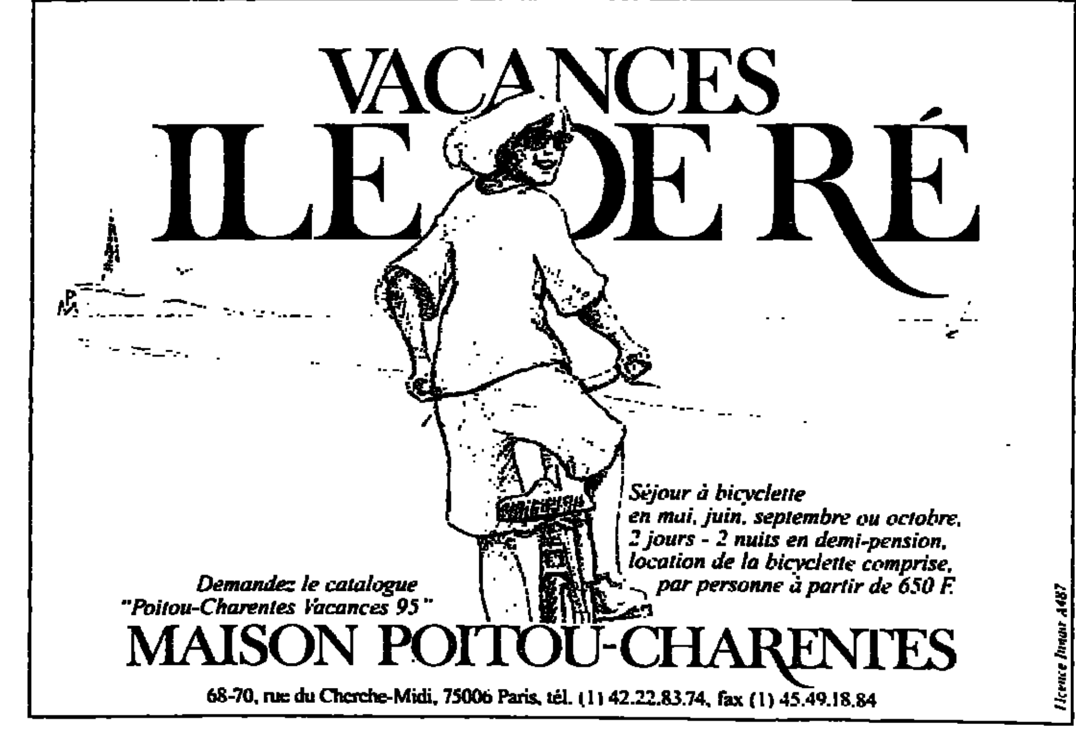
Le 3 octobre 1994, dans un communiqué consécutif à la décision du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, de recommander l'ouverture d'une information judiciaire contre X dans le dossier du financement du PR, M. Madelin avait dégagé sa responsabilité, affirmant que ses fonctions au PR ne l'avaient *« jamais conduit à connaître ou à intervenir dans le financement de celui-ci »*. Affronté aujourd'hui à une rumeur assassine, M. Madelin se déclare *« parfaitement confiant »*. *« On n'a rien trouvé et on ne trouvera rien »* [à lui reprocher], nous dit-il, ajoutant qu'il *« n'était pas dans la chaîne de commandement des affaires financières »*. Sans doute a-t-il donné quitus au trésorier, une fois par an, lors du bureau politique. Il *« connaît peu »* le banquier Alain Cellier, cet ami de M. Longuet qui a géré, en Suisse et au Luxembourg, un réseau de comptes panaméens que la justice soupçonne d'avoir servi de *« caisses noires »* au PR et à ses dirigeants.

A la direction du PR, M. Longuet a toujours eu la haute main sur le financement et M. Thomas travaillait sous ses ordres. M. Madelin, penseur de l'équipe, semble avoir été assez éloigné de ces contingences. Interrogé, en mars 1994, par le conseiller Renaud Van Ruymbeke sur l'origine des 28 millions de francs versés en espèces sur les comptes du PR de 1987 à 1991, M. Thomas avait précisé que MM. Longuet, Léotard et Madelin étaient au courant de ces versements et de leur origine. Epinglé par la justice, M. Thomas déclarera, en janvier 1995, qu'il n'entend pas *« payer les pots cassés »* pour des décisions prises, dans les années 80, par d'autres que lui. Quant à M. Longuet, à qui M[me] Filippini, demandait, le 13 avril, si MM. Léotard et Madelin avaient contribué à faire rentrer de l'argent en espèces dans les caisses du PR, il fait cette réponse étonnante : *« Jamais directement, mais leur forte personnalité conduisait des donateurs à se mobiliser et à contacter notre trésorerie sans qu'il y ait de liens personnels entre les personnalités politiques à l'origine de cet élan et les donateurs. »*

Des faits intervenus en 1986-1988 alors que M. Longuet était ministre des P et T semblent s'être déroulés en étroite liaison avec le ministre de l'industrie Alain Madelin, comme l'affaire SFR (Société française de radiotéléphone), filiale de la Compagnie générale des eaux, qui a versé 19 millions de francs à la régie publicitaire du PR, de 1988 à 1992, alors qu'elle avait obtenu, fin 1987, un important marché de téléphonie. M. Madelin affirme tout ignorer du *« réseau Cellier »*, qui a vu passer depuis 1987 une centaine de millions de francs. Mais la justice n'écarte pas que M. Cellier, qui a servi d'interface entre M. Longuet et une pléiade de grands patrons, ait fait de même pour M. Madelin. Les agendas de M. Cellier montrent qu'il rencontrait régulièrement des proches de M. Madelin, membres de son cabinet et dirigeants d'entreprises. Des membres du cabinet de M. Madelin se seraient-ils prêtés, en France et à l'étranger, à des opérations financières pour le compte des dirigeants du PR ? Le ministre a répondu. La justice piétine.

Le nom de M. Madelin a également été cité dans une affaire d'importation frauduleuse de charbon sud-africain, en violation de l'embargo décrété, en 1985, par Laurent Fabius. Ce trafic, sur plus de 1 million de tonnes de coke sud-africain pour le plus grand profit des sidérurgistes français, avait été révélé en 1988 par les Belges. Il avait prospéré sous le couvert de l'ATIC (Association technique de l'importation charbonnière) dépendante du ministère de l'industrie. M. Madelin avait alors pour chef de cabinet son ami Hervé Novelli, jusqu'alors chargé de mission à la chambre syndicale de la sidérurgie. En novembre 1994, *L'Evénement du jeudi* avait fait état d'une contrepartie financière des sidérurgistes français au profit du PR. Hypothèse démentie par MM. Madelin et Novelli. S'élevant contre ces *« contre-vérités »* et ces *« insinuations diffamatoires »*, le ministre rappelait qu'il avait demandé un renforcement des contrôles de l'ATIC et saisi la Cour des comptes.

Roland-Pierre Paringaux



Pierre Mauroy conseille à Lionel Jospin de briguer la direction du Parti socialiste

Le maire de Lille appelle à une rénovation de la gauche

La publication par *Le Monde* d'une note de Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste et l'un des principaux lieutenants du premier secrétaire, Henri Emmanuelli, dans laquelle il suggérait à ce dernier, dès le 12 avril, une offensive pour éviter la prise en main du parti par Lionel Jospin, a alimenté les conversations, au PS, lundi 15 mai. Pierre Mauroy a conseillé à M. Jospin de briguer la direction du PS.

LA NOTE confidentielle de Jean Glavany, secrétaire national à la communication du PS, fixant à l'intention d'Henri Emmanuelli les conditions d'une reprise en main du parti et d'une offensive contre Lionel Jospin au lendemain de la campagne présidentielle (*Le Monde* du 16 mai) a été diversement appréciée dans les rangs socialistes.

Lundi, M. Emmanuelli indiquait ne pas vouloir « *faire de commentaire sur les articles publiés avec une rare élégance par* Le Monde ». « *Garant de l'unité du parti*, affirmait-il, *je n'accepterai pas plus les tentatives de déstabilisation externe que la reprise de divisions internes nuisibles au Parti socialiste, indignes de ses militants et de l'espérance qu'il porte pour des millions de Françaises et de Français.* » « *Rien*, concluait-il, *ne me fera dévier de la seule ligne de conduite d'avenir pour le Parti socialiste, ses militants et les électeurs qui se sont reconnus en Lionel Jospin : faire fructifier la dynamique de l'élection présidentielle et rénover le PS.* »

Mardi 16 mai, sur Europe 1, M. Glavany s'est étonné de la publicité faite à une note « *d'un caractère tellement banal* » qu'il n'était pas besoin, selon lui, d'« *aller chercher dans les poubelles du PS* ». Sur le fond, M. Glavany s'est défendu de vouloir contrarier en quoi que ce soit l'avenir politique de M. Jospin. « *A aucun moment*, a-t-il expliqué, *le fond de cette note n'est une offensive contre Lionel Jospin.* » Affirmant que le parti avait été « *d'une loyauté parfaite* » et « *d'un dévouement exemplaire* » avec son candidat et qu'il est « *disposé à lui faire la meilleure place* », M. Glavany s'est dit persuadé que « *personne n'aurait fait mieux que Lionel Jospin* » et s'est félicité que « *son score miraculeux* » ait fait « *renaître l'espoir* » chez les siens.

LE PRÉCÉDENT MITTERRAND

Pierre Mauroy, invité, lundi, du « Club de la presse d'Europe 1 », a jugé cette note interne de M. Glavany « *fâcheuse* ». Le maire de Lille a conseillé à son signataire de « *ne pas laisser traîner des notes comme celle-là* », qui ne correspondent pas à « *l'état d'esprit qui doit être celui du parti* ». « *Je suis persuadé*, a insisté l'ancien premier ministre, *que les socialistes et la gauche, dans son écrasante majorité, ne reprendraient pas des analyses comme celle-là.* »

Au cours de cette même émission, M. Mauroy, se référant à l'attitude de François Mitterrand en 1971, a exprimé, pour la première fois publiquement, le souhait que M. Jospin prenne « *le premier poste de responsabilité dans le parti, pour que la rénovation se fasse* ». « *Bien naturellement*, a-t-il précisé, *je dis cela avec précaution et je me permets de le dire parce qu'Henri Emmanuelli en a fait la suggestion.* » M. Mauroy estime que « *sans avoir répondu à tout* », M. Jospin a donné à la gauche « *un corps d'idées, de propositions, d'orientations* », à partir duquel « *il faut organiser la suite* ».

M. Jospin n'a pas directement réagi à la publication du document de M. Glavany. Mardi, l'un de ses proches, Daniel Vaillant, indiquait tout de même qu'« *il avait été stupéfait du contenu* », mais qu'il restait soucieux de ne pas retomber « *dans les batailles internes* » du PS et que « *cela ne le ferait fléchir ni dans un sens ni dans un autre* ». Personnellement, M. Vaillant s'étonne, cependant, de « *la pensée cynique* » de M. Glavany, qui démontre, à ses yeux, « *une immaturité politique* » chez le porte-parole du PS, ancien chef de cabinet de M. Mitterrand à l'Elysée.

Pressé par certains de reprendre en main l'appareil du parti, incité par d'autres à ériger les fondations d'une grande force nouvelle d'alternance, M. Jospin semble ne pas vouloir dévier de sa ligne de conduite : prendre le temps nécessaire à la réflexion et ne rien déclencher avant les élections municipales. « *M. Jospin*, croit utile de rappeler M. Vaillant, *n'est pas sous influence. Il est capable de s'exprimer lui-même, et personne, aujourd'hui, n'est habilité à porter sa parole.* »

Daniel Carton

La RATP coopère avec l'Unedic pour reclasser des chômeurs

LA RATP a signé, lundi 15 mai, une convention de coopération avec l'Unedic pour reclasser 600 à 1 000 chômeurs d'ici au 31 décembre 1996 dans les métiers du bâtiment sur des chantiers de construction de la régie. Dans les cinq ans à venir, la RATP réalisera, en effet, des chantiers en Ile-de-France qui induiront quelque 6 000 emplois, a indiqué Jean-Paul Bailly, PDG de la RATP, lors de la signature de la convention entre l'Assedic de Paris et l'Association de prévention pour une meilleure citoyenneté des jeunes (APMCJ).

Plus d'une vingtaine de conventions de ce type ont déjà été conclues dans le cadre du projet dit « *d'activation des dépenses* » de l'Unedic, adopté en juin 1994. La convention RATP est la plus importante à ce jour. Elle permettra, dès fin 1995, le recrutement de demandeurs d'emploi *indemnisés depuis au moins huit mois* par des entreprises sous contrat avec la RATP. L'Unedic versera les indemnités de chômage qu'auraient dû toucher les embauchés, l'employeur versant le complément de rémunération sous forme d'un salaire au moins égal au SMIC ou au minimum conventionnel de la branche.

DÉPÊCHES

■ **CHÔMAGE : l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a collecté 163 033 offres au mois d'avril**, soit une baisse d'environ 10 % par rapport à mars, mais une progression de 29,3 % par rapport à avril 1994, selon le baromètre mensuel de l'ANPE publié lundi 15 mai. « *Le taux de satisfaction des offres a été 87,3 %* », selon l'ANPE, qui ajoute que 623 159 recrutements ont été confiés à l'agence depuis janvier 1995 (+ 32,7 % par rapport à la même période de 1994).

■ **UNITÉ : la CGT appelle à rejoindre la CFDT** pour la journée d'action sur la réduction du temps de travail, organisée le 14 juin, jour de la seconde réunion au sommet patronat-syndicats au siège du CNPF. Fustigeant les patrons « *habitués à encaisser les cadeaux sans se considérer concernés par la politique de l'emploi* », la CGT souhaite que « *dans toutes les entreprises le débat avec les salariés débouche sur le plus grand nombre possible d'initiatives unitaires* ». « *L'heure n'est ni à l'attentisme ni à l'hésitation, mais à l'action* », estime le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet.

■ **ÉCOLOGISTES : les conseillers régionaux d'Ile-de-France** élus en 1992 sous l'étiquette de Génération Ecologie ont annoncé, le 12 mai, leur regroupement sous le nom d'« écologistes d'Ile-de-France », afin d'officialiser leur éloignement du mouvement présidé par Brice Lalonde. « *Le groupe n'a pas vocation à suivre les méandres nationaux (...) d'une écologie divisée, prête à renier ses convictions pour des miettes de pouvoir* », précisent les vingt et un élus de ce groupe.

■ **PARIS : les Verts de la capitale** ont annoncé, lundi 15 mai, qu'ils présenteront des listes aux élections municipales des 11 et 18 juin. Certaines associations y participeront. Outre Jean-Félix Bernard, leur porte-parole, conseiller régional d'Ile-de-France, Jean-François Blet, président de la Coordination et liaison des associations de quartier (CLAQ), sera candidat. Ce pourfendeur de la politique urbanisitique de Jacques Chirac conduira la liste dans le 20e arrondissement.

Le Front national appelle les électeurs villiéristes à le rejoindre pour les élections municipales

CARL LANG, secrétaire général et responsable de la campagne du Front national pour les municipales, relance l'appel prononcé par Jean-Marie Le Pen, dimanche 23 avril, en direction des électeurs villiéristes afin qu'ils rejoignent « *le combat du FN pour les municipales* ». « *Des cadres et des militants du Mouvement pour la France n'ont pas apprécié le ralliement de Philippe de Villiers à Jacques Chirac au second tour. Ils sont bienvenus sur nos listes* », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse organisée au siège du Front national, à Saint-Cloud, lundi 15 mai. Egalement conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, le responsable frontiste affirme qu'un tel ralliement se serait déjà concrétisé à Strasbourg sur la liste menée par un membre du bureau politique, Yvan Blot.

Le mouvement d'extrême droite, qui se présente en « *opposition de droite nationale* », n'exclut pas quelques « *unions à la base* » dès le premier tour. Son objectif, explique sans ambages Carl Lang, consiste à « *avoir des élus d'une manière ou d'une autre* » et à fixer l'électorat de Jean-Marie Le Pen, pour « *permettre un enracinement durable du Front national* ». « *Nous exploitons toutes les failles de la loi*, explique même M. Lang qui, dans la *Lettre de Jean-Marie Le Pen* comme dans une missive envoyée aux responsables départementaux, rappelle que, *s'il n'est pas possible d'être candidat dans deux communes de plus de 3 500 habitants, il est en revanche possible d'être à la fois candidat dans une commune de plus de 3 500 habitants et dans une commune de moins de 3 500.* » Il incite ses militants ou sympathisants à se porter « *candidats individuels, même sans étiquette FN* », dans les communes de moins de 2 500 habitants.

LE TROUBLE-FÊTE DES TRIANGULAIRES

Le Front aurait déjà donné plus de 600 investitures, dont 185 concernent les villes de plus de 30 000 habitants. Sur les quarante membres du bureau politique, trente conduiront des listes : parmi eux, Bruno Gollnisch à Lyon, Roger Holleindre à Sevran, Carl Lang à Lille, Jean-Marie Le Chevallier à Toulon, Jean-Yves Le Gallou à Colombes et Bruno Mégret à Vitrolles. Mais il n'est pas certain que le mouvement d'extrême droite puisse déposer toutes les listes prévues car, comme le souligne M. Lang, dans certains endroits il rencontre des difficultés. Même Marie-France Stirbois est confrontée à des résistances de la part des notables de Dreux pour rejoindre sa liste.

Au second tour, le FN espère se maintenir dans les trois quarts des villes où il aura été présent au premier et ne cache pas qu'il jouera les trouble-fête en provoquant des triangulaires si la droite ne conclut pas des accords locaux. « *Nous tendrons la main. Si notre main est refusée nous nous maintiendrons* », menace Carl Lang qui ajoute : « *Nous ne ferons pas la manche.* » « *Ce sera la fusion de liste ou le maintien* », renchérit-il en laissant entendre toutefois que des accords locaux de retraits « *donnant-donnant* » pourraient être examinés au cas par cas. « *Cela devra se faire publiquement* », souligne-t-il de façon volontairement provocatrice, avant d'affirmer, une nouvelle fois, que « *ceux qui prendront la décision du rejet* » et feront du coup élire un candidat de gauche « *devront l'expliquer aux électeurs* ».

Ch. C.

Michel Sapin candidat à Argenton-sur-Creuse (Indre)

MICHEL SAPIN, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, ancien ministre de l'économie et des finances, sera candidat aux élections municipales à Argenton-sur-Creuse (Indre), à la tête d'une liste de vingt-neuf candidats de gauche qu'il a choisis lui-même, indépendamment des organisations politiques. Originaire de cette ville, il y avait été conseiller municipal d'opposition de 1983 à 1989, alors qu'il était député de l'Indre (1981-1986). Il était ensuite allé poursuivre sa carrière politique à Nanterre (Hauts-de-Seine).

Sa fonction au Conseil de la politique monétaire étant incompatible avec un mandat électif, M. Sapin se trouvera face à un choix qu'il a tranché par avance. « *Si je suis élu majoritairement*, a-t-il précisé à Georges Chatain, notre correspondant à Limoges, *et donc en position d'être maire, je démissionnerai du Conseil de la politique monétaire. Si je suis élu minoritaire, je ne resterai pas conseiller municipal.* » Il affrontera le maire sortant, André Advenier (UDF), vice-président du conseil régional du Centre et vice-président du conseil général de l'Indre, qui brigue un troisième mandat.

A La Baule, le difficile passage de témoin d'un « baron du gaullisme »

La majorité de la cité balnéaire a du mal à gérer sereinement la décision du maire sortant, Olivier Guichard, de ne pas se représenter

LA BAULE
de notre envoyée spéciale

La « plus belle plage d'Europe » a encore les yeux mi-clos. L'avant-saison y a ce côté engourdi et impersonnel de n'importe quelle grande station balnéaire européenne. Derrière la longue ligne uniforme des immeubles qui barrent le front de mer, les roses cramoisies exposent leurs couleurs, les premiers touristes aussi. Des affiches à la gloire de Philippe de Villiers résistent au soleil. Mais point de signe de la bataille municipale, pourtant déjà engagée.

A soixante-quinze ans, le député et président du conseil régional des Pays de la Loire – Olivier Guichard (RPR) – a annoncé en janvier qu'il ne briguera pas un nouveau mandat à La Baule-Escoublac. Au milieu des pins, le vieux chêne a donc vacillé sans entraîner de séisme apparent. Simplement, qu'ils aient poussé dans son ombre ou pas, ils sont nombreux à vouloir prendre sa succession. Tous dénoncent la gestion du maire en place depuis 1971. Mais s'ils regrettent que « *son départ manque de dignité* », soupirent après « *ce combat de trop* », s'en prennent au « *cumul des honneurs et des mandats* » ou à l'usure du pouvoir, aucun n'ose attaquer de front le grand « baron du gaullisme », une expression qui semble avoir été inventée pour lui.

Les quinze mille habitants de La Baule en viennent presque à regretter que les fins de règne soient toujours tristes. Ici, on sait ce que l'on doit à l'ancien ministre du général de Gaulle et de Georges Pompidou, qui eut si longtemps la haute main sur l'aménagement du territoire, mais aussi sur l'équipement, le logement, le tourisme, les transports. Le TGV mène aujourd'hui les Parisiens directement jusqu'à la longue baie, des voies rapides y font affluer toute la région nantaise. Le maire croque, d'une seule image, sa station restée familiale : « *Des jeunes femmes sur la plage. Elles ont deux enfants blonds, une voiture confortable et un mari qui les rejoint le vendredi.* » Et d'énumérer les trois centres équestres, les tennis, le golf, le port de plaisance du Pouliguen...

Ce dernier équipement constitue justement l'une des cibles de l'association La Baule-Avenir, animée par Gérard Bosio, qui dénonce le « *coût exorbitant de la lutte permanente contre son ensablement* ». La lettre publiée par ce groupe de Baulois mécontents rapporte régulièrement des lacunes de la gestion municipale. Sur la ZAC du secteur *6 bis* par exemple, des immeubles ont commencé à pousser, obstruant la dernière trouée ouverte sur la mer. Ils devaient constituer le centre-ville d' une cité qui en est dépourvue, mais ils ne trouvent pas preneur et l'ensemble n'a jamais été achevé.

« *Olivier Guichard ne laisse que des dettes et du béton* », assène Gérard Bosio, avant d'admettre que ce verdict mérite d'être nuancé. Il fait là preuve d'une certaine magnanimité, car son association a trouvé une nouvelle légitimité en 1992, lorsqu'a éclaté l'affaire du syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom).

Cette année-là, Olivier Guichard, alerté par un document manifestement faux, demande un audit de la structure regroupant quinze communes de la presqu'île de Guérande. Les conclusions de ce travail se révéleront accablantes pour le directeur général du Sivom. Mais l'enquête met aussi en évidence le manque complet de contrôle sur ses actions. Ainsi, le fonctionnaire a pu aller jusqu'à signer, entre autres, de fausses factures pour des travaux de peinture sur une usine d'eau potable qui n'était pas construite. Aujourd'hui, il reproche aux élus leur désintérêt pour le fonctionnement du Sivom.

« *Nous étions clients pour certaines compétences restreintes, pas gestionnaires* », explique René Leroux (PS), maire de La Turballe, qui avait dénoncé publiquement la mauvaise gestion « *de cette usine à gaz* ». Certains voient dans son élection en 1994 dans le canton de Guérande, traditionnellement à droite, le signe que sa virulence avait été bien perçue. En attendant le procès de l'ancien directeur du Sivom, qui n'est pas prévu avant les élections de juin, la coopération entre municipalités laisse désormais dubitatifs les élus de la presqu'île. Leurs administrés auront, eux, à payer l'addition.

« *L'intercommunalité, c'est fini. Cela a bien marché pendant vingt ans, mais elle s'est politisée, elle va se rétrécir* », se contente de prédire Olivier Guichard. Cela ne l'empêche pas de continuer à envisager un rapprochement, ou plutôt une « *fusion* » pure et simple, avec les deux pointes de la baie : Pornichet et Le Pouliguen. L'ancien président du Sivom reconnaît ne pas avoir été suffisamment vigilant, voilà tout. Pour le reste, il estime avoir remis les choses en ordre avant de partir, « *le seul drame est que l'on va en entendre trop parler pendant la campagne municipale.* » C'est plus que probable.

DÉFENSE DES TOURS

Durant cinquante ans de carrière politique – l'anniversaire a été célébré le 29 avril –, M. Guichard en a vu d'autres. Lui qui s'est présenté, selon ses calculs, vingt-deux fois au *suffrage universel*, n'a pas grand-chose à dire de son bilan baulois. Il glisse juste qu'il aurait volontiers bâti davantage de ces tours qu'on lui a tant reprochées, mais qui, après tout, permettent, mieux que des lotissements, de « *maintenir le végétal et constituent des signaux intéressants sur cette terre plate* ». Il préfère évoquer ses souvenirs, d'une vivante précision, de tant d'années passées au gouvernement et à l'Assemblée nationale. « *L'inconvénient d'une mairie moyenne, c'est qu'il faut y être tous les week-ends*, résume-t-il. *Ici, je n'ai pas de polytechnicien, juste un secrétaire général et des jardiniers.* »

C'est justement cette habitude de s'appuyer sur une équipe de fonctionnaires fidèles plutôt que sur les élus que certains lui reprochent. Plusieurs de ses adjoints refusent d'ailleurs de rentrer dans le giron du premier adjoint, Guy Lemaire (RPR), désigné par M. Guichard pour mener une liste de la formation néogaulliste. « *C'est un bon candidat, il manque un peu de convivialité mais il est très compétent. Je l'ai fait élire sénateur* », se vante le baron baulois, souvent adepte du parler direct. Yves Météreau, élu chargé du tourisme, a choisi de mener une équipe concurrente, de tendance UDF. La trahison de cette relation de trente ans – M. Météreau était son chef de cabinet en 1968 –, est le seul point qui semble chagriner celui qui « *n'avait jamais connu de dissidence* ».

« *Nous ne voulons ni devenir une grande ville au bord de la mer en prolongement de Nantes, ni une banlieue semi-industrielle de Saint-Nazaire* », affirme M. Météreau. Il souhaite que la cité garde son charme, soigne son environnement et ses pinèdes, le tout en assainissant ses finances. C'est aussi ce que défend peu ou prou La Baule-Avenir.

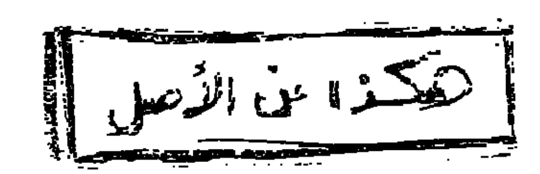
Une partie de ses adhérents ont suscité la candidature de François Hascoët, un sémillant avocat parisien qui les avait un temps accompagnés dans leur rébellion. Las, ce néophyte en politique s'est fâché *in extremis* avec le vice-président de l'association, Gérard Bosio, ce qui n'est pas fait pour clarifier une campagne bientôt aussi fournie que les fameuses pinèdes de la station.

La liste de M. Hascoët se présente « *sans étiquette* », c'est-à-dire à droite. Ici, la précision est à peu près inutile. La candidature du socialiste Jean Boyer s'attire des sourires indulgents. « *Il fait toujours le même score* », souligne-t-on pour tout commentaire. En mai, La Baule vient de donner 66 % à Jacques Chirac. En dessous de 60 %, c'eût été une révolution, un genre de crime de lèse-majesté.

Martine Valo

Un ancien collaborateur aux assises

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a décidé, en mars, de renvoyer devant une cour d'assises l'ancien directeur général du Sivom de la région bauloise. L'enquête montre comment ce fonctionnaire avait, depuis 1990, commis des détournements de fonds (environ 20 millions de francs), et progressivement perdu toute prudence, en rédigeant de fausses délibérations du conseil syndical, et établissant de fausses factures et de faux avis de réception de la sous-préfecture pour des marchés passés sans appel d'offres. Le but de ses malversations, qui n'était pas l'enrichissement personnel, mais le renflouement d'une entreprise en difficulté, laisse perplexe. Très remonté contre Olivier Guichard, président du Sivom à l'époque des faits, le fonctionnaire reproche à ce dernier de l'avoir exploité pendant vingt ans lorsqu'il travaillait à la mairie et... de l'avoir laissé agir en toute confiance.



JUSTICE Bernard Tapie, ex-président de l'OM, a été condamné à deux ans de détention, dont un an ferme, lundi 15 mai, par le tribunal correctionnel de Valenciennes. Les magistrats ont estimé qu'il était *« l'initiateur »* de la corruption lors du match VA-OM du 20 mai 1993. Il aurait tenté ensuite de modifier le cours de la justice.

● JEAN-PIERRE BERNÈS, Jean-Jacques Eydelie, Jorge Burruchaga et les époux Robert ont été condamnés à des peines d'emprisonnement assorties du sursis. ●DANS *LIBÉRATION* du 16 mai, le député des Bouches-du-Rhône déclare : *« Jospin est tellement anti-tapiste qu'il faut que la France sache que c'est une combine Jospin-Mauroy-Peyrelevade qui est à l'origine de la majorité de mes emmerdes »*. M. Tapie estime en outre que *« la machine judiciaire toute entière se sent investie d'une mission qui consiste à [l']éliminer »*.

M. Tapie s'estime victime de la « machine judiciaire »

L'ancien président de l'Olympique de Marseille a été condamné à deux ans de prison, dont un ferme, pour « corruption » et « subornations de témoins » dans l'affaire du match truqué Valenciennes-OM du 20 mai 1993

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

Il est des visages si expressifs qu'ils trahissent tout, des joies aux peines, même chez un prince du paraître. Il a beau relever le front, sourire aux démons, jouer des épaules entre les photographes, il lui reste ce regard fiévreux, qui ne saurait mentir, ce teint trop blême, ces traits trop tirés, qui ont valeur d'aveu. Bernard Tapie est ainsi constitué qu'une déroute se lit d'abord comme ça, en un coup d'oeil, dans l'instant de l'affront. Jadis, du temps où il descendait de sa loge du stade vélodrome pour retrouver son équipe, les joueurs savaient à quoi s'en tenir dès qu'il pénétrait dans leur vestiaire. Lundi 15 mai, lorsque le tribunal correctionnel de Valenciennes a rendu son jugement dans l'affaire VA-OM, c'est un Tapie des jours de grimaces, mine défaite et mâchoires serrées, qui s'est éclipsé de Valenciennes. Il venait d'être condamné à deux ans de prison, dont un an ferme. Une « première » dans la litanie de ses déboires judiciaires.

Pour l'ancien ministre de la ville, tout l'enjeu de cet épilogue résidait, bien sûr, dans la symbolique des barreaux et de la cellule car il ne faisait guère de doute qu'il serait condamné, tout comme les cinq autres protagonistes de l'affaire *(lire ci-contre)*. Mais en lui infligeant une telle peine – deux fois plus élevée que celle requise par le procureur de la République Eric de Montgolfier (dix-huit mois d'emprisonnement dont six ferme) –, le tribunal l'a clairement désigné comme l'homme-orchestre de ce dossier gigogne. Il l'a reconnu coupable aussi bien dans l'affaire de corruption proprement dite que dans les deux volets annexes de subornation de témoins à l'encontre de Boro Primorac, ancien entraîneur de l'USVA, et de Jean-Jacques Eydelie, ex-joueur de l'OM. Le cumul de ces trois charges explique en partie la lourdeur d'une condamnation qui devrait l'amener à interjeter appel.

Revenant en détail sur chacun de ces aspects, le tribunal motive ses décisions à mots choisis, avec une fermeté d'arbitre un soir de finale. Au-delà d'une combine du ballon rond, c'est un homme et son système qui sont décortiqués.

DE L'ARNAQUE AU SCANDALE

Le premier des délits relevés à l'encontre de Bernard Tapie est donc d'avoir cherché à corrompre trois Valenciennois pour qu'ils *« lèvent le pied »* lors du match VA-OM du 20 mai 1993 : Jacques Glassmann, Christophe Robert et Jorge Burruchaga. Glassmann ayant refusé, l'arnaque est devenue scandale. D'après le tribunal, Jean-Pierre Bernès, directeur général du club phocéen au moment des faits, porte une part de responsabilité puisqu'il a organisé la transaction. Quant à Eydelie, il a été un intermédiaire zélé auprès des nordistes. Mais c'est Bernard Tapie en personne qui a déclenché le processus de corruption. Il en a été *« l'initiateur »* pour reprendre le terme du jugement.

Selon les magistrats, Jean-Pierre Bernès n'a pu agir de sa propre initiative tant il était sous l'influence psychologique de son président : *« Le système de défense de M. Tapie ne résiste pas à l'examen et il existe au dossier de la procédure des présomptions graves, précises et concordantes de ce que, non seulement, il avait intérêt à cette corruption, mais encore qu'il en a bien été l'initiateur, qu'enfin elle était matériellement possible. »* L'argent retrouvé enterré dans le jardin de la tante de Christophe Robert (250 000 francs), venait bien de Marseille : *« Divers éléments matériels démontrent que cet argent provenait des caisses du club marseillais qui brassait à cette époque des recettes considérables et ne pratiquait pas une gestion comptable des plus rigoureuses. »*

Sur ce volet corruption, le tribunal met hors de cause les dirigeants nordistes, un moment suspectés d'avoir cherché un « arrangement » : *« La thèse d'une éventuelle tentative de pré-corruption de la part de l'USVA pour obtenir un match nul et celle d'un complot contre l'OM ont fait long feu au cours de l'information et du procès. »* Les attendus du jugement soulignent également que l'équipe provençale avait tout intérêt à s'assurer un succès avant deux matches importants, contre le Milan AC en Coupe d'Europe et face au Paris-SG en championnat de France. Sur ce point, ils écartent donc les explications de M. Tapie, reprises à l'époque par le président François Mitterrand. Le match du 20 mai 1993 était bel et bien déterminant pour l'OM. La recontre s'est-elle disputée normalement ? Pour le tribunal, *« un doute subsiste sur la participation sincère et active de MM. Robert et Burruchaga »*.

En abordant les subornations de témoins, les magistrats ne se contentent plus de constater, ils s'indignent de la *« logique interventionniste »* du député des Bouches-du-Rhône : *« Conscient, dès le 20 mai 1993, des conséquences que pouvaient avoir pour son club et pour lui la révélation d'une telle affaire au grand public, il a (...) pris lui-même* « les choses en main » *et tenté d'en modifier le cours en multipliant les interventions sur les* « acteurs » *de la procédure. »* Et les magistrats de préciser : *« M. Tapie ne s'est pas borné à initier la corruption et à la mettre en œuvre. Il a, pendant toute la procédure, tenté de modifier le cours de la justice en subornant les témoins et en intervenant sans cesse. »*

UNE ERREUR FATALE

La première approche concerne Boro Primorac, l'ex-entraineur de l'USVA. Le tribunal est convaincu que le 17 juin 1993, M. Tapie l'a reçu dans son bureau parisien pour obtenir un faux témoignage destiné à disculper l'OM. En montant un alibi pour nier avoir rencontré M. Primorac – la présence dans son bureau, le même jour à la même heure, de l'ancien ministre de la mer Jacques Mellick –, Bernard Tapie a commis une erreur fatale. Il s'est empêtré dans un scénario si tortueux qu'il s'est effondré à l'audience. Le tribunal indique qu'il *« n'est pas acceptable que deux anciens ministres de la République qui exercent encore des mandats de parlementaire et d'élus locaux, se concertent en vue d'élaborer et de produire un faux témoignage en justice »*. M. Tapie a été condamné à verser 80 000 francs à M. Primorac.

La seconde approche concerne Jean-Jacques Eydelie, l'ancien joueur de l'OM. Le tribunal estime que l'entrevue entre les deux hommes, le 16 septembre 1993, au domicile parisien de M. Tapie, avait pour but de négocier un faux témoignage du joueur devant les instances du football. Eydelie devait en effet comparaître, cinq jours plus tard, devant le conseil fédéral de la fédération française. Là encore, le tribunal a conclu à *« l'interventionnisme »* de l'homme d'affaires, même si Eydelie, *« intelligent et retors »*, s'est bien gardé de le compromettre à l'audience.

Derrière ce jugement, un portrait se dessine en filigrane : celui d'un Tapie omnipotent, manipulateur acharné, si influent que le tribunal évoque *« la redoutable loi du silence »* qu'il avait *« imposée autour de lui pour se protéger »*. Les magistrats reviennent ainsi, non sans un soupçon d'ironie, sur les témoignages de MM. Levreau et Laroche, deux anciens dirigeants de l'OM venus le soutenir *« avec un bel ensemble »*... Ce portrait, les magistrats avaient pu l'affiner à souhait pendant le procès. C'est peut-être à ce moment-là, durant cette dizaine de jours où il a monopolisé l'avant-scène, que le député a en partie perdu ce match judiciaire qu'il croyait gagner à sa façon. En imposant à la justice un double procès (celui de la salle d'audience et celui des plateaux de télévision), en revendiquant ses mensonges, en jouant les cartes de l'arrogance et de l'embrouillamini, il avait agravé son cas et donné aux magistrats assez d'arguments pour lester sa condamnation.

Philippe Broussard

Les autres condamnations

● Jean-Pierre Bernès, ex-directeur général de l'OM, poursuivi pour corruption active : deux ans de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende pour avoir organisé la corruption sur ordre de M. Tapie. ● Jean-Jacques Eydelie, ex-joueur de l'OM, poursuivi pour complicité de corruption active : un an de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende. Il avait remis une enveloppe de 250 000 francs à l'épouse de Christophe Robert. ● Christophe Robert, ex-joueur de Valenciennes, poursuivi pour corruption passive : six mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende. ● Jorge Burruchaga, ex-joueur de Valenciennes, poursuivi pour corruption passive : six mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende. ● Marie-Christine Robert, épouse du joueur valenciennois, poursuivie pour complicité par aide et assistance de corruption passive : trois mois de prison avec sursis. En outre, Jacques Glassmann, le joueur grâce auquel l'affaire a été révélée, reçoit 1 franc de dommages-intérêts.

D'Antibes à Saint-Trop', le « Phocéa » tente de trouver acquéreur

NICE
de notre correspondant régional

La nouvelle a fait le tour du monde. *Phocéa*, le quatre-mâts de Bernard Tapie, est en vente à Antibes, depuis le jeudi 27 avril (*Le Monde* du 29 avril). Voici un an, le tribunal de commerce de Paris avait ordonné sa saisie conservatoire à la demande de la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais. Celle-ci avait ensuite obtenu, le 11 janvier, la liquidation de la société gestionnaire du bateau, Alain Colas Tahiti (ACT) pour une dette de 80 millions de francs. L'administrateur judiciaire, Jean-Claude Pierrel, a donné le 15 avril un mandat exclusif de vente du *Phocéa* à l'agence de courtage maritime Camper et Nicholsons.

Depuis de longs mois, le magnifique monocoque blanc de 74 mètres de long, équipé d'un moteur de 800 ch, se morfondait dans l'un des bassins du port de la Joliette, à Marseille. Il a été tranféré au port Vauban d'Antibes où il a été amarré au quai de l'International yacht club, dit des milliardaires, beaucoup plus propice aux contacts avec les acheteurs potentiels.

Mise à prix : 70 millions de francs. Cette évaluation correspond au marché actuel des grands bateaux de plaisance d'occasion. Construit pour le navigateur Alain Colas, en 1976 et acquis par Bernard Tapie au début des années 80, le *Phocéa*, unique par sa taille – il possède 9 voiles d'une surface totale de 1650 mètres carrés, plus deux « spis » – a été entièrement réaménagé en 1984 par l'architecte naval Michel Bigoin. Ses mâts ont été rallongés, ses trois ponts en aluminium refaits et il a été doté de dix cabines doubles. C'est dans cette configuration qu'il a battu en 1987 le vieux record de la traversée de l'Atlantique à la voile détenu, depuis 1906, par Charlie Barr.

VISITES « PROTÉGÉES »

« Il n'existe dans le monde qu'une dizaine de voiliers comparables, d'une longueur supérieure à 60 mètres, précise Charles Ehrardt, responsable de Camper et Nicholsons à Antibes. *Mais il est à peu près le seul de sa génération et sa valeur de remplacement serait, aujourd'hui, d'environ 150 millions de francs. »* Qui peut acheter un tel bateau ? Probablement un riche étranger. *« Soit,* explique M. Ehrardt, *un amateur, déjà propriétaire d'un bateau de belle taille et qui souhaite en posséder un plus grand. Soit une multinationale qui pourrait utiliser le* Phocéa *comme un quartier général de prestige pour ses affaires. »*

Camper et Nicholsons, qui a des bureaux aux Etats-Unis, à Londres, au Mexique, aux Canaries et à Hongkong, a déjà entamé une campagne de publicité internationale. Son objectif est de rendre le bateau *« vivant »* et de le montrer dans la « vitrine » de la Côte d'Azur. Un programme a déjà été établi. Le *Phocéa* devrait mouiller à Saint-Tropez, les 20 et 21 mai, à l'occasion du Grand Prix offshore, puis à Cannes, du 23 au 25 mai, et à Monaco, du 26 au 28 mai, pendant le Festival international du film et le Grand Prix de Formule 1. En dehors de visites strictement « protégées », ni le public ni la presse, n'ont été autorisés à monter à bord du bateau.

Guy Porte

Huit années de démêlés

● Les condamnations

1988 : condamnation à 10 000 francs d'amende pour diffamation envers Guy Teissier, candidat UDF aux élections législatives de Marseille.

1989 : *condamnation* à 10 000 francs d'amende pour diffamation envers Jean-Claude Gaudin.

1992 : condamnation en appel pour diffamation envers le président de la Commission nationale de discipline de la Fédération française de football, André Soulier.

1992 : condamnation pour diffamation envers trois dirigeants du Front national.

1992 : condamnation, en appel, pour *« promesses d'embauche non tenues »* à des ouvriers des chantiers navals de La Ciotat.

1995 : condamnation à 5 000 francs d'amende à la suite de coups portés à un policier des renseignements généraux.

1995 : condamnation à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour le jet d'une caméra de France 3 à la mer.

● Les décisions en délibéré

1995 : le tribunal correctionnel de Paris a examiné le 10 mai des *« outrages à agents »* commis par M. Tapie. Le jugement sera rendu le 14 juin.

● Les mises en examen

1993 : mise en examen pour diffamation à la suite de propos dénonçant les méthodes *« gestapistes »* des magistrats.

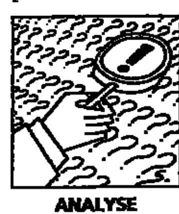
1993 : mise en examen pour abus de biens sociaux et complicité dans l'affaire Testut.

1994 : mise en examen pour faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux dans l'affaire des comptes de l'OM.

● L'inéligibilité

La liquidation judiciaire à titre personnel des époux Tapie, confirmée le 31 mars, a entraîné pour M. Tapie l'incapacité d'exercer toute fonction publique élective pendant cinq ans.

La fin d'une réussite construite sur un long mensonge collectif



ANALYSE

« J'AI MENTI, mais de bonne foi », avait-il fini par reconnaître devant ses juges, au terme d'un plaidoyer auquel il ne semblait plus croire lui-même. Par ce demi-aveu, l'insubmersible Bernard Tapie avait accrédité l'hypothèse d'un naufrage imminent. Tous ses biographes successifs ont relevé l'incroyable propension au mensonge du député-homme d'affaires : gamin de banlieue devenu milliardaire, vendeur de télévisions promu star des médias, individualiste forcené changé en député puis en ministre de gauche. Si Bernard Tapie multiplie les mensonges, ce n'est pas tant pour masquer la réalité que pour la refuser, la nier. Pour ce contorsionniste de la contre-vérité, le fait même de mentir est révélateur d'une manière d'être, et non simplement d'un désir de paraître.

Depuis ses débuts, à l'orée des années quatre-vingts, dans le rôle du chef d'entreprise surdoué et peu scrupuleux, Bernard Tapie n'a donc cessé de réinventer sa propre histoire, trichant sans vergogne sur sa date de naissance, son parcours scolaire, la situation de ses entreprises et la sincérité de ses engagements. Tout ou presque a été écrit sur cette réussite factice de milliardaire à crédit, qui l'a conduit à devoir plus d'un milliard de francs à sa banque et à fréquenter les tribunaux avec assiduité. Au terme de cette ascension hors normes, les deux semaines du procès de Valenciennes auront constitué, pour M. Tapie, de cruelles retrouvailles avec le réel.

« PAS VU, PAS PRIS »

Donc, Bernard Tapie mentait. Mais qui abusait-il ? Dès 1977, les services fiscaux avaient repéré, derrière le *« flambeur »* débutant, un contribuable insaisissable ayant organisé son *« invisibilité »* grâce à une ribambelle de sociétés écran. Dès 1983, les Renseignements généraux avaient discerné, sous le mythe du *« groupe industriel »*, une nébuleuse de sociétés dont l'objet était mal défini et l'opacité entretenue. Entretemps, les douanes avaient pris l'homme d'affaires en flagrant délit d'exportation illicite de capitaux, et ses premières affaires lui avaient valu, devant les tribunaux, ses premières condamnations.

Pareils antécédents n'ont pu autoriser la carrière que l'on sait qu'au prix d'un long mensonge collectif, qui ne doit pas être pris pour de l'aveuglement. C'est en jouant, le plus souvent, sur le cynisme des autres que Bernard Tapie a créé les conditions de sa réussite. Nul ne contestera que le député-homme d'affaires, qui a rêvé de diriger la deuxième ville de France, et sans doute bien davantage, n'a jamais eu la réputation d'un parfait honnête homme. C'est pourquoi le feuilleton de ses embarras judiciaires pouvait passionner sans émouvoir : le verdict – coupable ou innocent ? – était somme toute moins important que sa capacité à en ignorer les effets. Ainsi M. Tapie est-il devenu le héraut d'une France du *« pas vu, pas pris »*, justifiant le recul de la morale par les exigences de l'ambition. Tour à tour star de l'entreprise, du sport professionnel et de la politique, Bernard Tapie s'est investi dans les domaines où son absence de scrupules pouvait favoriser la réussite la plus rapide, trois *« jungles »* au milieu desquelles son tempérament d'aventurier pouvait s'épanouir. Trois mondes où les règles sont non écrites, où son talent pour le verbe suffirait à le faire passer pour un homme de parole.

Dix ans avant sa liquidation personnelle, le futur ministre de la Ville était déjà un habitué des tribunaux de commerce. Repreneur vorace, il avait appris de Pierre Despesailles, président du tribunal de commerce de Paris qui allait devenir son indéfectible banquier, comment se glisser dans les interstices de la loi pour racheter des sociétés à bas prix. On sait depuis comment – mais dit-on bien pourquoi ? – il bénéficia de tolérances inédites auprès d'une banque, le Crédit lyonnais, qui lui assura, bon gré mal gré, un train de vie princier.

Professionnels et dirigeants du football n'ont pas davantage ignoré les pratiques de M. Tapie. Dans ce monde où seul l'argent gagne toujours, le jeu s'est effacé derrière les enjeux, ouvrant la porte à des hommes d'affaires rêvant de gloire et de rentabilité. Le président de l'OM, qui fut de ceux-là, n'a certes pas inventé la corruption dans le football, mais il est probable qu'il lui a donné un nouveau souffle.

PROCÉDÉS DOUTEUX

Présidents de clubs, entraîneurs et surtout joueurs connaissaient, pour la plupart, la vérité sur les succès du club marseillais, que d'autres avaient précédé sur ce terrain. En 1980, déjà, alors que l'enquête judiciaire sur la *« caisse noire »* de Saint-Etienne semait le doute sur les victoires des *« Verts »*, les dirigeants du football français s'étaient discrètement rendus en délégation à la Chancellerie pour obtenir que les joueurs soient épargnés. Le magistrat qui les avait reçus s'appelait Eric de Montgolfier... Deux ans avant l'affaire de Valenciennes, une enquête interne avait montré les douteux procédés utilisés par l'OM pour fausser les rencontres du championnat de France. Seules des sanctions de principe furent infligées.

Entré en politique, en 1988, avec pour objectif affiché de réduire le Front national, le député des Bouches-du-Rhône n'y a pas davantage trompé son monde, pulvérisant les records d'absentéisme parlementaire, réduisant l'exercice de ses mandats à la quête d'une immunité. Suivant l'exemple du président de la République, qui ne lui a pas ménagé son soutien, les socialistes n'ont pas montré, à l'égard de cet allié, la même exigence qu'avec leurs adversaires. *« J'ai mis deux-cents fois le pied sur la ligne jaune. Vu d'où je viens, j'ai des circonstances atténuantes*, assure M. Tapie dans *Libération* du 16 mai, évoquant son *« parcours »*. *C'est impossible d'être tout blanc quand vous faites le parcours que j'ai fait. »* A la veille du nouveau septennat, le mitterrandisme, dont il restera l'un des symboles, aurait pu rêver d'une autre homélie.

Hervé Gattegno

هكذا من الأصل

Henri Emmanuelli est condamné à un an de prison avec sursis

Dans le cadre de l'affaire Urba, le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc a prononcé une seule peine de prison ferme à l'encontre de Michel Reyt, PDG de la Sagès, pour enrichissement personnel

Dans un jugement rendu lundi 15 mai, le tribunal de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) a condamné le premier secrétaire du Parti socialiste, ancien trésorier du PS, Henri Emmanuelli, à un an de prison avec sursis pour recel de trafic d'influence. Le PDG d'Urba, Gérard Monate, qui était le personnage-clé de ce dossier se voit infliger la même peine, tandis que le PDG de la Sagès, Michel Reyt, soupçonné d'enrichissement personnel, est condamné à un an de prison, dont six mois ferme, soit la couverture de sa détention provisoire. Le procureur avait requis une peine de trois ans dont une partie ferme. Henri Emmanuelli, qui n'était pas présent lors de la lecture du jugement, a annoncé par l'intermédiaire de son avocat, Patrick Maisonneuve, qu'il comptait faire appel. A la lecture du jugement, Jean-Pierre Villa, ancien adjoint socialiste du maire du Mans, a déclaré que *« les partis n'avaient pas assumé dès le départ ». « Si on avait dit la vérité plus tôt, on n'en serait pas là aujourd'hui. »*

AU TERME de deux mois de délibéré, *le tribunal de Saint-Brieuc* (Côtes-d'Armor) a finalement relaxé Henri Emmanuelli de la prévention de *« complicité de trafic d'influence »* qu'avait fait peser sur lui sa qualité d'ancien trésorier du Parti socialiste, mais il a retenu à son encontre le « recel » de ce délit. Le procureur, Yves Boivin, avait requis une peine de deux ans de prison avec sursis à l'encontre du premier secrétaire du PS, mais les juges ont finalement condamné M. Emmanuelli à un an avec sursis et à 30 000 francs d'amende. En lisant les cent-vingt-sept pages du jugement-fleuve de Saint-Brieuc, on peut constater que les magistrats ont, à quelques exceptions près, *divisé par deux les réquisitions* prononcées le 14 mars par le procureur à l'encontre des dix-sept prévenus du dossier Urba-Sagès-BLÉ.

Pour le doyen de ce dossier, Gérard Monate, soixante et onze ans, ancien PDG d'Urba et personnage-clé de l'affaire, les magistrats ont prononcé une peine d'un an de prison avec sursis alors que M. Boivin avait demandé deux ans avec sursis. Soupçonné d'enrichissement personnel, Michel Reyt, ancien PDG d'un cabinet d'études « indépendant » qui redistribuait une partie de ses commissions à certains représentants de courants minoritaires du PS, la Sagès, se voit infliger une peine d'un an de prison, dont six mois ferme, soit la *« couverture »* de la détention provisoire, alors que trois ans dont une partie ferme avaient été requis.

Derrière ces trois premiers rôles, le jugement ne ménage pas de grands contrastes. Conformément aux réquisitions du procureur, Jean-Claude Boulard, président (PS) de la Communauté urbaine du Mans, bénéficie d'une relaxe à propos des conditions de montage de la complexe opération d'urbanisme « Novaxis ». Pierre Villa, ancien adjoint socialiste au maire du Mans, actif représentant *d'Urba dans le département* et « repenti » lucide obtient pour sa part une relaxe partielle et une peine d'un an de prison avec sursis.

Les autres condamnations sont toutes des peines de prison avec sursis : dix mois pour Jean-Louis Claustre, ancien directeur d'Urba-Technic, *Jean-Jacques Gastebois*, ancien directeur de Gracco et Christian Luçon, ancien directeur commercial de Gracco ; huit mois pour Marc Jurdit, ancien délégué régional d'Urba dans les Pays de la Loire, six mois pour Hélène de Jomaron, ancienne collaboratrice de Michel Reyt, et quatre mois pour Jean-Pierre Barth, ancien gérant « de paille » de la société *Multiservices*.

En ce qui concerne la filière dite communiste, qui, selon le président Jean Trotel, avait atteint des *« sommets de langue de bois »* lors des débats, le tribunal prononce deux relaxes – Yvon Luby, maire (PCF) d'Allones (Sarthe) et Marc Foulon, *secrétaire général* d'un groupement d'achat et bureau d'études proche du Parti communiste, le Gifco – et quatre peines de prison avec sursis : un an pour Gérard Vourc'h, PDG de BLÉ, dix mois pour Jean-Claude Laude, maire (PCF) de Champagne (Sarthe), et huit mois pour les deux anciens attachés commerciaux de BLÉ, Michelle Deveze et Alain Pillas.

Les faits étaient anciens mais cette enquête est longtemps restée *« impossible »*, selon le mot de l'inspecteur Gandino. Alors que les cahiers Delcroix, qui détaillaient le fonctionnement du financement occulte du PS, avaient été découverts en *1989*, à *Marseille*, *l'affaire* n'a connu un tour judiciaire actif qu'en 1991 et 1992, sous l'impulsion du juge manceau Thierry Jean-Pierre, puis du conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke. Comparé aux récentes affaires fleurant la corruption organisée et révélant parfois des trains de vie de stars, ce système de financement politique occulte *via* des bureaux d'études paraît, avec le recul, bien artisanal. Selon la formule du procureur de la république, Yves Boivin, la technique Urba consistait en effet à *« moraliser l'immoralité »*.

Ce jugement est le premier visant un important responsable politique pour des questions de *financements occultes*. D'autres suivront sans doute : à partir de l'instruction menée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, un procès visant notamment Henri Emmanuelli et André Laignel, anciens trésoriers du PS, ainsi que Michel Pezet, ancien député (PS) des Bouches-du-Rhône, devraient prochainement évoquer les activités marseillaises d'Urba.

M. Emmanuelli ne s'était pas déplacé pour écouter la lecture du jugement mais il avait envoyé une lettre d'excuse. A la sortie de l'audience, l'un de ses trois avocats, Patrick Maisonneuve, annonçait son intention de faire appel. *« La condamnation d'Urba passait par la condamnation d'Henri Emmanuelli et cela, ni en droit ni en fait, nous ne pouvons l'admettre »*, a-t-il déclaré. Plutôt fataliste, Gérard Monate, dont la peine sera confondue avec celle prononcée en 1993 par la cour d'appel de Paris, observait quant à lui qu'on était parti *« pour rejouer Dallas ». « Je suis condamné à une peine de principe*, notait-il. *Par principe, je vais faire appel »*. Enfin, Pierre Villa, qui lors des audiences avait le plus clairement reconnu son rôle à l'intérieur du système Urba, tirait du jugement cet enseignement désabusé. *« Les partis n'ont pas assumé dès le départ. Si on avait dit la vérité plus tôt on n'en serait pas là aujourd'hui. »*

Robert Belleret avec Patrick Le Nen à Saint-Brieuc

Solidarité socialiste

Dénonçant un jugement *« politique »*, les socialistes se sont déclarés, lundi 15 mai, solidaires de leur premier secrétaire Henri Emmanuelli. Une *« solidarité »* affirmée aussi bien par Lionel Jospin, Pierre Mauroy et Laurent Fabius, tous anciens premiers secrétaires du PS, que par Martin Malvy et Claude Estier, présidents des groupes PS à l'Assemblée nationale et au Sénat. M. Jospin a souligné que M. Emmanuelli *« ne se voit reprocher aucun enrichissement personnel, pas plus qu'un délit qui lui soit propre. C'est en tant que trésorier du Parti socialiste, et au titre d'une responsabilité collective qu'il est sanctionné »*. MM. Malvy et Estier ont déclaré : *« L'amalgame fait par certains entre le procès instruit à l'égard de l'ancien trésorier du PS et les affaires concernant des responsables politiques ou économiques, suspectés ou coupables d'enrichissement personnel, nous choque profondément et doit être dénoncé. »*

> Selon la formule du procureur Yves Boivin, la technique Urba consistait à *« moraliser l'immoralité »*

« Un total mépris de la morale civique »

Voici les principaux attendus concernant M. Emmanuelli.

● **Sur la complicité de trafic d'influence (relaxé)**

« Tous ces éléments [l'interventionnisme d'André Laignel, prédécesseur d'Henri Emmanuelli à la trésorerie du PS] *qui tendent à établir des faits personnels d'incitation, d'assistance, voire de fourniture de moyens commis par le trésorier à l'occasion de trafics d'influence perpétrés par les dirigeants du groupe Urba ne portent que sur la période antérieure au 15 mai 1988, date à laquelle M. Emmanuelli a été chargé de la trésorerie du parti. S'il est plausible que M. Emmanuelli ait, comme son prédécesseur, pu avoir un rôle actif dans le fonctionnement du groupe Urba, rien ne permet d'exclure qu'il pût aussi avoir eu une conception différente de sa fonction. »*


VERBATIM

● **Sur le recel de trafic d'influence**

« M. Emmanuelli n'a pas matériellement détenu les fonds collectés illicitement dans la Sarthe par les sociétés du groupe Urba. En revanche, le dossier contient la preuve que M. Emmanuelli a personnellement et en connaissance de cause participé avec MM. Monate et Barth aux opérations de transmission des fonds collectés au moyen de trafic d'influence.

M. Monate (...) s'est exprimé en ces termes devant le magistrat instructeur. Sur la prise en charge des frais à caractère national : « Mon lien avec le national se faisait exclusivement par le trésorier du parti. Il me demandait ce que je pouvais lui prendre comme frais.

Il me présentait des factures ou du personnel à prendre en charge... » (...) *Sur la prise en charge des frais à caractère local :* « En accord avec le trésorier du parti lors des dernières municipales, en 1989, lorsqu'on sentait qu'une ville était prenable, je finançais plus un candidat qui auparavant n'avait jamais travaillé avec nous, n'ayant aucun mandat... » *Il est d'ailleurs constant que MM. Emmanuelli et Monate se rencontraient régulièrement, ce dernier assistant de surcroît, avec l'autorisation du trésorier national, aux réunions des trésoriers fédéraux du parti.*

» La généralisation des pratiques de financement des partis politiques révélée tant à l'occasion des poursuites effectuées dans l'affaire dite de la Sormae qu'à l'occasion des présentes poursuites, et l'absence alléguée par certains prévenus de législation du système de financement de ces partis avant l'intervention des lois de janvier 1990 ne peuvent cependant justifier ces pratiques délictueuses et encore moins excuser les prévenus ayant eu recours à ces procédés, manifestant ainsi un total mépris de la morale civique et des règles d'égalité et de libre concurrence entre les entreprises. »

Les associations antiracistes écartées de l'instruction sur le meurtre d'Ibrahim Ali

MARSEILLE
de notre correspondant

Le juge d'instruction chargé de l'information judiciaire ouverte après le meurtre, le 21 février à Marseille, d'un jeune lycéen d'origine comorienne par trois colleurs d'affiches du Front national a rendu, lundi 15 mai, une série d'ordonnances déclarant irrecevables les constitutions de parties civiles de cinq associations antiracistes (SOS Racisme, le MRAP, la Licra, la Ligue des droits de l'homme et Espérance) et de deux mouvements comoriens. *Le juge Sophie* Daoudal-Gomez devrait statuer dans les prochains jours sur la constitution de l'association Sound musical school, le groupe de rap auquel appartenait Ibrahim Ali, et sur celle des cinq amis de la victime présents sur les lieux du drame.

Saisi le 18 avril 1995 par l'avocat des trois membres du Front national, le juge d'instruction estime dans ses attendus qu'*« il ne résulte pas de la procédure que les crimes d'homicide volontaire, tentatives d'homicide volontaire (...) reprochés aux mis en examen ont été commis en raison de l'origine nationale des victimes, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une race, une religion déterminée »*. Selon le magistrat, la rencontre des victimes et des trois militants d'extrême droite, même si elle s'est déroulée *« dans le contexte exacerbé de la campagne d'affichage électorale menée par les trois personnes mises en examen »*, a été *« fortuite et extrêmement rapide »*.

La partie civile du maire de Marseille, destinée dans l'esprit de Robert Vigouroux à *« garantir la cohésion sociale et pérenniser l'entente entre toutes les communautés de la ville »*, a été, elle aussi, déclarée irrecevable au motif que *« la large médiatisation dont ont fait l'objet les infractions poursuivies ne constitue pas en soi un dommage »*.

COLÈRE

Mᵉ Jean-Michel Pesenti, le défenseur des colleurs d'affiches, voit dans cette décision judiciaire *« la preuve que ce crime n'est pas un crime raciste mais bien un crime de droit commun »*. Les ordonnances du juge d'instruction ont, à l'inverse, suscité une vive protestation des associations antiracistes, qui annoncent leur intention de *« réagir de façon très vigoureuse »*.

Délégué régional de la Ligue des droits de l'homme, Alain Fourest entend faire appel de cette *« décision profondément scandaleuse et qui va exacerber les tensions à Marseille ». « Ce drame*, dit-il, *a eu lieu parce que ces militants étaient sous l'influence d'une idéologie d'exclusion. » « Le juge ne peut pas d'un revers de main écarter un mobile directement lié à une activité militante »*, déclare Mᵉ Henri Verniers, avocat de la fédération comorienne de Marseille.

Luc Leroux

Maurice Arreckx a été mis en liberté

LE SÉNATEUR (UDF-PR) et ancien président du conseil général du Var, Maurice Arreckx, soixante-dix-sept ans, incarcéré depuis le 1ᵉʳ août 1994, a quitté, lundi 15 mai, la prison-hôpital des Baumettes, à Marseille. Mis en examen dans l'affaire de la Maison des technologies de Toulon, pour corruption active, recel d'abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux, il a été mis en liberté sous contrôle judiciaire par le juge toulonnais Thierry Rolland. Il ne peut ni quitter la France – sauf pour l'exercice de son mandat – ni rencontrer les cinq autres personnes mises en examen dans la même affaire.

M. Arreckx a dû verser une caution de 2,2 millions de francs. Cette somme représente une partie des fonds virés par des entreprises sur le compte occulte qu'il possédait en Suisse. Il l'avait fait transférer, en juillet 1994, peu avant la levée de son immunité parlementaire, sur le compte professionnel d'un avocat, au Lichtenstein. M. Arreckx a déclaré que *« cette période de silence »* l'avait *« profondément transformé, en bien, moralement »* et qu'il comptait *« mettre en évidence sa bonne foi »*. – *(Corresp.)*.

Des mères exigent le retour de leurs enfants retenus en Tunisie

Séparées de leur mari, elles réclament le respect de la convention franco-tunisienne de 1983

VINGT MÈRES, victimes de la non-application d'une convention relative à la garde d'enfant et au droit de visite signée entre la France et la Tunisie, viennent de rejoindre le Collectif de solidarité aux mères des enfants enlevés, constitué pour obtenir le retour d'enfants retenus en Algérie. Selon elles, plus de quatre-vingts enfants nés en France de parents séparés sont retenus en Tunisie au mépris du droit. Entrée en vigueur en 1983, cette convention prévoit que toute décision rendue dans l'un des deux Etats sera appliquée dans l'autre.

Alors qu'en 1992 dix dossiers relatifs à des enlèvements vers la Tunisie ont été constitués au ministère de la justice, on en a recensé quinze en 1993 et dix-neuf l'an passé. Cette même année, seuls trois « cas » ont été réglés. Sans compter, souligne-t-on au ministère de la justice, les enlèvements non signalés. *« La convention n'est pas appliquée en Tunisie*, a assuré lundi 15 mai Odette Brun, présidente du Collectif, lors d'une conférence de presse. *Quelques dossiers aboutissent après un accord entre les parents ou une pression efficace des autorités sur le père. Dernière solution peu satisfaisante, la mère part vivre en Tunisie pour retrouver ses enfants. Mais, si ces moyens échouent, la convention devrait jouer son rôle. Tel n'est pas le cas. »*

TEXTES NON APPLIQUÉS

La procédure qu'instaure la convention signée entre la France et la Tunisie est relativement simple : l'Etat français saisit l'Etat tunisien d'un dossier d'enlèvement. Ce dernier a la charge de localiser les enfants. A défaut de remise volontaire, il saisit les autorités judiciaires compétentes, qui doivent statuer dans un délai de six semaines. Le juge doit alors ordonner la remise immédiate de l'enfant, sauf si cela est manifestement contraire à son intérêt.

Or, proteste le collectif, les autorités tunisiennes n'ont pas su imposer à leurs juridictions locales l'application de ce texte et beaucoup de tribunaux continuent de rendre des jugements fondés sur l'ancien code de la famille, qui exige que l'enfant soit élevé dans la religion de son père. *« On a le sentiment que beaucoup de juges ne veulent pas trancher entre la convention et le droit tunisien »*, estime Mᵉ Alia Chamari, avocate à Tunis. Déterminées, les mères envisagent d'organiser une « visite groupée » afin d'interpeller les autorités tunisiennes.

Nassera Nekkache, de nationalité algérienne, attend toujours le retour de ses deux petits garçons, enlevés en juin 1994 par leur père et retenus depuis en Tunisie dans leur famille paternelle. En avril, pour la première fois, cette femme de trente-deux ans a pu les retrouver dans un tribunal de Kasserine où le procureur avait convoqué sa belle-famille. *« J'ai vu mes enfants un quart d'heure*, raconte-t-elle. *Le plus jeune, qui m'a été arraché alors qu'il n'avait que six mois, m'a reconnue, mais je n'ai pas pu embrasser l'aîné, quatre ans. Son oncle l'a empêché de venir dans mes bras. »* Nassera Nekkache garde espoir. En France, une ordonnance de non-conciliation lui a accordé l'autorité parentale, fixé la résidence des enfants chez elle et accordé au père un droit de visite et d'hébergement.

Elle a déposé plainte et son mari, *revenu sur le territoire français*, a été incarcéré pour enlèvement d'enfants avec sortie du territoire. Parallèlement, le tribunal de Kasserine a conclu à l'application de la convention franco-algérienne. Ce jugement favorable, rare en Tunisie, lui redonne espoir, d'autant qu'il vient d'être confirmé en appel.

Toutefois, la Tunisie n'est pas le seul pays à ne pas appliquer les textes. Une centaine d'enfants seraient encore retenus en Algérie, malgré la signature laborieuse en 1988 d'une convention avec la France. Quant au Maroc, le ministère de la justice estime que quarante-six enfants y ont été entraînés en 1994.

Michèle Aulagnon

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Douai (Nord)** a condamné, jeudi 11 mai, l'ancien *substitut général* à la cour d'appel de Paris, Jean-Pierre Marchi, à quinze mois de prison avec sursis et 60 000 francs d'amende pour recel d'abus de biens sociaux, aggravant la peine prononcée en première instance. L'ancien magistrat avait été condamné le 7 novembre 1994 à six mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance de Lille (*Le Monde* du 9 novembre) dans une affaire de détournements de fonds au préjudice de l'Urssaf et du Trésor public. On lui reprochait la possession d'une voiture reçue en remerciement de conseils donnés aux organisateurs de l'escroquerie.

■ **FAIT DIVERS : un garçon de treize ans,** soupçonné d'avoir organisé quatre cambriolages, a été placé, lundi 15 mai, en foyer à Bar-le-Duc (Meuse). L'adolescent avait été mis en cause, dans les cambriolages d'une ludothèque et d'un magasin de cycles à Verdun. Les enquêteurs ont retrouvé à son domicile des briquets, cigarettes, baladeurs et diverses victuailles provenant d'autres vols commis en mai dans un bureau de tabac et un grand magasin. Ses complices, âgés de treize, quatorze et dix-huit ans, ont été placés sous le contrôle d'éducateurs.

■ **Un homme de vingt-deux ans** a affirmé avoir été jeté d'un pont à Creil (Oise), dans la nuit de dimanche à lundi 15 mai, par quatre ou cinq autres jeunes à qui il aurait refusé une cigarette. L'entendant tomber, un pêcheur d'anguilles lui aurait porté secours avant d'alerter les pompiers. L'homme, qui n'a pas été blessé, a refusé de porter plainte par peur des représailles. Mais la police de Creil a ouvert une enquête.

■ **RELIGION : le ministère de l'intérieur** a levé l'interdiction du livre *Le Licite et l'illicite en islam* du théologien musulman Youssef Qaradhawi. Un arrêté publié mardi 16 mai au *Journal officiel* s'appuie sur *« les observations présentées par l'éditeur »* pour annuler l'interdiction *« de circulation, de distribution et de mise en vente »* de l'ouvrage. Prise le 24 avril (*Le Monde* du 30 avril-2 mai), cette décision avait provoqué la stupeur des milieux religieux et du monde de l'édition.

هكذا من الأصل

NOMINATIONS

Cour des comptes

Trois postes de conseillers référendaires de deuxième classe à la Cour des comptes ont été pourvus par la voie du tour extérieur, indique le *Journal officiel* du samedi 13 mai : ont été nommés **Anne de Danne**, conseiller technique au cabinet d'Edouard Balladur, **Vincent Feller**, chef de bureau à la direction du budget, et **Catherine de Kersauson**, chef de bureau au ministère de l'économie, ancien conseiller technique de Dominique Strauss-Kahn.

Ces nominations ont permis d'appliquer, pour la première fois, une nouvelle procédure prévue par la loi du 28 juin 1994 *« relative à certaines modalités de nomination dans la fonction publique de l'Etat »*. Le nombre de postes à pourvoir ainsi que leur profil, défini par le premier président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, ont fait l'objet d'une publication au *Journal officiel* du 28 décembre 1994. Le ministère de l'économie a reçu quatre-vingts dossiers de candidature, adressés très souvent par des magistrats de chambres régionales des comptes. Au mois d'avril 1995, une commission, présidée par M. Joxe, a émis un avis sur l'aptitude de chaque candidat à exercer les fonctions de conseiller référendaire de deuxième classe. Elle en a sélectionné trente. Parmi eux figuraient Anne de Danne, Catherine de Kersauson et Vincent Feller, que le premier ministre a sélectionnés.

[Née le 1er avril 1958 à Marseille, Anne de Danne est diplômée de l'Ecole nationale d'administration. Elle commence sa carrière en qualité d'administrateur civil au ministère de l'économie, des finances et du budget en 1983. Elle est adjointe au chef du bureau « travail, emploi, formation professionnelle, immigration ». Elle effectue sa mobilité à la Cour des comptes, en qualité de rapporteur, de 1987 à 1990. Elle est ensuite nommée chargée de mission auprès du directeur de la Compagnie financière de Paribas en 1991. Le 1er avril 1993, elle devient conseiller technique, chargée de la santé et de la famille, au cabinet du premier ministre, Edouard Balladur.]

[Né le 1er octobre 1958 à Paris, Vincent Feller est diplômé de l'Ecole nationale d'administration. Il commence sa carrière en qualité d'administrateur civil au ministère de l'économie, des finances et du budget (1984-1988), avant d'effectuer sa mobilité à Bonn, en qualité d'attaché financier, puis de revenir à la direction du budget, où il est chargé des établissements publics à caractère administratif, des grands projets, de la culture et de la communication, ainsi que de l'audiovisuel.]

[Née le 16 septembre 1954 à Paris, Catherine de Kersauson est agrégée d'histoire et diplômée de l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de l'ENA, en 1986, elle entre au ministère de l'économie, des finances et de la privatisation, en qualité d'administrateur civil. En 1990, elle devient chargée de mission auprès de la Société de banque et de transactions. En mai 1991, elle est nommée conseiller technique au cabinet du ministre délégué chargé de l'industrie et du commerce extérieur (Dominique Strauss-Kahn). Depuis mars 1993, elle était chef du bureau Nord-Sud et des affaires industrielles à la direction des relations économiques extérieures du ministère de l'économie.]

Ordre national du Mérite

Est élevé à la dignité de *grand-croix :*

Jacques Chailley, professeur, compositeur, musicologue.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

Hubert Blanc, préfet des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Marius Constant, compositeur, chef d'orchestre ; Nicole Le Douarin, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; René Lenoir, ancien ministre ; Bertrand Schwartz, membre du Conseil économique et social.

Le Journal officiel du samedi 13 mai publie en outre une liste de promotions et de nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Parmi les promotions au grade de *commandeur*, on relève les noms de Georges Prêtre, Guy Rétoré, Charles Trenet, Yannis Xenakis, Alain Delon, Marc Ferro, Jean Elleinstein, Françoise Héritier-Augé. Sont nommés *officiers*, notamment : Jean-Claude Trichet, Jane Rhodes, Jean Delumeau, Paul Veyne.

Les comédiens Christian Clavier et Nicolas Silberg, le danseur Eric Vu-An, Jean-Noël Tassez, PDG de la Sofirad et de RMC, Didier Auriol, champion du monde des rallyes 1994, ainsi que nos collaborateurs Pierre Servent et Françoise Vaysse sont parmi les nommés au grade de *chevalier*.

D'autre part, le *Journal officiel* daté lundi 1er -mardi 2 mai a publié une liste de nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite au titre du ministère de la défense : ainsi, le vice-amiral André Gélinet et le général de corps aérien Pierre Delachenal ont été élevés à la dignité de *grand-croix* ; les généraux de brigade Jean Bramoullé, Jacques Capliez, Camille Gamache, Claude Leproust, Michel Mailfait et le capitaine de vaisseau René Chauvin ont été élevés à la dignité de *grand officier*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté dimanche 14 mai sont publiés :

● **Présidentielle** : la proclamation des résultats de l'élection du président de la République par le président du Conseil constitutionnel (*Le Monde* daté 16 mai).

● **Patrimoine** : la déclaration de situation patrimoniale de Jacques Chirac, proclamé président de la République (*Le Monde* daté 16 mai).

Au *Journal officiel* daté lundi 15-mardi 16 mai sont publiés :

● **Islam** : un arrêté retirant l'arrêté du 24 avril 1995 qui interdisait de circulation, de distribution et de mise en vente en France l'ouvrage intitulé *Le Licite et l'Illicite en Islam*, de Youssef Qaradhawi (*Le Monde* daté 4 mai).

● **Informations parlementaires** : le président de l'Assemblée nationale a reçu une lettre par laquelle Jacques Chirac, député de la troisième circonscription de la Corrèze, se démet de son mandat de député.

● **Sous-préfets** : un décret concernant le statut des sous-préfets. Cinq administrateurs civils sur six, détachés comme sous-préfets au cours des douze mois qui suivent la fin de leur scolarité à l'Ecole nationale d'administration, peuvent être nommés sous-préfets, dans certaines conditions.

● **Mortalité maternelle** : un arrêté portant création du Comité national d'experts sur la mortalité maternelle.

● **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle des landes de Versigny (Aisne).

● **Alimentation** : un arrêté réglementant l'hygiène des aliments remis directement au consommateur.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Corinne SAVIGNAC,
Jean-François BRAUNSTEIN,
et Antoine,
ont le plaisir de faire part de la naissance de

Hélène,

le 13 mai 1995, à Paris.

80, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Pantxika et Jean-Baptiste MAUGARS
sont heureux de faire part de la naissance de

Maialen,
le 9 mai 1995.

10, rue de Panama,
75018 Paris.

New York. Paris.

M. et Mme Ralph GARDNER,
M. et Mme Jean TAITTINGER,
M. Peter GARDNER,
et Mme, née Victoire TAITTINGER,
Evan, Emma et Nadya,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils, fils et frère,

Parker,

le 10 mai 1995.

Décès

– M. et Mme Frédéric Jean-Pierre d'Allest,
ses parents,
M. Pierre d'Allest,
M. et Mme Christophe d'Allest,
ses frères et belle-sœur
Les familles d'Allest et Morel
vous font part que le Seigneur a rappelé brutalement à lui

Vincent d'ALLEST,

le 12 mai 1995, dans sa vingt-huitième année.

Vous êtes priés d'assister ou de vous unir par la prière à la messe qui sera célébrée le mercredi 17 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Martin, rue de la République, à Meudon.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière des Longs-Réages, à Meudon.

6, rue Marcel-Allégot,
92190 Meudon.

– Mme François Paul Bachellerie,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Bachellerie,
et leurs enfants,
M. et Mme Julian O'Connell
et leurs enfants,
M. et Mme Alexandre Aftalion,
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

François Paul BACHELLERIE

survenu le 13 mai 1995.

Les obsèques ont été célébrées le 15 mai dans la plus stricte intimité familiale.

60, rue Jean-Jacques-Rousseau,
82000 Montauban.

– Mme Alain Duvernois,
son épouse,
Armelle et Pierre Balian,
ses enfants,
Mathilde et Paul,
ses petits-enfants,
M. et Mme Paul Rigoulet,
Mlle Chantal Duvernois,
M. et Mme Michel Vieille,
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Alain DUVERNOIS,

survenu à Créteil, le 8 mai 1995.

61, boulevard Alsace-Lorraine,
94170 Le Perreux-sur-Marne.

– Ses parents,
Son frère, Lionel,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Dominique DENES,
artiste peintre,
président de l'association de lutte contre le sida PAIPS-Essonne

survenu, le 14 mai 1995, à Palaiseau, à l'âge de quarante ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre, à Fouesnant, Finistère.

Ces avis tient lieu de faire-part. Fleurs blanches.

7, avenue du 8-Mai-1945,
91120 Palaiseau.

– Ses amis et camarades
font part de la disparition, le 11 mai 1995, à Clermont-Ferrand, de

Hervé de FOUCHIER

Hervé de Fouchier a été à l'Insee où il travaillait, un militant syndical d'une personnalité exceptionnelle. La chaleur de son regard sur les gens, la passion et le naturel de ses engagements, marqueront encore longtemps ses amis et camarades.

– Ses enfants et petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Raymond FOURQUEZ,
née Renée Goute,

survenu le 14 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle haute, 1, boulevard Jean-Mermoz.

– Myriam GERSZTENKORN

nous a quittés le vendredi 12 mai 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Gabriel Garran, son fils, vous prie d'avoir une pensée pour cette femme admirable.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 mai.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 15 h 15.

De la part de
Gabriel Garran,
son fils,
Jeannette Katz,
sa fille (Montréal),
Et de l'équipe du Théâtre international de langue française.

345, rue Saint-Martin,
75003 Paris.

– Mme Simone Houziaux,
Alain Houziaux et Agnès Schloesing,
Guy et Claire Vincent-Houziaux,
Claude et Cécile Dilet-Houziaux,
et leurs familles,
ont le regret d'annoncer le décès de

Fernand HOUZIAUX,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
ancien directeur
de l'Ecole William-Ponty (Sénégal),
ancien directeur
d'Ecole normale d'instituteurs,

survenu le 30 avril 1995.

Il a été incinéré dans la plus stricte intimité.

22, rue des Jardins,
64200 Biarritz.
1, rue Denis-Poisson,
75017 Paris.

– Les familles Jacquot, Billey,
et Koch,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et
arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès, le 13 mai 1995, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de

Mme Bella KOCH,
née Sommer,

veuve de

Daniel KOCH.

L'enterrement aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 17 mai, à 15 heures.

Rendez-vous devant la porte principale.

Ils pleurent également les quatre cent soixante-quinze personnes de leur famille assassinées par les nazis à Boryslaw et dans les camps de la mort d'Auschwitz, de Belsec et Mauthausen.

– M. Jean Lombardi,
son époux,
Virginie, Jacob et Joachim,
ses enfants,
Jules,
son petit-fils,
Les familles Chartier, Glasman, Bricout, Pfenniger et Beddoc,
Ses amis,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christine LOMBARDI
née Chartier

survenu le 15 mai 1995, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 mai. On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 30.

93, boulevard Beaumarchais,
75003 Paris.

– Deloitte Touche Tohmatsu
a la tristesse de faire part du décès accidentel, le 14 mai 1995, de

M. Sébastien LONG,
collaborateur de son activité Conseil,

et s'associe à la douleur de sa famille et de ses amis.

– M. François Marie,
son époux,
Matthieu, Caroline, Nicolas et Antoine,
ses enfants,
Le docteur et Mme Pierre Ferrand,
ses parents,
M. et Mme Didier Guény,
M. et Mme Jean-Claude Robert,
M. et Mme Jean-Pierre Girre,
ses sœurs, beaux-frères et belle-sœur,
Anne-Laure, Hubert, Perrine, Constance,
Marc-Olivier, Agnès, Jérôme, Marine et Lucie,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Roland Marie,
ses beaux-parents,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Elisabeth MARIE,
née Ferrand,

survenu à Paris, le 14 mai 1995, à l'âge de quarante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14e.

Une bénédiction sera donnée le même jour, à 17 h 30, à Egliseneuve-d'Entraigues (Puy-de-Dôme), suivie de l'inhumation.

53, avenue Reille,
75014 Paris.
14, rue Ranchot,
18000 Bourges.

– Sainte-Gemmes-sur-Loire. Paris.

Sylvie Mercier,
sa fille,
Le docteur Denis Coullaud,
son frère,
MM. Richard, Tony Mercier,
ses neveux,
MM. Pierre, Robert, Max Cointreau,
ses cousins,
Les familles Aubertin, Dansette, Gontard, Hamel, Mercier, Paul, Raquez, Roiret,
Et Jacques Chauffournier,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Adrien MERCIER,
artiste peintre,
affichiste, illustrateur,
commandeur des Arts et Lettres,

survenu le 15 mai 1995, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 mai, à 16 heures, en l'église de Sainte-Gemmes-sur-Loire, sa paroisse.

Château de Châteaubriant,
49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire.

– Geneviève Guilguet Rouquet,
sa sœur,
François et Marie-Laure Morin, Frédéric, Hélène et Raphaël,
Jean et Françoise Morin, Sophie et Claire,
Bernard et Julienne Morin, Estelle,
Bruno Morin, Camille et Alexandre,
ses enfants et ses petits-enfants,
ses neveux et nièces,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Denise MORIN ROUQUET,

le dimanche 14 mai 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 mai, à 15 heures, en la chapelle Saint-Bernard, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15e.

« Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

11 *bis*, avenue de Ségur,
75007 Paris.

– Marie-Françoise Soussan,
son épouse,
Gaëlle et Anne,
ses enfants,
Madeleine et Simone Soussan,
ses sœurs,
Les familles Moulinec, Garçon, Guy
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques SOUSSAN,
directeur à la Régie Renault,

survenu le 15 mai 1995.

La levée du corps aura lieu le mercredi 17 mai, au funérarium de Nanterre, Mont-Valérien, à 15 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau, rue des Longues-Raies (entrée principale), Nanterre (Hauts-de-Seine), à 16 heures.

Un office sera célébré à la synagogue au 218-220, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, à 18 h 30.

10, rue des Pavillons,
92800 Puteaux.

– Serge et Claudine Wolikow,
Maryse Klapisz-Wolikow et Michel Candelier,
ses enfants et leurs conjoints,
Nicolas, Elsa, Julien et Adrien,
ses petits-enfants,
Maria Eiriz-Garcia,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 14 mai 1995, de

M. Mordchaj Max WOLIKOW,

né à Grodno, le 5 janvier 1907.

Les obsèques auront lieu le mercredi 17 mai, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nice. Paris.

Il a plu au Seigneur de rappeler dans sa lumière, muni des sacrements de l'Eglise et entouré de l'affection des siens,

Michel ZERVUDACKI,
magistrat honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

qui a rejoint la Maison du Père, dans sa soixante-douzième année, à Nice, le vendredi 12 mai 1995.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 17 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre d'Arène, à Nice, par le chanoine Pacaud.

De la part de Mme Michel Zervudacki,
née Marguerite Kauffmann,
son épouse,
Elisabeth, Denis, Martine, Christian,
ses enfants,
Céline, Cédric, Virginie Lagniez,
Antoine, Sophie, Marie, Bénédicte Zervudacki,
Julie, Cannelle, Marine Farnier,
Jérôme et Florence Zervudacki,
ses petits-enfants,
Et toutes familles parentes et alliées,
Nadal, Kauffmann, Crifo, Lagniez, Chauffour, Farnier, Sprugnoli.

« Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi : in domum domini ibimus. »
« Je me réjouis de ce qu'on m'a dit : nous irons dans la Maison du Seigneur. »
Psaume 121, vêpres de la Sainte Vierge.

L'inhumation aura lieu le 17 mai, au cimetière de Caucade, à Nice.

Ni fleurs ni couronnes.

25, rue de Rivoli,
06000 Nice.

Remerciements

– Mme Renée Plescoff,
son fils, Jean-Marc,
et ses petits enfants, Nicolas et Hélène,
remercient très sincèrement ceux qui leur ont témoigné sympathie et affection lors du décès de

M. Georges PLESCOFF.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le lundi 22 mai 1995, à 18 h 30, en l'église Saint-André de l'Europe, 24 *bis*, rue de Saint-Pétersbourg, Paris-8e, à la mémoire de

Mme Jean BICHARDET,
née Simone Collot,

rappelée à Dieu, le 15 avril 1995, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Manifestations du souvenir

– 50e anniversaire de la victoire sur le nazisme.

Ce 18 mai à 20 heures, au centre Jefroykin, 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11e, film « Le Temps du ghetto », de F. Rossif, débat avec les anciens FTP-MOI de Paris, Toulouse, Lyon-Villeurbanne (Boris Holban, Claude Lévy, Henry Krisher) et Raymond Aubrac.
Comité d'histoire de Maccabi-Inter.
Réservation : 48-05-05-71.

Anniversaires

– Le 16 mai 1988, mon mari bien-aimé,

Axel GUIGUI,

nous quittait.

Ne l'oubliez pas.

– Il y a un an, nous quittait

Mme Veuve GOUIRAND Louise,
née Brouillot,
11 octobre 1903-17 mai 1994,
retraitée de la fonction publique,
premier prix 1925
du Conservatoire de musique
et déclamation de la ville de Marseille.

Une prière sera dite en ce jour anniversaire en la paroisse Saint-Ruf-en-Avignon en présence de la famille et de ses amis.

– Il aimait son travail, le cinéma, la vie.

Le 16 mai 1994,

Jean-Jacques BAILLY

quittait sa famille et ses amis. Ses parents, sa sœur, son beau-frère, sa nièce, Pauline, et son neveu, Pierre, qu'il n'a pas eu le temps de connaître, ne l'oublient pas.

Mme M. Bailly,
34, bd de Noailles,
13013 Marseille.
Mme M. Préhu,
75, rue de Turenne,
75003 Paris.

Communications diverses

Union des fabricants
pour la protection internationale
de la propriété industrielle
et artistique

Fondée le 23 août 1872
et déclarée le 28 mai 1877 établissement d'utilité publique. Siège social : 16, rue de la Faisanderie, 75116 Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DE L'UNION DES FABRICANTS

MM. les membres de l'Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique, établissement d'utilité publique, sont convoqués en assemblée générale annuelle au siège de l'association, 16, rue de la Faisanderie, 75116 Paris, le **lundi 12 juin 1995, à 15 h 30.**

ORDRE DU JOUR

1. Allocution de Monsieur le Président.
2. Compte rendu des travaux de l'année 1994.
3. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1994.
4. Approbation desdits comptes, quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Affectation des résultats.
6. Budget 1995.
7. Renouvellement du mandat de deux administrateurs.
   – E. Remy Martin & Cie, représenté par Mme Dominique Heriard-Dubreuil ;
   – LVMH Moet-Hennessy Louis Vuitton, représenté par M. Guy de La Serre.
8. Démission d'un administrateur
   – Saint-Gobain Desjonquères représenté par M. François Nicol.
9. Modification du montant de la cotisation 1996.
10. Questions diverses.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Séminaires

● **Séminaires** : T. Boni-Konc : Métamorphoses et inventions : la ville africaine et ses représentations, 15, 16, 17, 18 mai, 18 heures-20 heures.
D. Cohen-Lévinas : De la représentation musicale, 16 mai et 13 juin, 18 heures-20 heures.

● **Colloques** : Leroi-Gourhan, 17 au 19 mai : CNRS Meudon. L'écriture des philosophes II, 19 et 20 mai, Carré des sciences.

● **Débat autour du livre de** R. Gasche : *Le Tain du miroir*, 20 mai, 9 h 30, Carré des sciences.
Renseignements : CIPh, 44-41-46-80.

Thèses

– Mlle Nathalie Machon soutiendra, le mercredi 24 mai 1995, à 14 h 30, dans le bâtiment des colloques (338) de l'université Paris-XI-Orsay, une thèse de doctorat intitulée **« Étude de la variabilité génétique des arbres forestiers ; exemples du châtaignier et de l'orme ».**

Cette soutenance est publique.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE

Téléphone
40-65-29-94
40-65-29-96

Télécopieur
45-66-77-13

هكذا من الأصل

Jeanne, ou le temps de la moisson

Présidente du 48e Festival de Cannes, qui se déroule du 17 au 28 mai, Jeanne Moreau est devenue l'ambassadrice du cinéma français. Elle ne cesse pourtant de tourner. « Si travailler c'est vivre, je vis », dit-elle

CETTE femme est libre. Elle a cessé d'être l'otage de la gloire, du box-office, de la jeunesse. Elle est blonde pour toujours. Et son visage est un magnifique palimpseste. Sous le sourire devenu sage crépitent toujours la vénéneuse séduction d'Eva, la détermination vengeresse de la mariée en noir, la double flamme de Catherine se brûlant à Jules, se brûlant pour Jim.

On l'appelle Mademoiselle Moreau. Lui donne-t-on du Madame qu'elle se cabre : *« Madame Moreau ? Je n'ai, que je sache, jamais épousé mon père. »* Ou bien Jeanne, on l'appelle Jeanne, avec cette familiarité révérencieuse que certaines gagnent, telle une décoration de haut rang : A l'actrice, le public reconnaissant. On disait Simone pour Signoret, on disait Marlene pour Dietrich. Jeanne est présidente du 48e Festival de Cannes. Elle l'avait été déjà, il y a exactement vingt ans. Depuis, aucune comédienne n'avait accédé à cette charge. Elle qui se dit *« non militante militante »* voulait dans son jury la parité des femmes. Raté. Elles seront quatre pour six hommes. Mais parmi elles, venue d'Afrique du Sud, il y a un Prix Nobel de littérature, Nadine Gordimer. Peut-être compte-t-elle double ?

« Non militante militante »... Y a-t-il eu tout de même une période de sa vie où elle s'est engagée ? Jamais, au grand jamais. Elle a signé en 1971 le manifeste des 343 en faveur de l'avortement. Un point, c'est tout. *« Comme je suis une femme, ça n'est pas vu de la même façon, mais si j'étais un mec, je serais plutôt celui qui s'en va tout seul dans le soleil couchant. J'ai été sollicitée souvent par les mouvements féministes, mais moi qui parle assez facilement, là je n'aurais su que bredouiller. Tout discours à contenu politique m'engourdit, m'endort. Soudain, je n'ai plus d'intelligence, je m'éteins. »*

« La campagne électorale qui vient de s'achever m'a préoccupée plus qu'elle ne m'a a occupée, dit-elle. *On a tendance à comparer les hommes politiques aux comédiens : il est bon, il a été mauvais. Moi je trouve qu'on fait du tort aux comédiens en disant cela. Jouer la comédie, c'est incarner, devenir un autre. On ne demande pas ça à un homme politique, à un chef, qui, d'après ce que j'ai compris, doit surtout apprendre à devenir lui-même. »*

Présidente à Cannes comme elle l'a été à Berlin, à Glasgow, ailleurs. Jeanne ne cesse plus désormais de présider, d'inaugurer, de parrainer, de célébrer, de clôturer. Multipliant les missions de présentation, elle est devenue, sans que quiconque songe à lui contester le titre ou la fonction, l'ambassadrice extraordinaire du cinéma français. Présidente hier de la Commission d'avances sur recettes – et chacun d'y louer son autorité, sa clairvoyance, son assiduité –, aujourd'hui présidente de l'atelier de scénarios Equinoxe, filiale française du Sundance Institute de Robert Redford, docteur *honoris causa* de l'université du Lancashire, honorée par le MOMA (Musée d'art moderne) de New York avec une rétrospective de trente de ses films, elle devance largement l'appel de la postérité avec quatre ouvrages biographiques qu'on lui consacre, deux français, un anglais, un américain à paraître. Sans qu'on soit obligé de la croire, elle jure que cela ne la dérange pas, qu'elle s'en moque, qu'elle ne les lit pas...

Elle fut rebelle, elle fut fantasque – offrant sa Rolls à Emile, restaurateur ami devenu un temps son factotum –, serait-elle statufiée désormais dans un emploi de prestige amidonné ? *« Ce n'est pas ça »*, dit-elle, et sa voix sombre de belles nuits blanches est précise et enjôleuse : *« Dans un monde où le langage pour défendre les choses qui paraissent en danger est surtout un langage guerrier – on dit qu'il faut combattre ceci, défendre cela, élever des remparts –, j'ai l'impression d'être là pour arrondir les angles et calmer les esprits. Ayant connu les désaccords et redoutant les violences, j'ai un grand goût de l'harmonie. Il me paraît tout à fait normal de participer à un travail collectif qui peut servir le cinéma. Je ne sais pas ce qu'il y a d'essentiel dans le cinéma, mais c'est quelque chose qui regarde la liberté. Tant que cette liberté d'expression existe, malgré les dangers qui la menacent, le totalitarisme n'est pas possible. Dans les pays où il règne, il n'y a plus d'images, plus de chansons, il y a le silence. »*

Pas de silence pour Mademoiselle Moreau. Elle marche, elle avance, elle tourne, douze films en quatre ans (98 depuis ses débuts, en 1949, avec *Dernier Amour*, de Jean Stelli). Elle tourne des premiers films, des gros, des petits, des très beaux, des moins jolis, elle tourne pour la télévision, en anglais, s'enlaidit, se vieillit, joue les grands-mères, les infirmes, n'a peur de rien, fracasse son image, la recolle avec panache. Extravagante arnaqueuse boiteuse dans *La vieille qui marchait dans la mer* de Laurent Heynemann, ancienne danseuse qui a perdu l'usage de ses jambes (!) dans *Je m'appelle Victor* de Guy Jacques, elle va *Jusqu'au bout du monde* pour devenir une anecdotique voyante aveugle chez Wenders. Elle a aussi été l'impératrice Elisabeth dans un téléfilm américain de Marwin Chomsky sur Catherine de Russie. *« Une impératrice paillarde »*, précise-t-elle. Et quand elle ne tourne pas, quand elle *« ne se donne pas à la caméra »*, elle prête sa voix, sa voix « off » tellement « in ». Elle est la narratrice de *L'Amant* de Jean-Jacques Annaud, dans les deux versions, anglaise et française, et celle d'un disque Satie/Poulenc avec le pianiste Jean-Marc Luisada. Elle est, énigmatique, une colonne qui parle dans *Le Temps et la Chambre* de Botho Strauss, mis en scène à l'Odéon par Patrice Chéreau ; elle dit, fidèle, complice, le commentaire de *It's All True*, film inachevé et retrouvé d'Orson Welles.

« Si travailler, c'est vivre, dit-elle, *je vis, tout simplement. Avec les années, tout s'effrite un peu et s'estompe, l'idée d'affirmer qu'on est la meilleure ou l'une des meilleures s'évanouit. Tout ça, maintenant, je m'en fous complètement. Ainsi l'énergie se libère, elle n'est plus bâillonnée par le paraître. »* Quand Jeanne travaille, rien ne l'arrête. En 1990-1991, elle enchaînait ainsi deux tournages *« extrêmes »*. A Moscou, d'abord, elle avait été *Anna Karamazov*, une femme sans mémoire imaginée par un jeune cinéaste ouzbek et maudit, Roustam Khamdamov. Elle s'était passionnée pour cette aventure, investissant son hypothétique salaire de vedette dans le montage financier de l'entreprise. Moscou l'avait reçue en star. A l'aéroport, une baleine roulante aux vitre teintées était venue la chercher. On lui avait assuré que cette limousine cacochyme avait transporté Staline. Cela l'avait fait rire.

Les costumes étaient rares, difficiles à trouver. Alors, elle portait les bottines de la Catherine de *Jules et Jim*. *« Oui, je les avais gardées, comme quoi il ne faut rien jeter... »* Sur le vaste plateau sans chauffage des fantomatiques studios de la Mosfilm, Jeanne s'était fait construire une cahute de toile, sa loge. Quelques tapis au sol, sa chapka de fourrure noire pour tenir la théière au chaud, des petits pots de crème et onguent contre une foulure éventuelle. *« Ma trousse de survie, tout le monde peut en profiter »*, disait elle...

Un peu plus tard, ce serait Florina au nord glacial d'une Grèce hivernale. Theo Angelopoulos tournait son film prémonitoire, *Le Pas suspendu de la cigogne*, un film qui posait la question : qu'est-ce qu'une frontière ?, au moment où la Yougoslavie, toute proche, était encore un pays. Jeanne retrouvait là Marcello Mastroianni ; ce couple qui se réunissait dans le film, dans la vie, était celui de *La Notte* d'Antonioni, trente ans auparavant. C'était beau qu'ils soient là, encore, ensemble, avec leur vaillance sans phrases d'artisans.

A-t-elle toujours su qu'elle serait comédienne ? Où est le choc fondateur ? Une pièce, un film, une rencontre, une musique, une voix ? *« Oui,* dit-elle, *en effet, une voix : la mienne. Disant des poèmes, très fort. Rien n'est venu d'ailleurs, après, j'ai trouvé des frères, des sœurs, des familles, mais tout a commencé là. »* Elle récite soudain : *« Routiers et capitaines / Partaient ivres d'un rêve / Héroïque et brutal / Ils allaient conquérir le fabuleux métal / Que Cipango mûrit dans des mines lointaines... »*

« Ah ! Je m'y voyais ! Comme je m'y voyais partir à l'aventure ! J'avais sept ans. Mais je ne formulais rien, je n'allais ni vers le théâtre ni vers le cinéma. Longtemps, j'ai cru que, pour moi, l'aventure, ce serait la vie religieuse, avec l'exaltation des fleurs, des chants, du rituel. Heureusement, je ne suis pas tombée dans le piège des images pieuses, j'ai vite senti qu'on était responsables, vraiment. Et ça m'a écrasée ! J'ai pensé : Quel boulot, la vie, quel boulot ! »

Le métier venu, et le désir des grands posé sur elle, Malle, Truffaut, Godard, Bunuel, Welles, a-t-elle été sensible aux critiques, aux hommages ? Jean Renoir n'a-t-il pas écrit : *« Il y a des êtres qui ne peuvent pas, je ne sais pas, découper un morceau de viande avec un couteau sans que ce soit noble. Il y en a d'autres, on leur donne une tiare, un sceptre, un trône, et c'est vulgaire. Chez Jeanne Moreau, tout est noble. »* Jeanne répond qu'elle a toujours eu un juge intérieur très, très sévère, qui, lui, sait. Qui ne s'est jamais trompé. Mais qu'elle a pu être blessée par des malentendus. Le rejet d'*Eva* de Joseph Losey, par exemple, ou le scandale des *Amants*. *« A cause des premiers dévoilements, de l'importance donnée à l'orgasme. C'était pourtant de la sensualité, pas de la sexualité... »*

Eva et *Les Amants* la ramènent à Venise. *Eva* y fut en partie tourné, c'est à la Mostra du cinéma qu'implacable elle « ferrait » Stanley Baker, et c'est à Venise que *Les Amants* devait être présenté en 1958, déclenchant un mémorable chahut de haine avant d'obtenir le Prix du jury. Se souvient-elle de cette soirée ? *« Je me souviens de tout, absolument de tout. Avec Louis Malle, après le montage, nous étions partis faire une croisière sur un merveilleux bateau, dans les îles grecques. Il fallait rentrer à temps, à Venise, pour le film, et voilà que nous sommes pris dans une énorme tempête à la sortie du canal de Corinthe. Nous sommes ballottés pendant trois jours, mais nous ne pouvons faire escale nulle part. Nous avions embarqué des charges de dynamite pour pêcher. C'était interdit, et dès qu'apparaissaient des gardes-côtes pour nous prêter main-forte, nous repartions vers le large comme des imbéciles.*

» On est arrivés à Venise en pleine nuit, on s'est affalés, dormant sur le pont. Ma robe du soir de chez Chanel et mes chaussures étaient arrivées d'un autre côté ; de toute façon, je ne pouvais plus mettre de chaussures, j'avais marché pieds nus trop longtemps... J'étais très amoureuse de Louis, lui l'était déjà moins. De chaque île, tous les jours, j'avais écrit à Ingmar Bergman. Je ne le connaissais pas, j'avais seulement vu ses films dans un petit cinéma de la rue Caumartin, et je me disais : C'est le seul homme sur cette terre qui peut comprendre mes déchirures. Il me répondait, mais je ne pouvais pas lire les réponses, cherchant un traducteur qui fût discret. Finalement, l'ambassade de Suède m'a fourni quelqu'un. Bon, oui, le soir de la présentation des Amants à Venise, ils se sont mis à crier, mais ça ne m'a pas impressionnée du tout : ma vie était beaucoup plus bouleversante... »



DESSIN DE MARC TARASKOFF

DE même que sa vie va être bouleversée par ses projets. Elle devait enregistrer un nouveau disque de chansons, c'est différé ; elle devait attaquer son troisième long-métrage de metteur en scène, la production n'a pas suivi, tout est à reprendre de zéro. Elle *« doit »* à un éditeur un livre *« à la première personne »*, et l'écriture lui est une souffrance. Alors elle va tourner. Trois films, dans les deux ans. *« D'abord un premier film d'un américain, Billy Hopkins, à New York et à Düsseldorf. Je suis une grand-mère rescapée d'Auschwitz qui va parler à sa petite-fille élevée dans l'ignorance de l'indicible, des camps.*

Qui va transmettre à cette adolescente l'indispensable mémoire de sa survivance. Le deuxième film s'intitule La Propriétaire *et sera mis en scène par Ismaël Merchant. Je suis une femme qui a été emmenée en Amérique, qui a été élevée là-bas, qui est devenue un auteur connu. Elle apprend que sa maison de famille est à vendre à Paris, elle liquide tous ce qu'elle a pour la racheter et retrouver les traces de sa mère qui a été déportée... Enfin, le documentariste Fred Wiseman a extrait d'un roman russe paru il y a une trentaine d'années sous le manteau un chapitre. C'est la lettre écrite par une femme à son fils avant d'être exterminée. Je serai seule à l'écran. »*

Jeanne se tait. Elle a les larmes aux yeux. Elle dit : *« Trois films, trois juives. Bien sûr, j'y ai vu un signe. Spielberg, avec* La Liste de Schindler, *a soulevé un grand manteau de silence aux Etats-Unis. Il faut continuer. Pourquoi moi ? Je ne sais pas. Une fois, j'ai demandé à mon père, pendant la guerre, si nous étions juifs. Il m'a donné une paire de claques. J'ai pensé : Si nous le sommes, c'est qu'il a peur. Et si nous ne le sommes pas, c'est qu'il a peur aussi. »* Jeanne se tait. Puis sourit : *« Je crois que pour moi est venu le temps de la moisson. »*

Danièle Heymann

★ *Jeanne Moreau, portrait d'une femme*, de Michaël Delmar, éd. Norma, 157 pages, 269 francs. *Jeanne Moreau*, de Jean-Claude Moireau, éditions Ramsay-Cinéma, 350 pages, 350 francs.

هكذا في الأصل

« Mitterrand et moi » : les étudiants du Centre de formation des journalistes de Paris, âgés de vingt à vingt-quatre ans, ont au lendemain du second tour de l'élection présidentielle rédigé sur ce thème un exercice libre. « Le Monde » publie un choix de ces textes

Tiroir de gauche

JE me souviens de la chaleur qui tombe sur une route de campagne et de la promesse hystérique des parents – *« Les filles, vous allez avoir un petit frère ! »* – faite vers 19 h 45 ce 10 mai 1981, après qu'une voix, sortie de l'auto-radio, a dit : *« On débouche le champagne rue de Solférino. »*

Je me souviens de l'attente récompensée par le visage strié qui s'inscrit sur le téléviseur. De mon père qui dit, avec une morgue inconnue : *« Bien fait, Elkabbach ! »*

Je me souviens d'un jardin orageux et des yeux ivres, de joie et de champagne consciencieusement mélangés, des adultes. Et de moi, fatiguée mais sagement heureuse. De les savoir heureux.

Je me souviens de repas familiaux. Un grand-père paternel qui fait la leçon à une grand-mère maternelle : *« Mitterrand, c'est la bergerie contre le château. »* Il a été directeur de collège, abreuvé de méritocratie républicaine et de mépris des culs-bénis. A dix-huit ans, elle a embrassé les soldats libérateurs de Lyon et voue au *« Général »* un culte aussi inoffensif qu'à ses images de la Sainte-Vierge.

Je me souviens que papa nous explique dans la voiture vers l'Espagne le *« contrôle des changes »*. Et que je n'y comprends rien.

Je me souviens de la veste indienne, molletonnée et mauve, achetée contre mon gré chez Chit-Chat où règne une odeur irrespirable d'encens. Et de l'autocollant *« Nucléaire non merci »* avec un squelette vert qu'on a apposé sur le frigo.

Je me souviens de « L'heure de vérité » et qu'on insulte Le Pen. Du *Nouvel Obs* et du *Matin* qui traînent sur les canapés en velours marron. Qu'un garçon, au collège, voudrait qu'on tue les bébés arabes à leur naissance.

Je me souviens des premières manifs. Ma mère est fière et ça m'énerve qu'elle soit fière. De l'immense cortège qui noie Besançon aux cris de *« Devaquet au piquet ! »*. Et Nicolas qui veut me convaincre que je ne sais même pas pourquoi je crie.

Je me souviens d'une petite main jaune ramenée de Paris et des tomates que brandit crânement Jérôme pour les lancer sur Pasqua en 1986. Des flics qui l'en empêchent. On a serré la main du président et ma sœur l'a embrassé.

Je me souviens que c'est Rachid qui a gagné le pari en 1988, sur le score de l'élection, et que les parents et leurs copains ont l'air plus soulagés que contents devant la télé ce soir-là.

Je me souviens de papa qui, malgré tout, quitte un repas en disant : *« Ce que Mitterrand aura fait de bien, au moins, c'est d'avoir fait chier des vieux cons comme vous. »* Lui qui ne dit jamais de gros mots.

Je me souviens des collègues instits de maman qui traînent les pieds pour aller manifester. Et qu'elle-même semble parfois démotivée.

Je me souviens d'un *« responsable mais pas coupable »* qui nous laisse muets. Du livre de Pierre Péan posé sur le cuir du canapé. Et des doutes non dits mais sûrement partagés. D'une déception qu'on se cache plus ou moins bien, au gré des colères. On lui en veut d'avoir gâché l'espoir.

Je me souviens de maman qui téléphone pour dire qu'elle l'a trouvé bien et courageux et fort, à la télévision. Qu'il est malade et que les autres sont trop durs avec lui. On se dit que des erreurs de jeunesse peuvent être lourdes. Et que c'est dommage.

Je me souviens des soirées avec Nicolas, Xavier, Christophe, Fabrice, Alex, Sam et tous les autres. On s'énerve contre la frilosité des socialistes. On n'y croit qu'à moitié, déjà fatalistes.

Je me souviens que les parents ont dit qu'ils n'avaient même plus envie de voter. Mais qu'ils l'ont fait quand même.

Je me souviens qu'Olivier, mon petit frère, né le 14 janvier 1982, était heureux le soir du premier tour, quand je lui ai dit que Jospin était en tête.

Je me souviens que ça m'a fait drôle. Et plaisir.

Isabelle Monnin

Imbécile !

« TOUS *les François sont des imbéciles »*, disait le regretté Desproges. Vous voyez où cela l'a mené, de se moquer de Tonton et du cancer... Mais ne gâchons pas notre plaisir, tirons vite sur l'ambulance avant qu'elle ne se transforme en corbillard !

L'homme de Jarnac et moi, on ne s'est jamais vraiment compris. J'ai commencé par tomber dans la mauvaise marmite, celle estampillée de la croix de Lorraine. Et même si mes parents ont voté blanc en 1981 pour punir le traître Giscard et son acolyte Chirac, Mitterrand avait déjà un lourd passif dans ma frêle conscience politique. Une fois sur le trône, son cas s'est aggravé tellement rapidement que je n'ai pas eu le temps de le créditer de l'abolition de la peine de mort. A croire que cet homme-là a tout fait pour empêcher mon passage dans le camp des forces de progrès.

Tout a commencé avec la croisière détonante des *« faux époux »* Turenge. Quel symbole déjà ! La force (de frappe ?) tranquille contre la colombe et l'arc-en-ciel. Pour le candide que j'étais, le choc fut sans retour. Dans la foulée, le mécène de SOS-Racisme déroulait un tapis rouge devant l'Assemblée pour y faire entrer le Menhir borgne et ses sbires.

Heureusement pour moi, la droite revint juste à temps. Grâce à ses voltigeurs libéraux, je repris goût à la gauche. C'était compter sans Tonton. En fin gourmet, l'animal avait gardé le meilleur pour la fin. Un vrai feu d'artifice que ce deuxième septennat ! La France unie découvrit que l'Elysée était une agence de conseils en Bourse en même temps qu'un standard téléphonique bien particulier. Dans le même temps, l'auguste pa*triarche inculquait le devoir de mé*moire aux jeunes générations en fleurissant une certaine tombe à l'île d'Yeu et en justifiant sans honte ses entrevues tardives avec un ancien grand serviteur de l'Etat vichyssois. Etrange leçon d'histoire pour moi, neveu de déportés ! Que voulez-vous, l'homme est malade, alors... Alors notre monarque peut se permettre d'oublier La Baule et ses grands discours pour soutenir *manu militari* quelques confrères africains dans le besoin. Il peut se tromper d'alliés en soutenant les putschistes de Russie et les rouges-bruns de Serbie. Il peut aussi traiter de *« chiens »* et d'*« insidieux »* ceux qui osent s'interroger.

Moi, j'avais fini par attendre mon heure. Je savais que la droite viendrait une fois de plus à mon secours. Merci, Doudou ! Merci, Môssieu Pasqua ! Merci, grand Jacques ! Grâce à vous, la gauche et moi allions enfin pouvoir tuer le père ! Grâce à vous, je pouvais désormais voter Jospin. Imbécile !

Edouard Perrin

« Un type bien »

ELLE *avait la cinquantaine*. Installée derrière une barrière, elle attendait le passage de François Mitterrand. Une rose à la main, des larmes coulaient sur son visage. Des larmes de joie. C'était une photo. Je ne sais plus qui l'avait prise, ni où d'ailleurs. C'était en 1981.

Ces yeux emplis d'espoir m'ont longtemps fasciné. Je n'arrivais pas à comprendre. Comprendre comment on pouvait ressentir une telle émotion pour l'élection d'un président. Mais j'étais heureux. J'étais heureux à cause de ces yeux. Grâce à ces yeux.

J'ai connu le même sentiment en 1988. Ma première élection. Pierre et Bruno militaient au Parti socialiste. Mes amis. Mes grands frères. Pour la réélection de François Mitterrand, on a fait la fête. La mère de Bruno nous avait offert un immense bouquet de roses pour décorer la voiture, pour offrir aux gens, dans Bayonne.

Une rose, moi j'en avais offert une à ma mère. Elle était émue. La joie, le bonheur. J'étais heureux là aussi. Au fond de moi, je *savais que c'était parce que les* autres l'étaient. Vraiment heureux. Mitterrand, je savais tout juste que *« c'était un type bien »*. C'est mon père qui me l'avait dit, un soir. Pudique. On regardait la télévision tous les deux. Alors pour moi, c'était *« un type bien »*.

Un type tellement bien pour *moi que j'en arrivais à cacher Le Figaro* qui traînait chaque week-end sur la table de la cuisine. Même si pour ma mère, c'était avant tout pour les pages glacées du *Figaro Madame*. Je le cachais. J'avais honte et je ne sais même pas pourquoi. Sûrement pour que Pierre et Bruno ne le voient pas. On ne triche pas avec un type bien. On est fidèle.

Jusqu'à aujourd'hui, ce jugement paternel, j'y ai cru. Je l'ai vécu aussi en devenant plus grand. Sincèrement. Mitterrand, c'était un type bien. Seulement, je n'ai jamais eu ces yeux emplis d'espoir comme cette femme sur la photo.

Pourtant, je l'aurais voulu.

Sébastien Dagueressar

Quatorze ans pour ne plus l'aimer

FRANÇOIS MITTERRAND, c'est d'abord une drôle de tête en petits pixels, qui s'affiche progressivement à la télé le 10 mai 1981 à 20 heures. C'est ensuite la tronche de mes parents en voyant cette image : affreux, affreux, affreux. Donc, en 1981, quand on a neuf ans, Mitterrand, c'est super-rigolo ! Quatorze ans plus tard, qu'en reste-t-il ? J'ai beaucoup grandi, il a beaucoup vieilli. De chimiothérapie en repos forcé, il termine sa carrière alors que je ne désespère pas de commencer la mienne.

Il nous reste dix jours à passer ensemble, lui le président, moi le gauchiste de Neuilly. Tant mieux, ça commençait à me peser, à force. Les Irlandais de Vincennes, le *Rainbow-Warrior*, l'affaire Urba, Nallet à la justice et Tapie à la ville, *Bérégovoy*, *Hernu* et *Grossouvre* au cimetière, Edwy Plenel traité de chien et mis sur écoute... Difficile à endosser, tout ça, quand on a le cœur à gauche. Surtout, un grand merci, François, pour les justifications lamentables sur ton amitié avec René Bousquet. Et grosses bises à Lang, Charasse et Kiejman pour la dignité avec laquelle ils t'ont défendu à ce moment-là, allant jusqu'à mettre en cause Simone Veil parce que son mari siégeait dans le même conseil d'administration que Bousquet. Si quelqu'un me parle encore une fois de *« génération Mitterrand »*, je hurle.

Si j'étais un déçu ordinaire de la gauche en général et de Mitterrand en particulier, mon article s'arrêterait là. Je serais allé voter pour Chirac, le cœur léger. Passer de la gauche-caviar à la droite-œufs de lump, en quelque sorte. Mais rien n'y fait, ni l'âge, ni les coups bas, ni le passé, j'aime Mitterrand et *il me manquera*, sans trop que je sache pourquoi. Je me suis peut-être laissé séduire, comme tant d'autres, par le personnage. Je l'aime peut-être par comparaison avec celui qui lui succédera. Imagine-t-on Chirac jeter un bouquet de muguet là où Brahim Bouarram est mort noyé ? Imagine-t-on Mitterrand parler des odeurs des immigrés ?

Le jour de sa mort, évitez de me contrarier, je serai d'une humeur... de chien.

Olivier Carow

« Mitterrandises »

LES années Mitterrand ont un goût aigre-doux. Sous le papier glacé des pubs Séguéla, elles cachent la montée des désillusions, l'éparpillement de la gauche.

La gauche : en 1981, ce mot n'évoque pas grand-chose pour moi. Je sais seulement que les *« patrons »* ont mis papa au chômage. Il paraît que le bâtiment *« se casse la gueule »*. Le 10 mai, c'est moi qui joue les équilibristes sur le balcon de notre F 5 à Bobigny. Une sucette au coin de la bouche, je balance mes pieds dans le vide. A l'intérieur, j'aperçois vaguement la tête d'un inconnu s'afficher sur *l'écran de télévision. La politique*, c'est une affaire de *« grands »*.

Apparemment, ce soir, *« les gentils ont gagné »*. Mes deux frères sont aussi contents que lors d'un match de foot. Papa sourit à moitié. Il n'a jamais vraiment aimé le regard fuyant de cet ancien ministre de droite. Pour moi, c'est un dimanche soir comme les autres. Sauf qu'à la place des *Sept Mercenaires*, la télé diffuse un autre genre de western.

Quatorze ans plus tard, Chirac remonte les Champs-Elysées et je me sens toujours aussi décalée. Les Golf décapotables déferlent sur l'esplanade de la Concorde. On a troqué les roses contre des pommes. Toi, papa, tu n'es plus là pour assister à la revanche de celui qui, en 1988, ne voulait plus qu'on l'appelle « premier ministre ». Sans doute aurais-tu affiché le même sourire distant. La page de deux septennats est à peine tournée que déjà la nostalgie s'empare de cette France où tu étais venu travailler et que tu n'as plus jamais quittée. Ta fille n'a jamais voté pour lui.

Pourtant, il paraît qu'elle fait partie de sa « génération » rose bonbon. Epoque de fric et de frac. Tapie tapoche est ruiné. Les *z'hommes politiques ne nous font* plus rire. On regretterait presque les *« Taisez-vous, Elkabbach ! »* du camarade Georges. En banlieue rouge, on choisit Le Pen, *« faute de mieux »*. Le *« tonton des familles »* pourrait bien être aussi celui de ces enfants de la haine qui votent FN...

Les « mitterrandises » ont parfois un goût amer. Mais comme toutes les friandises, elles ne laissent qu'un souvenir passager. C'est une fois édulcorées qu'on se met à les regretter.

Nathalie Journo

Le vieil homme et la mort

J'AVAIS dix ans le 10 mai 1981. Je ne laisserai personne dire que c'était le plus beau jour de ma vie. Je n'ai d'ailleurs presque aucun souvenir de cette date. Ce jour-là, j'étais loin de ma famille. Je n'ai appris la bonne nouvelle qu'après coup. Je savais qu'il s'agissait d'un événement heureux, parce que mes parents l'attendaient. Ma mère l'espérait, comme presque toute la caste des enseignants. Mon père, Tunisien, né au Maroc, ne votait déjà pas à l'époque mais n'en pensait pas moins.

Ce n'est qu'un peu plus tard que j'ai compris, et admiré. Longtemps, François Mitterrand a été pour moi l'homme de Cancun. C'était d'abord une impression visuelle : cet extraordinaire chapeau mexicain. Et puis j'ai aimé ce visionnaire qui comprenait que laisser les pays pauvres s'épuiser sous le fardeau de leur dette, c'était risquer d'être entraîné dans leur chute. Il incarnait alors à mes yeux l'intelligence généreuse. En même temps, François Mitterrand, c'était une distance hautaine à l'égard de l'argent. Peu de formules m'ont impressionné, au sens photographique du terme, comme la critique de *« ceux qui gagnent de l'argent en dormant »*.

Mais Mitterrand et moi, ce n'est pas que pour l'argent. La révélation que la mémoire doit être au service de la vie et s'effacer devant elle, c'est un peu à lui que je la dois.

Une idée a en effet marqué mon éducation : celle que l'on apprenait de toute expérience, fût-elle douloureuse, que l'oublier, c'était l'avoir vécue pour rien. Et j'ai fini par découvrir que ce n'était pas toujours vrai.

Nietzsche écrivait qu'un homme qui ne pourrait pas oublier serait comme frappé d'insomnie. Incapable de refaire ses forces, il déclinerait, puis s'éteindrait. L'homme qui a institué tant de commémorations semble l'avoir compris mieux que tout autre.

François Mitterrand est le président qui a gracié les généraux putschistes d'Algérie dès le début de son premier septennat, et freiné, de son propre aveu, les procédures judiciaires contre d'anciens collaborateurs de Vichy. Il a témoigné du même courage pour abolir la peine de mort, fidèle en cela au principe similaire que nul n'est irrécupérable.

François Mitterrand l'abolitionniste laissera le souvenir d'un président fasciné par la mort. Au cours de ses deux mandats, on aura *inventé ou redécouvert* mille et une façons de mourir : lentement ou rapidement, en public ou en secret, en masse ou individuellement. Le sida, la transfusion sanguine, la population irakienne écrasée sous les bombes, les Rwandais démembrés à la machette, sont autant de reliques de ce règne mortifère. Je me souviens de ce jour de 1991, devant le poste de télévision, où il m'a annoncé en me regardant dans les yeux : *« Sauf événement imprévu donc improbable, les armes vont parler. »* Les armes ont parlé. Les consciences se sont tues. François Mitterrand restera pour moi un homme qui aimait la mort et qui a su le faire partager.

Son obsession de la mort l'a poussé à la défier. Il a couvert la France, et surtout Paris, de monuments dans l'intention de résister au temps, et donc à l'oubli.

A défaut de changer la vie, il a changé la ville. S'il ne fallait garder qu'un seul de ses projets pharaoniques, ce serait la Pyramide du Louvre. Elle en est l'illustration la plus forte. Le sphinx qui l'a voulue exhale un envoûtant parfum d'Egypte, de ce pays qui n'est jamais avare de ses fragrances. Du pharaon, il ne reste pourtant qu'une momie parcheminée. Un embaumeur malveillant est passé par là : la désillusion.

Selim Saheb Ettaba

LA TUNISIE À PRIX D'AMIS !

Vol A/R Paris-Tunis 1100F*
Vol Jumbo charter.

Séjour Monastir 3050F**
Forfait 8 jours/7 nuits : avion A/R + transferts + sejour en 1/2 pension à l'hôtel Houda de Skanès.

Circuit tradition 3690F***
"Connaissance de la Tunisie". Forfait 8 jours/7nuits : vol A/R Tunis + circuit autocar climatisé en pension complète.

* Depart le 8.10 et retour le 15.10.95. Hors frais de dossier. ** Du 27.05 au 25.06.95 et du 15.09 au 31.10.95 *** Du 25.05 au 30.6.95 et du 1.10 au 31.10.95. Prix par personne, base chambre double, depart Paris. Hors taxes d'aéroport et assurances.

Renseignements et inscriptions dans votre agence de voyages habituelle.

Le Monde

Les maladies africaines

L'AFRIQUE noire paraît être victime d'une malédiction du ciel. Tandis qu'une épidémie de choléra vient d'être signalée au Mali, où elle a fait d'ores et déjà plusieurs dizaines de victimes, le virus Ebola continue de sévir au cœur du Zaïre. Dans son dernier communiqué, publié lundi à Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) évalue à 77 le nombre de morts. Encore s'agit-il d'un bilan provisoire, de nombreuses personnes se trouvant actuellement en phase d'incubation.

Quel que soit le chiffre définitif, force est de reconnaître que l'épidémie de fièvre hémorragique qui émeut tant la presse occidentale aujourd'hui est sans commune mesure avec les ravages du sida sur le continent noir. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont déjà été fauchés par le virus. Encore ne s'agit-il que d'un début. Une étude de l'ONU rappelait que l'épidémie risquait d'entraîner entre 1990 et 2005 la mort de onze millions de personnes. Dans dix pays, l'espérance de vie à la naissance – l'un des indicateurs majeurs du progrès social – devrait baisser d'ici la fin du siècle. Il stagnera dans cinq autres d'entre eux.

Incriminer la fatalité est vain et hypocrite. Car derrière les maladies, les épidémies, se cache une violence au quotidien dont la folie meurtrière des hommes est seule responsable. Alimentée par les guerres civiles, les tensions entre communautés, les rivalités entre seigneurs de la guerre, cette violence ne fait qu'exceptionnellement la couverture de la presse internationale. L'indifférence l'emporte tandis que s'allonge la liste des victimes anonymes de conflits oubliés.

Au Sierra Leone, une embuscade tendue dimanche par le Front révolutionnaire uni non loin de Freetown, la capitale, a causé la mort de 20 personnes pour une guerre civile qui depuis son déclenchement, en mars 1991, en aurait causé 10 000. La veille, au Liberia voisin, 22 hommes armés avaient été tués au cours d'affrontements entre une branche du Mouvement uni de libération et la force africaine d'interposition, l'Ecomog. Déclenchée en décembre 1989, la guerre civile libérienne a fait plus de 150 000 morts.

Secoué régulièrement par des troubles, le Nigéria est venu enrichir cette sinistre comptabilité. Au moins 18 personnes, a-t-on appris en début de semaine, ont péri au cours d'affrontements entre communautés rivales dans le centre du pays. Beaucoup plus à l'est, au Tchad, des rivalités entre communautés villageoises pour la possession d'une île se sont également terminées dans le sang en fin de semaine dernière. Combat à l'arme blanche puis au fusil automatique : plus d'une dizaine d'agriculteurs ont laissé leur vie dans l'affaire. Enfin, en Somalie, plus d'une centaine de réfugiés ont été portés disparus lundi après l'attaque de leur navire par des pirates embarqués à bord d'une vedette rapide. Pour l'Afrique, ce fut un début de semaine ordinaire.

La jurisprudence Emmanuelli

LE jugement rendu lundi *15 mai par le tribunal de Saint-Brieuc, condamnant Henri Emmanuelli*, l'actuel premier secrétaire du Parti *socialiste*, à un an de prison avec sursis et *30 000* francs d'amende, fera sans nul doute réfléchir à deux *fois le nouveau président de la* République au moment où il *met la dernière main à la* composition de son premier gouvernement.

A l'évidence, il y aura une « *jurisprudence Emmanuelli* », une règle non écrite qui, allant plus loin que la « *jurisprudence Balladur* » – un ministre mis en examen doit démissionner – stipule qu'il vaut mieux prévenir que guérir et *ne* pas nommer ministre un responsable politique qui risque d'être inquiété par la justice.

En privé, Jacques Chirac affirmait il y a peu qu'un ministre mis en examen – *a priori* innocent – n'avait pas à démissionner. Pour autant, la situation dans laquelle il se trouve relève du casse-tête. De ce point de vue, le cas d'Alain Madelin, l'actuel vice-président du PR et l'un des plus efficaces soutiens de Jacques Chirac durant la campagne présidentielle. est des plus significatifs.

D'un côté, Jacques Chirac sait parfaitement ce qu'il en est de l'état d'avancement des enquêtes judiciaires concernant le financement du Parti républicain : tandis qu'Alain Madelin affirme qu'il n'a jamais eu à connaître du *financement de* son parti, Jean-Pierre Thomas, l'*ancien trésorier du PR, interrogé* en mars 1994 par le conseiller Van Ruymbeke, *rétorque qu'il* n'en est rien et que MM. Lon*guet, Léotard et Madelin étaient* au courant de l'origine des versements dont avait *bénéficié* leur parti. Quant à M. Longuet, *lui aussi mis en examen dans* cette affaire, interrogé le 13 avril *par le juge Mireille Filippini sur* le fait de savoir si MM. Madelin *et Longuet ont contribué à faire* rentrer de l'argent en espèces *dans les caisses du PR, il aura* cette phrase sibylline : *« Jamais directement, mais leur forte personnalité conduisait des donateurs à se mobiliser et à contacter notre trésorier sans qu'il y ait de liens personnels entre les personnalités politiques à l'origine de cet élan et les donateurs »*... On comprend d'autant mieux les affres de Jacques Chirac que, dans son jugement, le tribunal de Saint-Brieuc insiste bien, pour justifier la condamnation d'Henri Emmanuelli, *sur le fait* qu'il avait connaissance de l'origine *« frauduleuse »* des fonds utilisés par le PS en provenance d'Urba.

Au-delà du cas d'Alain Madelin et de quelques autres *« ministrables »* susceptibles d'avoir maille à *partir* avec la *justice*, il faut souhaiter que le nouveau président de la République sache, tout en renforçant l'indépendance des *juges*, *contribuer* à la réhabilitation du politique, en *faisant en sorte que soient* mis à plat, une bonne fois pour *toutes, les systèmes de* financements occultes dont ont bénéficié, *ces dernières années*, l'ensemble des partis politiques français.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; *Noël-Jean Bergeroux*, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, *adjoints à la direction de la rédaction*
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la *société : cent ans à compter du 10 décembre 1944*.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Confort
par Cardon

Le printemps des « nouveaux caudillos »

Suite de la première page

Carlos Menem a divisé et brisé un pouvoir *syndical fort ; il a imposé, en dépit de deux* tentatives de sédition, un régime minceur à une armée encore redoutée, *bien que* discréditée après la défaite des Malouines. Ensuite, il a rompu *avec la politique économique de ses* prédécesseurs en vendant la quasi-totalité des innombrables entreprises publiques que le péronisme avait engendrées. Il a ouvert à tous vents une économie *que son « mentor » avait* pris soin de protéger de tous les courants concurrentiels. *M. Menem est coutumier des* revirements à 180 degrés, le dossier des disparus de la dictature en est *la dernière illustration*.

Certes, la presse, *qu'il a été tenté de « circonscrire »*, a révélé un flot de scandales, souvent liés à *la* corruption, *y compris dans* l'entourage présidentiel ; certes, les poursuites judiciaires parfois *entamées dans ces affaires* ou dans les cas de « bavures » policières n'ont donné *lieu à aucune condamnation. Dans leur* majorité, les électeurs ne se sont pas arrêtés à ces arguments *moraux brandis par son adversaire* José Bordon. Les fiers Argentins ont d'abord et *avant tout constaté que* leur pays était de nouveau respecté, dans la mesure où sa *politique est devenue* prévisible et stable : Carlos Menem *et* surtout son lieutenant *Domingo Cavallo, chargé* de l'économie, ont terrassé l'hyperinflation, en décrétant notamment la *parité entre* le peso national et le dollar. Libérés des cauchemars d'une folle valse des *prix, les Argentins* un tant soit peu nantis ont dansé, sur l'air de la croissance retrouvée, le *tango d'une* consommation effrénée.

« COUP D'ÉTAT CIVIL »

La cote de popularité de M. Menem a baissé lors de la dernière alerte rouge – conséquence de la crise financière mexicaine et de la fragilité du redressement –, mais les Argentins ont accepté les sacrifices rapidement imposés (hausses des *taxes, réduction des dépenses* publiques) sur l'autel d'une stabilité préservée. *« Le rêve* (sous-entendu, d'accéder au « premier » monde) *continuera pour tous »* : tel était le slogan de sa campagne, *alors que le taux de* chômage (officiel) a doublé en cinq ans.

M. Fujimori a, quant à lui, *avec l'appui de* généraux triés sur le volet, pris de grandes libertés avec les institutions démocratiques, après avoir appliqué point par point le programme néolibéral de son adversaire de 1990, Mario Vargas Llosa. Les députés et sénateurs lui refusaient de gouverner plus avant par décret et menaçaient d'entamer une procédure de destitution à son encontre ? *« El Chino »* a réhabilité le *« coup d'Etat civil »* en avril 1992 (dissolution du Parlement, suspension temporaire des libertés, contrôle du pouvoir judiciaire) pour appliquer sa politique sans entraves.

Un « ministère de la *présidence* » a accumulé les fonds non contrôlés pour que M. Fujimori puisse veiller en personne à la réalisation d'infrastructures destinées à améliorer rapidement les conditions de vie des innombrables pauvres du pays : ponts, routes, écoles, électrification, adduction d'eau, égouts, *etc.* Un populisme rarement égalé, à défaut d'un grand *charisme. M. Fujimori* n'est pas *un caudillo qui* suscite l'enthousisme des foules : il n'a ni le verbe *ni le charme* d'un Menem.

Les Péruviens lui ont massivement renouvelé *leur confiance, d'une part parce qu'il a quasiment* ramené la paix au Pérou – peu leur importent les moyens *moraux ou immoraux* employés pour vaincre deux mouvements de guérilla, dont *celle*, sans pitié, *du* Sentier *lumineux* – et, d'autre part, parce *que* le redressement *économique opéré a été aussi spectaculaire* qu'en Argentine.

Ces deux nouveaux caudillos ont fait plusieurs émules en Amérique latine, où le néolibéralisme imposé à marche forcée et sans nuances est devenu *« un consensus de fin de siècle »*, selon l'expression du ministre argentin des affaires étrangères, Guido Di Tella. Elu en février 1994, le président vénézuelien Rafael Caldera a, quatre mois plus tard, suspendu les garanties *constitutionnelles* pour *« juguler la spéculation »*, *« préserver la paix sociale »* et *« faire échec aux conspirations militaires »*. Elles ne sont toujours pas rétablies. *« Je suis un démocrate »*, proclame régulièrement M. Caldera. Il a l'appui de la population, lasse, comme dans beaucoup de pays du sous-continent, des grands débats idéologiques et des affrontements *stériles entre les pouvoirs législatifs* et exécutifs, quand la situation économique se *détériore. Son prédécesseur, Carlos Andres* Perez, destitué pour corruption, avait tenté, en *vain, de faire accepter une médecine néolibérale* par un Congrès réticent.

LA FIN DE LA « PARTITOCRATIE »

Au Brésil, le président centriste Henrique Cardoso a imposé par décret un salutaire « plan real » de stabilisation de l'économie. Près d'un an plus tard, le Congrès ne l'a toujours pas pas approuvé et il bloque toutes les réformes de fond proposées. En Bolivie, le gouvernement du président Gonzalo Sanchez de Lozada (centre-droit) n'a pas encore levé les mesures d'état d'urgence décrétées le 19 avril pour *« rétablir la paix sociale »*.

Soucieux de moderniser et de décentraliser son pays, il s'est heurté à une forte résistance des syndicats de tradition trotskiste. Près de 400 personnes ont été arrêtées, dont 250 syndicalistes temporairement envoyés en relégation dans des villages isolés de la jungle.

Aux intellectuels du continent qui dénoncent la contagion de ce qu'il appelle la *democradura* (démocratie dure) ou le césarisme, le président Fujimori a rétorqué que sa réélection *signifiait le début de la fin de la « partitocratie »* dans la région. Ce qui laisse présager au Pérou *davantage d'autoritarisme sans* contrepoids. Reste à savoir si le « néocandillisme », appuyé *sur une politique ultralibérale*, permettra de mieux répartir les fruits de la croissance, au moment où les risques de récession apparaissent.

Martine Jacot

Du plaisir d'être haï

par Bertrand Poirot-Delpech
de l'Académie française

CETTE FOIS, ça y est, Mitterrand s'en va, Mitterrand est parti. Derniers crissements de pneus sur les graviers élyséens, hommages tardifs des vainqueurs à une « personnalité si complexe », larmes discrètes des vieux militants, bientôt les photos d'une silhouette voûtée dans une lande, les cernes étudiés à la loupe... La France excelle dans ces adieux insincères, auxquels bienséance et soulagement des adversaires assurent une dignité consensuelle, quitte à évacuer des bilans partout étalés une vérité déplaisante mais essentielle : les records de haine que se sera attirés le président sortant.

Née bien avant l'élection, la détestation viscérale du personnage s'exhalait encore la semaine passée, comme avec regret que ç'en soit fini, que le bouc émissaire ne s'offre plus aux insultes. Durant quatorze ans, des dizaines d'ouvrages trépignants ou mielleux ont occupé avec profit le créneau inépuisable des coups d'épingle à l'effigie tant honnie ; sans parler des impatiences à peine voilées qu'inspiraient, depuis la maladie, le teint cireux et les bulletins de santé de ce diable d'homme, chargé de tous les maux et vices – y compris de l'immoralité ambiante, pour le moins partagée par ses détracteurs.

La longueur du séjour à l'Elysée n'a fait qu'aviver l'exécration de principe vouée par la droite aux dirigeants de gauche, chaque fois que ceux-ci ont osé accéder aux responsabilités. Blum et Mendès France ont été outragés en tant qu'usurpateurs – juifs, qui plus était. Les expressions de « pouvoir de gauche » et d'« expérience socialiste », répandues en 1981, disaient assez que l'opposition d'alors et ses médias ne reconnaissaient à la majorité nouvelle qu'un statut de « parenthèse » à peine légitime. Aussi vrai que le reproche de se prélasser dans les « Safrane ministérielles à gyrophare et intérieur cuir » a été réservé aux seuls parvenus de la gauche, les autres s'y vautrant de droit.

Dès 1965, Mitterrand *s'était rendu* coupable de lèse-majesté en plaçant de Gaulle *en ballottage*. En 1968, les *mêmes* qui avaient bousculé la République dix ans plus tôt lui re*prochaient de se dire prêt pour une succes*sion qui s'annonçait pourtant vacante en cas *de référendum perdu, selon une anticipation qui paraîtrait normale lors de la candidature, non moins parricide, de Pompidou*.

Au fil des septennats, le président sortant a *multiplié comme à plaisir les occasions de* sembler trahir tour à tour toutes les familles *politiques françaises. Les droitières lui en* voulaient de sa conversion au socialisme, *qu'elles ont toujours supportée moins bien* que les trajets inverses. Les gauchères soupçonnaient cette conversion *d'opportunisme*, jusqu'à ce que les *révélations* sur la jeunesse *du chef de l'Etat et* certaines de ses déclarations laissent craindre un attachement plus *grand à ses origines qu'à* son camp d'adoption.

La cohabitation, en rendant *attentif* à ce qu'on peut empêcher, ainsi qu'une série d'affaires *ou de drames mal éclaircis*, ont aggravé, pour un peu tout le monde, l'image d'un être *tout d'habileté attiré* par le ténébreux, par les amitiés difficiles à défendre, indélicates, *indiscrètes*, et exposant à des prouesses de fidélité imprudente – vertu ap*paremment cardinale à ses yeux*.

Le régime quasi présidentiel et ultrapersonnalisé oblige le citoyen à se *faire psychologue*, si fort qu'il répugne à percer des mystères intérieurs où *Mitterrand ne voit qu'une « colossale pièce montée »*. Tout se sera passé comme si l'ancien provincial ombrageux poussait le plaisir aristocratique de déplaire jusqu'à la jouissance de se *savoir détesté* ; comme si sa fierté et sa timidité, dont il ne se défend pas, trouvaient leur compte à décevoir l'attente des autres ; comme s'il y avait plus de mérite pour l'homme d'Etat, et moins de danger pour le for intérieur, à être haï qu'aimé.

Contrairement à son prédécesseur, chez qui le cérémonial de départ et les confidences ultérieures ont trahi un besoin de se montrer sensible et d'être pris en affection, François Mitterrand trouve avantage à être impopulaire auprès de ceux dont le *jugement* lui importe peu. Les éloges, il n'y découvre rien qu'il ne sache. Il considère comme un cadeau du destin à ses favoris l'*« hommage de l'injure, de l'injustice, de l'ingratitude »*, lesquelles ne lui ont pas été comptées.

« On ne comprend rien à cet homme, conclut un intime, *si on néglige ses trésors d'indifférence. »*

« Combien je vais sur moi faire éclater de haines ! » Le cri orgueilleux, et pas mécontent, d'Andromaque, ce pourrait être demain celui du solitaire de Latche, entre ses pins, un livre à la main, chien au pied.

RECTIFICATIFS

FRANÇOIS MITTERRAND

Contrairement à ce qu'affirmait l'éditrice Odile Jacob dans notre article « Fin de saison à l'Elysée », paru dans nos éditions datées 7-8 mai, M. François Mitterrand a écrit deux ouvrages après 1978 : *Ici et maintenant* (Fayard, 1980) et *Réflexion sur la politique extérieure de la France* (Fayard, 1988).

ROSTROPOVITCH

Dans l'article consacré à l'enregistrement des *Suites pour violoncelle seul* de Jean-Sébastien Bach (*Le Monde* daté 14-15 mai), il fallait lire : *« déchu de sa nationalité soviétique, Rostropovitch a joué pour les époux Marcos aux Philippines, puis à New York où ils s'étaient exilés »* et non *« puis à New York où il s'était exilé »*.

هكذا من الأصل

Du plaisir d'être haï

DIRIGEANTS Un rapport d'information établi par le sénateur Jean Arthuis dénonce les abus constatés dans l'usage des stock-options, qui permettent aux cadres et aux dirigeants d'acheter des actions de leur entreprise. ● LA TRANSPARENCE et l'information des actionnaires sont, selon le rapport, le meilleur remède aux dérives constatées. ● LES SÉNATEURS veulent limiter les risques de délit d'initié en renforçant les pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse. ● LA FISCALITÉ très favorable sur les options – qui ont pu être utilisées comme des compléments de salaires – a conduit à des fraudes. Mais les sénateurs refusent d'aligner le régime des options sur celui des revenus. ● ANDRÉ LEVY-LANG, président du directoire de Paribas, dirige un groupe de travail patronal qui publiera, fin juin, un code de bonne conduite pour les entreprises.

Le sénateur centriste Jean Arthuis veut moraliser les stock-options

Transparence, prévention des délits d'initiés et équité fiscale : telles sont les recommandations du rapport sénatorial, qui demande une baisse du taux maximum de l'impôt sur le revenu

LES STOCK-OPTIONS, ou options de souscription d'actions, sont depuis de longs mois dans le collimateur du sénateur centriste de la Mayenne, Jean Arthuis, rapporteur général de la commission des finances du Sénat (*Le Monde* du 10 mai). Avec les sénateurs Paul Loridant (apparenté socialiste, Essonne) et Philippe Marini (RPR, *Oise*), il devait publier mardi 16 mai les conclusions de son rapport d'information sur les stock-options.

Ces instruments financiers, qui permettent aux salariés et dirigeants des entreprises d'acheter des actions de leur société à un prix fixé d'avance, sont destinés à motiver les cadres et à leur faire partager une partie du profit de leurs actionnaires. Importées des pays anglo-saxons en 1970, les stock-options ont connu leur véritable essor en 1987, lorsqu'une réforme en a étendu le bénéfice aux mandataires sociaux occupant des fonctions de direction (directeur général, PDG, membres du directoire). Depuis, la quasi-totalité des grands groupes français ont mis en place de tels plans et plusieurs dizaines de milliers de salariés, principalement des cadres et des dirigeants, en bénéficient.

Les sénateurs ne contestent pas l'existence des options, *« instrument précieux de participation des cadres »*. Mais il leur est apparu que ces plans *« se trouvaient quelquefois détournés de leur objet et pouvaient même servir de support à des comportements frauduleux »*. Pour stopper ces dérives, les sénateurs ont formulé une série de propositions. Ils encouragent l'élaboration d'un *« code de bonne conduite »* par un groupe de travail patronal présidé par le président du directoire de Paribas, André Levy-Lang. Ils réclament aussi quelques aménagements réglementaires ou législatifs.

Quelques abus flagrants

Les sénateurs ont relevé toute une série de dérives, en particulier la fraude fiscale. Normalement, les stock-options ne sont pas ***taxées sur les revenus, mais sur les*** **plus-values, car le gain est à long terme et incertain. Quelques petits malins ont rendu ce gain certain, en souscrivant des contrats de couverture auprès de banques spécialisées. Les stock-options** ***« deviennent très clairement un moyen de contourner le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu »***, **accusent les sénateurs.**

Le rapport dénonce aussi les plans d'options ***« excessivement concentrés sur quelques bénéficiaires et notamment ceux réservés aux mandataires sociaux »***. **Ils contestent aussi les attributions d'options qui constituent des primes de licenciement juste avant une restructuration. Pour le salarié licencié, le délai de détention de cinq ans ne s'applique pas : il évite ainsi charges sociales et imposition sur le revenu. Enfin, certains dirigeants se sont attribué des options sur des filiales non cotées, dont ils ont fait ensuite monter artificiellement la valeur comptable pour être sûrs de réaliser une plus-value lors de l'exercice de leurs options.**

DÉLITS D'INITIÉS

Jean Arthuis se prononce d'abord pour plus de transparence : *« Il ne nous appartient pas d'enfermer les comportements dans des règles trop strictes, mais d'exiger un peu plus de transparence. Dès qu'il y a transparence, on assiste à une sorte d'autorégulation, de nature à prévenir un certain nombre de déviations. »* Les actionnaires doivent être tenus informés des modalités exactes des plans et l'ensemble de ces informations doivent être certifiées par les commissaires aux comptes. Cette exigence est minimale au regard des pratiques anglaises. *« La législation britannique prévoit une obligation d'information nominative sur les options octroyées à chacun des administrateurs de la société »*, rappellent les sénateurs. *« Nous demandons également une consolidation des stock-options au niveau du groupe, pour que l'actionnaire de la maison mère soit informé de tous les plans d'options qui ont été mis en place dans les filiales »*, précise Jean Arthuis. Pour échapper à la curiosité de leurs actionnaires, certains dirigeants se sont en effet attribué des options sur des filiales non cotées, parfois basées à l'étranger.

Le deuxième cheval de bataille des sénateurs est la prévention des délits d'initiés. Il est facile pour un dirigeant d'octroyer des options alors qu'il dispose d'informations susceptibles de faire monter le cours de l'action. Le rapport préconise un enregistrement systématique des plans d'options auprès de la Commission des opérations de Bourse (COB) et l'élargissement de son autorité dans ce domaine. Il suggère d'encadrer le moment précis où une entreprise peut accorder des stock-options, en interdisant notamment d'en allouer *« dans le mois précédant la publication des comptes »* ou avant tout événement modifiant les perspectives de la société.

Les sénateurs s'interrogent enfin sur l'équité fiscale des options si on les compare à un salaire classique. Les options ne coûtent rien à l'entreprise, puisque c'est l'actionnaire qui dilue sa participation, tandis que son bénéficiaire est imposé au taux réduit sur les plus-values (19,4 %). En revanche, le salaire, payé par l'entreprise, est soumis à charges fiscales et sociales, tandis que le salarié acquitte un impôt dont le taux marginal peut atteindre 56,8 %. Réalistes, les sénateurs ne demandent pas un alignement de la fiscalité des stock-options sur celle du revenu, qui reviendrait à tuer ce système. Ils ne veulent pas non plus plafonner le montant de la plus-value réalisable grâce à des stock-options : c'est techniquement impossible, car comment savoir jusqu'où va monter la valeur de l'action ?

Le groupe de travail a renoncé à forcer les bénéficiaires de stock-options à conserver leurs actions pendant un an avant de pouvoir les revendre, pour qu'ils prennent un vrai risque capitalistique, comme c'était le cas jusqu'en 1993. Ce système était inefficace : on peut toujours se prémunir contre une baisse de l'action en utilisant des produits financiers complexes. Il était aussi inéquitable : *« Ceux qui ne peuvent pas avoir recours à l'ingénierie financière et qui, de surcroît, sont conduits à emprunter pour lever leurs titres assument un double risque : perdre la plus-value escomptée, mais aussi une partie de leur investissement personnel »*.

Jean Arthuis dénonce principalement *« l'extravagance du taux d'imposition marginal sur le revenu de 56,8 % qui donne lieu à toutes les turpitudes pour le détourner, et en quelque sorte les légitime »*. Le sénateur de la Mayenne appelle de ses voeux une réforme globale des prélèvements obligatoires et de l'impôt sur le revenu, notamment *« la diminution de l'impôt sur le revenu à un taux marginal maximal de 40 % »*. *« Rénové, notre système d'impôt sur le revenu se rapprocherait de celui qui prévaut dans les autres pays industriels. Or chez ces partenaires, il ne semble pas que les plans d'option d'achat ou de souscription d'actions soient devenus un instrument de contournement de l'impôt »*, conclut le groupe de travail.

Arnaud Leparmentier

André Levy-Lang prône la transparence

Un groupe de travail patronal va publier un code de bonne conduite

*« **LES PRATIQUES** des sociétés françaises qui ont mis en place des plans de stock-options sont dans l'ensemble raisonnables. La très grande majorité des abus ont été commis hors du cadre de la loi. Le fisc et la justice ont donc pu les redresser »*, affirme le président du directoire de la Compagnie financière de Paribas, André Levy-Lang. Pour ce fervent défenseur des stock-options, ce n'est pas le système qui est en cause, mais la pratique abusive qui peut en être faite. Soucieux de sauver ce système, tout en évitant les dérives, M. Levy-Lang a pris la présidence d'un groupe de travail sur le sujet. Celui-ci associe le CNPF et l'AFEP (Association française des entreprises privées), présidée par Ambroise Roux, qui regroupe les grands groupes cotés français. Il rendra ses conclusions fin juin.

« Nous allons publier un manuel de recommandations à l'usage des entreprises pour qu'elles respectent l'esprit de la loi. Cet esprit consiste à réconcilier les intérêts des salariés et ceux des actionnaires : ces derniers renoncent à une partie de leur plus-value pour la partager avec les salariés qui développent leur entreprise », explique André Levy-Lang. Cette *« réconciliation »* doit se faire sur le long terme. *« Indépendamment de toute contrainte fiscale, nous recommandons que les options ne soient pas exerçables avant quelques années, pour que les bénéficiaires ne réalisent pas une plus-value à court terme. Les stock-options n'ont aucun caractère de rémunération complémentaire. Elles ne sont pas non plus une participation des salariés aux profits de l'entreprise : il existe des formules d'intéressement ou de participation faites pour cela. »*

André Levy-Lang propose que les stock-options ne soient plus limitées à une poignée de dirigeants : *« Elles doivent être étendues aux collaborateurs dont la contribution à la valorisation de l'entreprise est jugée déterminante. Elles sont essentielles pour intégrer les salariés des filiales étrangères. Psychologiquement, pour un salarié d'une filiale chinoise, américaine ou allemande, recevoir des stock-options de sa maison mère française est un signal très fort. »*

TAXATION SUR LES PLUS-VALUES

Pour éviter les malentendus, M. Levy-Lang prône, comme le recommande le rapport du sénateur Arthuis, une plus forte transparence. *« En concertation avec la COB, nous allons recommander aux entreprises cotées d'indiquer dans leur rapport annuel le nombre, le prix et la date d'échéance des options attribuées, de préciser la quote-part réservée aux dirigeants de l'entreprise. Rappelons aux entreprises qu'elles doivent déclarer chaque année au fisc les options qui ont été levées. Nous allons aussi les mettre en garde sur les risques de délit d'initié et les inciter à indiquer dans leur code de déontologie interne les modalités précises de vente ou de cession d'actions. Les dirigeants ne doivent pas disposer d'une information particulière susceptible d'influer sur les cours le jour où ils décident de lancer un nouveau plan d'options. »* Le groupe de travail s'est aussi penché sur les options accordées sur les sociétés non cotées. *« Celles-ci posent un problème car il n'existe pas de valeur de référence incontestable, le cours de Bourse. Il faut trouver une formule équitable de valorisation de ces actions. Surtout, cette formule doit être la même lorsque l'action est achetée et lorsqu'elle est revendue. Si la société sait qu'elle va s'introduire en Bourse, elle ne doit plus initier de plans d'options. »*

Sur le plan fiscal, André Levy-Lang trouve normal de taxer les stock-options au taux réduit de 19,4 % sur les plus-values. *« Incontestablement, les revenus tirés des stock-options ne sont pas des salaires, mais des plus-values. Une option est un avantage en nature, incessible, dont la valeur est très difficile à chiffrer. Le législateur a donc décidé de ne pas le taxer. En contrepartie, il a interdit à son détenteur de réaliser sa plus-value avant un délai de cinq ans »*, explique M. Levy-Lang. *« Il n'y a pas de question spécifique sur la fiscalité des stock-options. C'est une question de choix politique global sur la fiscalité des plus-values. »*

Ar. L.

L'électricien allemand RWE confirme ses ambitions dans les télécommunications

RWE, première compagnie d'électricité allemande par son chiffre d'affaires, son réseau et les ressources financières à sa disposition, a donné la mesure de ses ambitions dans les télécommunications lundi 15 mai, lors de la présentation de ses résultats annuels. Elles sont considérables.

Associée à la Deutsche Bank et à Mannesmann, RWE, société privée accueillant dans son capital les pouvoirs publics régionaux, est candidate à l'octroi d'une licence d'exploitant de télécommunications, en prévision de la libéralisation du secteur – la suppression des monopoles du téléphone est fixée par Bruxelles au 1er janvier 1998. Par ailleurs, la compagnie allemande a confirmé tenir des négociations avec la Générale des eaux (*Le Monde* du 12 mai) en vue d'une coopération plus étroite dans les télécommunications. Enfin, à l'instar de ses homologues Veba et Viag, qui ont scellé chacun une grande alliance internationale, le premier avec Cable and Wireless, le second avec BT (ex British Telecom), RWE est en quête d'un partenariat mondial avec un grand opérateur de télécoms, qui pourrait être ATT.

Cette effervescence stratégique s'explique. Dietmar Kuhnt, le président du directoire, a été catégorique. RWE compte réaliser 17,5 à 35 milliards de francs (5 à 10 milliards de marks) de chiffre d'affaires dans ce secteur en l'an 2000. L'an passé, le groupe a réalisé un bénéfice net de 4 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 200 milliards. RWE compte investir 26 milliards de francs cette année et un total gigantesque de 115 milliards dans les cinq ans à venir, dont une bonne partie sera affectée aux télécommunications.

Impact de la concurrence sur Deutsche Telekom

chiffre d'affaires en milliards de DM

160, 140, 120, 100, 80, 60, 40, 20, 0

140

1994, 96, 98, 2000, 02, 05

prévisions

Source : Morgan Stanley Research

La concurrence devrait coûter un bon tiers du marché des télécoms à l'opérateur allemand en 2005.

Le groupe est propriétaire et exploitant du réseau électrique qui dessert les régions les plus riches et les plus peuplées d'Allemagne : la Ruhr et la Rhénanie, suivant les axes Düsseldorf-Cologne-Essen et Ludwigshaffen-Manheim-Stuttgart. Soit 17 millions de clients au total, auxquels s'ajoutent à l'Est les villes de Leipzig, Chemnitz et Cotbus.

RWE possède aussi 4600 kilomètres de câble en fibre optique – dont 1000 kms dans les ex-Länder de l'Est –, avec un plan d'équipement misant sur 6300 kms de fibre à la fin 1996.

L'appétit de nouvel acteur illustre en tout cas l'une des grandes ambiguïtés de la déréglementation européenne. Tout comme le britannique Cable and Wireless explose à l'international grâce à la rente que lui a procurée l'exploitation exclusive du téléphone à Hongkong, RWE, véritable coffre-fort, finance son déploiement dans les télécommunications grâce aux revenus que lui assure son monopole régional en tant que compagnie privée d'électricité. Une forme de subventions croisées très strictement condamnée par Bruxelles lorsqu'elle implique un monopole national public. Imagine-t-on EDF pouvoir se lancer dans les télécommunications sans acceptation des autorités chargées de veiller au respect de la concurrence ? Les régulateurs le reconnaissent, le secteur des télécommunications est si gourmand en argent frais que la plupart des nouveaux acteurs financent leur développement dans ce secteur grâce à des monopoles exercés ailleurs. En clair, des monopoles privés sont libres de monter à l'assaut de monopoles publics.

Caroline Monnot

Le projet de M. Blanc vise à apaiser les salariés d'Air Inter

QUELLE SERA l'organisation du transport aérien français à l'horizon 1997, date d'ouverture du ciel ? La question reste en suspens. A peine Christian Blanc, président d'Air France, a-t-il pris la succession, au moins provisoirement, de Michel Bernard, PDG démissionnaire d'Air Inter (*Le Monde* des 14 et 16 mai), qu'il avance une nouvelle hypothèse de travail représentant une alternative au projet de fusion des activités européennes d'Air France avec la compagnie Air Inter, présenté en septembre 1994.

Le président d'Air France s'en remettra au nouveau gouvernement pour arrêter la décision finale. La nouvelle option, annoncée au conseil d'administration d'Air Inter du lundi 15 mai, vise à créer une compagnie assurant « le point à point », c'est-à-dire les vols sans correspondance dans l'Espace économique européen.

I. A. E. DE LYON
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

● A MI-PARCOURS PROFESSIONNEL
● DYNAMISEZ VOS ACTIONS ET VOS PROJETS

cegos
CONSEIL FORMATION RECRUTEMENT

Pour la première fois en France, un partenariat réunissant :
◆ ***consultants-formateurs,***
◆ ***enseignants : chercheurs*** ou issus de ***l'entreprise,***
propose une formation-action diplômante :

3EME CYCLE MANAGEMENT DES IAE.
D.E.S.S. CAAE EN PARCOURS SENIOR

Ce programme s'adresse à des ***cadres exerçant des responsabilités professionnelles depuis plus de 10 ans.***
Organisée en modules mensuels de 2 jours et demi, cette formation SENIOR est ***compatible avec votre activité professionnelle.***

1ère session (30 personnes) octobre 1995 à juin 1997.
Limite de dépôt de votre dossier le 15 juin 1995.
Pour recevoir rapidement une brochure ou un dossier de candidature, télécopiez-nous votre carte de visite au
72 72 44 74

IAE de Lyon - Université Jean Moulin - 15, quai Claude Bernard - BP 0638 69239 Lyon cedex 02

Pôles accueil | Tél. : 72 11 37 85 Nathalie SUREAU - Lyon | Tél. : 46-20-62-93 Anne GILETTE - Paris

Cette compagnie serait édifiée à partir d'Air Inter en évitant l'écueil de la fusion avec Air France. La formule impliquerait toutefois un transfert de personnels de la seconde vers la première. La compagnie serait installée à Orly (l'aéroport où est basée Air Inter). Elle reprendrait par ailleurs les vols qui sont effectués par Air France sur l'Europe entière à partir de Roissy et vers Londres et Francfort à partir d'Orly, et développerait un type de prestations comparable à celui d'Air Inter aujourd'hui, avec des coûts de production moins élevés que ceux d'Air France. Cette solution suppose la poursuite de la réorganisation des deux aéroports parisiens Orly et Roissy, avec le départ des compagnies internationales, comme les compagnies américaines, vers Charles-de-Gaulle.

De son côté, Air France assurerait, au départ de l'aéroport de Roissy, les destinations internationales et les vols alimentant en passagers ces destinations long-courriers, avec par exemple des Toulouse-Roissy-New York ou des Francfort-Roissy-New Delhi. Mais rien n'exclut que la compagnie construite à partir d'Air Inter effectue ultérieurement les vols de correspondance d'Air France si elle s'avère compétitive.

Ainsi, la nouvelle formule semble reprendre la distinction actuelle entre les deux compagnies dans le groupe Air France, tout en élargissant la mission d'Air Inter aux dessertes européennes, comme le réclamaient les grévistes. Avant l'arrivée d'un nouveau gouvernement, Christian Blanc prend les disposition nécessaires pour apaiser les tensions.

Martine Laronche

L'industrie papetière connaît une nouvelle vague de concentrations depuis le début de l'année

L'envolée des cours incite les groupes à multiplier les rachats

L'industrie papetière recommence à se restructurer. Les américains International Paper et Intertech ont engagé le 15 mai un duel pour s'emparer du suisse Holvis. Tous les grands groupes mènent de semblables opérations de rachats et de fusions. Les proies ne manquent pas : désireuses de profiter de la bonne conjoncture, de nombreuses entreprises sont à vendre. Les concurrents sont intéressés. Forts de l'expérience de 1992-1993, ils préfèrent reprendre un rival plutôt que d'investir. Cette politique devrait, selon eux, permettre de limiter les effets de cycle. La tentation de cartellisation n'est pas loin.

LE MONDE PAPETIER est en pleine agitation. Depuis le début de l'année, le secteur semble saisi d'une véritable frénésie de rachats et de fusions. Le 15 mai, le groupe américain Intertech a fait connaître son intention de lancer une offre de rachat supérieure à celle de son concurrent américain International Paper pour s'emparer de la société suisse Holvis. Le 12 mai, les finlandais Enso Gutzeit et Veitsiluoto Oy, contrôlés tous les deux par des capitaux publics, ont annoncé un projet de fusion leur permettant de devenir le premier groupe papetier finlandais. Le 9 mai, le suédois Stora concluait un accord pour reprendre la totalité du capital de la société portugaise Celbi, spécialisée dans la pâte à papier.

Avant cette semaine de grandes manœuvres, l'irlandais Jefferson Smurfit, qui a repris la Cellulose du Pin en octobre dernier, avait lancé fin avril une contre-OPA (opération publique d'achat) sur les Papeteries du Limousin (*le Monde* du 27 avril). Début janvier, le suédois Svenska Cellulosa (SCA) avait racheté l'allemand Papierwerke Waldohf Aschaffenburg (PWA), devenant à la suite de cette acquisition le premier papetier européen.

Soucieuses de profiter de la très bonne conjoncture du secteur pour se valoriser au mieux, d'autres entreprises se déclarent, plus ou moins officiellement, prêtes à se vendre. Après avoir échoué à recomposer son capital il y a trois ans, le groupe français La Rochette a fait part de son souhait de se séparer de son activité pâte à papier, source de pertes récurrentes, pour se concentrer sur l'emballage.

Scott Paper, huitième groupe américain spécialisé dans les papiers à usage domestique, fait l'objet de rumeurs régulières de vente depuis la nomination à la présidence du groupe, en avril 1994, d'Albert Dunlap, réputé pour ses restructurations à la hache. Interrogé sur le bien-fondé de ces bruits lors de la dernière assemblée générale en avril dernier, ce dernier se contenta de répondre : *« A l'exception de votre famille et de vos chiens, tout est à vendre dans le monde, à condition d'y mettre le prix. »*

> Certains observateurs n'excluent pas que le prix du papier dépasse les 1 000 dollars la tonne d'ici à la fin de l'année.

Les concurrents prêtent une oreille attentive à ces propositions. Pour eux, acquérir un rival apparaît la façon la plus intéressante désormais de satisfaire des rêves d'expansion. Tous ont tiré les mêmes leçons de la crise de 1992-1993, la plus sévère depuis le début des années 50. Si le secteur a connu une telle dépression, la faute en incombe, selon eux, aux papetiers eux-mêmes. Portés par la prospérité de la fin des années 80, la plupart des groupes ont multiplié les projets d'investissement sans se soucier du marché. L'arrivée d'importantes capacités de production au moment même où le cycle se retournait a amplifié le mouvement et entraîné une déprime générale.

Désormais, les énormes machines, dont le prix peut atteindre 2,5 milliards de francs et qui sont chacunes capables de produire 200 000 ou 250 000 tonnes de papier par an (ce qui représente 1 à 1,5 % du marché européen), font peur. En Europe, deux grands projets seulement, un en Allemagne, soutenu par le Finlandais Kymmene, l'autre en Finlande, lancé par les groupes Enso Gutzeit et Veitsiluoto Oy pour construire une machine de papiers fins, sont annoncés pour les deux prochaines années. Plutôt que d'investir dans de tels monstres, les autres opérateurs préfèrent racheter des concurrents.

Les papetiers ont les moyens de soutenir cette politique de concentration. Aidés par l'envolée des cours du papier, qui en moins d'un an sont passés de 390 à 925 dollars la tonne, la plupart d'entre eux ont pu rapidement redresser leurs comptes. L'an dernier, le suédois Stora a multiplié par six ses profits pour les porter à 3,2 milliards de couronnes (2,1 milliards de francs). Le finlandais Kymmene, propriétaire de La Chapelle-Darblay, qui était en perte en 1993, a enregistré en 1994 un bénéfice de plus de 1 milliard de marks finlandais (1,15 milliard de francs). Pour le premier trimestre de cette année, les résultats des sociétés papetières américaines seraient en hausse de 222 % par rapport à la même période de l'an dernier, selon les calculs du magazine *Business Week*.

L'avenir s'annonce tout aussi prometteur. Alors que l'offre stagne, la consommation de papier et de carton ne cesse d'augmenter. En Europe, aux Etats-Unis, elle croît de 5 % à 6 % en moyenne par an. En Asie, la demande connaît des croissances à deux chiffres. Selon les estimations de Jefferson Smurfit, le marché de caisses en carton, par exemple, devrait doubler d'ici à l'an 2000. Le secteur, déjà en surchauffe, semble promis à de nouvelles tensions et à de nouvelles hausses des prix. Certains observateurs n'excluent pas que le prix du papier dépasse les 1 000 dollars la tonne d'ici à la fin de l'année.

Ce mouvement est-il appelé à perdurer ? *« Jusqu'à ce que l'offre se soit rationnalisée »*, dit Jean-Philippe Montel, président d'Aussedat-Rey. Le secteur a beau être dominé par de très grands groupes, ceux-ci estiment ne pas avoir encore acquis une taille suffisante. Ils souhaiteraient un secteur plus concentré, avec des sites de production plus spécialisés. D'ici à l'an 2000, certains pensent que le nombre d'acteurs pourrait avoir été divisé par deux ou trois. Cette diminution permettrait, selon les groupes, de mieux tenir le marché et d'éviter à l'avenir une politique d'investissement anarchique. Même si les producteurs de papier s'en défendent, la tentation de cartelliser le marché n'est pas loin.

Martine Orange

Bataille boursière autour du suisse Holvis

Le groupe helvétique Holvis ne se savait pas si convoité. Deux papetiers américains s'en disputent le contrôle. Intertech se prépare à surenchérir sur l'offre présentée fin avril par International Paper pour reprendre le groupe bâlois, septième ou huitième producteur mondial, selon les classements, de matériaux non tissés. L'entreprise de Charleston a l'intention *« de présenter une offre publique d'achat d'au moins 500 francs suisses* (2 000 francs français) *par action »*, a indiqué Holvis, le 15 mai, dans un communiqué. Cette proposition valorise le papetier helvétique à 450 millions de francs suisses, soit 15 % de plus que l'offre présentée par International Paper. La direction d'Holvis, qui avait qualifié l'offre d'International Paper d'*« hostile »*, estime le projet d'Intertech plus conforme à la valeur de l'entreprise. International Paper ne semble pas prêt à surenchérir. Mais dans le monde papetier on n'exclut pas que d'autres candidats entrent en lice.

La recapitalisation de Comipar dépend d'Elf

LES ACTIONNAIRES de la Comipar ne parviennent toujours pas à se mettre d'accord sur les modalités de l'augmentation de capital qui permettra au groupe dirigé par Gérard Eskhénazi de rembourser la banque Pallas Stern, sa filiale à 100 %. Pourtant, le temps est compté. Depuis près de deux mois, la banque est sous la pression constante de la Commission bancaire. Cette dernière exige, au nom de la division des risques, qu'elle récupère, même progressivement, les 3 milliards de francs de créances qu'elle détient sur Comipar.

Le principe de l'augmentation de capital, qui pourrait finalement largement dépasser le milliard de francs avancé jusqu'ici, semble acquis. Tout est dans la manière d'y parvenir. Gérard Eskhénazi, qui ne jouit plus de la confiance de certains actionnaires, tente désespérément de mettre d'accord son tour de table. Car la kyrielle d'administrateurs qui siègent au conseil tire à hue et à dia.

Les deux conseils d'administration qui se sont réunis jeudi 11 mai puis, en catastrophe, samedi 13 mai n'ont pas permis d'aboutir à un schéma définitif. Certains veulent bien suivre l'augmentation mais refusent d'avoir ultérieurement un lien quelconque avec la banque, d'autres accepteraient d'apporter des fonds mais uniquement au niveau de la foncière, qui a recueilli les 3 milliards d'actifs immobiliers rachetés par Comipar à la banque. D'autres encore, comme Schneider, se renforceraient mais dans la structure qui a accueilli les actifs industriels acquis par Gérard Eskhénazi : 47 % de Midial, 20 % de Marie Brizard et 27 % de Quadral, la société de Yazid Sabeg.

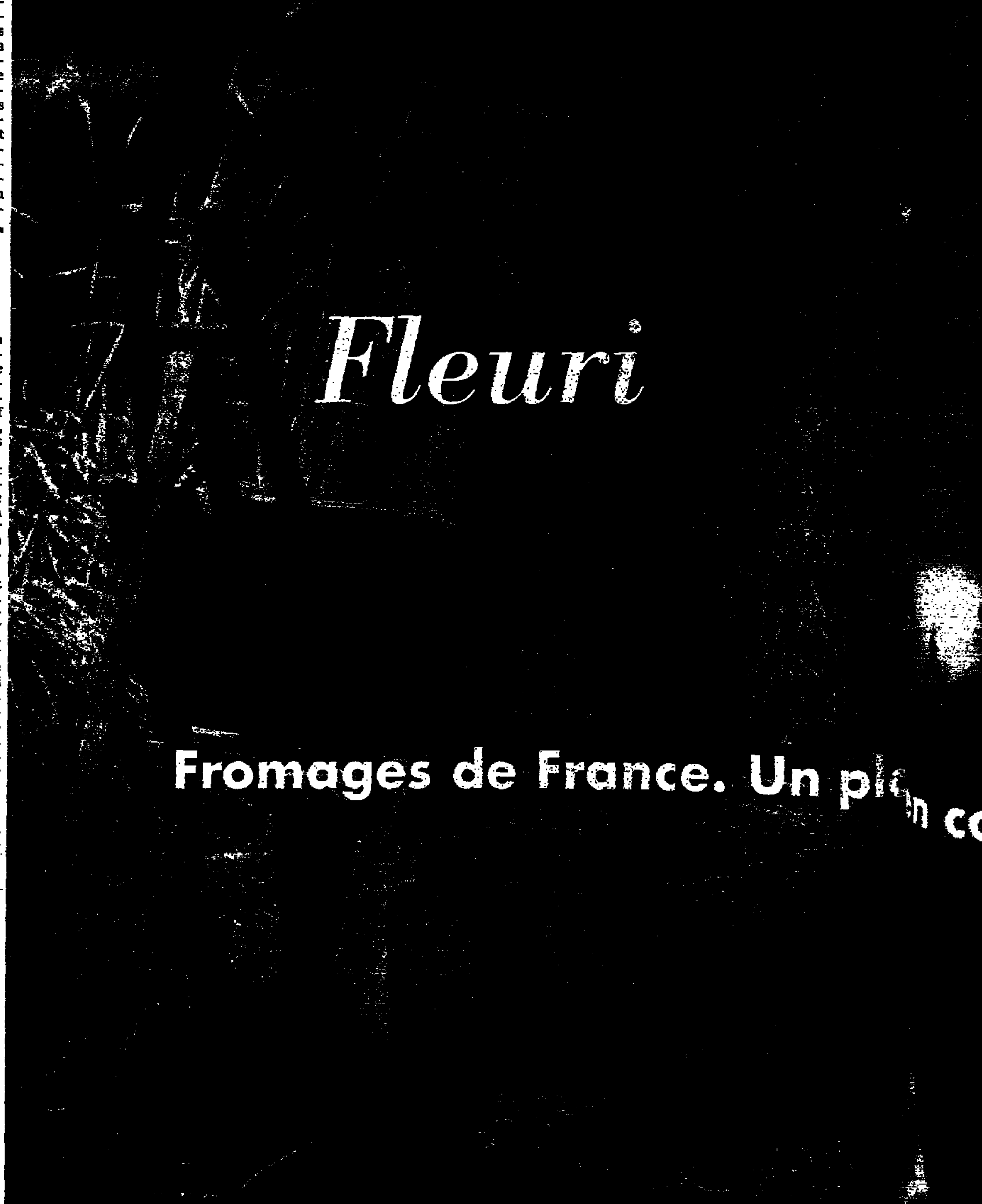
Enfin, Elf Aquitaine, qui détient 11,5 % du capital de Comipar, n'a toujours pas confirmé s'il suivrait ou non. La compagnie a pourtant abandonné la position dure, qui exigeait le départ de Gérard Eskhénazi. Depuis, sa position n'est pas définie. La société pétrolière est représentée au conseil d'administration par Geneviève Gomez. Cette dernière a fait, samedi 13, la politique de la chaise vide, laissant à ses collègues le loisir de s'interroger sur sa position définitive. Et de gloser sur le fait de savoir qui, du numéro deux d'Elf Aquitaine ou de Phillipe Jaffré, son président, a les nerfs les plus solides.

L'hésitation d'Elf Aquitaine est notamment motivée par sa politique de réduction systématique des participations financières. La société n'est pas la seule à devoir réduire la voilure. Le Gan (4,3 %) traverse une période grave de difficultés financières. Le Crédit lyonnais, via Clinvest (7,7 %), n'est pas dans une période de largesses. Les assureurs présents dans le capital (AGF pour 4,7 %, l'UAP pour 2,2 % ou Groupama) s'interrogent.

On imagine mal pourtant qu'ils laissent tomber Comipar, ce qui reviendrait à mettre en sérieuses difficultés la banque. Déjà, les atermoiements des actionnaires incapables commencent à nuire à son image, même si la présence de la Société de banque suisse, premier actionnaire avec 20 % du capital, contribue à rassurer la place.

Au siège de la rue de Monceau, le discours officiel est cependant optimiste. Une *« majorité d'actionnaires »* soutient cette opération, affirme-t-on, l'alternative étant *« le bradage »* d'actifs immobiliers de premier choix situés exclusivement dans les meilleurs arrondissements de Paris. L'issue la plus probable est un éclatement à terme du groupe ou une fusion entre Comipar et la banque Pallas Stern. L'intention inavouée des actionnaires est de soutenir la Comipar le temps pour elle de céder la plupart des actifs industriels riches de plus-values et d'ouvrir ensuite le capital de la banque Pallas Stern à des investisseurs pour se désengager peu à peu de Comipar. Le prochain conseil d'administration, qui doit boucler définitivement le sauvetage de la banque Pallas Stern, devrait avoir lieu dans les tout prochains jours.

Babette Stern



هكذا عن الأصل



L'agence d'évaluation financière Standard and Poor's dégrade le Crédit lyonnais

La note à long terme souligne la « faiblesse de la situation financière » de l'établissement bancaire

L'agence d'évaluation financière américaine Standard and Poor's a annoncé lundi 15 mai une nouvelle dégradation de la note à long terme du Crédit lyonnais, ramenée de A– à BBB +. Il s'agit de la note la plus faible accordée en Europe à un établissement de taille comparable. Elle souligne le redressement difficile de la rentabilité de la première banque française.

L'ANNONCE, il y a deux mois jour pour jour, d'un second plan de sauvetage du Crédit lyonnais par l'Etat n'a pas mis fin, loin de là, aux malheurs de la première banque française. Les difficultés et les obstacles à son redressement se succèdent. Elle doit s'employer à convaincre la Commission de Bruxelles et les parlementaires français de la pertinence et de la nécessité du plan. Dans le même temps, le Crédit lyonnais doit faire face au départ, à la surprise générale, de son numéro deux, Dominique Bazy (*Le Monde* du 11 mai). Un départ d'autant plus dommageable que M. Bazy était particulièrement chargé des dossiers délicats et du « *nettoyage* » des filiales. Il met aussi en relief les rivalités à la direction de la banque.

Les problème du Lyonnais ne s'arrêtent pas là. La tension sociale est vive et les syndicats ne veulent pas que le personnel fasse les frais des erreurs de gestion passées. Par ailleurs, les conditions de l'OPA lancée sur la banque Colbert, une filiale du Lyonnais, sont contestées, et la COB a ouvert une enquête. Enfin, dernier avatar et non le moindre, l'annonce, lundi 15 mai en fin de journée, par l'agence d'évaluation financière Standard and Poor's, d'une nouvelle dégradation de la note à long terme ramenée de A - à BBB +. Il s'agit d'une note particulièrement basse, la plus mauvaise accordée à un établissement français et européen de taille comparable.

Elle va quasiment interdire à la banque la réalisation de certaines opérations sur les marchés financiers et durcir ses conditions de financement à long terme. Toutefois, la note à court terme n'a pas été abaissée, elle reste stable à A – 2 et le Lyonnais s'est doté, aux Etats-Unis, avec l'appui de l'assureur américain Financial Securities, d'une filiale qui bénéficie d'une notation maximale AAA lui permettant de rester présent sur certains marchés comme celui des *swaps*. Mais on imagine difficilement aujourd'hui le Crédit lyonnais devenir le chef de file de grandes émissions d'actions ou d'obligations.

Il y a onze mois, après le premier plan de sauvetage de la banque publique et l'annonce d'une perte de 6,9 milliards de francs en 1993, Standard and Poor's avait déjà abaissé la note à long terme du Crédit lyonnais, qui était passée de A à A -, tandis que la note à court terme était ramenée de A – 1 à A – 2. L'annonce, le 17 mars, d'un nouveau plan de sauvetage de la banque, dont les pertes se sont élevées à 12,1 milliards de francs en 1994, avait conduit l'agence américaine à mettre à nouveau sous surveillance le Crédit lyonnais.

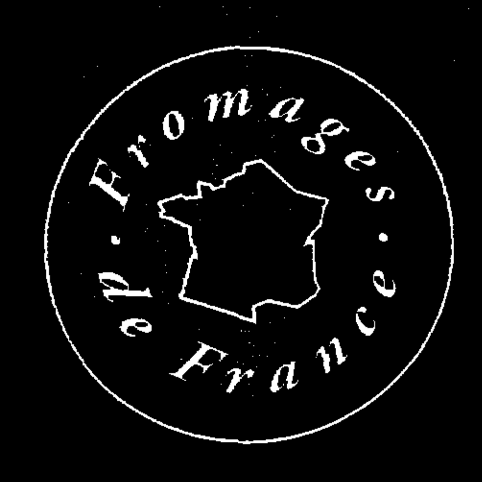
« *Nous n'avons pas d'interrogation sur la survie du Crédit lyonnais et nous prenons acte de son sauvetage par l'Etat, un nouveau plan ne devrait pas se révéler nécessaire et nos perspectives de notes sont stables. Mais la banque sort très affaiblie de la crise qui a suivi son expansion désastreuse de 1986 à 1993* », explique l'un des responsables de Standard and Poor's. « *La note très basse reflète la dégradation de ses positions commerciales et la faible rentabilité de la banque qui vont nécessiter des efforts longs et douloureux dans un environnement bancaire très compétitif* », ajoute-t-il. Le Crédit lyonnais continue de présenter « *une structure financière modeste et une rentabilité médiocre* », indique l'agence de notation dans son communiqué. Avec un ratio d'exploitation de 81 % (frais généraux sur produit d'exploitation) et un noyau dur de fonds propres de 4,4 %, la banque publique est, selon ces critères, « *au dernier rang des 50 principales banques européennes* », relève Standard and Poor's.

Afin de mieux rentabiliser son réseau, le Lyonnais devrait annoncer dans quelques semaines la signature d'un partenariat avec une compagnie d'assurances pour distribuer des produits d'assurance-dommage. Deux assureurs seraient actuellement en lice : le groupe allemand Allianz, numéro un européen, qui n'a jamais caché son intérêt pour un tel partenariat, et la compagnie d'assurances française, Athena, filiale du groupe Worms et Cie.

E. L.



ir en cache toujours un autre.





L'assureur norvégien Vital fait l'objet de deux OPA

L'assureur néerlandais Aegon et la banque norvégienne Den norske Bank se sont lancés dans une bataille boursière

AMSTERDAM
de notre correspondant

Une compagnie d'assurances norvégienne en quête de moyens financiers, son homologue néerlandaise à la recherche d'une expansion internationale, et une banque d'Oslo qui ambitionne d'entrer dans le club fermé des banquiers-assureurs : tels sont les acteurs d'un combat en train de se jouer à coups de surenchère au nord de l'Europe.

Début mai, Aegon, géant néerlandais de l'assurance spécialisé dans les produits vie, lançait une offre publique d'achat amicale sur Vital, deuxième compagnie norvégienne du secteur, affichant un total de bilan de 42 milliards de couronnes (33 milliards de francs) et un revenu de primes de 3,7 milliards. Aegon voulait profiter de l'assouplissement de la législation norvégienne pour se tailler une bonne présence sur ce marché en plein expansion. La compagnie (14 milliards de florins de primes) accomplissait ainsi un important pas en avant dans sa stratégie d'acquisitions à l'étranger, la plus remarquée datant de 1993 avec le rachat pour 1 milliard de florins de Scottish Equitable.

L'offre d'Aegon était favorable : 103 couronnes l'action alors qu'elle tournait autour de 73 couronnes la veille de sa publication. En outre, Aegon pouvait compter sur le soutien clairement exprimé du directoire de Vital. Rien ne semblait donc empêcher le rachat de 90 % au minimum du capital, pas même a priori le résultat d'un audit approfondi attendu le 24 mai prochain, mais réalisé après des contacts entre les deux compagnies.

Très vite pourtant, a couru la rumeur d'une contre-offre de l'actionnaire à 9,7 % de Vital, Den norske Bank (DnB). Lundi, la banque norvégienne a confirmé son intention, portant l'offre à 110 couronnes l'action et évaluant ainsi la compagnie à 2,96 milliards de couronnes.

« *Il s'agit d'un investissement stratégique fondamental*, explique Finn Hvistendahl, président de DnB. *Alors que le marché des crédits croît à petite vitesse, celui sur lequel travaille Vital connaît une forte augmentation. Nous visons donc le rachat et l'intégration de la compagnie au sein de notre banque, ce qui signifie l'alliance de la première banque du pays avec le second assureur sur la vie.* » En se portant candidat, DnB revient sur son choix de créer sa propre compagnie d'assurances. Quelques chiffres ont sans doute hâté la décision de DnB. Alors qu'en 1985, 50 % des foyers plaçaient leur épargne en banque, ce taux n'était plus que de 44 % en 1993. Parallèlement, les compagnie d'assurances voyaient leur part de marché passer de 23 % à 34 %.

DnB s'est donc jetée à l'eau. Si elle l'emporte, la banque financera son rachat « *sans recourir à une augmentation de capital* », et affirme qu'il lui permettra d'« *augmenter le bénéfice net par action dès 1996* ». Mais son OPA n'est pas assurée de réussir. « *Pour autant que nous sachions, le directoire de Vital est toujours partisan de l'offre d'Aegon* », reconnaît Finn Hvistendahl. A ce premier écueil s'ajoute la contrainte légale selon laquelle une entrée au capital d'une société norvégienne doit se limiter à 10 % ou être supérieure à 90 % : une difficulté également valable pour Aegon, où l'on n'indique pas encore si l'offre sera réévaluée en fonction de la nouvelle situation. Le feuilleton Vital ne fait peut-être que commencer.

Alain Franco

La SNCF et British Railways partent en guerre contre Bruxelles

LA SNCF ET BRITISH RAILWAYS ont l'intention de poursuivre leur action auprès de la Cour de justice européenne pour obtenir l'annulation de la décision de la Commission de Bruxelles qui les oblige à accorder un quart de leurs droits de passage dans le tunnel sous la Manche à d'autres compagnies ferroviaires. Après le rejet, vendredi 12 mai à Luxembourg par le tribunal de première instance (TPI) de l'Union européenne, du recours introduit par les deux compagnies afin d'obtenir l'annulation de cette décision, ces dernières rappellent qu'elles ont signé en 1987 avec Eurotunnel une convention d'utilisation pour une durée de soixante-cinq ans qui leur accorde la moitié *des droits de passage dans le tunnel pour leurs trains de passagers et* leurs trains de marchandises. La SNCF et BR font valoir qu'elles ont lourdement investi pour assurer cette liaison ferroviaire transmanche. L'affaire ne devrait pas être examinée par le tribunal avant 1996.

■ **RHÔNE-POULENC-RORER : le groupe pharmaceutique, filiale de Rhône-Poulenc**, a annoncé le 15 mai l'acquisition du laboratoire Biogalénique, le principal laboratoire de générique opérant en France. Réalisant 225 millions de francs de chiffre d'affaires dont 120 millions dans l'Hexagone. Ce rachat entre dans la stratégie de Rhône-Poulenc Rorer, qui entend participer au développement du marché des génériques, ces produits copiant des médicaments dont le brevet est échu, pour les vendre moins cher.

■ **EDF : l'établissement public français** ne cherchera « *probablement pas* » à participer à la prochaine privatisation de l'électricité nucléaire britannique, a affirmé son président Gilles Ménage au *Financial Times* le 15 mai. Pour l'entreprise française, « *il serait difficile d'être partenaire au sein d'une compagnie nucléaire britannique* », a précisé M. Ménage, estimant ainsi qu'une prise de participation d'un groupe public français provoquerait l'hostilité du monde politique et de l'opinion.

■ **CRÉDIT FONCIER : l'agence d'évaluation financière Standard and Poor's a abaissé** la note à long terme du Crédit foncier de France, qui passe de AA à AA-, selon un communiqué publié lundi 15 mai. La note court terme A1+ est confirmée. L'abaissement de la note à long terme reflète « *la détérioration persistante du marché immobilier qui a fortement pesé sur la rentabilité et le niveau de fonds propres du groupe CFF en 1994* », explique l'agence.

■ ***INDOSUEZ : l'agence d'évaluation financière Moody's a abaissé*** les notes des dépôts à long terme ainsi que de la dette à long terme de la banque Indosuez, a annoncé mardi 16 mai Moody's dans un communiqué. La note de la dette senior passe de A1 à A2. L'agence de notation SP-ADEF avait de son côté abaissé le 3 mai la note de la dette long terme de premier rang de la banque Indosuez de A + à A.

■ **SITA : la Société internationale de télécommunications aéronautiques**, premier fournisseur mondial de services de télécom pour les compagnies aériennes, et Nortel, filiale du canadien Northern Telecom, *ont signé un contrat de 20 millions de dollars* pour la fourniture d'un service voix à l'échelle mondiale. Ce réseau, baptisé Intelligent Global Voice Network, couvrira l'Europe, l'Asie-Pacifique et l'Amérique, et supportera un grand nombre de services locaux très élaborés. Tous les types de trafics (voix, données et télécopies) seront intégrés au point d'accès du réseau. L'actuel réseau de SITA couvre plus de cent quarante pays, et le partenariat avec Nortel doit entraîner une simplification du réseau et une réduction accrue des coûts.

■ **WALL STREET** a battu lundi son trentième record depuis le 15 février. L'indice Dow Jones a terminé à 4 437,47 points, en hausse de 6,91 points, soit 0,16 %.

■ **SELON LE COMITÉ DE BÂLE**, une coordination entre les autorités prudentielles et les banques centrales devrait éviter le manque de cohérence dans l'information sur les dérivés.

■ **GOLDMAN SACHS**, la banque d'investissement américaine, a démenti la rumeur selon laquelle elle pourrait renoncer à son statut de spécialiste en valeurs du Trésor (SVT).

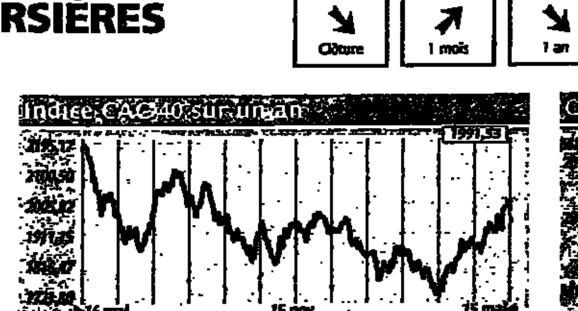
■ **LA GUINÉE EST DEVENUE** membre de l'Organisation internationale du café (OIC) après avoir accepté l'Accord international sur le café, a annoncé lundi le porte-parole de l'organisation.

■ **LA BANQUE CENTRALE DE RUSSIE** a annoncé une baisse de 5 points de son taux d'escompte, de 200 % à 195 %. Les taux d'intérêt à court terme sont passés de 210 % à 130 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nette reprise à Paris

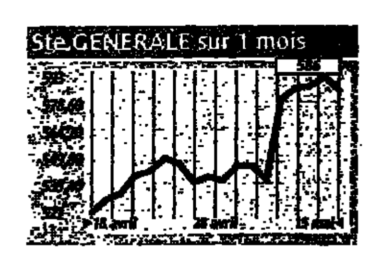


APRÈS une séance de prises de bénéfice, la Bourse de Paris se reprenait nettement mardi dans un marché actif, très favorablement impressionné par la détente des taux d'intérêt en France mais aussi en Allemagne. En hausse de 0,30 % à l'ouverture, puis en léger recul par rapport au niveau de la veille, l'indice CAC 40 affichait vers 11 heures un gain de 0,9 %% à 2 010,30 points. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient une progression de 1,07 % à 2 012,77 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs sur le compartiment à règlement mensuel. Le Matif était en forte hausse de 64 centièmes à 115,76. Le Bund allemand est également en progrès de 47 centièmes.

Compte tenu des signes de ralentissement de l'activité économique en Allemagne ces dernières semaines, les milieux financiers jouent un petit geste de la Bundsbank jeudi lors de sa réunion bimensuelle. Par ailleurs, le ministre de l'économie allemand, Theo Waigel, loue la crédibilité internationale de la politique monétaire menée par la France ces dernières années. Du coté des valeurs, on notait la hausse de 2,1 % de GTM Entrepose, de 2,2 % de Legrand et de 3,1 % de Sefimeg. En revanche, on relevait la baisse de 6,7 % d'Euro Disney et de 2,8 % d'Essilor.

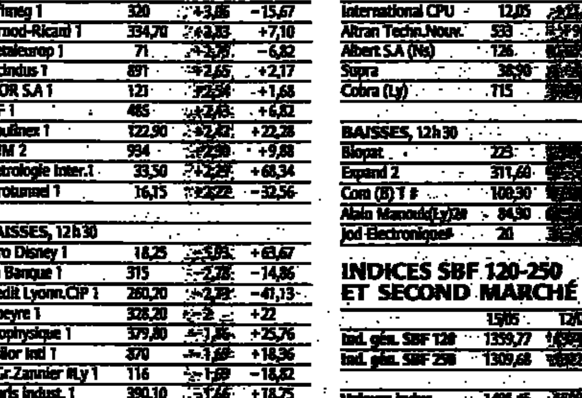
Société générale, valeur du jour

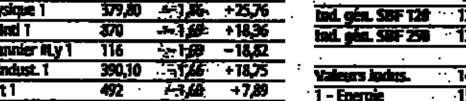
JOURNÉE MOYENNE, lundi 15 mai à la Bourse de Paris, pour la Société générale, qui a terminé la séance en repli de 1,18 %, à 586 francs, dans un volume étoffé de 118 000 titres. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) a franchi en hausse le seuil des 5 % des droits de vote dans la Société générale, a annoncé lundi la Société des Bourses françaises (SBF). A la suite d'une attribution de droits de vote double à des actions détenues par elle sous la forme nominative depuis plus de deux ans, la CDC a franchi ce seuil le 31 mars dernier et détient désormais 4 430 477 droits de vote de la banque, soit 5,03 % des 88 164 484 droits de vote existants.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

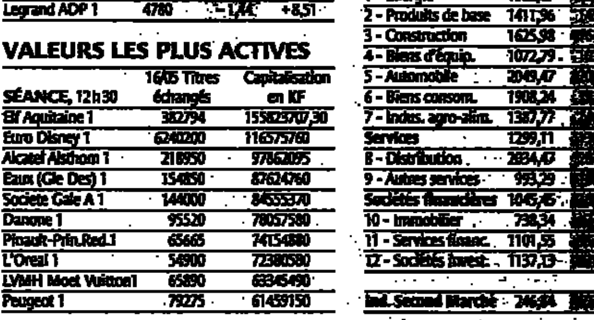
HAUSSES, 12h30	Cours au 16/05	Var. % 15/05	Var. % 31/12
Sefimeg 1	320	+3,86	−15,67
Pernod-Ricard 1	334,70	+3,33	+7,10
Metaleurop 1	71	+2,91	−6,82
Locindus 1	891	+2,65	+2,17
SCOR S.A 1	121	+2,54	+1,68
UIF 1	485	+2,43	+6,82
Moulinex 1	122,90	+2,42	+22,28
SFIM 2	934	+2,30	+9,88
Metrologie Inter.1	33,50	+2,29	+68,34
Eurotunnel 1	16,15	+2,22	−32,56
BAISSES, 12h30			
Euro Disney 1	18,25	−5,93	+63,67
Via Banque 1	315	−2,78	−14,86
Credit Lyonn.CIP 1	260,20	−2,39	−41,13
Lapeyre 1	328,20	−2	+22
Geophysique 1	379,80	−1,86	+25,76
Essilor Intl 1	370	−1,68	+18,36
Z Gr.Zannier #Ly 1	116	−1,69	−18,82
Legris Indust. 1	390,10	−1,46	+18,75
Guilbert 1	492	−1,68	+7,89
Legrand ADP 1	4780	−1,44	+8,51





VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	16/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	382794	155823707,30
Euro Disney 1	6240200	116575760
Alcatel Alsthom 1	218950	97862095
Eaux (Gle Des) 1	154850	87624760
Societe Gale A 1	144000	84555370
Danone 1	95520	78057580
Pinault-Prin.Red.1	65665	74154880
L'Oreal 1	54900	72380580
LVMH Moet Vuitton1	65890	63345490
Peugeot 1	79275	61459150



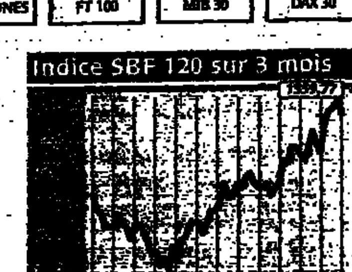
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

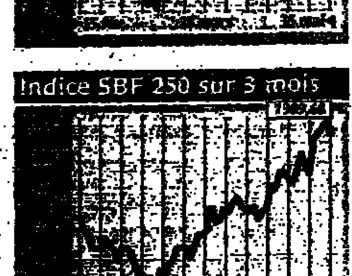
HAUSSES, 12h30	Cours au 16/05	Var. % 15/05	Var. % 31/12
International CPU	12,05	[illegible]	−39,14
Altran Techn.Nouv.	533	[illegible]	—
Albert S.A (Ns)	126	[illegible]	—
Supra	38,90	[illegible]	−18,95
Cobra (Ly)	715	[illegible]	+7,27
BAISSES, 12h30			
Biopat	223	[illegible]	−17,10
Expand 2	311,60	[illegible]	−9,68
Com (B) 1 #	100,30	[illegible]	+25,37
Alain Manoukian(Ly)2#	84,50	[illegible]	−18,07
Jod Electronique#	20	[illegible]	+50,37

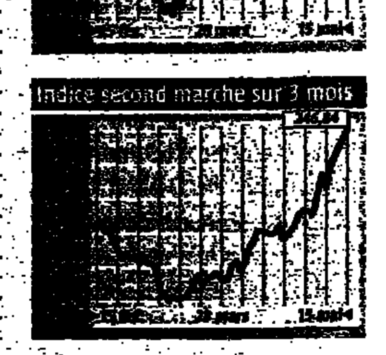
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	15/05	12/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1359,77	[illegible]	−1,07
Ind. gén. SBF 250	1309,68	[illegible]	−0,95
Valeurs Indus.	1495,45	[illegible]	−0,92
1 - Energie	1522,27	[illegible]	−1,23
2 - Produits de base	1411,96	[illegible]	−1,71
3 - Construction	1625,98	[illegible]	−1,21
4 - Biens d'équip.	1072,79	[illegible]	−0,14
5 - Automobile	2049,47	[illegible]	−0,67
6 - Biens consom.	1908,24	[illegible]	−0,61
7 - Indus. agro-alim.	1387,77	[illegible]	−1,23
Services	1299,11	[illegible]	−0,71
8 - Distribution	2834,47	[illegible]	−0,30
9 - Autres services	993,29	[illegible]	−1
Sociétés financières	1045,45	[illegible]	−1,38
10 - Immobilier	738,34	[illegible]	−0,37
11 - Services financ.	1101,55	[illegible]	−1,59
12 - Sociétés Invest.	1137,13	[illegible]	−0,46
Ind. Second Marché	246,84	[illegible]	+0,30









Wall Street inscrit un nouveau record

TOUCHÉE PAR des ventes d'arbitrage et des dégagements opérés par des investisseurs étrangers, la Bourse de Tokyo a terminé en net repli mardi 16 mai. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a fini en baisse de 220,80 points à 16 388,90 points, soit un recul de 1,33 %. La veille, Wall Street a battu un nouveau record – son trentième depuis le 15 février – les investisseurs étant stimulés par une reprise de la baisse des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 4 437,47 points, en hausse de 6,91 points, soit une avance de 0,16 %. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à trente ans, principale référence, s'est détendu à 6,95 % contre 6,99 % vendredi soir. La progression de Wall Street s'est accélérée la semaine dernière lorsque les taux d'intérêt à long terme sont retombés sous le plancher de 7 % pour la première fois depuis mars 1994, encouragés par le ralentissement de l'économie. En revanche, la Bourse de Londres a terminé quasiment inchangée par rapport à vendredi dans le sillage du marché à terme. La Bourse de Francfort a pour sa part débuté la semaine dans le rouge, le DAX perdant 0,49 % à 2 086,74 points dans un marché calme.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/05	Cours au 12/05	Var. en %
Paris CAC 40	1991,53	2017,27	−1,29
New-York/DJ indus.	4437,47	4430,56	+0,16
Tokyo/Nikkei	16609,70	16420,80	+1,14
Londres/FT100	3310,70	3310,98	+0,01
Francfort/Dax 30	2086,74	2096,92	−0,49
Frankfort/Commer.	773,16	773,44	−0,04
Bruxelles/Bel 20	1667,84	1646,57	+1,28
Bruxelles/Général	1466,84	1468,74	−0,13
Milan/MIB 30	15566	15492	+0,48
Amsterdam/Gé. Cbs	288,30	288,10	+0,07
Madrid/Ibex 35	296,81	296,81	—
Stockholm/Affarsal	1239,29	1230,16	+0,74
Londres FT30	2515	2511,40	+0,14
Hong Kong/Hang S.	9189,79	9217,83	−0,31
Singapour/Strait t	2179,87	2179,87	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	15/05	12/05
Alcoa	47,50	46,62
American Express	35,37	35,25
Allied Signal	41,62	41,37
AT & T	50,87	51,50
Bethlehem	14,75	14,75
Boeing Co	54,87	54,75
Caterpillar Inc.	62,25	62,87
Chevron Corp.	48,62	47,37
Coca-Cola Co	57,87	58,87
Disney Corp.	55,12	54,37
Du Pont Nemours&Co	69	69,25
Eastman Kodak Co	60,37	60,75
Exxon Corp.	70,50	69,87
Gén. Motors Corp.H	42,25	42,37
Gén. Electric Co	57,62	59
Goodyear T & Rubbe	41,75	41
IBM	95	94,37
Intl Paper	80,87	81,75
J.P. Morgan Co	68,50	68,25
Mc Don Dougl	68,87	67,12
Merck & Co.Inc.	42,25	42,50
Minnesota Mng.&Mfg	61,37	61,62
Philip Moris	70,87	70,25
Procter & Gamble C	69,37	69,37
Sears Roebuck & Co	56,62	56,37
Texaco	68,50	68
Union Carb.	31,87	31,87
Utd Technol	75	75,25
Westingh. Electric	14,75	14,75
Woolworth	15,62	15,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	15/05	12/05
Allied Lyons	5,45	5,44
Barclays Bank	6,67	6,62
B.A.T. industries	4,94	4,93
British Aerospace	5,40	5,38
British Airways	4,33	4,28
British Gas	3,02	3,02
British Petroleum	4,60	4,61
British Telecom	4,03	4,06
B.T.R.	3,36	3,38
Cadbury Schweppes	4,59	4,63
Eurotunnel	1,98	2,04
Glaxo	7,37	7,45
Grand Metropolitan	3,97	3,95
Guinness	4,78	4,75
Hanson Plc	2,51	2,49
Great Ic	6,02	5,96
H.S.B.C.	8,01	7,93
Imperial Chemical	7,66	7,62
Lloyds Bank	6,72	6,74
Marks and Spencer	4,31	4,27
National Westminst	5,51	5,46
Peninsular Orienta	6,06	5,92
Reuters	4,77	4,79
Saatchi and Saatch	1,04	1,04
Shell Transport	7,59	7,55
Smithkline Beecham	4,96	5,04
Tate and Lyle	4,39	4,38
Univeler Ltd	11,87	11,80
Wellcome	10,73	10,67
Zeneca	9,10	9,15

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	15/05	12/05
Allianz Holding N.	2596	2613
Basf AG	304,20	306,30
Bayer AG	349,70	349,80
Bay.hyp&Wechselbk	388	391
Bayer Vereinsbank	406	412
BMW	765	770
Commerzbank	348	348,60
Continental AG	219,20	215,30
Daimler-Benz AG	679,50	686
Degussa	482,50	440
Deutsche Babcock A	151,30	147
Deutsche Bank AG	702,50	705,30
Dresdner BK AG FR	394,50	396
Henkel VZ.	[illegible]	[illegible]
Hoechst AG	[illegible]	[illegible]
Karstadt AG	[illegible]	604,50
Kaufhof Holding	[illegible]	[illegible]
Linde AG	825	827
Dt. Lufthansa AG	192,20	193,50
Man AG	372,50	378
Mannesmann AG	408	409
Metallges AG	27,90	24,10
Preussag AG	418	418
Rwe	422,50	425,70
Schering AG	975	973
Siemens AG	681,50	686,50
Thyssen	273	[illegible]
Veba AG	540,30	542
Viag	528,50	531
Wellag AG	1093	1088

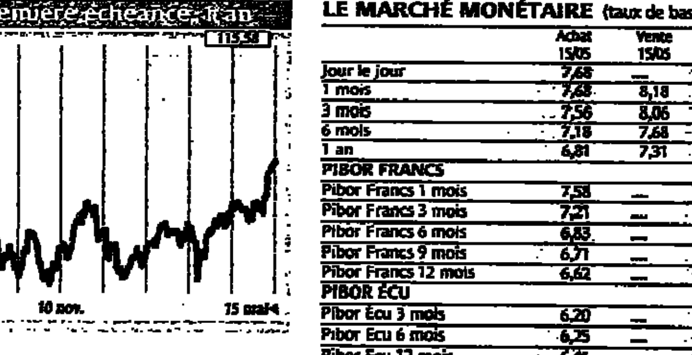
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans



Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'État françaises – a ouvert mardi matin 16 mai en légère hausse. L'échéance juin gagnait 14 centièmes à 115,26 après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,52 %. La veille, le marché obligataire américain avait clôturé la séance sur une note optimiste, le taux de rendement de l'emprunt d'État de référence à trente ans revenant à 6,95 % (6,99 % vendredi). Pénalisés par le repli du franc face à la monnaie allemande et l'immobilisme de la Banque de France, les taux d'intérêt à court terme français se tendaient légèrement, le contrat Pibor trois mois du Matif cédant 6 centièmes à 93,32. Le taux de l'argent au jour le jour s'inscrivait à 7,5 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
États-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/05	Taux au 12/05	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'État à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'État à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 15/05	Vente 15/05	Achat 12/05	Vente 12/05
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,68	8,18	7,98	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,58	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,21	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,83	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,71	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,62	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,20	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,25	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	6,41	—	—	—

MATIF

Échéances 15/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	93445	115,58	115,60	115,10	115,12
Sept. 95	2386	115	115	114,52	114,52
Déc. 95	11	114,72	114,72	114,62	114,24
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	22557	93,42	93,46	93,37	93,38
Sept. 95	8207	93,91	93,96	93,88	93,89
Déc. 95	4339	93,87	93,90	93,83	93,85
Mars 96	2265	93,75	93,77	93,73	93,73
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1772	85,56	85,68	85,26	85,28
Sept. 95	2	85,44	85,60	85,44	85,18

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

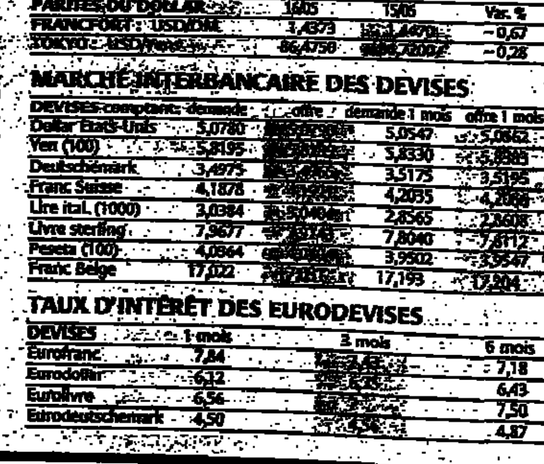
Échéances 15/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	18509	2026	2026	1996	1999
Juin 95	814	2011	2011	1980	1982
Juillet 95	251	2013	2013	1990	1983
Sept. 95	178	2016	2016	2001,50	2002,50

LES MONNAIES

[illegible] ↗ [illegible] | [illegible] ↘ [illegible] | [illegible] ↘ [illegible] | DM ↗ 3,5011 | £/F ↗ 7,9800

Repli du dollar

LE DOLLAR était en baisse mardi matin 16 mai lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,4340 mark, 86,20 yens et 5,03 francs. Les opérateurs attendent l'annonce détaillée des sanctions américaines contre le Japon pour savoir s'ils peuvent à nouveau acheter du dollar. Ryutaro Hashimoto, ministre japonais de l'industrie et du commerce international (Miti), a cherché à dédramatiser la situation. « *Quel effet bénéfique cela pourrait-il nous apporter de réagir de façon excessive à ces mesures ? Nous n'entendons pas agir de la sorte. Quoi qu'il arrive, ce ne sera pas si terrible* », a-t-il expliqué. Le franc était pour sa part en léger repli face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,5090 francs pour 1 deutschemark. La lire italienne s'échangeait à 1 140 lires pour 1 mark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/05	% 12/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350,1100	[illegible]	341	[illegible]
Ecu	6,4880	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0590	[illegible]	4,5500	[illegible]
Belgique (100 F)	17,0310	[illegible]	16,6000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	312,6700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1000	[illegible]	2,7200	[illegible]
Danemark (100 krd)	89,7600	−0,07	85	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1100	+0,25	7,6000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9300	+0,81	7,3500	8,2000
Grèce (100 drach.)	2,1720	+0,29	1,9500	[illegible]
Suède (100 krs)	69,1800	[illegible]	62	[illegible]
Suisse (100 F)	419,0400	−0,74	415	[illegible]
Norvège (100 k)	78,8600	+0,19	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,7880	+0,11	48,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0560	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	3	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7309	[illegible]	3,3000	[illegible]
Japon (100 yens)	5,8096	−0,50	5,6000	[illegible]
Finlande (mark).	114,8500	[illegible]	110	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

	16/05	15/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4373	1,4470	−0,67
TOKYO : USD/Yens	86,4750	[illegible]	−0,28

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0780	[illegible]	5,0547	5,0862
Yen (100)	5,8195	[illegible]	5,8330	5,8585
Deutschemark	3,4975	[illegible]	3,5175	3,5195
Franc Suisse	4,1878	[illegible]	4,2035	4,2088
Lire ital. (1000)	3,0384	[illegible]	2,8565	2,8608
Livre sterling	7,9677	[illegible]	7,8040	7,8112
Peseta (100)	4,0864	[illegible]	3,9502	3,9547
Franc Belge	17,022	[illegible]	17,193	17,204

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	[illegible]	7,18
Eurodollar	6,12	[illegible]	6,43
Eurolivre	6,56	[illegible]	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,87

L'OR

	cours 15/05	cours 12/05
Or fin (k. barre)	62000	62300
Or fin (en lingot)	62500	62800
Once d'Or Londres	384,60	383,75
Pièce française(20f)	361	361
Pièce suisse (20f)	362	362
Pièce Union lat(20f)	362	359
Pièce 20 dollars us	2420	2380
Pièce 10 dollars us	1500	1450
Pièce 50 pesos mex.	2320	2340

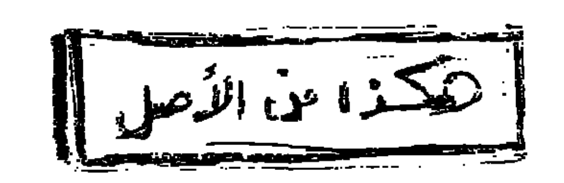
LE PÉTROLE

En dollars	cours 15/05	cours 12/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,23	17
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	15/05	12/05
Dow-Jones comptant	197,14	[illegible]
Dow-Jones à terme	283,47	[illegible]
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2733	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2735	[illegible]
Aluminium comptant	1716	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1755,50	[illegible]
Plomb comptant	584,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Étain comptant	5740	[illegible]
Étain à 3 mois	5791	[illegible]
Zinc comptant	1023,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1047	[illegible]
Nickel comptant	7015	[illegible]
Nickel à 3 mois	7015	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,78
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	164,30	168
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	351,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1318	1361
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 16 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,06 %
CAC 40 : 2012,69

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7390	[illegible]	—	153,58
B.N.P. (T.P)	995	985	– 1	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	865	865	—	50,35
Renault (T.P.)	1949	1955	+ 0,30	92,85
Rhone Poulenc(T.P)	2041	2041	—	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1165	1165	—	79,88
Thomson S.A (T.P)	1090	1072	– 1,65	46,89
Accor 1	608	616	+ 1,32	18
Air Liquide 1	791	794	+ 0,38	14
Alcatel Alsthom 1	448,50	447,40	– 0,25	15
Alcatel Cable 1	350,10	354	+ 1,11	10
Alspi 1	360	360	—	14
AGF-Ass.Gen.France	184,80	198	+ 7,19	12
Axa 1	269,50	272	+ 0,93	5
Bail Invest. 1	880	880	—	70,10
Bancaire (Cie) 1	589	598	+ 1,53	10
Bque Colbert C2#	77	78	+ 1,30	18
Bazar Hot. Ville 2	535	537	+ 0,37	16
Bertr.Faure (EBF)1	201,10	201	– 0,05	15
BIC 1	790	787	– 0,38	8
BIS 1	387	389	– 0,52	4
B.N.P. 1	253,10	258,20	+ 2,02	3
Bollore Techno.1	499	497,10	– 0,38	22
Bongrain 1	■ 2721	2750	+ 1,07	61
Bouygues 1	621	629	+ 1,29	5
Canal + 1	733	740	+ 0,95	25
Cap Gemini Sogeti1	175	175,20	+ 0,11	7
Carnaudmetalbox 1	191,20	190	– 0,63	4
Carrefour 1	2497	2519	+ 0,88	26
Casino Guichard 1	150,40	150	– 0,27	5
Casino Guich.ADP 1	119,70	119,60	– 0,08	5,25
Castorama Dl (Li)1	839	827	– 1,43	9,40
C.C.F. 1	231	233,80	+ 1,21	4,30
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	56,60	56,60	—	2,40
Cegid (Ly) 1	475,50	478	+ 0,53	25
CEP Communication1	505	500	– 0,99	7,50
Cerus Europ.Reun 1	90,50	90,90	+ 0,44	10
Cetelem 1	1195	1196	+ 0,08	10
CGIP 1	1176	1160	– 1,36	34
Chargeurs 1	1093	1085	– 0,73	34
Christian Dior 1	448	450	+ 0,45	5
Ciments Fr.Priv.B1	241	241	—	12,50
Clarins 1	455	457	+ 0,44	6,80
Club Mediterranee1	509	509	—	7
Coflexip	292,50	289,90	– 0,89	[illegible]
Colas 1	951	948	– 0,32	22
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	7,50
Comptoir Moder. 1	1496	1514	+ 1,20	20
CPR 1	370	366,50	– 0,95	20
Cred.Fon.France 1	640	642	+ 0,31	28
Credit Local Fce 1	445,10	448,30	+ 0,72	11
Credit Lyonn.CIP 1	267,50	260,20	– 2,73	10
Credit National 1	405	405	—	12
CS(ex.CSEE)1	351,40	354	+ 0,74	3
Damart 1	4750	4830	+ 1,68	60
Danone 1	810	821	+ 1,36	16
Dassault-Aviation1	477	481	+ 0,84	7
Dassault Electro 1	325	327	+ 0,62	4,80
De Dietrich 1	2697	2685	– 0,44	49
Degremont 1	397	400	+ 0,76	6,50
Dev.R.N-P.Cal Li 2	66,55	67,05	+ 0,75	—
DMC (Dollfus Mi)1	271	270	– 0,37	4
Docks France 1	765	766	+ 0,13	11
Dynaction 1	143,30	143	– 0,21	3
Eaux (Gle Des) 1	565	567	+ 0,35	11
Ecco 1	695	697	+ 0,29	10
Eiffage 1	975	965	– 1,03	15,30
Elf Aquitaine 1	406,20	410,50	+ 1,06	13
Eridania Beghin 1	753	758	+ 0,66	30
Essilor Intl 1	885	870	– 1,69	10
Essilor Intl ADP 1	600	604	+ 0,66	10,80
Esso 1	599	604	+ 0,83	22
Eurafrance 1	1628	1640	+ 0,74	48
Euro Disney 1	19,40	18,25	– 5,93	0,68
Euro RSCG W.W 1	517	512	– 0,97	10,75
Europe 1 - 1	1260	1255	– 0,40	19
Eurotunnel 1	15,80	16,15	+ 2,22	—
Filipacchi Medias1	755	759	+ 0,53	12
Finextel 1	82,70	82	– 0,85	7,80
Fives-Lille 1	492	488	– 0,81	11
Fromageries Bel 1	4350	4350	—	35
Galeries Lafayet.1	2110	2090	– 0,95	11
GAN 1	187	189	+ 1,07	4
Gascogne (B) 1	543	549	+ 1,10	7
Gaz et Eaux 1	1970	1979	+ 0,46	55
Geophysique 1	387	379,80	– 1,86	8
G.F.C. 1	392,10	395,20	+ 0,79	18,50
Groupe Andre S.A.1	460	459	– 0,22	9
Groupe De La Cite1	885	873	– 1,36	17
GTM-Entrepose 1	439	448	+ 2,05	7,50
Guilbert 1	500	492	– 1,60	10
Guyenne Gascogne 1	1390	1390	—	24
Havas 1	437,80	441,60	+ 0,87	8
I.D.I.A 1	137,50	137	– 0,36	5
Imetal 1	576	570	– 1,04	10,50
Immeubl.France 2	379	382	+ 0,79	18
Immob.Phenix 1	68,85	68,65	– 0,29	2
Ingenico 1	85	85,30	+ 0,35	1
Interbail 1	364,10	365	+ 0,25	36
Intertechnique 1	585	589	+ 0,68	23,50
Jean Lefebvre 1	371	370	– 0,27	25
Klepierre 1	595	590	– 0,84	27,75
Labinal 1	856	860	+ 0,47	18
Lafarge Coppee 1	401,50	407,90	+ 1,59	9
Lagardere (MMB) 1	114,60	116,20	+ 1,40	2,50
Lapeyre 1	334,90	328,20	– 2	4,10
Lebon 2	255	259	+ 1,57	7
Legrand 1	7440	7600	+ 2,15	29
Legrand ADP 1	4850	4780	– 1,44	46,40
Legris Indust. 1	396,70	380,10	– 7,66	8
Locindus 1	868	891	+ 2,65	78,50
L'Oreal 1	1306	1322	+ 1,23	10,80
LVMH Moet Vuitton1	955	963	+ 0,84	3
Lyonnaise Eaux 1	520	527	+ 1,35	11
Marine Wendel 1	389	390	+ 0,26	14,70
Matra-Hachette 1	111	112	+ 0,90	2,50
Metaleurop 1	69,10	71	+ 2,75	4
Metrologie Inter.1	32,75	33,50	+ 2,29	—
Michelin 1	230,30	230,80	+ 0,22	1,50
Moulinex 1	120	122,90	+ 2,42	4
Navigation Mixte 1	995	991	– 0,40	40
Nord-Est 1	144,60	143	– 1,11	5,20
Nordon (Ny) 2	347	347	—	—
NRJ # 1	470	472	+ 0,43	5,40
Olipar 1	11,60	11,60	—	—
Paribas 1	329	334,30	+ 1,61	12
Pechiney CIP 1	318	321,10	+ 0,97	9,50
Pechiney Intl 1	130,60	132,30	+ 1,30	5
Pernod-Ricard 1	325,50	334,70	+ 2,83	4,25
Peugeot 1	767	780	+ 1,69	10
Pinault-Prin.Red.1	1132	1130	– 0,18	21,20
Plastic-Omn.(Ly) 1	577	576	– 0,17	6,50
Poliet 1	468	466	– 0,43	6
Primagaz 1	903	905	+ 0,22	16,90
Promodes 1	1156	1169	+ 1,12	8,50
Publicis 1	431	438,50	+ 1,74	4
Radiotechnique 1	507	500	– 1,38	10
Remy Cointreau 1	168	170	+ 1,19	4,60
Renault 1	178	180,10	+ 1,18	—
Rexel 1	809	810	+ 0,12	10
Rhone Poulenc A 1	122,80	125,10	+ 1,87	2,40
Rochette (La) 1	53	54	+ 1,89	1,20
Roussel Uclaf 1	730	740	+ 1,37	12,50
Rue Imperiale(Ly)1	3700	3695	– 0,14	95
Sade (Ny) 1	190	190	—	12
Sagem 1	2592	2617	+ 0,96	28,50
Saint-Gobain 1	639	651	+ 1,88	14,50
Saint-Louis 1	1530	1550	+ 1,31	35
Salomon (Ly) 1	2050	2050	—	20
Salvepar (Ny) 2	435	432	– 0,69	17
Sanofi 1	287,30	291,60	+ 1,50	24
Sat 2	2135	2127	– 0,37	25
Saupiquet (Ns) 1	1188	—	—	15
Schneider 1	394,90	394,10	– 0,20	7
SCOR S.A 1	118	121	+ 2,54	1,50
S.E.B. 1	535	536	+ 0,19	8,30
Sefimeg 1	310,50	320	+ 3,06	19
SEITA 1	149,10	148,10	– 0,67	—
Selectibanque 1	161,90	161	– 0,56	13,18
SFIM 2	913	934	+ 2,30	25
SGE 1	187	191	+ 2,14	5
Sidel 1	1509	1503	– 0,40	9
Simco 1	463,50	469,50	+ 1,29	20,76
S.I.T.A 1	715	705	– 1,40	7,50
Skis Rossignol 1	1298	1285	– 1	22
Sligos 1	450	450	—	9
Societe Gale A 1	586	589	+ 0,51	16
Sodexho 1	927	929	+ 0,22	22
Sommer-Allibert 1	1920	1914	– 0,31	33
Sophia 1	455	453	– 0,44	34,46
Sovac 1	410,80	409	– 0,44	14
Spie Batignolles 1	232,10	232	– 0,04	17
Spir Communic. 1	479	478	– 0,21	18
Strafor Facom 1	650	649	– 0,15	23
Suez 1	269,80	271,20	+ 0,52	8,20
Synthelabo 1	252	249	– 1,19	3,24
Technip S.A. 1	305	304	– 0,33	—
Thomson-CSF 1	142,80	145,90	+ 2,17	6
Total 1	325	328	+ 0,92	7,50
UAP 1	144,60	146,50	+ 1,31	3
UFB Locabail 1	381	380	– 0,26	10
UGC DA (M) 1	165	167,50	+ 1,52	3,54
Ugine S.A 1	372,90	373	+ 0,03	8
UIC 1	96	96	—	25
UIF 1	473,50	485	+ 2,43	22
UIS 2	195,10	—	—	73,40
Unibail 1	502	501	– 0,20	26
Union Assur.Fdal 1	550	550	—	10
Valeo 1	282,10	280	– 0,74	1,60
Vallourec 1	260	260	—	6,30
Via Banque 1	324	315	– 2,78	6
Worms & Cie 1	257,70	261,50	+ 1,47	7,50
Z Gr.Zannier (Ly) 1	118	116	– 1,69	9
Zodiac 1	622	620	– 0,32	32
Elf Gabon 1	1000	994	– 0,60	56

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +–	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding 1	187,10	190	+ 1,54	4,04
American Express 1	179	177,70	– 0,72	0,92
Anglo American 1	280	281,20	+ 0,42	1,89
Amgold 1	457,90	416	– 9,15	10,22
Arjo Wiggins App.1	22	21,80	– 0,90	0,35
A.T.T. 1	258,80	255,40	– 1,31	1,86
Banco Santander 1	190,20	190,50	+ 0,15	2,42
Barrick Gold 1	115,10	119	+ 3,38	0,20
B.A.S.F. 1	1060	1079	+ 1,79	25,99
Bayer 1	1223	1232	+ 0,73	33,92
Blenheim Group 1	18,60	18,40	– 1,07	0,29
Buffelsfontein 1	33,05	33	– 0,15	1,79
Chase Manhattan 1	229,40	235	+ 2,44	1,86
Cordiant PLC 1	8,25	8,20	– 0,60	—
Daimler Benz 1	2400	2375	– 1,04	20,42
De Beers 1	139,10	140,10	+ 0,71	0,88
Deutsche Bank 1	2464	2464	—	42,27
Dresdner Bank 1	1380	1394	+ 1,01	34,54
Driefontein 1	67,10	67,30	+ 0,29	1,25
Du Pont Nemours 1	■ 344,90	347,20	+ 0,66	2,14
Eastman Kodak 1	304,30	304,30	—	1,66
East Rand 1	4,88	4,80	– 1,63	0,10
Echo Bay Mines 1	45,85	46,50	+ 1,41	0,15
Electrolux 1	■ 236,40	241,10	+ 1,98	5,92
Ericsson 1	350	355	+ 1,42	2,25
Exxon Corp. 1	■ 344,40	354,90	+ 3,04	3,09
Ford Motor 1	143,70	147,50	+ 2,64	1,27
Freegold 1	56,25	57,45	+ 2,13	1,57
Gencor Limited 1	16,35	16,45	+ 0,61	0,07
General Electric 1	294	290	– 1,36	1,69
General Motors 1	240	241,60	+ 0,66	1,24
Generale Belgique1	385	380	– 1,29	14,14
Grd Metropolitan 1	31,20	31,05	– 0,48	0,70
Guinness Plc 1	38,65	38,65	—	0,33
Hanson Plc 1	19,70	20	+ 1,52	0,23
Harmony Gold 1	40,30	40,10	– 0,49	0,33
Hewlett-Packard 1	345,20	358,30	+ 3,79	1,24
Hitachi 1	48,25	47,40	– 1,76	0,25
Hoechst 1	1060	1053	– 0,66	23,80
I.B.M 1	480	481,10	+ 0,22	7,04
I.C.I 1	60,15	62	+ 3,07	1,34
I.T.T. 1	580	580	—	2,01
Ito Yokado 1	252,80	258,90	+ 2,41	0,81
Matsushita 1	77,10	78	+ 1,16	0,29
Mc Donald's 1	184	188,60	+ 2,50	0,25
Merck and Co 1	212,10	213,60	+ 0,70	1,22
Minnesota Mining 1	310,10	312	+ 0,61	1,99
Mitsubishi Corp. 1	59,50	58,15	– 2,26	0,18
Mobil Corporat. 1	495	—	—	3,85
Morgan J.P. 1	343,60	343,70	+ 0,02	3,05
Nestle SA Nom. 1	4924	4980	+ 1,13	65,03
Nippon MeatPacker1	70	—	—	0,73
Norsk Hydro 1	206,10	206,10	—	2,82
Petrofina 1	1595	1582	– 0,81	34,53
Philip Morris 1	352,30	361,10	+ 2,49	3,43
Philips N.V 1	192	192	—	2,95
Placer Dome Inc 1	112	114,90	+ 2,58	0,28
Procter Gamble 1	357	—	—	1,42
Quilmes 1	255	261	+ 2,35	7,13
Randfontein 1	29,40	29,95	+ 1,87	1,18
Rhone Poul.Rorer 1	208,30	208	– 0,14	1,25
Royal Dutch 1	624	628	+ 0,64	8,68
R T Z 1	63,10	65,10	+ 3,16	0,54
Sega Enterprises 1	224,50	220	– 2	1,08
Saint-Helena 1	45,90	44,65	– 2,72	2,19
Schlumberger 1	314	317,60	+ 1,14	1,47
SGS Thomson Micro.	173	171	– 1,15	—
Shell Transport 1	67,25	67,55	+ 0,48	0,94
Siemens 1	2381	2393	+ 0,50	33,72
Sony Corporation 1	245,10	244,10	– 0,40	1,17
Sumitomo Bank 1	104,30	—	—	0,20
T.D.K 1	217,70	—	—	1,17
Telefonica 1	65,05	66,55	+ 2,30	0,80
Toshiba 1	32,50	32,05	– 1,38	0,23
Unilever 1	620	619	– 0,16	11,26
Unit.Technologie 1	379	380,10	+ 0,29	2,11
Vaal Reefs 1	291,80	302	+ 3,49	6,30
Volkswagen A.G 1	1405	1454	+ 3,48	5,11
Volvo (act.B) 1	90	92	+ 2,22	1,55
Western Deep 1	160	160	—	2,70
Yamanouchi 1	108	107,90	– 0,09	0,58
Zambia Copper 1	3,50	3,55	+ 1,42	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 16 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	107,85	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,10	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,75	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	111,71	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	105,90	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,56	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,25	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	106,91	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,15	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	109	[illegible]
CRH 8,6%92/93/94CB	105,16	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,65	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,68	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	106,59	[illegible]
Em.Etat10,26%86 CA	102,66	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,74	[illegible]
Finansder 9%91CB#	109	[illegible]
Finaned.8,6%92 CA#	105,80	[illegible]
Floral9,75% 90 CA#	109,09	7,907
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,04	8,485
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,95	2,846
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,67	7,568
OAT 9,90%85-97 CA#	107,30	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,60	2,712 d
OAT 9/1998 TRA	99	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,45	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,58	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	104,17	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,15	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	102,09	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	112,19	[illegible]
OAT 01 TME CA	100,15	2,712 d
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,58	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	105,40	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	105,40	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	102,58	[illegible]
SNCF 8,3% 87-94CA	104,70	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	859	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	440	432
Bains C.Monaco 2	687	690
B.N.P.Intercont.2 ◆	244	244
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	15	15
Cambodge	763	800
Carbone Lorraine 2	620	620
CBC 1	258	270
Centenaire Blanzy	287	294,90
Ceragen Holding ◆	30	30
Champex (Ny) ◆	15,20	18,85 d
CIC Un.Euro.CIP 1	327	325
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2812
Cpt Lyon Alem.2	376	372
Concorde-Ass Risq2 ◆	711	711
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind.	25	25
Darblay	445	445
Didot Bottin	621	630
Eaux Bassin Vichy ◆	2705	2705
Ecla 1	774	772
Ent.Mag. Paris ◆	4290	4290
Eridania Beghin CI ◆	751	751
Fidei(exImmofice)2	115	115,50
Finalens ◆	350	350
F.I.P.P. ◆	94,50	94,50
Fonciere (Cie) ◆	549	549
Fonciere Euris	185	185,10
Foncina #	462	445
France I.A.R.D. ◆	610	610
France S.A 1	739	704
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	285	286,70
Genefim	170	170
Gevelot	1200	1222
G.T.I (Transport)2	449	450
Immobail 2	256	263
Immobanque 2	835	840
Im.Marseillaise 2	5130	5140
Invest.(Ste Cle.)	1385	1390
Lille Bonnieres	1851	1849
Locafinanciere	402,10	456
Louvre 1	206	206
Locia	77	75
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	157	157
Metal Deploye ◆	445,20	445,20
Mors 2 #	16	15,80
Navigation (Nle)	81	81
Origny-Desvroise ◆	1293	475,10 d
Paluel-Marmont ◆	346,20	328,50 o
Pap.Clairefont(Ny)	910	910
Parfinance 2	176	182,90
Paris Orleans	232	233,10
Piper Heidsieck ◆	950	950
Porcher	190	185,50
Promodes (CI) ◆	874	874
PSB Industries 2Ly	400	400
Rochefortaise Com.	169,50	168
Rosario 2 ◆	206	206
Rougier #	760	760
S.A.F.I.C Alcan	300	300
Saga	317,50	325
Salins du Midi 2	366	379
Savoisienne M. ◆	149,90	149,90
Silic 2	729	730
S.I.P.H. ◆	176,60	176,60
Sofal ◆	300	300
Soffo	391	391
Sofitam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi ◆	3833	3833
Soudure Autogene	905	910
Sovabail	420	418
Taittinger 1	2403	2400
Tour Eiffel ◆	300	300
Elyo 2	264,50	262
Vicat 2	547	559
Virax ◆	128	128

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1200	1260
Fiat Ord	19,85	19,85
Gevaert	239,60	239,60
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	35	35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45,70	45,70
Ottomane(cie Fin.)	186	187
Robeco	329,80	330,40
Rodamco N.V.	154,10	154,10
Rolinco	345	344,20
Solvay SA	2700	2700
Wagons Lit	1682	1690

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 16 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	56,70	57,10
AFE 2 #	470	475,90
Aigle 2 #	280	280
Alain Manoukl(Ly)2#	88,60	84,90
Albert S.A (Ns)	120	126
Altran Techno 1 #	575	567
Arnault Associes ◆	500	500
Axime (ex.Segin)	256,10	257
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)	610	611
Bque Sofirec (M) ◆	450	450
Bque Tarneaud(B)#	210	215
Bque Vernes	645	645
Beneteau #	396	396
B I M P ◆	80,50	80,50
Boiron (Ly) 1 #	463	469
Boisset (Ly)#	275	275
Brioche Pasq.(Ns)1	552	548
But S.A. 1	965	975
Cardif SA 1	640	692
CDA-Cie des Alpes2	133	138
C.E.E 2#	515	515
CEGEP #	157,10	157,10
Cermex 2 # (Ly)	273	271
CFPI	257	257
Change Bourse (M)	235	239
Christ.Dalloz 2 #	859	851
Cipe France Ly 2 #	735	765
CNIM CA#	265,10	263
Codetour	305	304
Comp.Euro.Tele-CET	167	[illegible]
Conflandey S.A.	320	320,30
C.A. de la Brie 2	360	359
C.A.Gironde (B)	442	442
C.A.Haute Normand	399	397
C.A.Ille & Vilaine	325	323,50
C.A.Indre et Loire ◆	301	301
C.A. Paris IDF 1	820	824
C.A.de l'Isere Ly#	370	375
C.A.Loire Atl.(Ns)	360	358
C.A.Loire/H.Loire# ◆	818	818
C.A.du Loiret CCI# ◆	468	468
C.A.Morbihan (Ns)	342	342
C.A.du Nord (Li)	440	439
C.A. Oise CCI ◆	245	245
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI 2	234	234
C.A.Toulouse (B)	344,90	345
CFJPE(exGAN part)#2	88,90	85
Chaine et Trame #	264,90	264,90
C.A. Midi CCI#(Ly)	220,50	219
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks	115	115
Dapta-Mallinjoud 2	149	145
Darnal Expansion#2	58	56,20
Dauphin OTA	268,50	268
Delta Prot.# C2 Ly ◆	305	305
Desquenne Giral	142,90	144,30
Devanlay 2	814	830
Deveaux(Ly)	599	593
Devernois (Ly)	491,10	492
Ducros Serv.Rapide ◆	65	58,70
Ecco Trav. Tempo 1	365	365
Elysee Inv. 1	35	35,05
Emin-Leydier# (Ly)	625	616
Eramet 2	363	358
Europ.Extinc.(Ly)#	272	272
Europ Propulsion 2	314	314
Expand 2	328	311,60
Factorem	472	474,10
Faiveley #2	287	287
Finabail 2	125,50	122
Finacor 2	177	177
Fininfo	430	445
Fructivie 1	599	595
Gautier France 2#	334	330
Gel 2000 2	120	120
GFI Industries # ◆	379	379
Girodet # (Ly)	67,60	68
GLM S.A.	382	382
Grandoptic.Photo #	440,50	441
Gpe Guillin # Ly	155	157
Kindy # ◆	171	171
Guerbet 2	320	319
Hermes Internat.1#	666	672
Hurel Dubois	350	350
ICBT Groupe # 2	202	207
I.C.C. 2	187,60	191
Idianova	60	60
Immob.Hotel. 2 #	101	101
Installux (Ly)2	510	520
Int. Computer #	141	141
Invest.Paris 1	145	144,70
IPBM 2	58,50	59
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	402	402
M6-Metropole TV 2	334,90	342
Manitou 2#	480	485
Manutan	485	488
Marie Brizard 2	1110	1095
Maxi-Livres/Profr.	454	450
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 (Ly)	121	121
MGI Coutier 2#	537	534
Michel Thierry# 2	716	716
Monneret Jouet #	87,40	90
Naf-Naf 1#	137,40	137
Norbert Dentres.2#	430,50	430
N.S.C Schlum.2 Ny	929	935
OGF Omn Gest.Fin.1	750	745
Onet	886	870
Paul Predault #	182	181
P.C.W. 2	71	71
Petit Boy # ●	108,50	108,50
Pier Import	96,10	96,10
Pochet 2	1160	1185
Poujoulat Ets (Ns)	210	210
Radiall 2#	403,50	404
Rallye(Cathiard)Ly	148	148
Reydel Indust.Li 2	1080	1080
Robertet #	1160	1159
Rouleau-Guichard 2	598	600
Securidev 2 #	138,40	135,70
Sediver 2 #	216	216
Seribo 2	325	330
Siparex (Ly) #	86,20	86
Smoby (Ly) 2	580	580
Sofco (Ly)	135	135
Sofibus ◆	400	400
Sogepag 2 #	139	139
Sogeparc (Fin) 1	613	616
Sopra 2	321	324
Steph.Kelian #	93	93
Sylea 2	536	536
Teisseire-France	225	215
TF1-1	450	443,50
Thermador Hold(Ly)	467	467
Trouvay Cauvin 2#	128,10	127
Unilog 2	355	355
Union Fin.France 1	517	534
Via Credit(Banque) ◆	227	227
Viel et Cie #	159	156
Vilmorin et Cie#2	365	361,10
Virbac	594	590

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 15 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35050,29	35050,29
Actimonétaire D	31442,19	31442,19
Agipi Ambition (Axa)	110,55	105,29
Amplia ◇	109883,42	109883,42
Amplitude Monde D.	692,39	672,22
Antigone Trésorerie	808657	808657
Arbitr. Court Terme	8939,60	8939,60
Asie 2000	661,18	641,92
Associa Première	35733,83	35733,83
Associc	1108,20	1108,20
Atout Amérique	108,77	106,12
Atout Asie	94,77	92,46
Atout Futur C	556,30	542,73
Atout Futur D	540,97	527,78
Aurecic	1375,99	1335,91
Avenir Alizes	1848,90	1812,65
Axa Valeurs PER	152,52	148,08
Cadence 1	1042,93	1032,60
Cadence 2	1032,49	1022,27
Cadence 3	1037,63	1027,36
Capimonétaire	7626,97	7619,35
Caploblig	7702,28	7626,02
Capitacic	1589,81	1566,32
Cicamonde	1177,84	1143,53
Coeds	1628,54	1598,12
Comptavalor	2164,54	2161,30
Crédit Mutuel Capital	1539,15	1508,97
Créd.Mut.Ep.Cour.T	807,39	807,39
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	98,84	96,39
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	95,70	93,34
Créd.Mut.Ep.J	21308,18	21308,18
Créd.Mut.Ep.long.T	207,51	201,96
Créd.Mut.Ep.Monde	1079,75	1050,85
Créd.Mut.Ep.Quatre	1090,90	1061,70
Dieze	1635,85	1605,35
Ecocic	1215,88	1180,47
Ecupar	122,18	118,62
Ecur. Actions futur	199,41	193,60
Ecur. Distrimonétaire	10298,86	10298,86
Ecur. Expansion	300601,07	299403,40
Ecur. Géovaleurs	2750,09	2669,99
Ecur. Investissement	165,35	160,53
Ecur. Monepremière	10370,33	10370,33
Elancic D	128,06	124,35
Elicash ◇	870595,46	870595,46
Emergence Poste D	100,60	97,67
Eparcic	4484,21	4484,21
Epercourt-Sicav	189,72	189,25
Epargne-Unie	1444,79	1409,55
Eufi Cash capi ●	9610,20	9610,20
Eurco Solidarité	1207,99	1196,03
Eurocic Leaders	1272,20	1235,15
Eurodyn	1451,68	1416,27
Fonsicav	17990,88	17954,97
France Garantie ◆	270,33	269,79
France Obligations	450,61	448,15
Francic	523,36	508,14
Francic Pierre	116,76	113,36
Francic-Regions	1435,74	1393,92
Gestilion	18381,20	18381,20
HLM Monétaire	17270,08	17270,08
Indicia ◆	1175,47	1146,59
Intensys D	105,67	105,43
Interoblig	5791,45	5734,11
Intersélection Fce	549,36	538,59
Japacic	175,48	170,37
Jeunepargne	348,03	340,89
Latitude C	2751,10	2746,98
Lion 20000	15930,15	15930,15
Lion Association	10968,18	10968,18
Lion Institution	38046,85	37951,97
Lionplus	1244,21	1209,81
Lion Trésor	2157,07	2135,71
Livret Bourse Inv.	611,40	593,59
Livret Portefeuil.	784,30	761,46
Méditerranée	220,37	213,95
Mensuel CIC	10102,36	10002,34
Moneden ◆	84589,37	84589,37
Moné-Dis ◇	10299,53	10299,53
Mone.J. ◇	11024,94	11024,94
Monévalor	50841,39	50841,39
Mutualité dépôts	16922,33	16888,55
Natio Court Terme	13000	13000
Natio Court Terme2	353330	353330
Natio Epargne	20967,43	20759,83
Natio Ep. Capital	13789,50	13652,97
Natio Ep. Croissance	1998,67	1959,48
Natio Ep. Obligations	201,75	197,79
Natio Epargne Retraite	134,96	132,31
Natio Epargne Trésor	9689,04	9669,20
Natio Epargne Valeur	486,59	477,05
Natio France Index	1082,83	1061,60
Natio Immobilier	1231,53	1202,38
Natio Inter	1728,06	1694,18
Natio Monétaire	5101,80	5096,70
Natio Opportunités	145,64	142,78
Natio Patrimoine	1402,83	1375,32
Natio Perspectives	1214,45	1190,64
Natio Placements	72698,61	72698,61
Natio Revenus	1029,26	1019,07
Natio Sécurité	11644,34	11644,34
Natio Valeurs	949,03	930,42
Nord Sud Dévelop.	1938,85	1934,98
Oblicic-Mondial	3081,99	3036,44
Oblicic-Régions	1118,91	1102,37
Oblifutur	3500,16	3434,90
Oblig. ttes caté.	214,37	211,20
Obligion	1694,46	1677,68
Oblisécurité Sicav	5337,58	5337,58
Oblitys D	524,70	516,95
Oraction	1451,39	1415,99
Pervalor	621,27	609,08
Plénitude D	152,14	147,71
Poste Croissance C	3347,75	3344,41
Poste Gestion C	40871,56	40871,56
Première Oblig. C	12112,17	12112,17
Première Oblig. D	10536,94	10531,67
Proficlus	975,03	956,85
Rentacic ◆	162,19	159,79
Revenus Trimestr.	5177,19	5125,93
Revenu-Vert	1145,88	1124,51
St-Honoré Pacifique	718,67	686,08
St-Honoré Réal.	18437,95	18364,49
Sécuricic	2119,29	2119,29
Sécuritaux ◆	1702,35	1702,35
Sensivalor	32845,41	32845,41
SEVEA ◆	106,82	104,21
SFI-CNP Assur	732,33	711
S.G. France opport. C	1506,96	1477,41
S.G. France opport. D	1472,03	1443,17
S.G. Monde opport. C	977,38	958,22
S.G. Monde opport. D	977,38	958,22
Sicav Associations	2251,04	2251,04
Sicav 5.000	502,84	492,98
S.I. Est	1169,89	1135,82
Silvafrance	811,67	795,75
Silvam	427,19	418,81
Silvarente	224,84	220,43
Silvinter	518,70	508,53
Sogenfrance C	1407,37	1379,77
Sogenfrance D	1315,53	1289,74
Sogépargne	309,14	306,08
Sogevar	1135,62	1113,35
Soginter	1624,85	1592,99
Solstice D	2299,34	2298,61
State Street Act. Eur ◆	12499,23	12194,37
State Street Act. France ◆	12046,10	11752,29
State Street Act. Japon ◆	1382,83	1349,10
State Street Act. Monde ◆	985,98	961,93
State Street Activ.Asie ◆	1417,73	1369,32
State Street Alloc.Franc. ◆	1052,91	1042,49
State Street Amér.Latine ◆	680,50	657,26
State Street Emer. Mts ◆	1484,20	1433,52
State Street États-Unis ◆	1302,02	1270,26
State Street OAT Plus ◆	13138,49	13008,41
State Str. Oblig. Monde ◆	1011,85	1001,83
State Street Spinnaker2 ◆	1243,55	1213,22
State Street Trésorerie ◆	12735,46	12735,46
Stratégie Actions ◆	983,93	946,09
Stratégie Rendement ◆	1660,54	1608,27
Synthesis	13859,99	13588,23
Thésora D	779,42	771,70
Trésor Plus	1611,73	1595,77
Trésor Trimestriel	1007,96	997,98
Trésoricic	162174,56	162174,56
Trilion	5164,02	5097,75
Uni-Associations ◇	121,25	121,25
Uni-Foncier	1256,37	1225,73
Unifrance	617,40	602,34
Uni-Garantie C	1500,99	1473
Uni-Garantie D	1302,91	1278,62
Uni Régions	1435,18	1400,18
Univar ◇	285,23	285,23
Univers Actions	1588,05	1549,32
Univers Obligations	2016,42	1978,82
Valorg ◆	2328,27	2325,94
Valreal	32774,83	32758,45
Winterthur St-Honoré	248,99	237,70

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26



AUJOURD'HUI

SCIENCES

ÉNERGIE **Pour exploiter les énormes réserves de gaz de la zone norvégienne de la mer du Nord, la compagnie Norske-Shell a fait construire Troll, la plus grande plate-forme de béton off-shore existant à ce jour. Un monstre de béton de 680 000 tonnes, plus haut que la tour Eiffel, qui devrait être prochainement posé sur le fond de la mer par 330 mètres de fond. ● DIX MILLE plates-formes off-shore existent actuellement, un nombre appelé à augmenter, car plus de 25 % des réserves mondiales de pétrole et plus de 15 % de gaz naturel sont sous-marines. ● LES GISEMENTS sont exploités désormais à des profondeurs allant de 300 à 800 mètres. Pour de plus grandes profondeurs, il faudra envisager d'autres solutions techniques, telle l'utilisation de stations sous-marines robotisées, associées à des plates-formes ou des supports flottants.**

Une plate-forme pétrolière géante est installée en mer du Nord

Troll, colosse aux pieds de béton, haut de 472 mètres, sera ancré à une soixantaine de kilomètres au large des côtes norvégiennes. Il permettra d'exploiter, à partir de 1996, un énorme gisement de gaz de 1 300 milliards de mètres cubes

LES TROLLS sont des lutins qui peuplent contes et légendes scandinaves. Il faut beaucoup d'imagination pour trouver un point commun entre ces petits personnages facétieux et la gigantesque plate-forme tractée sur les eaux de la mer du Nord par dix puissants remorqueurs.

C'est pourtant le nom de Troll qui a été retenu pour cet énorme échassier de béton et d'acier perché sur quatre pieds qui culmine à 472 mètres. Son poids : 680 000 tonnes ! Il s'agit de la plus grande plate-forme off-shore jamais construite.

Réalisée pour le compte de Norske-Shell pour l'exploitation des nappes de gaz sous la mer du Nord, cet étonnant édifice plus haut que la tour Eiffel a quitté, le 10 mai, l'un des bras du fjord où il a été construit (près de Vats, dans le Boknfjorden) pour une croisière unique d'environ 300 kilomètres conduite cinq jours durant à la vitesse de deux nœuds (3,6 km/h). Une fois sur site, Troll s'enfoncera doucement et se posera sur le fond du plateau continental par moins 330 mètres.

Sous son poids, ses pieds pénétreront de 36 mètres dans le sol très meuble à cet endroit. Une fois sa stabilité assurée, ses installations seront progressivement mises en place. L'exploitation du gaz ne commencera réellement qu'à l'automne 1996, le temps de forer les quarante puits – dont un pour l'observation – nécessaires à la production.

Le gigantisme de cette plate-forme, dont la réalisation a coûté 1,6 milliard de dollars (8 milliards de francs), et 4,6 milliards si l'on y ajoute les gazoducs et les installations à terre destinées au traitement du gaz, est à la hauteur des énormes réserves de gaz de la zone exploitée : 1 300 milliards de mètres cubes. De quoi couvrir une bonne partie des besoins en gaz de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Belgique, de la France, de l'Espagne et de l'Autriche, qui recevront chaque année 20 milliards de mètres cubes.

AUTOMATISER AU MAXIMUM

Pour cette plate-forme, Norske-Shell et les sociétés associées au projet ont dû relever plusieurs défis : construire une installation qui, pendant ses soixante-dixannées de fonctionnement prévisionnel, résistera aux rudes conditions météorologiques de la mer du Nord, où les vagues de plus de 25 mètres ne sont pas rares ; respecter l'environnement ; maîtriser les coûts d'exploitation en automatisant au maximum les installations.

Les effectifs de Troll étant ainsi réduits à une vingtaine de personnes, la plate-forme est « dirigée » à distance depuis le continent grâce à la transmission des informations nécessaires par fibre optique.

Pour le rendre apte à la consommation, le gaz produit ne sera pas traité en mer, comme cela se fait habituellement, mais à terre. Acheminé par deux gazoducs posés sur le fond marin, ce gaz encore chargé d'eau et mélangé à du glycol pour éviter qu'il ne gèle dans les conduites sera donc traité dans une usine située à Kollsnes, près de Bergen, à 65 kilomètres du gisement. Et pour vérifier que ce gaz, qui contient du gaz carbonique, ne corrode les tuyaux, ceux-ci seront régulièrement inspectés grâce à des détecteurs à ultrasons.

BÉTON INDESTRUCTIBLE

Pour réaliser ce « monument », ses promoteurs ont préféré le béton à l'acier. Quoique ce dernier soit le plus couramment utilisé dans la construction des plates-formes, le béton est bien adapté à l'exploitation du gaz et aux gisements importants qui nécessitent une longue durée d'exploitation. Lorsqu'il est élaboré de manière convenable, *« le bon béton est en effet indestructible »*, précise Dominique Michel, directeur général de la société française Doris Engineering, qui a réalisé voici vingt ans Ekofisk, la première plate-forme en béton de la mer du Nord.

« Ce matériau, explique-t-il, *résiste au feu, aux explosions et aux collisions. A condition bien sûr de mettre la dose de ciment requise (400 kilos par mètre cube), d'extraire les bulles d'air qu'il contient pour lui assurer une bonne compacité, et de mener un contrôle de qualité sévère. »* Ainsi s'affranchit-on de la corrosion par l'eau à laquelle les plates-formes métalliques sont sensibles. Celles-ci sont elles condamnées pour autant ? Certainement pas, d'autant qu'elles représentent aujourd'hui l'essentiel du marché. Cependant, quelle que soit la solution retenue à l'avenir pour réaliser de telles installations off-shore fixes, flexibles, ou flottantes à lignes tendues, le nombre de ces plates-formes ira grandissant. Il dépassera rapidement le chiffre actuel de 10 000, car une grande partie des réserves mondiales de pétrole (plus de 25 %) et de gaz naturel (plus de 15 %) sont situées en mer.

En Europe occidentale, la part des hydrocarbures off-shore représente déjà 90 % des réserves totales et les principaux gisements découverts sont situés dans les bassins sédimentaires de la mer du Nord, du golfe du Mexique, de la mer de Chine et au large des côtes brésiliennes.

PAR 1 000 MÈTRES DE FOND

Les nouveaux gisements de pétrole et de gaz sont à des profondeurs d'eau de plus en plus grandes, allant parfois jusqu'à 1 000 mètres et même au-delà.

Aussi les compagnies pétrolières doivent-elles trouver de nouvelles solutions pour exploiter les hydrocarbures de ces abysses. Un moyen possible : utiliser des stations sous-marines entièrement robotisées, associées à des plates-formes ou des supports flottants.

Christiane Galus

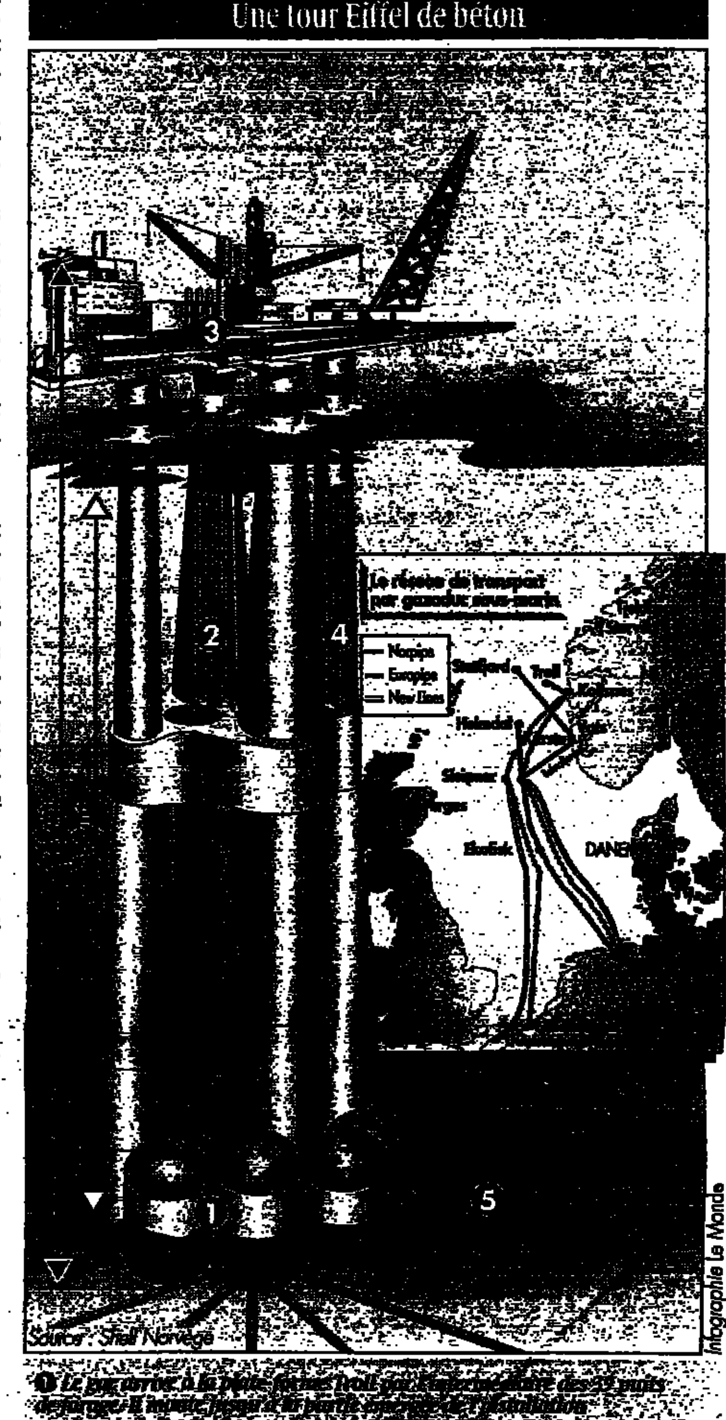
La fin de la démesure

« Ne m'apportez pas de problème. Apportez-moi des solutions. » **Mike Steere, cinquante-sept ans, a son franc-parler. Pas question de louvoyer avec ce pragmatique, affirme Carl Mortished, du *Times*, qui l'a accompagné une semaine durant pour assister à la naissance de la plate-forme de Troll. Un projet qu'il a défendu, une première fois, en convainquant le pétrolier Shell de se lancer dans cette coûteuse aventure, et une seconde, lorsqu'en novembre 1992, alors qu'un cinquième de cette installation était déjà réalisée, il dut résoudre avec ses ingénieurs un délicat problème de résistance de la plate-forme aux coups de bélier incessants des vagues. *« Il a fallu de douze à dix-huit mois pour convaincre tout le monde que je pouvais mener à bien cette opération »*, dit-il non sans une certaine fierté, en ajoutant qu'à son avis les plates-formes de la prochaine génération seront plus petites. Mais Mike Steere ne les construira pas. Aujourd'hui retraité de la compagnie pétrolière anglo-hollandaise, il caresse un autre projet : *« Essayer d'acheter un terrain et de construire... une maison. »***

Troll-Huile, une installation flottante

Troll, le gisement norvégien de la mer du Nord que les pétroliers vont exploiter, comprend à la fois des réserves de gaz et de pétrole. Ces dernières seront exploitées à partir d'août 1995 au moyen d'une autre plate-forme de béton, flottante celle-là, dénommée Troll-Huile, qui sera ancrée par 325 mètres de fond par des câbles. Elle a été construite en Norvège par le groupe Kvaerner Concrete Construction. Le pétrole provient des puits sous-marins situés sous la plate-forme, et arrive en surface par des canalisations flexibles. Il y est traité, puis envoyé à terre au moyen d'une canalisation sous-marine. Troll-Huile, qui pèse 193 000 tonnes, devrait produire 170 000 barils (un baril équivaut à 159 litres) de pétrole par jour. Elle a été conçue par la société française Doris Engineering, spécialisée dans la réalisation de plates-formes off-shore, qui a construit en 1974 la première plate-forme de béton pour un autre gisement norvégien, celui d'Ekofisk.

Une tour Eiffel de béton



École Nationale Magistrature — Le Monde — ScPo

LE PARQUET DANS LA RÉPUBLIQUE
Vers un nouveau ministère public ?

COLLOQUE - Paris, les 29 et 30 mai 1995

LUNDI 29 MAI

Présidence : Pierre TRUCHE
9 H 15 Ouverture
Daniel LUDET, René RÉMOND
9 H 30 HISTOIRE DU MINISTÈRE PUBLIC : ÉVOLUTION ET RUPTURES
Jean-Pierre ROYER
LE PARQUET DANS LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT
Blandine KRIEGEL
10 H 30 LE PARQUET EN EUROPE
Introduction
Christian GUERY
10 H 50 Table ronde
Karl Ludwig KUNZ, José NACHADO SOTO MORA, John Rason SPENCER, Vladimiro ZAGREBELSKY,
animée par Pierre WAGNER et Christian GUERY
L'ÉTAT DES TEXTES
Présidence : Daniel LUDET
14 H 30 LE PARQUET AU REGARD DE LA CONSTITUTION :
Louis FAVOREU
15 H 00 LE PARQUET AU REGARD DES TEXTES SUPRANATIONAUX :
Jean-François RENUCCI
15 H 30 LE PARQUET AU REGARD DE LA LÉGISLATION INTERNE :
Michèle-Laure RASSAT
REGARD SUR LE RÔLE ET LE STATUT DU PARQUET
16 H 45 Le point de vue :
• des organisations professionnelles de magistrats : Association des Magistrats du Parquet, A.P.M., S.M., U.S.M.
• des représentants du Barreau : Huguette André COLET, Jean-René FARTHOUAT.

MARDI 30 MAI

LES PRINCIPES AU REGARD DE LA RÉALITÉ DU FONCTIONNEMENT DES PARQUETS
Présidence : René RÉMOND
9 H 00 LE PARQUET ET LES POURSUITES INDIVIDUELLES
Philippe ROBERT
9 H 30 Table ronde :
Monica ANZANI, Jacques BASSE, François FALLETTI, Eric de MONTGOLFIER,
animée par Laurent GREILSAMER.
10 H 45 LA POLITIQUE PÉNALE EXISTE-T-ELLE HORS DU NIVEAU LOCAL ?
Antoine GARAPON
Table ronde :
François FALLETTI, Denis MONDON, Marc ROBERT, Jean-Jacques ZIRNHELT,
animée par Anne CHEMIN.
12 H 00 ÉVOLUTION DU PARQUET ET PRINCIPES DIRECTEURS DU PROCÈS PÉNAL DANS LES DÉMOCRATIES
Mireille DELMAS-MARTY.
15 H 00 ÉVOLUTIONS POSSIBLES DU RÔLE DU STATUT DU PARQUET
Présidence : Robert BADINTER
Introduction
Gilles ACCOMANDO
15 H 15 ACTION PUBLIQUE ET RESPONSABILITÉ POLITIQUE
Table ronde :
Jacques BARROT, Jean-Jacques HYEST, Pierre MAZEAUD, Jean-Pierre MICHEL, Michel SAPIN, Jacques TOUBON,
animée par Daniel SCHNEIDERMANN et Edwy PLENEL.
17 H 30 SYNTHÈSE
Jean-Denis BREDIN.

INSCRIPTIONS : Chantal Bockel
École Nationale de la Magistrature
8, rue Chanoinesse, 75004 PARIS . Tél. 44 41 88 20 - 44 41 88 29

Une nouvelle disquette informatique soutient la comparaison avec les disques durs ou optiques

UNE DISQUETTE 3,5 pouces de 120 millions d'octets sera commercialisée avant la fin de l'année... L'information a été révélée à Houston, le 8 mai, par les américains Minnesota Mining and Manufacturing (3 M) et Compaq, associés au japonais Matsushita Kotobuki Electronics (MKE). La commercialisation est prévue avant la fin de l'année 1995. Les tarifs ne sont pas encore précisés et le fabricant de la disquette, 3 M, reste discret sur les détails de la technologie utilisée. Mais le trio de base rassemble des poids lourds de l'informatique. Compaq occupe la première place mondiale dans la construction d'ordinateurs personnels (PC), de même que 3 M dans la fabrication de disquettes et MKE dans les périphériques de lecture.

L'annonce de la nouvelle disquette est une surprise de taille. En effet, la disparition de ce support magnétique semblait inéluctable face à la concurrence de disques optiques (CD) en passe de devenir facilement enregistrables. Mais l'ancienne technologie d'enregistrement de données informatiques n'avait pas dit son dernier mot.

Enregistrable, légère, discrète, la disquette demeure le moyen le plus économique pour transférer des informations d'un ordinateur à un autre. Mais les réseaux informatiques la concurrencent dangereusement. La télécommunication de données supprime en effet le recours à un support physique. Néanmoins, les faibles vitesses de transfert de fichiers, les coûts de télécommunication et la contrainte de l'équipement en modems préservent le marché de la disquette. La grande faiblesse de celle-ci réside dans une capacité de stockage de plus en plus inadaptée aux gros logiciels, aux images haute définition ou aux créations multimédias. Ainsi, le nouveau système d'exploitation Windows 95 de Microsoft, qui tient sur un seul CD-ROM, n'occupe pas moins de 14 disquettes... D'où un nombre impressionnant de manipulations lors de son installation.

La nouvelle disquette de 3 M pourra contenir environ 13 minutes de film compressé (norme MPRG), plusieurs centaines d'images fixes ou plusieurs gros logiciels. Elle suit la disquette Floptical commercialisée par 3 M depuis deux ans. Cette dernière, qui dispose d'une capacité de 21 Mo, utilise une technique de fabrication qui grave des pistes concentriques de largeur microscopique. Ainsi, les densités d'enregistrement atteignent 1245 pistes par pouce, soit presque dix fois plus que sur les disquettes précédentes de 1,44 Mo.

À LA LUMIÈRE D'UNE DIODE

A de telles performances, il devenait impossible au moteur classiquement utilisé de positionner les têtes de lecture-écriture avec suffisamment de précision. Pour éviter que la tête ne lise (ou n'écrive) sur la mauvaise piste, les concepteurs du procédé ont asservi le moteur pas-à-pas, qui conduit la tête, avec une Led *(light emitting diod)*, c'est-à-dire une diode émettant de la lumière. Ce procédé, utilisé dans d'autres supports d'enregistrement, ne l'avait encore jamais été pour des disquettes. Deuxième innovation : le matériau magnétique utilisé est du baryum ferrite, d'un magnétisme plus élevé que le mélange d'oxyde de fer gamma et de cobalt utilisé auparavant.

A propos de la nouvelle disquette de 120 Mo, 3 M a déclaré, sans donner plus de détails pour l'instant, que *« la nouvelle technologie utilise certains éléments fondamentaux de la Floptical »*. Outre la performance en matière de capacité de stockage, 3 M garantit la compatibilité du lecteur fabriqué par MKE avec les millions de disquettes de 1,44 Mo et de 720 Ko en circulation dans le monde. Reste à savoir sur quel modèle de la gamme Compaq apparaîtra le nouveau lecteur. Même si le jeu des licences mutipliera rapidement le nombre de partenaires, les trois pionniers marquent un point dans la guerre sans merci qui sévit dans l'informatique.

Michel Alberganti

De 360 000 à 120 millions d'octets

Les premiers micro-ordinateurs fonctionnaient avec un, puis deux lecteurs de disquettes de format 5 pouces 1/4 contenant 360 000 octets d'information. Les disques durs sont ensuite venus les épauler. D'une capacité de 10 ou 20 millions d'octets (mégaoctets ou Mo) à leurs débuts, ils atteignent aujourd'hui les 500 Mo et parfois le milliard d'octets (gigaoctet ou Go). Les ordinateurs actuels sont couramment équipés de trois systèmes d'archivage : le disque dur, la disquette, qui contient maintenant 1,44 Mo, et le CD-ROM. Si les deux premiers sont enregistrables, le dernier, qui contient 650 Mo, n'est utilisable qu'en lecture. Les disques durs restent donc, actuellement, les plus puissants systèmes d'enregistrement de données. D'autant que leur rapidité (temps d'accès à une information) est supérieure à celle des disques optiques. Mais ils restent fragiles et peu pratiques à manipuler, même s'ils deviennent extractibles sur les ordinateurs les plus récents.

هكذا عن الأصل

L'Institut national du sport et de l'éducation physique célèbre son cinquantenaire

Des générations de champions sont passées par l'établissement du bois de Vincennes

L'Institut national du sport (INS), devenu Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep) en 1975, célèbre son cinquantenaire. Du 17 au 21 mai, les jeunes, puis le public, sont invités à visiter les installations et à rencontrer les champions qui représenteront la France aux Jeux olympiques d'Atlanta. L'organisation de cette fête a été confiée au journaliste Yves Mourousi. Dès la prochaine rentrée scolaire, Henry Boério, directeur de l'Insep, souhaite transformer son établissement en « campus olympique ».

LES BÂTIMENTS de briques rouges qui longent l'avenue du Tremblay, dans le bois de Vincennes, les pelouses que l'on devine derrière ces blocs austères, donnent à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep) un faux air de collège anglais. Conçue en 1934 pour accueillir un hôpital, cette architecture d'un autre âge sert aujourd'hui de cadre à près d'un millier de jeunes qui constituent l'élite des sportifs français. Vingt des vingt-neuf médaillés tricolores des Jeux de Barcelone en 1992, dont sept des huit médaillés d'or, résidaient dans cette enclave de 34 hectares volée à la forêt.

La reproduction de l'*Héraclès archer* d'Antoine Bourdelle, qui trône à l'entrée, confirme d'emblée la vocation sportive de l'établissement. La population, jeune et presque toujours en survêtement, s'attarde rarement sur les pelouses ou dans les allées. Il faut pousser les portes des bâtiments pour découvrir les multiples activités de ce village atypique. Le cycliste Florian Rousseau, déjà deux fois champion du monde du kilomètre à vingt ans, fait partie des quelque quatre cents internes de l'institut.

A seize ans, il a quitté son village de Patay (Loiret) à l'initiative de la Fédération française de cyclisme (FFC) qui a mis en place deux centres nationaux d'entraînement pour les pistards : à Hyères avec Daniel Morelon, et à l'Insep avec Gérard Quintyn. Aux Jeux olympiques d'Atlanta, il sera le grand favori du kilomètre et visera aussi une médaille en sprint. « *L'Insep est un cadre idéal pour moi*, affirme-t-il. *Je n'aurais jamais pu parvenir à ces résultats sans une telle structure.* »

Comme la quasi-totalité des pensionnaires qui poursuivent leur études dans la trentaine de filières proposées, Florian Rousseau consacre une quinzaine d'heures par semaine à la préparation du brevet d'Etat d'éducateur sportif. Cet enseignement est dispensé sur place, mais l'Insep a passé plusieurs conventions avec des établissements scolaires, universitaires ou de formation professionnelle situés à proximité. Des bâtiments consacrés à l'enseignement au stade couvert Joseph-Maigrot, qui abrite une piste d'athlétisme et une piste cycliste de 166 mètres en doucier du Cameroun, il n'a que quelques centaines de mètres à faire pour rejoindre ses neuf compagnons d'entraînement.

Du lundi au vendredi, les neuf pistards se retrouvent deux fois par jour pour consacrer quelque vingt-cinq heures par semaine à leur préparation. Les séances de vélo, sous la direction de Gérard Quintyn, occupent 60 % de ce temps. Afin de développer leur masse musculaire et leur pourcentage de fibres rapides, les pistards sacrifient aussi à un travail de musculation spécifique, dirigé par Michel Chabrier, un ancien lanceur de disque, avec les barres et les instruments installés au centre de la piste. Une fois par semaine, la FFC, qui prend totalement en charge les frais d'internat, délègue un médecin et un masseur.

La population de l'INSEP

Près d'un millier de sportifs de toutes disciplines trouvent sur les 34 hectares de l'INSEP toutes les conditions d'une préparation de haut niveau.

MÉDECINE ET RECHERCHE

Avec trente-neuf docteurs et treize kinésithérapeutes, l'Insep abrite le centre de médecine du sport le plus important de France. Ce département, dirigé par le docteur Eric Jousselin, est divisé en trois secteurs : le service médical qui répond aux soucis de santé des sportifs (6 000 consultations par an), le centre de santé médical (ex-dispensaire), ouvert au public et qui traite essentiellement la traumatologie et assure la rééducation (12 000 consultations) et le suivi médical de l'entraînement. Les mesures de consommation d'oxygène ou de capacité aérobie influent directement sur les programmes d'entraînement en déterminant les cadences maximales de travail de chaque athlète.

Ces examens sont complétés par des tests effectués par les laboratoires du département de la recherche, dirigé par Alain Guyot, qui regroupe dix-huit chercheurs en biomécanique et physiologie, neurosciences, psychologie et sociologie. Les travaux de ce département portent, en priorité, sur l'identification et l'évaluation des capacités, l'optimisation de la performance et l'amélioration des matériels. Le laboratoire de neurosciences étudie, par exemple, la manière dont le regard du sportif capte des informations dans son environnement, et dont, en fonction de la qualité plus ou moins grande de cette perception, celui-ci pourra réagir plus ou moins efficacement. Le laboratoire de psychologie travaille sur l'influence de la perception de la tâche, des ressources du sujet et du contexte sur la motivation, l'investissement, les émotions...

Afin d'optimiser la performance, le département a mis au point une plate-forme qui permet de mesurer les forces exercées au sol sur plusieurs axes par les athlètes. Ces analyses peuvent être couplées avec un logiciel qui analyse le geste dans ses trois dimensions afin de le rectifier et de modéliser le geste parfait. « *L'entraîneur est un alchimiste qui essaie de marier les paramètres affectifs et les facteurs de la performance*, explique Alain Guyot. *Il a longtemps fonctionné sur l'empirisme et quelques données scientifiques. Avec 4 à 5 heures par jour mobilisées pour la préparation, on a atteint les limites quantitatives de l'entraînement. Il faut privilégier l'aspect qualitatif en optimisant chaque heure. Il faut savoir plus précisément comment le corps fonctionne, comment il récupère et comment un athlète réagit à tous les facteurs psychologiques.* »

Au sein de l'Insep, les pensionnaires trouvent également la plus grande bibliothèque francophone sur le sport avec 70 000 ouvrages et un service de production audiovisuelle et multimédia qui conserve 5 000 films sportifs et édite plus de 200 titres de vidéocassettes. Cette concentration de tous les besoins des sportifs-étudiants sur un même site permet des gains de temps, mais risque de les isoler dans un cocon coupé du monde. « *La vie à l'Insep, c'est études, entraînement, dodo. La répétition quotidienne des mêmes actes dans un périmètre réduit peut devenir lassante, surtout en hiver*, reconnait Florian Rousseau. *On se sent différent des jeunes de notre âge car nous vivons sur une autre planète* ».

G. A.

Cinq jours de fête

Diverses manifestations sont prévues, du 17 au 21 mai, pour célébrer le cinquantenaire de l'INS. Le mercredi 17 mai, l'Insep accueillera 100 000 scolaires. Des champions représentant 37 fédérations effectueront des entraînements, des démonstrations et signeront des autographes. Le jeudi 18 sera consacré aux rencontres entre sportifs, dirigeants, partenaires commerciaux et représentants des métiers de la communication. Le vendredi 19, l'Insep recevra les champions et entraîneurs qui ont participé à la vie de l'établissement depuis cinquante ans. Les samedi 20 et dimanche 21, sera donné le coup d'envoi de « L'élan français » pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Les portes seront ouvertes au public pour deux journées comparables à celle du mercredi 17.

De l'Ecole de Joinville à l'Insep

- **1852** : l'Ecole normale de gymnastique militaire ouvre à Joinville.
- **1872** : une section d'escrime lui est adjointe.
- **1930** : cette école produit son œuvre magistrale, l'« Ecole française ».
- **1933** : création de l'Ecole normale supérieure d'éducation destinée à la formation des enseignants.
- **1940** : l'Ecole de Joinville ferme et devient, en 1943, le Centre national d'éducation générale.
- **1946** : l'Institut national des sports est créé en même temps que les deux Ecoles normales supérieures d'éducation physique qui le rejoignent en 1954.
- **1970** : les deux Ecoles normales supérieures fusionnent. La nouvelle structure (Enseps) s'implante à Châtenay-Malabry.
- **1975** : la loi du 29 octobre crée l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep) par fusion de l'INS et de l'Enseps.
- **1984** : La loi du 16 juillet confirme l'Insep dans ses missions au service du sport français.

Henry Boério, directeur de l'Institut

« L'esprit du club France se crée ici au quotidien »

ANCIEN gymnaste, médaillé de bronze à la barre fixe aux Jeux olympiques de Montréal en 1976, puis chargé de mission auprès de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, Henry Boério a été nommé directeur de l'Insep en janvier 1994. Dès la rentrée de septembre, il entend transformer l'Insep en véritable campus olympique.

« Vous allez fêter le cinquantenaire de l'INS en ouvrant ses portes au public. Qu'attendez-vous de cette rencontre ?

– Le cinquantenaire nous offre l'occasion de réunir pour une fête tous les partenaires qui participent habituellement à la promotion du sport : le public, les médias, les institutions (ministères, Comité national olympique, fédérations, etc.) et les partenaires économiques. Nous espérons créer à cette occasion un engouement autour de tous nos champions qui représenteront la France aux Jeux d'Atlanta, puis à Nogano pour les Jeux d'hiver. Trente-sept fédérations sportives nous ont promis de déléguer leur équipe nationale pour des démonstrations et des rencontres avec ces partenaires. Ce sera l'occasion de nouer ou de resserrer des liens.

– Un établissement qui regroupe quelque neuf cent cinquante champions de toutes disciplines est-il toujours le mieux adapté à notre époque de spécialisation ?

– C'est justement notre point fort. L'Insep n'a pas d'équivalent dans le monde. Il n'existe aucun autre établissement offrant aux champions les structures d'entraînement, de formation scolaire universitaire ou professionnelle, l'internat, les services médicaux, de recherche, de documentation et d'audiovisuel regroupés sur un même site. L'un de nos atouts est de pouvoir proposer en interne ou à proximité une extraordinaire palette de filières scolaires, universitaires ou de formation professionnelle. Les champions ne sont plus cantonés à la préparation du professorat d'éducation physique ou du brevet d'Etat en sport. L'Insep facilite les échanges d'expériences entre entraîneurs et champions des diverses disciplines. On constate que ceux qui sont issus de l'Insep se soutiennent lors des Jeux. L'esprit du club France se crée ici au quotidien.

– Votre Projet pour l'Insep prévoit un recentrage de la mission de l'établissement sur la *« très haute performance »*. Le risque n'est-il pas de faire de l'Insep une « usine » à champions de plus en plus coupée des réalités du quotidien ?

– Au fil des années, l'Insep s'est transformé en établissement de formation dans lequel on accueille des sportifs. Il faut qu'il redevienne le lieu privilégié où on prépare les grandes compétitions comme les Jeux olympiques tout en s'occupant de l'insertion professionnelle des champions. Les horaires et le rythme de vie à l'Insep ne sont plus adaptés. A partir de septembre, on va rénover le cycle des études. Nous avons la chance d'avoir sur place des enseignants motivés et des promotions réduites avec des classes de huit à dix élèves de la quatrième à la terminale. Nous devons changer les méthodes d'enseignement, tenir compte des impératifs des compétitions pour mieux répartir cet enseignement sur l'année et non plus sur le calendrier scolaire traditionnel. Il ne faut plus que les sportifs de l'Insep vivent avec une pendule dans la tête et qu'ils retrouvent un peu de temps pour vivre comme les garçons et les filles de leur âge.

– Pourquoi souhaitez-vous doter l'Insep d'un nouveau statut ?

– Le statut actuel n'est pas adapté au mode de fonctionnement atypique de l'Insep. Nos personnels dépendent des ministères



HENRI BOÉRIO

de l'éducation nationale ou de la jeunesse et des sports, mais leurs horaires et leurs contraintes de travail sont souvent plus lourds que ceux de leurs homologues des établissements scolaires. Nous avons besoin de personnels très motivés, mais nous n'avons aucune possibilité de revaloriser leur salaire ou leur statut. Le ministère de la jeunesse et des sports assure moins de 20 % des frais de fonctionnement. Le budget de fonctionnement, qui s'élève à 38 millions de francs, est assuré en majeure partie par des recettes propres (internat, restauration, vente de publications, etc.). La subvention de fonctionnement du ministère de la jeunesse et des sports représente 18,6 % de ce budget, mais l'Etat prend aussi en charge les quelque cinq cents salaires et les grandes réparations des bâtiments.

» Pour trouver nos propres ressources, nous devons nous ouvrir de plus en plus au partenariat ou au mécénat d'entreprise. Nous recherchons avec la Fédération des sports de glace une solution de partenariat privé pour nous aider à construire une patinoire souterraine. Les trente-cinq patineurs qui vivent et étudient à l'INSEP doivent chaque jour se lever très tôt pour trouver des heures de glace à Champigny-sur-Marne, Neuilly-Plaisance ou Colombes. C'est l'exemple type d'un équipement devenu nécessaire pour améliorer la qualité de vie de ces champions.

– Comment comptez-vous transformer le cadre de vie plutôt austère de l'Insep pour en faire un « campus olympique » ?

– Notre liberté de manœuvre est réduite car les anciens bâtiments sont classés et nous ne pouvons plus construire en surface, mais nous avons la chance d'être installés au cœur du bois de Vincennes. Pour que nos champions puissent donner le meilleur d'eux-mêmes en compétition, nous devons leur faciliter la vie au quotidien. Le nouvel aménagement des rythmes scolaires y contribuera, mais nous devons aussi améliorer leur confort. La recherche de partenariats doit nous permettre de trouver de nouvelles ressources pour mieux entretenir les installations et le site. »

Propos recueillis par Gérard Albouy

L'avant-centre franco-libérien George Weah au Milan AC pour deux ans

GEORGE WEAH, l'attaquant franco-libérien du Paris SG, a signé, lundi 15 mai, un contrat de deux ans au Milan AC. Transféré en 1992 de l'AS Monaco au PSG, le joueur était encore lié pour un an au club parisien. Le montant du transfert n'a pas été révélé officiellement, mais le chiffre se situe probablement entre l'offre des dirigeants milanais (32,5 millions de francs) et les 51 millions réclamés par le Paris SG. « *C'est un accord satisfaisant pour les trois parties* », a simplement déclaré Michel Denisot, président délégué du PSG. George Weah, qui aura 29 ans en octobre, rêvait de donner une nouvelle dimension à sa carrière après avoir réussi un parcours exceptionnel en Ligue des champions cette année. Milan était à la recherche d'un avant-centre depuis la blessure de Marco Van Basten et le départ de Jean-Pierre Papin. Sacré « Ballon d'or » africain en 1989 et 1994, George Weah a été nommé ambassadeur itinérant du Liberia en 1994.

■ **RUGBY : Chester Williams, le seul joueur noir de la sélection d'Afrique du Sud,** ne jouera pas la Coupe du monde, du 25 mai au 24 juin dans son pays. Il a dû déclarer forfait, lundi 15 mai, en raison d'une tendinite au genou. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BOXE : les médecins sont inquiets pour le boxeur colombien** Jimmy Garcia, dont l'état s'est aggravé depuis quelques jours. Il avait été opéré d'un caillot de sang au cerveau après son match, samedi 6 mai à Las Vegas, contre l'Américain Rafael Ruelas (*Le Monde* du 10 mai). Par ailleurs, la famille de Gerald McClellan a fait savoir que le boxeur américain, victime d'un KO contre Nigel Benn, le 25 février à Londres, était toujours dans un semi-coma. – *(AP.)*

RÉSULTATS

CYCLISME

TOUR D'ITALIE
3e étape
Spolète-Marotta (161 km)
1. M. Cipollini (Ita./Mercatone Uno) ; 2. J. Capiot (Bel.) ; 3. G. Citteno (Ita.) ; 4. J. Svorada (Svq.) ; 5. N. Minali (Ita.), m. tps.
Classement général : 1. T. Rominger (Sui./Mapei) ; 2. M. Fondriest (Ita.), à 43 s. ; 3. R. Sorensen (Dan.), à 49 s. ; 4. M. Cipollini (Ita.), à 52 s. ; 5. F. Casagrande (Ita.), à 53 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
30e journée

Uerdingen-Dresde	3-1
Karlsruhe-Leverkusen	2-4
Munich 1860-Hambourg	1-1
Cologne-Duisbourg	0-3
Kaiserslautern-M. Gladbach	2-2
Francfort-Fribourg	1-2
Dortmund-Bochum	2-1
Stuttgart-Brême	1-4
Schalke 04-Bayern Munich	*0-3*

Classement : 1. Werder Brême, 44 pts ; 2. Borussia Dortmund, 43 ; 3. Fribourg, 41 ; 4. Kaiserslautern, 40 ; 5. Bayern Munich, 39 ; 6. Borussia Moenchengladbach, 38 ; 7. Bayer Leverkusen, 32 ; 8. Karlsruhe, 31 ; 9. Schalke 04, 29 ; 10. Cologne, 29 ; 11. Eintracht Francfort, 29 ; 12. Hambourg, 27 ; 13. Stuttgart, 26 ; 14. Munich 1860, 23 ; 15. Bayer Uerdingen, 21 ; 16. Duisbourg, 18 ; 17. Bochum, 17 ; 18. Dynamo Dresde, 13.

■ GRANDE-BRETAGNE, IRLANDE, MALTE, ALLEMAGNE, ESPAGNE, ITALIE, RUSSIE ■
TUNISIE, ETATS-UNIS, CANADA, AUSTRALIE, NOUVELLE-ZÉLANDE, AFRIQUE DU SUD, GRANDE-BRETAGNE

SILC :
30 ans d'expérience
des séjours linguistiques

■ Séjours en famille, en résidence ou en collège,
■ Séjours avec cours individuels ou collectifs
■ Séjours avec activités sportives ou de découverte
■ Séjours "Prépa" examens et concours
■ Séjours d'études à l'étranger (3 à 10 mois)
■ Stages en entreprise, séjour au pair
■ Raids USA / Canada / Mexique

SILC est une association agréée Jeunesse et Sports (n° 16-64), Tourisme (n° 70-027) et membre de l'UNOSEL a permis en 30 ans à plus de 660 000 jeunes de bénéficier d'une expérience culturelle ou de formation à l'étranger



Créateur du Bain Linguistique

16022 ANGOULEME CEDEX • Tél. (16) 45 97 41 00

Paris : (1) 45.48.58.66 • Nord : 20.05.34.70 • Est : 88.21.09.11 • Bretagne-Normandie : 99.81.40.38 • Pays de Loire : 40.37.95.28 • Aquitaine : 56.79.03.43 • Auvergne-Limousin : 55.32.91.91 • Midi-Pyrénées : 61.12.28.86 • PACA : 91.76.42.60

TUNISIE, ETATS-UNIS, CANADA, AUSTRALIE, NOUVELLE-ZÉLANDE, AFRIQUE DU SUD, GRANDE-BRETAGNE
■ GRANDE-BRETAGNE, IRLANDE, MALTE, ALLEMAGNE, ESPAGNE, ITALIE, RUSSIE ■

TABLE

Bonjour, Monsieur Cézanne

Palette des goûts, saveur des couleurs. Ou comment marier la Haute-Provence et la haute cuisine

LA PROVENCE de Paul Cézanne n'est pas un lieu choisi au hasard. C'est le séjour des dieux, d'Aix la romaine à Antibes la grecque. *Le Goût de la Provence de Paul Cézanne*, le livre auquel Alain Ducasse apporte sa contribution dans une préface – images, reproductions et recettes –, c'est aussi le destin raconté d'un peintre, qui laisse songeur : une vie provinciale attristée par le refus de ses contemporains, un lot de toiles invendues, la solitude à l'ombre de Sainte-Victoire. Un cuisinier-artiste comme Alain Ducasse pourrait-il exister s'il n'avait rencontré le succès ?

La Provence, elle, est toute de couleurs et de saveurs exacerbées. Couleurs ocre et rouge, saveurs de l'huile d'olive, de la lavande et du romarin dans le haut-pays. Cette Provence simple et rustique, que certains ont voulu ancrer dans un folklore mièvre et bénin, est âpre et dure. Il faut du courage pour s'y établir et exercer son art. Alain Ducasse, élève de Chapel, sans quitter le littoral et sa magnificence, a conçu une halte dans l'arrière-pays, à Moustiers-Sainte-Marie, entre Aups et Riez, paysage hermétique à l'exigence sévère. La Bastide de Moustiers est une maison du XVII[e] siècle, sise dans un enclos potager, à l'entrée des gorges du Verdon.

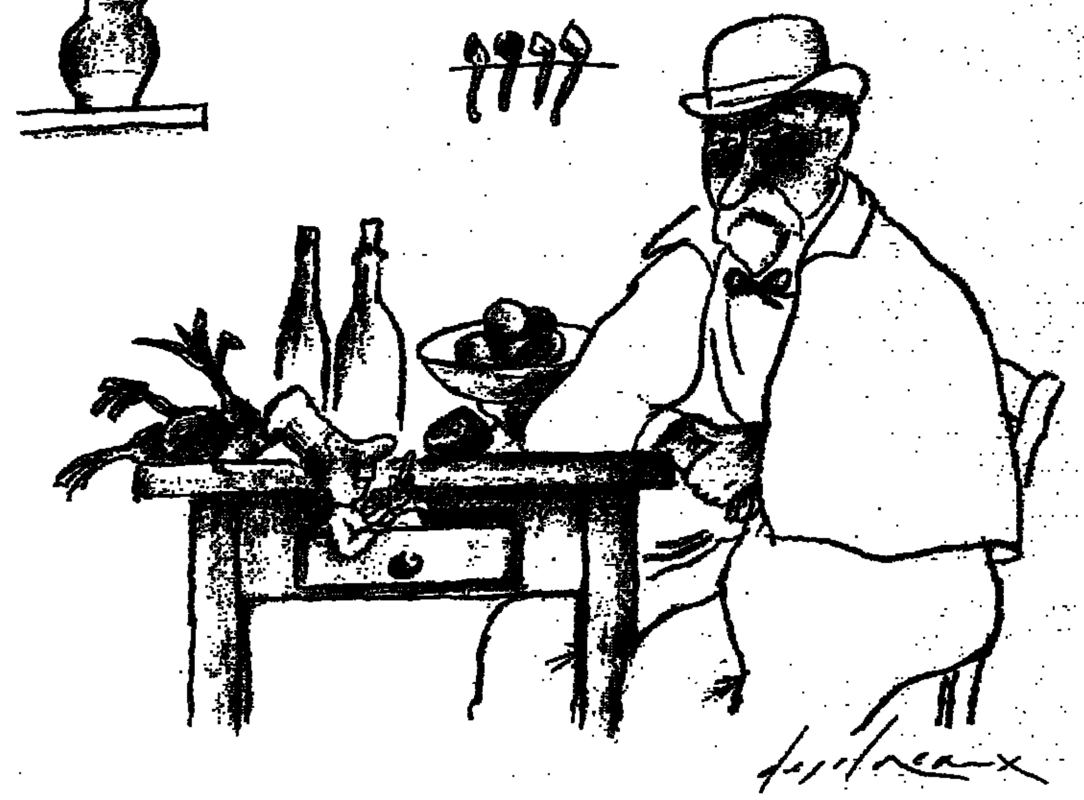
Cette installation fait figure d'événement dans le petit monde des chefs étoilés. Monaco l'altière fronce-t-elle le sourcil ? Que non ! Monseigneur a fait savoir de vive voix à son chef qu'il viendra visiter cette auberge. Alors voilà, sept chambres avec *« radio FM, TV couleur, WC, minibar »*, et pour le loisir, *« parapente, VTT, canoë-kayak, ateliers de faïence »* et quelques plats du marché dans un unique menu à prix modéré. Inventaire pour un empyrée du bien-être. Voilà donc la Bastide de Moustiers, son potager, son jardin de simples, son verger et... sa piscine de plein-air chauffée.

VOYAGE D'ORIENT

Alain Ducasse n'aime rien tant que l'huile, toute d'onction parfumée et colorée. Huile d'artiste, dira-t-on. *« C'est de cette huile d'olive que j'ai voulu éclairer ma cuisine*, écrit Alain Ducasse, *elle embellit les goûts. »* Le *« bouillon de poissons de roche au parfum de poivre et de mélisse... »*, comme un jeu de saveurs « retenues » où finit par s'imposer le parfum d'un corail de crustacé à peine aillé, et le *« caneton mi-sauvage mariné au citron »*, rehaussé de cardamome pour souligner les « dissonances », évoquent tous deux le voyage d'Orient. Alain Ducasse s'en défend.

Plus proches d'une Provence idéalisée, voire réinventée, les grosses pâtes artisanales aux légumes juste saisis, liées à la truffe noire écrasée et concassée de tomates, développent des arômes précieux, impression de Toscane. La concentration d'un Château Simone-Rougier 1992, blanc – s'impose avec ce plat. C'est un vin de Palette, en hommage à Cézanne !

Cézanne est le premier peintre à ne pas achever sa toile, laissant un blanc qui donne à rêver, une « réserve ». C'est le « vide », tant prisé par l'Orient. Notons que le Louis XV (Hôtel de Paris, à Monte-Carlo) reçoit de nombreux visiteurs asiatiques. *« De la cuisine à la peinture, il n'y a pas loin »*, écrit Alain Ducasse. Bien sûr, c'est la « théorie des correspondances », mise à l'épreuve de la cuisine. Et le caneton mi-sauvage cuit à la broche avec ses légumes paraît sur la table, frotté au poivre long d'Indonésie, escorté d'un cornas « Les Ruchets » de Jean-Luc Colombo 1991. *« Sauce dolce-forte »*, commente le chef pour marquer les limites d'une inutile complexité.



Paul Cézanne est né en 1839, Auguste Escoffier en 1846, Edouard Nignon en 1865. Ils sont contemporains dans cette époque où les artistes ont des vies codées, bien décrites par Zola dans *L'Œuvre* : manque de reconnaissance, manque d'affection, manque d'argent. Les peintres reconnus se nomment Bouguereau, Chassériau, Meissonier. Picasso dont le Musée d'Antibes garde *Faunes, centaures et nus*, tranche, dès la période bleue, avec cette misère. Bleu céruléen, comme la mer, et rouge garance, comme le pantalon du soldat. Il tiendra, dans sa vie méditerranéenne au Château noir à Juan-les-Pins, table ouverte avec femmes et enfants.

Il peut sembler outrecuidant qu'un chef étoilé à succès nous parle d'un peintre maudit. Cézanne, homme de goût, n'a guère quitté le pays d'Aix : la mer à l'Estaque, sa résidence de à Gardanne. Il aimait la saveur sensorielle de son terroir. Pourtant, on ne peut qu'acquiescer au propos d'Alain Ducasse sur Cézanne. Il a transfiguré le paysage. Il a donné du pays aixois une image simple et universelle. La montagne Sainte-Victoire devient le mont Fuji de la Provence. Cézanne aimait la table comme ses contemporains Manet, Claude Monet, Renoir.

PLAT ET PAYSAGE

Ils vivaient selon une règle de fer sociologique. La bourgeoisie leur refusait ses filles, ils avaient des amours ancillaires, souvent régularisées après-coup. Ils mangeaient une cuisine populaire. C'est la daube de M[me] Brémond, sa « gouvernante », que Cézanne offre, entre autres plats, à ses rares visiteurs, dont le peintre Emile Bernard. La haute cuisine ne le concerne pas. *« Pourquoi rapprocher cuisine et peinture ? »*, demande Alain Ducasse. Nous lui répondrons que c'est d'abord une mode éditoriale. Mais peut-être, au fond, se sent-il emporté par le travail métaphorique du peintre qui prétendait faire tenir la nature sur une toile ?

Alors, olives, fruits et poissons au fenouil deviennent une éblouissante composition culinaire : c'est le *« saint-pierre de la pêche locale cuit entier au plat, avec tomate verte, citron de Menton et feuilles de basilic, jus tranché un peu amer, courgettes farcies au maigre et socca »*. Un paysage quoi ! Si l'on considère qu'un plat, c'est une émotion réussie, plus énigmatiques sembleront les derniers propos de la préface d'Alain Ducasse : *« Cézanne disait qu'il y a toujours, dans la nature, des choses que l'on n'a pas vues. J'aurais aimé par ma cuisine lui en montrer quelques-unes. »* A Moustiers, les couleurs oscillent entre l'orange et l'ocre. Elles sont bleues, là-bas, sur le littoral. On peut, avec Alain Ducasse, rêver d'un art culinaire aux coloris plus calmes et accordés au paysage. C'est là le sens, et la vraie destination, de la Bastide de Moustiers.

Jean-Claude Ribaut

★ *Le Goût de la Provence de Paul Cézanne*, de Jean-Bernard Naudin, Gilles Plazy et Jacqueline Saulnier, préface d'Alain Ducasse. Editions du Chêne, 192 p., 260 F.
★ La Bastide de Moustiers : Moustiers-Sainte-Marie, la Grisolière (04360). Tél. : 92-74-62-40.

VIN

Un doigt de muscat

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

Où doit-on situer les muscats de Rivesaltes dans la nouvelle carte sucrée du Tendre ? L'engouement contemporain pour les vrais moelleux et les grands liquoreux a dépassé le cadre solennel du Sauternais. Layon, chaume, bonnezeaux et vouvray sont depuis longtemps à la mode. Au-delà de Barsac, on s'est déjà aventuré vers Loupiac et Sainte-Croix-du-Mont. Quittant la Loire et son pineau blanc, certains cinglent vers les rivages alsaciens ou descendent vers le Rhône méridional.

Autant de voyages qui ne doivent pas cacher l'essentiel : l'élargissement de la palette ampélographique susceptible de fournir des vins blancs de qualité contenant des fractions importantes de sucres résiduels naturels. Les muscats sont donc réapparus dans le paysage de l'amateur. Et c'est ainsi qu'après ceux de Beaumes-de-Venise, de Frontignan, de Lunel ou de Mireval, il faut apprendre à compter avec ceux de Rivesaltes et revenir au « petit doigt de muscat » qui achevait les repas dominicaux d'après-guerre.

Entre le golfe du Lion et le Canigou, aux marches des Corbières, jusqu'à Maury et aux frontières de l'Aude, l'appellation « muscat de Rivesaltes » campe sur une centaine de communes et plus de 4 000 hectares. Echo catalan du vignoble sauternais, la plante est ici très peu productive : un cep donnant, chaque année, moins d'une bouteille. L'une des originalités du rivesaltes dans la famille des muscats tient à l'association de deux cépages : le muscat d'Alexandrie et celui dit « à petits grains ». Le premier, omniprésent dans la péninsule Ibérique, est ici sur ses frontières septentrionales, tandis que le second atteint sur ces rivages l'apogée de ses possibilités aromatiques.

DES ARÔMES ORIGINELS

Chercher à comprendre cette appellation consiste donc bien souvent à s'interroger sur les proportions relatives des deux cépages, la tendance générale étant à la réduction des parts de l'alexandrie, jugé trop productif et à ce titre méprisé. Une autre évolution est l'intérêt que portent les vinificateurs à la « macération pelliculaire », ce procédé qui consiste, au lendemain de la vendange, à favoriser les échanges de substance entre la pellicule et le jus de raisin afin de capturer tous les arômes muscatés du fruit. Une telle entreprise n'est pas sans risques. Il faut se garder des silhouettes surmûries, du spectre du raisin sec, des arômes herbacés et des fragrances trop entêtantes.

La technique du mutage, qui consiste à incorporer de 5 % à 10 % d'alcool au moût, et des mises en bouteille précoces permettent ensuite d'assurer la fraîcheur et la pérennité de l'ensemble, les vins ayant conservés une partie des sucres du fruit et le bouquet des arômes originels. Bien loin de la trop triste dénomination de « vin doux naturel », on découvre alors, entre le roquefort et la tarte aux pêches, d'étonnantes sculptures ambrées faites d'acacia et de cire d'abeille.

Jean-Yves Nau

★ La production de muscat de Rivesaltes provient de caves coopératives et, dans une moindre part, de vignerons indépendants. Il faut compter entre 40 et 50 francs la bouteille. On peut, parmi de nombreuses bonnes adresses, citer : le Domaine Cazes (4, rue Francisco-Ferrer, 66600 Rivesaltes ; tél. : 68-64-08-26), le Château de Jau (66600 Cases-de-Pene ; tél. : 68-38-90-10), la Cave des Vignerons de Baixas (14, avenue Joffre, 66390 Baixas ; tél. : 68-64-22-37) et la Cave des vignerons de Rivesaltes (1, rue La Roussillonnaise, 66600 Rivesaltes ; tél. : 68-64-06-63). On notera aussi José Pujol (Domaine du Mas Rous, 66740 Montesquieu ; tél. : 68-89-64-91), Henri Desbœufs (66600 Espira-de-L'Agly ; tél. : 68-64-11-73) et M[me] Roustan-Fontanel (Château Les Fesnals, 11510 Fitou ; tél. : 68-45-71-94).

TOQUES EN POINTE

■ **LA TAVERNE DU SAFRANIER.** La cuisine populaire de Provence a-t-elle encore droit de cité ? Soit l'entrecôte à l'anchoïade, la daube à la provençale, le pistou, les raviolis faits main, les gnocchis et l'incontournable « aïoli de morue », avec les légumes de l'arrière-pays. Où trouver les sardines prolétariennes, farcies ou bien à l'escabèche ? La « bouille », le chapon et le palangre ? Sur la place, au décor de maisons anciennes, toutes fleuries, c'est la Taverne du Safranier. Menu aïoli à 55 francs ! Nous l'avons goûté, en terrasse, sous l'acacia fleuri. Vin de pays, en pichet, ou bien domaine des roches, bandol AOC. La modestie culinaire est aussi une forme de la réussite. Menu à 55 francs, comptez 150 francs à la carte.
★ Antibes, place du Safranier (06600). Tél. : 93-34-80-50.

■ **LE BOURBONNAIS.** La carte ne conserve de la tradition bourbonnaise qu'un hommage à « la duchambais », c'est la blanquette de lapin. Mais quelle blanquette ! Le patron, un bon professionnel du Sud-Ouest, est aux fourneaux. Avec le menu à 98 francs, cela donne le jambon persillé ou la salade de fenouil à l'ail doux et huile d'olive, une cuisse de confit de canard et pommes sautées à cru – si rares ! – ou bien un filet de rascasse au coulis de poivrons, suivis d'une île flottante. Repas des plus modiques si l'on se satisfait d'une carafe de côtes-du-lubéron (32 francs). Dans la carte-menu à 160 francs, le choix s'élargit : salade landaise, terrine de lapin en gelée d'oignons et vin blanc (délicieuse), saumon mariné, coquelet rôti, magret, rognon. Bref, une heureuse cuisine « de pays » que l'on croyait disparue à Montparnasse, servie avec attention, dans un décor, lui aussi, « d'époque ». A la carte, il faut compter environ 220 francs. A (re)découvrir !
★ Paris, 29, rue Delambre (75014). Tél. : 43-20-61-73. Fermé le samedi midi et le dimanche.

■ **CAZAUDEHORE.** On attend avec impatience les beaux jours, dans cette résidence forestière, idyllique l'été, confortable l'hiver. La salle à manger, rustique, conserve le souvenir de l'ancienne buvette de 1928, inspirée du Pays basque et aménagée de père en fils. La tradition demeure parmi les trois cartes proposées dans l'année, selon la coutume provinciale : foie gras de canard, gaspacho, pipérade basquaise en entrée ; le cabillaud poêlé à *l'aceto* ou bien l'antique lamproie à la bordelaise, pour suivre. La carte propose aussi le désormais classique parmentier de queue de bœuf ou la volaille de Houdan en chemise d'herbes, un apprêt délicat du chef, Jacques Pactol. Importante carte des vins. Service très attentif et professionnel. Menu à 240 francs, en semaine pour le déjeuner ; 350 francs, le week-end, vin compris.
★ Saint-Germain-en-Laye, 1, avenue du Président-Kennedy (78100). Tél. : 34-51-93-80. Fermé le lundi.

J.-C. Rt

Gastronomie....

PARIS 2è
La Villa Créole
Une cuisine d'une rare qualité, servie par un personnel attentif et discret. Piano le soir.
Midi 110 F - Soir 169 F et carte
Jusqu'à 23h45 - F/sam. midi et dim.
19, rue d'Antin Paris 2è - 47.42.64.92
MARMITE D'OR DE LA CUISINE CRÉOLE

Ristorante GABRIELE
- Produits frais - Cuisine familiale
- Anti-Pasti - Pâtes fraîches maison
Entre place de la Concorde et la Madeleine
7, rue Richepance - 75008 PARIS
Tél : 42.60.10.27 - F. le Dimanche

PARIS 11è
8½ RESTAURANT
Haute Gastronomie Italienne
1, rue Maillard 11è - M° Voltaire
44.64.11.92 - F. sam. midi et dim.
Espace KIRON 10, rue de la Vacquerie

PARIS 6è
ALSACE A PARIS T.l.j. 43.26.89.36
9, pl. St-André-des-Arts, 6è - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES
FLAMMEKÜECHE, POISSONS
HUITRES ET COQUILLAGES

ARTOIS ISIDORE
Cuisine traditionnelle - Spec. Sud-Ouest
Viandes - Foie gras - Poissons
Rognon de veau entier
13, rue d'Artois, 8è - 42.25.01.10
Salons - F/Sam. midi et Dim.

NEUILLY
FOC LY
RESTAURANT
CHINOIS ET THAILANDAIS
Salons particuliers
Neuilly
79, av. Charles de Gaulle, 46.24.43.36
et 71, av. de Suffren (7è), 47.83.27.12

Le Sybarite
Saint-Germain-des-Prés
CUISINE TRADITIONNELLE
Menus à 120 F et 170 F
SOIRÉE JAZZ en fin de semaine
6, rue du Sabot (6e)
42-22-21-56

PARIS 9è
TY COZ 48.78.42.95/34.61
35, rue St Georges, 9è
POISSONS - CRUSTACES
FRUITS de MER
Menus le soir 170 F et 250 F
F/dim. - Lundi soir - Climatisé

PARIS 14è
VASSANTI
Plat du jour 89 FF.
- Curry de poisson au coco
- Riz Basmati cuit à l'Indienne
Métro : Gaîté ou Edgard Quinet

PARIS 8è
EN MAI pour ses 40 ANS
= PRIX ANNIVERSAIRE
COPENHAGUE
sur les Ch. Elysées
FLORA DANICA, Le Patio
- SAUMON MARINÉ À L'ANETH
- CANARD SALÉ
- MIGNONS DE RENNE aux épices
- HARENG de la BALTIQUE
142, av. des Ch. Elysées - 44.13.86.26

VASSANTI
L'Art Culinaire de l'Inde à Paris
Menu Théâtre 99 FF.
(Dernière commande 23h30)
Une entrée ou un dessert
"au choix à la carte"
et
Un plat garni (choix de 4 plats)
Parking gare Montparnasse (500 m.)
3, rue Larochelle (31, rue de la Gaîté) - 43.21.97.43

LE CATALOGUE DES VINS
Vallée du Rhône, Provence
Sélection de Champagne.
Les introuvables en grande distribution
MINITEL 3617 AAOC
(AFCOM - 3,42 F/mn)
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

RÉSULTATS DES GRANDES ÉCOLES
Admissibilité :
CONCOURS TREMPLIN
3615 LEMONDE
2,19 F la minute

هكذا عن الأصل

Averses et éclaircies

UNE PERTURBATION a abordé les côtes atlantiques mardi matin et finira de traverser le pays mercredi. Un autre système perturbé arrivera sur l'Ouest mercredi après-midi.

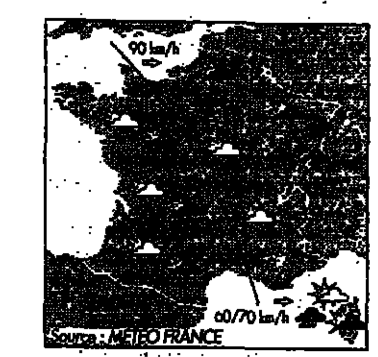
Mercredi matin, le temps sera couvert, pluvieux et instable sur la Picardie, l'Ile-de-France, la région Champagne-Ardenne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne et la région Rhône-Alpes. Sur la Normandie, le Centre, le Massif Central, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, il y aura quelques éclaircies, mais aussi des averses parfois orageuses. Le vent de secteur ouest atteindra 90 km/h sur les côtes de la Manche. Sur toutes les régions de l'Ouest, le ciel sera très nuageux, avec quelques éclaircies en Bretagne. Le Languedoc sera plus ensoleillé, avec de la tramontane modérée.

Mercredi après-midi, les pluies instables s'évacueront lentement vers l'est et, en fin d'après-midi, l'Alsace, la Franche-Comté, les Alpes et la Corse seront encore touchés par les averses orageuses. De nouvelles pluies arriveront sur les côtes atlantiques dans la fin d'après-midi. Ailleurs, le ciel sera nuageux avec encore quelques averses au nord de la Seine. Le vent d'ouest atteindra 90 km/h sur les côtes de la Manche orientale. Le Languedoc et la Provence seront plus ensoleillés.

Les températures seront encore un peu fraîches pour la saison. Les matinales seront comprises entre 9 et 11 degrés sur la moitié nord et entre 10 et 13 degrés sur la moitié sud. Dans l'après-midi, le thermomètre atteindra de 12 à 16 degrés au nord et de 16 à 21 degrés au sud.

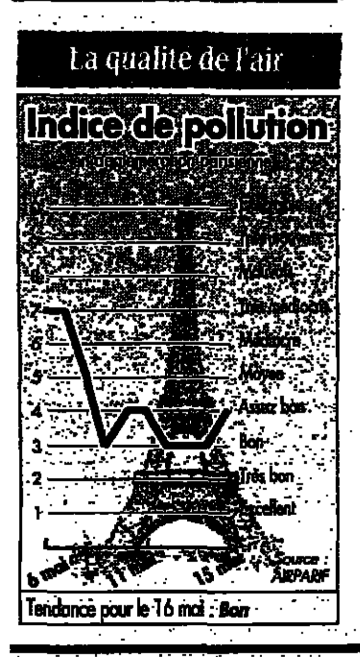
Jeudi, une nouvelle perturbation active traversera le pays, suivie par un temps instable et plus frais vendredi. A partir de samedi, une amélioration et une hausse des températures se dessineront.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

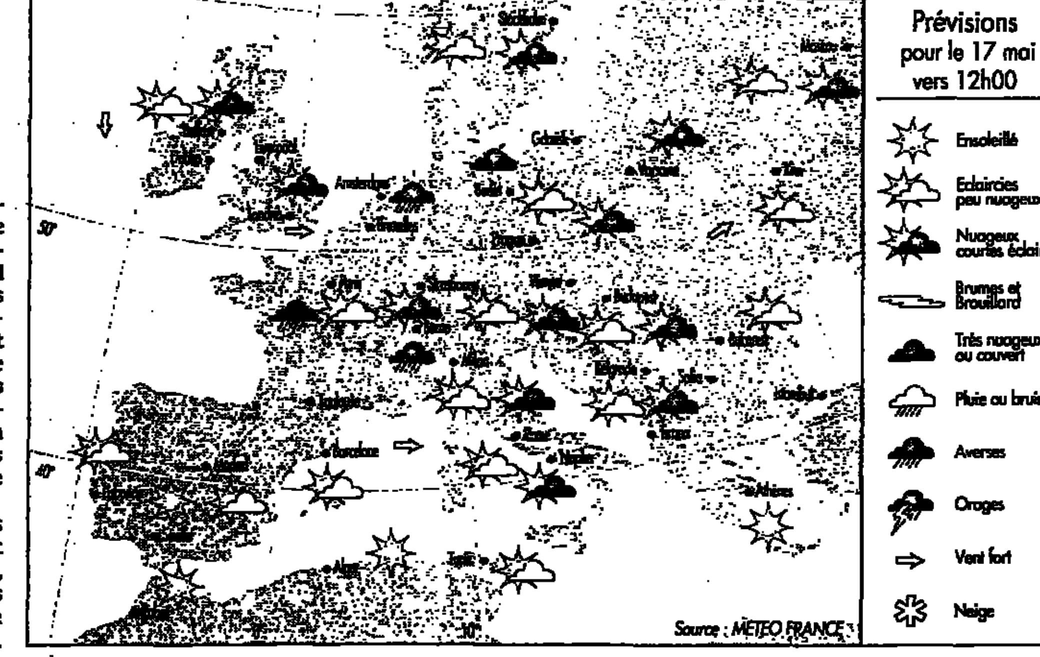


Prévisions pour le 17 mai vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 16 mai : **Bon**





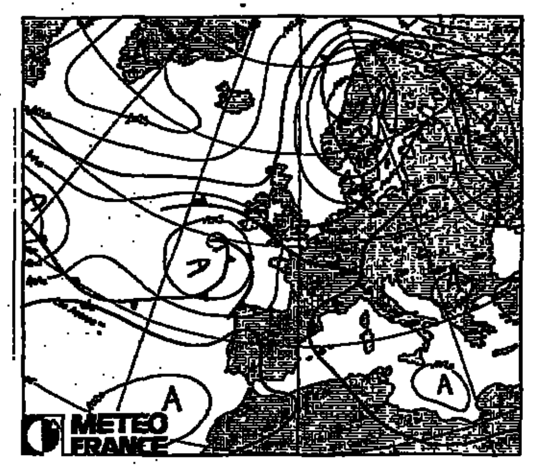
TEMPÉRATURES du 15 mai 1995 maxima/minima

FRANCE

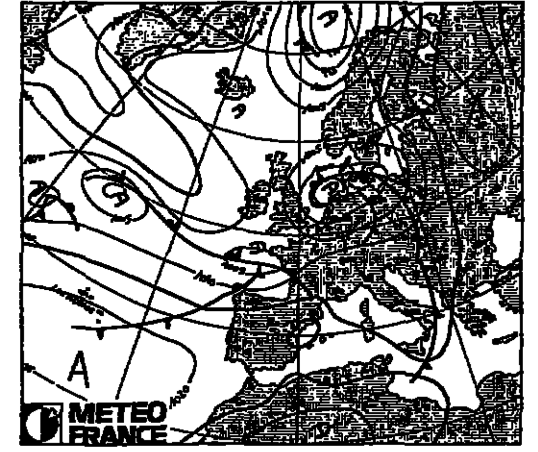
Ville	Max/min
AJACCIO	18/8
BIARRITZ	21/12
BORDEAUX	14/12
BOURGES	15/10
BREST	14/9
CAEN	15/9
CHERBOURG	12/10
CLERMONT-F.	15/8
DIJON	16/9
FORT-DE-FR.	31/22
GRENOBLE	11/10
LILLE	14/6
LIMOGES	11/8
LYON, BRON	18/9
MARSEILLE	18/13
NANCY	15/6
NANTES	15/8
NICE	19/13
PARIS	15/10
PAU	22/12
PERPIGNAN	17/12
POINTE-A-PIT.	32/23
RENNES	16/9
ST-D.-RÉUNION	26/20
ST-ÉTIENNE	18/10
STRASBOURG	16/7
TOULOUSE	17/11
TOURS	15/9

ÉTRANGER

Ville	Max/min
ALGER	29/11
AMSTERDAM	14/4
ATHÈNES	24/13
BANGKOK	33/25
BARCELONE	19/16
BELGRADE	14/4
BERLIN	13/5
BOMBAY	33/29
BRASILIA	28/22
BRUXELLES	15/6
BUCAREST	15/10
BUDAPEST	15/3
BUENOS-AIRES	20/16
CARACAS	30/25
CHICAGO	22/8
COPENHAGUE	10/2
DAKAR	24/20
DJAKARTA	31/25
DUBAI	32/21
DUBLIN	11/6
FRANCFORT	16/4
GENÈVE	14/9
HANOÏ	23/21
HELSINKI	3/0
HONGKONG	28/21
ISTANBUL	20/13
JÉRUSALEM	27/13
KIEV	9/5
KINSHASA	33/21
LE CAIRE	33/18
LIMA	24/18
LISBONNE	22/15
LONDRES	16/7
LOS ANGELES	19/13
LUXEMBOURG	13/6
MADRID	26/17
MARRAKECH	35/15
MEXICO	30/15
MILAN	16/10
MONTRÉAL	22/5
MOSCOU	26/11
MUNICH	13/1
NAIROBI	23/15
NEW DELHI	43/28
NEW YORK	19/12
PALMA DE MAJ.	24/11
PÉKIN	27/15
PRAGUE	12/3
PRETORIA	20/9
RABAT	23/15
RIO DE JAN.	27/23
ROME	19/13
SAN-FRANC.	17/9
SANTIAGO	19/4
SÉVILLE	33/17
ST-PÉTERS.	13/3
STOCKHOLM	8/2
SYDNEY	21/10
TENERIFE	27/19
TOKYO	19/16
TUNIS	24/15
VARSOVIE	12/2
VENISE	15/10
VIENNE	14/5



Situation le 16 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 18 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

« Vive la Résistance ! »

LA VICTOIRE sur le Reich hitlérien a été célébrée, hier après-midi, par l'Assemblée consultative provisoire réunie en séance exceptionnelle. Sur les murs du palais du Luxembourg, les drapeaux flottaient au vent. Le soleil faisait briller les casques et les sabres des gardes républicains alignés devant la porte menant à l'escalier d'honneur. Dans la salle, décorée aux couleurs françaises et alliées, les galeries du public étaient pleines à craquer.

Salué par une formidable ovation, le général de Gaulle monta enfin à cette tribune d'où, le 11 novembre 1918, Georges Clemenceau avait annoncé au Sénat la capitulation de l'Allemagne de Guillaume II. Avec sa hauteur de vue habituelle, son éloquence sobre et directe, il évoqua l'attitude de la France en 1939, puis la lutte menée depuis Londres, après juin 1940, pour maintenir la nation dans la guerre, sa participation militaire au combat commun des Nations libres, participation qui lui a valu d'être présente à la victoire et à la capitulation du Reich, événement *« qui n'est pas un aboutissement pour la IVe République, mais un point de départ »*.

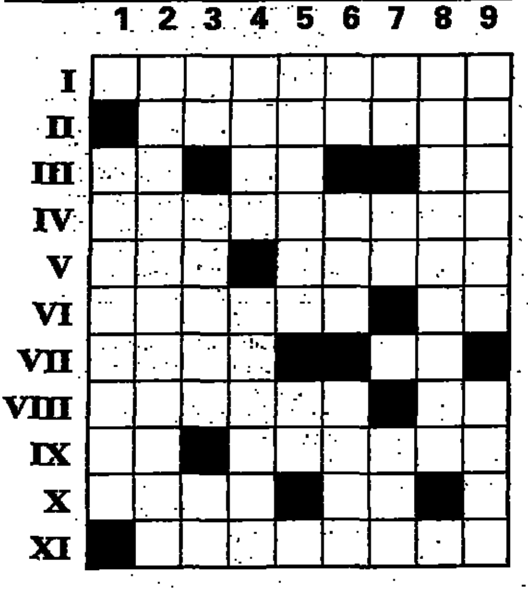
Et, en termes magnifiques, il célébra le sacrifice de nos morts. L'Assemblée ne cessait d'applaudir, d'acclamer, les délégués se levant fréquemment pour mieux manifester leur enthousiasme. Cet enthousiasme finit par gagner les communistes qui, au début, faisaient preuve de quelque réserve : ils joignirent leurs ovations à celles de leurs collègues et, lorsque le général de Gaulle, ayant terminé son discours, regagna le banc du gouvernement, toute l'assistance était debout, criant son allégresse et sa gratitude.

L'Assemblée entonna alors *La Marseillaise*, et c'est aux cris de *« Vive la France ! Vive la République ! Vive la Résistance ! »* que prit fin cette grande et impressionnante manifestation.

(17 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6562



HORIZONTALEMENT

I. Il lui arrive de troquer des épinards contre de l'oseille. – II. Sèche, il lui arrive pourtant d'être très tendre envers les enfants. – III. Engage à circuler. S'opposent. D'une certaine forme *(épelé)*. – IV. Absolument pas bornée. – V. A tendance à noircir pour qui est peu porté sur le rouge. Modifierait son environnement. – VI. Pieuses, elles restent longtemps plongées dans leur missel. Participe. – VII. Leva le pied ou emboîta le pas. Constitua pendant longtemps un objectif archéologique. – VIII. Est rusé comme un renard. Préposition. – IX. Conjonction. Partie de la Grande-Bretagne. – X. Expression de sentiments dévoués. Un poulet tendre l'est agréablement. – XI. En France.

VERTICALEMENT

1. Conseil de révision. – 2. Champions de billard. – 3. Un peu de rouge. Manifesta un esprit ostentatoire. En plein dans le milieu. – 4. Sa réputation est née d'une idée lumineuse. Peu séduisantes. – 5. Insulte déguisée en compliment. Quartier de Nice. – 6. Symbole. La Bible en fait tout un plat. Meunière, elle ne se conçoit pas sans farine. – 7. Interjection. Terme musical. D'un goût douteux. – 8. Meilleures elles sont, plus leur prix est élevé. – 9. Pas découvert. Est à l'origine du succès de bien des tubes.

SOLUTION DU N° 6561

HORIZONTALEMENT

I. Désherber. – II. Epouseur. – III. Bâle. Crin. – IV. Ote. Siège. – V. Iéna. Es. – VI. Su. Brides. – VII. Esclaves. – VIII. Méharis. – IX. Etés. Na. – X. Néri. Toit. – XI. Effendi.

VERTICALEMENT

1. *Déboisement*. – 2. *Epateuse*. – 3. Solen. Chère. – 4. *Hue*. Ablatif. – 5. Es. Rare. – 6. Récidiviste. – 7. Bure. Dés. On. – 8. Erigées. Nid. – 9. Ness. Sati.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANCHE.** Depuis lundi 15 mai, la compagnie Brighton Ferries assure *une nouvelle liaison transmanche* entre Fécamp (Seine-Maritime) et le port anglais de Brighton, à raison de deux rotations quotidiennes. Ces traversées, qui s'effectuent sur le *San-Pietro*, un catamaran pouvant transporter 320 passagers sans voitures, cesseront en septembre pour reprendre en avril prochain. – *(AFP.)*

■ **TOULOUSE.** La compagnie aérienne TAT desservira, à partir de septembre et à raison de six vols par jour, la ligne Toulouse-Orly-Sud. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM.** Les autorités vietnamiennes vont restaurer la ligne McNamara, située dans la province de Quang Tri, pour en faire un site touristique. Cette ligne installée au centre du pays pendant la guerre par les Américains était censée protéger *le territoire sud-vietnamien des infiltrations* des combattants communistes. – *(AFP.)*

■ **ZURICH.** L'aéroport de Zurich-Kloten a transporté 14,6 millions de passagers l'année dernière, ce qui représente une augmentation de 7,4 % de son trafic par rapport à 1993. – *(AFP.)*

■ **EUROPE.** La France, l'Espagne et l'Italie, qui ont accueilli respectivement 60, 43 et 27 millions de visiteurs, ont gardé, l'année dernière, leurs places aux trois premiers rangs du tourisme européen. Parmi les pays nouveaux venus sur la scène touristique, la Hongrie est passée en dix ans de la huitième à la quatrième place, avec 21 millions d'arrivées, et la République tchèque de la douzième à la huitième avec 17 millions. Les plus grands voyageurs restent les Allemands (72 millions de voyages à l'étranger), les Britanniques (32 millions) et les Néerlandais (19 millions). – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La *compagnie aérienne britannique* Air UK a signé un accord de partenariat avec Avis. Jusqu'au 31 mai, pour célébrer cette alliance, les passagers d'Air UK qui loueront une voiture dans un des aéroports desservis par la compagnie se verront offrir un plein gratuit.

■ **ÉTATS-UNIS.** Le trafic, mesuré en passagers-milles payants réguliers, de la compagnie américaine United Airlines a augmenté de 6,4 % le mois dernier par rapport au mois d'avril 1994.

PARIS EN VISITE

Jeudi 18 mai

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + *prix d'entrée*) : *Les primitifs flamands*, 11 h 30 ; Le polyptyque de Floreffe, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition Les ors de l'archipel indonésien (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux) ; cycle La femme en Asie, le Japon (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : parcours littéraire dans l'exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; un autre regard sur la peinture, les étapes de l'œuvre *(25 F + prix d'entrée)*, 12 h 30 ; exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris) ; exposition Carthage (50 F + prix d'entrée), 15 h 15 (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : visite par thème, les impressionnistes, 14 h 30 ; visite par artiste, Manet, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : exposition L'architecture de la Renaissance italienne (37 F + prix d'entrée), 15 heures, dans le hall d'entrée (Monuments historiques).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition Dessins de mode (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE LA PLACE DES FÊTES** au Pré-Saint-Gervais (45 F), 14 h 30, sortie du métro Place des Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'HÔTEL DE SALM**, résidence du Grand Chancelier de la Légion d'honneur (45 F + 25 F), 14 h 30, angle de la rue de Bellechasse et de la rue de Lille (S. Rojon-Kern).

■ ***HÔTELS DU MARAIS*** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** : collèges, chapelles et jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Censier-Daubenton (Christine Merle).

■ **L'ÉGLISE DU SAINT-ESPRIT** (37 F), 15 heures, sortie du métro Daumesnil côté rue Claude-Decaen (Monuments historiques).

■ **HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois caractéristiques (50 F), 15 heures, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Paris autrefois).

■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté rue Soufflot (Monuments historiques).

■ **LES QUATRE ÉGLISES** du quartier Alma-Chaillot (60 F), 15 heures, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Vincent de Langlade).

■ **PASSAGES COUVERTS**, galeries du Palais-Royal et salons du Grand-Véfour (45 F), 15 h 30, angle de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré (Didier Bouchard).

Pas d'Union européenne pour les prises électriques
Demain dans les pages « Sciences »
Le Monde

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....
Signature et date obligatoires

Changement d'adresse : PP. Paris DTN
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

EXPOSITION La fondation catalane La Caixa présente, à Barcelone, une grande exposition consacrée à l'histoire de l'art en Europe « après le déluge », c'est-à-dire les vingt années qui ont suivi la capitulation allemande. Elle montre une vue d'ensemble des différents modes d'expression de l'époque : peinture, mais aussi sculpture, architecture, photographie et design de l'après-guerre. ● CURIEUSEMENT, on ne trouve pas trace de l'influence de l'école de New York et des artistes américains qui avaient choisi d'habiter en Europe. Il est vrai que, durant ces années-là, Paris, impatient de retrouver son rôle de « phare de la culture », ignora superbement ce qui se passait outre-Atlantique. ● L'ARCHITECTURE et le design rappellent l'optimisme des « trente glorieuses » et l'esthétique souvent très datée qui marqua ces années de renaissance.

Barcelone présente les vingt ans qui ont changé le monde des arts

Une grande exposition pluridisciplinaire tente de montrer, dans la capitale catalane, les différents aspects de la création en Europe de 1945 à 1965

« EUROPA DE POSTGUERRA, 1945-1965. ARTE DESPUÉS DEL DILUVIO. » Commissaire général Thomas Messer. Fondation La Caixa, Barcelone, jusqu'au 30 juillet. Peinture et sculpture : Centre culturel de la Fondation, Passeig de Sant Joan 108. Tél. : (19) 34-3-458-89-06. Photographie : salle Catalunya de la Fondation, Passeig de Gràcia 2. Tél. : (19) 34-3-18-58-97. Architecture et Design : salle Sant Jaume de la Fondation, Plaça Sant Jaume, 2. Tél. : (19) 34-3-318-47-44. Les expositions sont fermées le lundi. Catalogue : 555 pages. L'exposition sera également présentée à Vienne, du 10 septembre au 10 décembre.

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Il y a presque un an, l'Europe fêtait le cinquantenaire du débarquement. Rien qu'en France, pas moins de quatre expositions collectives étaient consacrées à l'art d'outre-Atlantique (*Le Monde* du 2 septembre 1994). A Barcelone, on célèbre aujourd'hui un autre anniversaire, celui de la capitulation allemande et de la fin des hostilités, dont l'Espagne s'était tenue à l'écart. Enserrée par le régime franquiste, elle était également restée en marge des grands mouvements culturels des années 50 et 60. Ses meilleurs artistes passaient les Pyrénées pour trouver un peu d'air. L'exposition « L'Europe d'après guerre », judicieusement sous-titrée « L'art après le déluge », entend montrer à un public ibérique qui connaît mal cette période *« une vue d'ensemble des différents modes d'expression artistiques en Europe »* survenus durant les vingt ans qui ont suivi le conflit. La tentative est ambitieuse, et la démonstration, divisée en trois sections, se répartit en trois lieux : un premier consacré à la photographie, un deuxième à l'architecture et au design, un troisième à la peinture et la sculpture.

DES CHOIX LAPIDAIRES

La France s'est essayée au moins trois fois à cet exercice délicat : deux rétrospectives, « Paris-Paris » et « Les années 50 », organisées au Centre Georges-Pompidou, avaient soulevé de nombreuses polémiques. Depuis, Bernard Ceysson poursuit au Musée de Saint-Etienne, à travers un cycle entamé par l'exposition « L'art en Europe, les années décisives », une relecture critique et passionnante de la période. Que peut donc découvrir de plus un visiteur à Barcelone ? La réponse est ambiguë : l'amateur saisira un ensemble cohérent, qui témoigne de la diversité des expériences, d'un désespoir latent devant le spectacle des ruines, mais aussi d'un optimisme sans bornes face à la reconstruction. Le spécialiste, ou plus simplement le témoin de cette époque, auront, eux, une double réaction : l'agacement devant des choix terriblement lapidaires et l'étonnement devant des artistes inattendus.

Première constatation : l'Amérique a disparu. Calder est le seul artiste à représenter son pays à Barcelone. Le parti pris est irritant, qui néglige une des grandes tendances surgies dans les années 50, avec l'école de New York. Il est pourtant tristement exact, du point de vue historique : sitôt la guerre achevée, Paris reprit, en toute mauvaise foi, son rôle de capitale des arts, transféré provisoirement, pensait-on, à New York durant l'Occupation. La jeune peinture qui devait éclore là-bas fut superbement ignorée ici, et il fallut le coup de tonnerre de la victoire de Robert Rauschenberg à la Biennale de Venise en 1964 pour que la France comprenne que les choses avaient changé. Comme Paris dans ces années-là, les commissaires de l'exposition de Barcelone ont donc tiré un trait sur l'action painting. Soit. Mais aussi, et c'est plus contestable, sur les peintres américains, de Sam Francis à Cy Twombly, en passant par Joan Mitchell, Ellsworth Kelly, Koenig ou Downing, qui avaient fait de l'Europe leur nouvelle patrie.

Cette absence de taille mise à part, l'exposition de peintures et de sculptures déroule un parcours sans surprise, dans ses grandes lignes : elle s'ouvre avec les grands anciens, Picasso, Léger, Braque, Matisse, ou Miro, lequel témoigne avec Lam de la permanence du surréalisme, mais aussi Moore, Picabia, Gonzalez ou Nicholson, un peu moins attendus. Picasso, le premier, accueille le visiteur avec *Les Massacres en Corée*, qui n'est pas son meilleur tableau, mais a le mérite de rappeler l'engagement pro-communiste d'un certain nombre d'artistes. C'était aussi le cas de Fernand Léger, bien représenté par ses grands *Constructeurs*. Ces deux toiles sont la seule allusion au débat sur le réalisme socialiste qui secoua la France de 1947 à 1953. Aucun autre artiste n'a été retenu, pas même Fougeron, pour l'évoquer. Les commissaires ont préféré aborder l'histoire

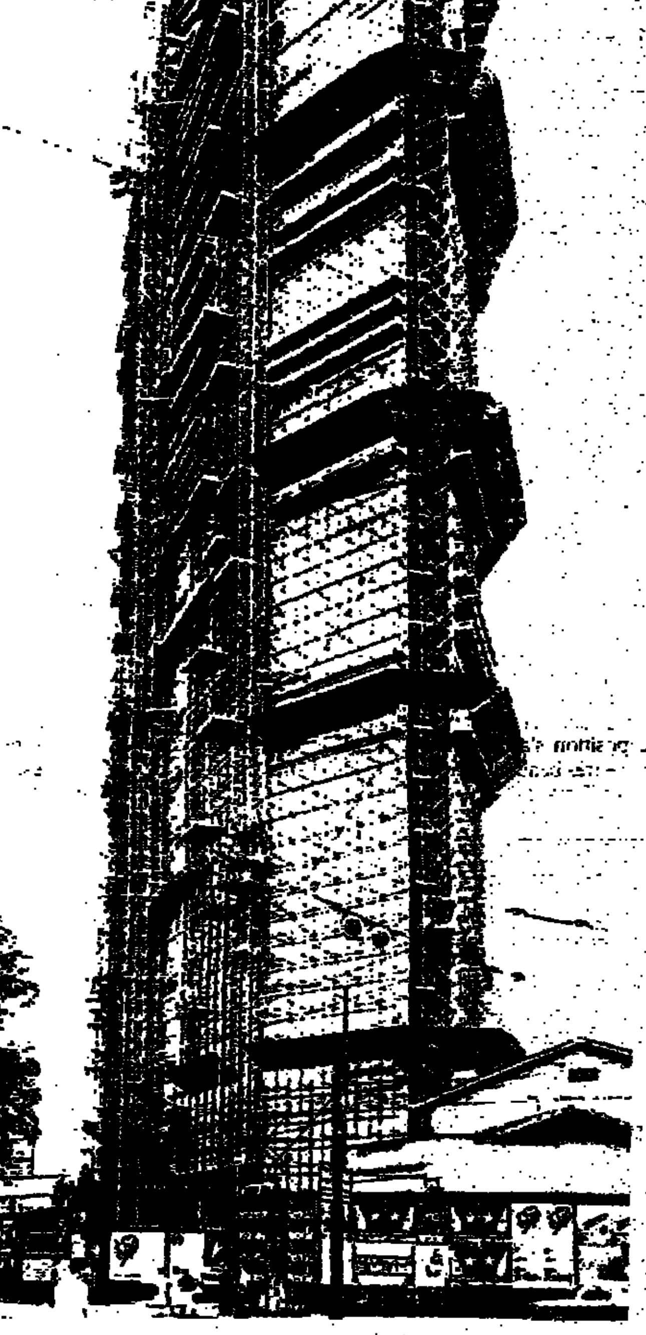

« Solea », d'Antonio Saura (1956)

des avant-gardes, à présent bien connue : l'apparition d'une peinture convulsive, avec les *Otages* de Fautrier, l'art brut de Dubuffet, la naissance d'une peinture informelle avec Wols. La constitution de ce que les critiques nommèrent la seconde école de Paris, avec Vieira da Silva ou Nicolas de Staël, et de l'abstraction lyrique avec Mathieu, Soulages et Hartung.

Là aussi, hélas, on n'en finit pas de compter les manques : où sont passés Atlan, Schneider, Degottex, Martin Barré ? A la trappe également Luis Feito – ce qui ne devrait pas plaire aux visiteurs espagnols – et l'Autrichien Hundertwasser : Lorand Hegyi, le commissaire chargé de la peinture, étant un conservateur viennois, ce n'est sûrement pas par manque d'information, mais peut-être par manque de place. Les choix ont donc été draconiens. Ils ont cependant le mérite de nous faire échapper au trop fréquent point de vue franco-français : montrer d'habituels oubliés des rétrospectives parisiennes comme Ernst Wilhelm Nay, Sonderborg, hödicke, et surtout une toile maculée de sang par Hermann Nitsch, est une excellente et stimulante idée.

Peu à peu se dégage de la visite l'impression d'une continuité, d'un développement logique des avant-gardes de l'après-guerre qui se seraient constituées hors de l'influence américaine. Comme l'abstraction géométrique, dont sont montrés certains précurseurs, Magnelli et Herbin, et les développements cinétiques, voire cybernétiques avec Nicolas Schöffer. Comme la permanence d'une figuration expressionniste, avec le groupe Cobra et d'extraordinaires portraits de Karel Appel, mais aussi avec une très belle salle groupant Giacometti et Francis Bacon, un assemblage convaincant qui témoigne de la parfaite entente entre le commissaire chargé de la peinture et Bernard Ceysson, responsable de la sculpture.

Osmose qui était aussi celle des nouveaux réalistes, de Tinguely à Niki de Saint-Phalle, de Martial Raysse à Arman, en passant par Rotella ou Klein, pour qui la distinction entre la toile et l'objet n'avait plus la même valeur. Et César ? Absent. Un de plus, mais par sa faute cette fois-ci : il aurait préféré, dit-on, expédier ses œuvres sous des cieux plus tentateurs en termes de rentabilité.


La tour Pirelli, de l'architecte Gio Ponti, pendant sa construction à Milan, en 1957

L'Italie des années 60 est aussi bien représentée avec Manzoni et Fontana, mais aussi Pistoletto. Emergent ainsi, en dehors de figures attendues, comme celle de Richard Hamilton qui rappelle opportunément que le pop art est une invention britannique, des artistes dont on oublie trop souvent qu'ils ont entamé leur œuvre peu de temps après le déluge : c'est le cas de Beuys, mais aussi de Roman Opalka, de Wolf Vostell, de Markus Lüpertz ou de Baselitz.

Autre bonne surprise, le choix des sculptures, qui montre à quel point ce mode d'expression est un continent inexploré aujourd'hui encore. La sculpture tentait les peintres, Picasso ou Miro ; elle a aussi connu un remarquable essor en Grande-Bretagne, et quelques individualités attachantes en France, comme Germaine Richier ou Etienne-Martin. Elle brasse toutes les tendances, la géométrie avec Max Bill et Jacobsen ; la figure, sereine et hiératique chez Manzu, ou celles, intemporelles, des cavaliers de Marino Marini. Elle devient légère avec les « volumétries » de Léandre Christofol et les structures ouvertes de Jorge de Oteiza – tous deux pratiquement inconnus en France, et c'est dommage –, aérienne avec Calder, terrienne pour Chillida, aérée ou lumineuse chez Fontana, montrant toute la pesanteur du monde avec Anthony Caro. Elle échappe aux normes, celles de l'histoire de l'art en tout cas, jusqu'à ces ultimes développements auxquels la poussent Christo, Tinguely, mais aussi Joseph Beuys, dont la porte calcinée pourrait servir d'enseigne à l'exposition, tant elle rappelle que le déluge *qu'avait subi l'Europe* était d'abord une tempête de feu.

Harry Bellet

Les activités de La Caixa

La Fondation La Caixa est une institution bien particulière : elle s'est constituée en 1990 pour répondre à un problème précis, et rare : l'établissement financier dont elle est issue – une des caisses d'épargne les plus importantes d'Europe – devait statutairement investir une part importante de ses bénéfices dans des activités sociales ou éducatives. Elle ne limite donc pas ses activités à l'organisation d'expositions, mais gère en outre une importante collection d'art contemporain, des bibliothèques publiques, des foyers du troisième âge, un remarquable Musée des sciences à Barcelone et une réserve marine sur la Costa Brava. C'est sans doute à cause de cette vocation pédagogique qu'elle organise, parallèlement à l'exposition, une série de cours et de conférences, « Les grands changements dans l'Europe d'après guerre », « L'art et la culture », sans oublier des projections de films qui devraient balayer tout l'environnement culturel, mais aussi scientifique, économique et social d'une époque.

Témoignages des destructions, esquisses des reconstructions

LES PHOTOGRAPHIES sélectionnées par Marta Gili seront peut-être la meilleure introduction pour comprendre ce que furent en Europe les années d'après guerre. Tour à tour cruelles, bouleversantes, tendres ou franchement désopilantes, elles proposent un état des lieux remarquable, réparti en trois sections. La première regroupe tous ceux qui, sous les bannières de la photographie « humaniste » ou « néo-réaliste », ont posé sur les survivants un regard qui n'avait rien d'objectif. S'y trouve, bien sûr, le célèbre *Baiser de l'Hôtel de Ville*, de Doisneau. Mais aussi un portrait de Bacon par John Deakin, épreuve déchiquetée par le piétinement du peintre, qui laissait traîner ses documents sur le sol de son atelier. Et encore des curés jouant au football, en soutane, figés au moment du but par Ramon Masats. Et une extraordinaire vision d'un cavalier franquiste sanglé dans sa morgue autant que dans son uniforme que contemple bouche bée le bébé géant d'une affiche publicitaire, image doucement mais férocement critique de Francesco Català-Roca.

Terribles aussi les photo-reportages de Robert Capa dans l'Allemagne ruinée, les images d'enfants prises par David Seymour sur les décombres de l'Europe, les regards où perlent des larmes des petites filles transportées par la Croix-Rouge à Budapest, une des images les plus fortes de Werner Bischof. Plus optimistes, plus proches aussi des recherches picturales de l'époque, les photographies réunies sous le thème « De la recherche à l'expression » : images construites de Marta Hoepffner, René Jacques ou Roger Catherineau, épreuves sophistiquées de Bill Brandt, murs lépreux et surfaces griffées de Francisco Gomez ou Brassaï, qui retrouvent dans la réalité les matières inventées par l'art informel et les graffitis de l'art brut.

L'exposition consacrée à l'architecture et au design est une bonne façon de clore l'exploration de l'Europe d'après guerre : divisée en dix sections nationales par le commissaire, Kenneth Frampton, elle présente cent quatre-vingt-sept pièces, photos, dessins, maquettes et objets originaux qui témoignent de la montée de l'indicible optimisme en vigueur au début des « trente glorieuses », mais aussi de la diversité des situations locales, qui nuance l'idée de l'hégémonie d'une architecture internationale. Les problèmes qui se posaient à Auguste Perret lors de la reconstruction du port du Havre n'avaient rien de commun avec ceux rencontrés par Hans Scharoun dans son élaboration de la salle de concert de la Philharmonie de Berlin, à l'acoustique modèle.

L'esthétique, parfois très datée, de certaines écoles de design, contraste avec celle, franchement rigolote, d'une petite décapotable d'apparence bricolée, le double-scooter, qui transporta des générations d'Espagnols. Ce sont peut-être ces objets rondibules, aux couleurs étranges, orange ou bleu pastel, qui caractérisent le mieux cette passionnante période, si proche, et dont il est pourtant si difficile de rendre compte.

H. B.

Dans le cadre de la célébration du Premier Siècle du Cinéma et du projet Vallée de l'Image* conçu par le Conseil régional de Bourgogne, la Ville de Beaune et la Région de Bourgogne rendent hommage à deux pionniers du cinéma : Etienne-Jules MAREY (1830, Beaune - 1904, Paris) et Eadweard MUYBRIDGE (Kingston upon Thames, 1830-1904).

COLLOQUE
"MAREY/MUYBRIDGE,
PIONNIERS DU CINEMA
RENCONTRE BEAUNE/STANFORD"
vendredi 19 mai 1995 à Beaune

Pour tout renseignement :
80 44 35 51
Contact presse :
80 44 34 66





هكذا من الأصل

L'influence des peintres anglais sur les paysagistes français

« De Turner à Monet », une exposition-promenade à Marly-le-Roi

L'influence des peintres anglais sur les paysagistes français et la formation de l'impressionnisme est de longue date reconnue. L'exposition de Marly-le-Roi y revient, par son aspect principal : celui des cieux. De Turner à Monet, mais aussi de Constable à Delacroix, de Bonington à Pissarro, l'unité de lieu s'étire le long de la Tamise et de la Seine, dans un certain désordre qu'on peut regretter.

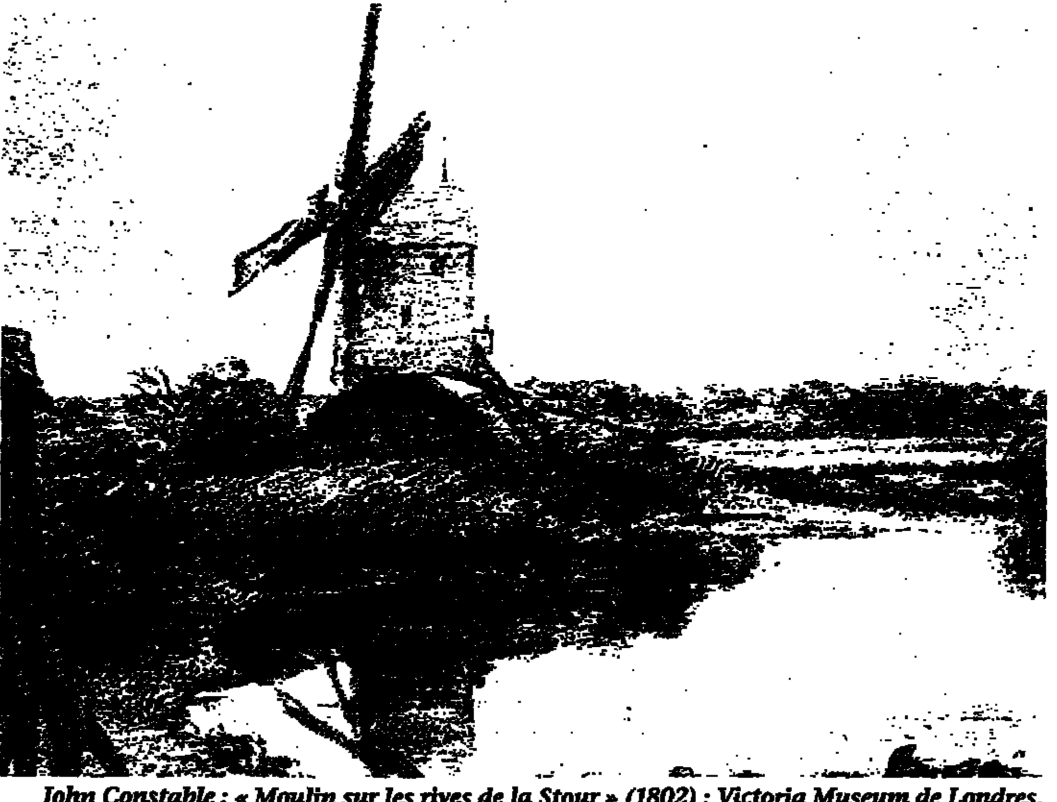
DE TURNER À MONET, Musée-Promenade, Marly-le-Roi/Louveciennes ; Tél. : 39-69-06-26. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 juillet.

La distribution est de premier ordre : par ordre alphabétique, elle réunit, dans les principaux rôles, Bonington, Constable, Corot, Delacroix, Monet, Pissarro, Sisley et Turner. L'unité d'action est respectée, parce que tous sont considérés dans un seul aspect de leur œuvre, la peinture des cieux et des effets atmosphériques. L'unité de lieu elle-même ne souffre guère, puisque tout se passe de part et d'autre de la Manche, le long des vallées de la Seine et de la Tamise, sur les falaises de Dieppe et de Douvres. La question de la durée est plus confuse.

L'exposition se dénomme en effet « De Turner à Monet », ce qui annonce l'étude des influences, de longue date reconnues, que les peintres anglais ont exercées sur les paysagistes français et dans la formation de l'impressionnisme. Il s'agirait de montrer comment la fluidité et la légèreté des aquarelles et des toiles venues de Grande-Bretagne, en particulier au Salon de 1824, et la présence en France de Bonington, de Girtin ou de Turner déterminèrent une évolution stylistique clairement identifiable. Le propos, ainsi défini, serait net et démonstratif, quoique simplificateur à l'excès.

Or, afin d'éviter précisément une telle simplification, il a été décidé que l'exposition commencerait en amont de Turner, avec Valenciennes, qui avait cinquante ans en 1800, et Louis-Francia. Ce dernier, natif de Calais, émigré à Londres pendant la Révolution, y découvre les ressources et les charmes de l'aquarelle. En 1817, il revient à Calais et accueille peu après Bonington lors de son voyage vers Paris.

Voici donc un artiste français de la génération de Turner et de Constable pour lequel le mot « influence » ne convient pas, mais dont l'importance fut considérable. Il faut cependant beaucoup d'attention pour s'en aviser, car le Francia est perdu parmi des œuvres postérieures et sans relations avec lui.



John Constable : « Moulin sur les rives de la Stour » (1802) ; Victoria Museum de Londres.

L'accrochage est en effet à peu près incompréhensible. Les aquarelles de Ravier, contemporaines de l'impressionnisme, se rencontrent avant la *Vue de la vallée d'Arques* de Paul Huet, qui date de 1840 et traite des nuages dans une langue picturale évidemment très différente, qui paraît soudain archaïque alors qu'elle était – en 1840 – assez neuve. L'exposition s'achève sur un Delacroix – très beau du reste –, après les salles offertes à Pissarro et à Monet. Les aquarellistes anglais, Cox, Girtin, Stanfield ou Callow sont si dispersés qu'ils finissent par s'effacer. Soit le parcours se voulait historique et analytique – et il ne l'est pas, faute de rigueur –, soit il s'agissait de rassembler une anthologie de ciels et, dans ce cas, il est ici des présences inutiles et des absences fâcheuses. Pourquoi présenter l'*Attaque de la caserne de la rue de Babylone le 29 juillet 1830*, toile documentaire de Lordon, où le ciel est masqué par les immeubles, les arbres et la fumée, et ne consentir qu'une très faible place aux peintres de Barbizon ?

De salle en salle, le sentiment s'accentue : cette exposition, conçue sur un thème essentiel et avec la volonté appréciable de ne pas s'en tenir à quelques signatures illustres, pâtit de son désordre. Le regret est d'autant plus vif que les œuvres de qualité ne manquent pas, ni les raretés. Parmi ces dernières, un panorama de Paris de Delacroix, lavis des années 1830 d'une intensité lumineuse d'autant plus étonnante qu'elle est obtenue avec la plus extrême économie de moyens, une aquarelle de Pissarro, chinoise à force d'ellipses, et *Au pied de la falaise*, aquarelle de Bonington parmi ses dernières – il mourut à vingt-sept ans.

Reste le patron, celui dont triomphent la largeur de vue, la liberté d'exécution, la justesse d'oeil et de geste, John Constable. En quelques huiles sur papier, il établit sa royauté, sans effort, presque avec nonchalance. Une *Etude de cirrus*, d'une légèreté inexplicable, un coucher de soleil sur une mare en hommage à Lorrain, et l'admirable *Etude de ciel et d'arbres à Hamstead*, démontrent qu'à l'inverse de tant d'autres, il sait qu'il ne suffit pas de brouiller les lignes et de laisser se diffuser la couleur pour obtenir un effet d'atmosphère. Il se défie de ces facilités, il observe, il ose donner volume et épaisseur aux *« merveilleux nuages »*. Au risque de vexer l'orgueil national, il faut le constater : ni Boudin, ni Monet, ni même Degas ne se mesurent à lui sans en souffrir.

Philippe Dagen

Nathalie Richard de Rivette à Shakespeare

Elle joue de la clarinette, danse, fait du théâtre et tourne au cinéma. Aujourd'hui, elle est Isabelle de France à l'Odéon

NATHALIE RICHARD est encore une enfant. Sa mère l'emmène voir *L'Avare* à la Comédie-Française, avec une de ses amies. Les petites filles s'ennuient. La mère leur dit : *« Regardez ! » « On ne regardait pas*, se souvient aujourd'hui Nathalie Richard, *on s'éventait – on était placées haut. C'était l'époque où il y avait des étudiants qui suivaient la pièce, texte en main. Puis il y a eu un moment où, je ne sais pas pourquoi, j'ai été happée par le spectacle. Je ne me souviens pas de quelle scène il s'agissait, ni de qui jouait – je me souviens juste de l'attention qui m'a prise. Voilà. »*

Quelques années plus tard. Nathalie Richard, devenue comédienne, passe une audition pour *Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma*, un film que Jean-Luc Godard réalise pour la télévision. *« On devait se mettre devant une caméra, décliner son identité, son numéro de Sécurité sociale, puis dire quelque chose. On ne le savait pas, mais Jean-Luc Godard était dans une pièce à côté, d'où il nous regardait. J'ai juste dit mon nom. Il me semblait qu'il suffisait d'être là. »*

Une fin de matinée de mai 1995, dans un salon bleu du Théâtre de l'Odéon. Nathalie Richard va aller répéter *Peines d'amour perdues*, de William Shakespeare. Pour l'heure, Isabelle de France – tel est son rôle dans la pièce – cherche dans ses souvenirs ce qui aurait pu l'amener à vouloir jouer. Son histoire tient dans la façon dont elle termine ses histoires – par des chutes brèves, laconiques : *« voilà », « être là »*. Etre d'abord une enfant qui adore faire du théâtre de tout, puis une adolescente qui veut apprendre les textes. D'un cours à l'autre, Nathalie Richard rode son désir. Elle se forme à la méthode de l'Actor's Studio auprès de Blanche Salan, à l'American Center. Là, elle rencontre Karole Armitage, qui vient de signer sa première chorégraphie. Ainsi Nathalie Richard devient danseuse, le temps d'un spectacle qui a les honneurs du Festival d'Automne 1981, *Drastic classicism*, et d'un séjour d'un an à New York.

Rares sont les comédiens qui ont suivi cette voie. Trop rares. Tout comme ceux qui, comme Nathalie Richard, ont appris la clarinette. Si elle a laissé la danse et la musique quand elle est entrée au Conservatoire national d'art dramatique, *« parce qu'il faut bien choisir »*, son *corps n'a pas oublié. On le voit*, magnifiquement, dans le film de Jacques Rivette, *Haut Bas Fragile*, où Nathalie Richard joue une jeune femme qui passe ses journées à livrer des colis à Mobylette, et ses nuits à danser sur des chansons d'Enzo Enzo.

Au Conservatoire, de 1983 à 1986, Nathalie Richard avait travaillé presque exclusivement Racine et Shakespeare. Elle est sortie en jouant *Athalie* et *Bérénice*, sous la direction de Gérard Desarthe. Puis Jean-Pierre Vincent l'a engagée pour *On ne badine pas avec l'amour* de Musset, Hans-Peter Cloos pour *Le Malade imaginaire* de Molière, André Engel pour *Les Légendes de la forêt viennoise*, de Horvath. Au cinéma, Chantal Ackerman lui a donné sa chance avec *The Golden Eighties*. Puis sont venus Olivier Assayas, Catherine Corsini, Cédric Kahn, Cédric Klapish et Jacques Rivette, avec qui Nathalie Richard a tourné dans *La Bande des quatre*, *Jeanne la pucelle* et *Haut Bas Fragile*. Il fallait bien qu'un jour, dans cet itinéraire ferme et serein, Nathalie Richard retrouve le Shakespeare de ses jeunes amours de théâtre. Voilà qui est fait, avec les *Peines d'amour perdues* mises en scène par Laurent Pelly. Aimable coïncidence : dans cette pièce, comme dans le film de Jacques Rivette, Nathalie Richard fait partie d'une bande de quatre nobles demoiselles qui viennent, au nom du roi de France, tenter de récupérer l'Aquitaine auprès du roi de Navarre. Navarre ne résistera pas à Isabelle de France, en qui Nathalie Richard trouve tout naturellement son premier grand rôle au théâtre. Gageons que ce ne sera pas le seul.

Brigitte Salino

Une première pour Laurent Pelly

Âgé de trente-trois ans, Laurent Pelly a commencé par apprendre la comédie (avec Daniel Benoin et Jean-Louis Martin-Barbaz), avant d'opter pour la mise en scène. Depuis quinze ans, il dirige la Compagnie du Pélican, avec laquelle il a fait redécouvrir Maillot (avec *Madame Angot*, jouée dans le cadre du bicentenaire de la Révolution, à Chaillot) ou connaître Alan Bennett (avec *Talking Heads*, au Théâtre de La Villette, en 1994). Il a aussi mis en scène un scénario inédit de Maïakovski, *Comment ça va ? Au secours !* (en 1993), et *Comment j'ai écrit certains de mes livres* de Raymond Roussel (en 1994). Au Centre dramatique national des Alpes, à Grenoble, Laurent Pelly a présenté *L'Heureux Stratagème*, de Marivaux (en février 1995). A l'Odéon, il aborde pour la première fois Shakespeare, avec *Peines d'amour perdues*, une pièce en accord avec son goût du fantasque teinté de légère amertume.

★ « Peines d'amour perdues », de Shakespeare. Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place de l'Odéon, Paris-6e. Mº Odéon. Tél. : 44-41-36-36. De 30 F à 150 F. Du 16 mai au 24 juin.

Le Futuroscope propose un parcours dans l'histoire du cinéma

IMAGES-STUDIO. Futuroscope de Poitiers (Vienne). Ouvert tous les jours de 9 heures à 19 heures. Nocturnes les samedis et dimanches du 1er avril au 11 novembre et tous les soirs en juillet et août. Entrée : *145 F, enfants* 110 F. Tél. : 49-49-30-20. Minitel : 3615 Futuroscope.

POITIERS
de notre envoyé spécial

Le Futuroscope de Poitiers vient d'adjoindre un nouveau programme et un nouvel édifice à son parc : *Images-Studio*. Son intitulé prudent évoque les expositions-spectacles à succès de Cités-Cinés pour une promenade guidée dans des décors de studios reconstitués, ponctuée de brèves citations de films. Le centenaire du cinéma suggérait l'idée de rompre le monopole du « futur » en consacrant un bâtiment au passé.

Le parcours s'effectue dans des nacelles suspendues qui ont été récupérées auprès de feu le parc Cousteau, qui se trouvait dans le Forum des Halles à Paris. Ce voyage dans le cinéma ancien commence dans un studio qui évoque celui de Méliès (une image du *Voyage dans la Lune* y renvoie). L'ascension des nacelles accompagne *La Course des sergents de ville* (1906) de Georges Hatot, projeté sur une façade d'immeuble. Puis le rail prend même un air de train fantôme lorsqu'il plonge vers le cri d'Isabelle Adjani, tiré du film *Camille Claudel*. Dix minutes plus tard, les nacelles entrent joliment en gare de La Ciotat (1895).

Soixante-dix films sont effleurés, ponctués par les apparitions d'un Pierre Tchernia en trois dimensions. Le maître d'œuvre du parcours, Patrick Besenval, dit *« avoir voulu déployer une sorte de logique organique du cinéma, largement arbitraire, en pratiquant une forme de montage : la maquette d'un bateau conduit à* Remorques, *et l'idée de port aux* Orgueilleux, *Gérard Philipe dansant à Brigitte Bardot »*.

A l'exception d'une belle séquence du *Plaisir* d'Ophuls, sur grand écran, ce sont des images vidéo sur de petits écrans de télévision qui prennent en charge les *citations*. L'ensemble renvoie ainsi plus à l'espace muséal, pédagogique et familial qu'à la salle de cinéma. Il n'est jamais autant crédible que lorsque résonne dans le décor suréclairé d'un salon l'écho, provenant du poste, des vives discussions de table de *L'Amour à mort*, d'Alain Resnais. La dimension de la télévision correspond, il est vrai, à une génération qui ne connaît ses classiques que dans cette version et peut se satisfaire d'images qui ont la brièveté du zap.

Images-Studio se démarque des pavillons plus anciens du Futuroscope, dont les systèmes ont un point commun : exercer par l'image un effet quasi physique sur le spectateur. Il s'agit de l'impressionner, de peser sur lui. On se souvient du temps où les spectateurs du cinématographe s'écartaient insensiblement pour laisser passer les chevaux sortant des usines Lumière.

Ici, il s'agit moins de renforcer l'effet de réalité que de tirer partie de proportions nouvelles par rapport au cinéma ou à la télévision. L'amplitude sonore aidant, le spectateur est invité à un véritable corps à corps avec l'image. S'il se montrait trop réfractaire à l'engagement, on pourrait l'y contraindre en secouant brutalement son fauteuil, en l'entraînant dans les mouvements de grand huit souterrain du Cinéma dynamique à la manière d'*Indiana Jones*.

Comme le cinéma des origines, ces techniques ont une ascendance nomade. Certaines ont commencé leur carrière dans les baraques de fêtes foraines, où elles furent des attractions circulant de ville en ville avant de se sédentariser dans les parcs, comme à Euro Disney. Qu'elles aient gagné leur reconnaissance par un bâtiment en dur ne leur apporte pas pour autant une assurance pour le futur, pas plus qu'elles ne sont devenues « scientifiques » en adoptant les bribes d'un discours obscur justifiant d'avance la curiosité des scolaires.

Images-Studio a également tiré de l'univers des foires des visages de monstres que l'on exhibe. Leur oeil gigantesque et leur cerveau minuscule, gavé d'images documentaires ou de synthèse, ne peuvent cacher un cruel manque de programmes, lié à l'étroitesse du marché autant qu'aux contraintes techniques. L'expérience menée par Jean-Jacques Annaud (*Les Ailes du courage* – *Le Monde* du 22 avril), dont le Futuroscope a acquis les droits en 3 D pour trois ans à partir de 1996, ne paraît pas devoir changer ce cours. Bref, le septième art peut difficilement reconnaître l'un des siens dans ce spectacle trop vite grandi pour toucher l'intellect, dans ces exercices restés au stade du plan-séquence.

Jean-Louis Perrier

Gigantisme

Les pavillons du Futuroscope sont conçus autour du système de projection afin d'offrir le meilleur de chaque technique, essentiellement caractérisée par son gigantisme. Le Kinémax présente une image *« haute comme un immeuble de sept étages »*, le Tapis magique déroule un écran de 700 m² sous le spectateur et un autre de même taille devant lui ; le 360° projette une image en anneau, le Show-scan une image haute définition (grâce à une pellicule 70 mm projetée à 60 images par seconde), et le Solido une impression de relief grâce à un écran hémisphérique et des lunettes à cristaux liquides.

T.Q.I.
Théâtre des Quartiers d'Ivry
La Balance
LES EXCLUS
ELFRIEDE JELINEK
STEPHANIE LOÏK
2 mai - 28 mai
à Ivry
46 72 37 43
ECOUTEZ VOIR



La mémoire neuve.
nouvel album & édition limitée
dominique a confirme avec "la mémoire neuve"
son appartenance au club
très restreint des grands auteurs.
Un album d'une lucidité sereine, sèche
ou amusée, aux sentiments affirmés
et contrastés. Une ouverture nouvelle.

Marylin Frascone à la recherche de son enfance prodige

A vingt ans, la pianiste prépare le concours Chopin

DÈS SON PLUS JEUNE ÂGE, Marylin Frascone a montré des dispositions particulières pour la *musique : vers quatre-cinq ans*, elle décomposait les accords les plus complexes qu'on lui jouait sur un piano – précisant au passage s'il était ou non au bon diapason. Après avoir débuté dans l'école de musique de sa ville, elle est rapidement entrée à l'Ecole normale de musique, où elle a raflé tous les prix sous la houlette de la pianiste Annie d'Arco. Son passage au Conservatoire de Paris fut plus bref : Frascone ne s'entendit pas avec le professeur qu'on lui avait donné d'office et qui ne lui apprenait rien. Elle continua donc de travailler avec Annie d'Arco, puis sur les conseils de Michel Béroff, elle rencontra Vadim Sakharov. Elle était entrée dans le clan russe.

L'été dernier, Frascone alla, sur les conseils de Sakharov, jouer pour Vera Gornostaeva qui, chaque été, donne des cours dans le cadre des Semaines musicales de Tours. Le célèbre et redouté professeur du Conservatoire de Moscou l'invita immédiatement à venir travailler, chez elle, pendant tout le mois de septembre. Marylin Frascone en est revenue transfigurée et *continue aujourd'hui sa formation* sous la direction de Valery Sigalevitch, à Paris. Parrainée par Gornostaeva, Sakharov et récemment par Viktoria Postnikova de façon enthousiaste, elle s'est inscrite au concours Chopin de Varsovie, *dont la prochaine* édition se tiendra en octobre. La voilà donc embarquée dans une aventure dont les jeunes artistes aimeraient faire l'économie mais qui reste un passage obligé pour... jouer en public.

Mais les épreuves d'un concours international exigent des candidats une maîtrise de soi qui ne s'acquiert qu'après être monté souvent sur scène. Il ne suffit pas d'être excellent musicien pour gagner un prix, il faut décrocher *avant* ses galons de professionnel. Or en France, on fait vraiment très peu pour les jeunes musiciens qui ne sont pas déjà au moins un peu *connus. Radio-France s'y emploie*, mais son action n'est pas suffisante. Or il y a parmi ces jeunes musiciens des gemmes qu'il faut seulement débarrasser de leur gangue.

Ne voyant pas beaucoup d'invitations se profiler à l'horizon, Marylin Frascone a donc dû, avec l'aide d'une association locale qui ne s'occupe habituellement pas de musique, organiser elle-même un récital pour roder en public la totalité du programme qu'elle va présenter au concours Chopin. N'ayant pas d'impresario – pour en avoir un, il faut jouer en public ; *pour jouer en public, il faut en* avoir un –, Frascone, comme des dizaines d'autres, attend les engagements qui viennent ou pas. Elle a quand même déjà joué avec orchestre et donné quelques récitals, y compris à la télévision : un enfant prodige est toujours sollicité jusque vers l'âge de quinze-seize ans. Après, c'est une autre histoire. Aujourd'hui, elle a vingt ans.

Marylin Frascone était donc, salle des fêtes, à Gisors (Eure), le 14 mai, pour jouer la *Fantaisie en fa mineur*, la *Quatrième Ballade*, le *Nocturne* op. 55, *le Deuxième Scherzo*, les *Mazurkas* op. 33, la *Sonate funèbre*, l'*Andante spianato* et la *Grande Polonaise* ! Cette salle des fêtes est en réalité dotée d'une vraie scène, et l'on peut y faire entrer quatre cents personnes. L'acoustique est sèche puisque les murs sont recouverts de moquette murale, et comme il n'y avait personne de disponible pour monter son grand Steinway sur scène, la pianiste a dû se contenter d'une petite estrade installée au parterre. Son piano à 2 mètres du premier rang !

Nerveuse pendant toute la première partie, la jeune pianiste redresse la tête après l'entracte et donne une interprétation de la *Sonate funèbre* dont les emportements contrôlés, la couleur sombre, la tension distinguent l'artiste du pianiste à concours. Pièce creuse mais brillante, la *Grande Polonaise* op. 22 n'en est pas moins un piège terrible pour les pianistes à cause de son accumulation de formules virtuoses répétées à l'envi. Frascone en varie les couleurs, l'articulation, jouant avec une virtuosité ailée, une fantaisie sonore exaltantes déclenchant les applaudissements. Pour le moment, la jeune interprète devrait répéter ce programme, à Pontoise, les 17 et 18 juin. Et plus rien, jusqu'au concours.

Alain Lompech

Le difficile passage à l'âge adulte

Quelques-uns des artistes les plus admirés du XX[e] siècle furent des enfants prodiges : les violonistes Jasha Heifetz et Yehudi Menuhin, par exemple ; les pianistes Claudio Arrau, Martha Argerich, Nelson Freire et Daniel Barenboïm. Plus récemment, Evgueny Kissin a « sonné » le monde musical (et les pianistes !) lorsqu'il a enregistré en public les deux concertos de Chopin, à Moscou, à l'âge de *douze ans. En France, on note* Gérard Poulet, Michel Béroff et d'autres encore dont le nom s'est parfois perdu avec le passage à l'âge adulte. La plus célèbre d'entre eux est une pianiste de vingt et un ans. Caroline Sageman a écumé les salles de concert dans sa prime jeunesse, avant de faire retraite pour repenser sa technique et remporter, à l'âge de dix-sept ans, le 6[e] prix du concours Chopin, ce qui en fait la plus jeune lauréate de l'histoire de la compétition. Magnifique et forte personnalité, Sageman donne un récital au *Théâtre des Champs-Elysées*, le 17 mai, à 20 h 30. Tchaïkovski, « Chant d'automne » (octobre), « Barcarolle » (juin) et « Troïka » (novembre) et des *Saisons*. Rachmaninov : *étude-tableau op. 39* n[os] 5 et 1. Scriabine : *Cinquième Sonate*. Chopin : *Sonate pour piano op. 58*. Liszt : *Liebestraume n° 3. Rapsodie espagnole*. Tél. : 49-52-50-50.

Marcel Pérès reconstitue un mystère laïc à La Villette

Un cycle singulier de chants religieux du XIII[e] siècle à la Cité de la musique

Chercheur, chanteur, animateur d'un ensemble de musique médiévale, Marcel Pérès est de ceux pour qui la musicologie ne se sépare pas de la vie. La Cité de la musique l'accueillait avec son groupe pour la création du *Laudario di Cortona*, récits théâtralisés de la vie de Jésus tels qu'en représentait la Toscane.

LAUDARIO DI CORTONA, par Marcel Pérès, l'Ensemble Organum. Mise en scène : Toni Casalonga.
CITÉ DE LA MUSIQUE. Prochain concert dans la salle modulable : Mozart, Fauré, Bartok par l'Orpheus Chamber Orchestra. Le 21 mai, 16 h 30. 60 et 100 F. Réservations : 44-84-44-84.

Paris était vide à 20 heures, samedi 13 mai, pour cause de finale de Coupe de France de football. Aux abords de la porte de Pantin, des escadrons affairés traversaient le parc de la Cité de La Villette pour rejoindre King Crimson et son rock progressif au Zénith. On se sentait donc un peu seul d'avoir choisi une troisième voie : de la musique médiévale dans la salle modulable de la Cité de la musique. L'affluence n'y était pas. Mais où découvrir, sinon là, le mystère reconstitué de la vie quotidienne du XIII[e] *siècle italien* ? Les avantages sans égal se trouvaient là confirmés. Comme sa capacité à accueillir un spectacle musical – le premier depuis l'ouverture, en janvier – rigoureusement mis en scène, éclairé comme du Giotto ou du Cimabue, flatté par une acoustique réverbérée sans excès, nimbé de cette ferveur que devait éprouver, en le représentant il y a sept siècle, le *petit peuple de Cortone, village situé* entre Ombrie et Toscane sur l'itinéraire de François d'Assise et, du coup, voué à son culte.

C'est un mystère. Un parcours par étapes, de l'Annonciation à l'entrée de Jésus à Jérusalem, de la crucifixion à l'adoration au tombeau, et à la résurrection. *Laudario di Cortona*, louanges de Cortone, soit le spécimen le plus complet peut-être d'un genre particulier à l'époque médiévale, celui des louanges, hymnes aux saints ou à la Vierge, rédigés en latin de cuisine, bâtis dans l'ensemble sur le schéma archaïque couplets-refrains, et donc accessibles à la communauté laïque, qui était autorisée à les entonner en compagnie des clercs pendant l'office.

Les louanges de Cortone ont été compilées par les franciscains au XIII[e] siècle, dans leur souci prosélyte et pédagogique d'enlever aux seuls ecclésiastiques le privilège de la prédication. Ces *laudes* sont un cycle complet, le récit détaillé de la vie de Jésus, épisode de la Nativité à Noël, crucifixion à Pâques. Chaque corps de métier, drapiers, décorateurs ou charpentiers, était appelé à participer à la représentation. Tout le village se costumait et témoignait par ces fêtes non seulement de l'ardeur de sa foi, mais aussi de sa prospérité économique. Comme plus tard, dans les Passions, les rôles de la saga christique étaient attribués à des voix non anonymes. Peu à peu, les riches commerçants s'en firent les détenteurs obligés.

Toni Casalonga est un spécialiste de la peinture primitive italienne. Tous les épisodes du mystère reconstitué à la Cité de la musique sont inspirés de tableaux de l'époque. On y voit le Christ crucifié sur une croix d'inspiration byzantine, des santons en costumes de bure, les sept objets de la Passion (marteau et tenailles, lances, éponge enduite de vinaigre, etc.) représentés rituellement, l'ange Gabriel annonçant la bonne nouvelle en levant l'index doctement, des musiciens jouant du rubab (viole rudimentaire) et de l'organistrum (mélange de vielle à roue et d'orgue positif). Les instuments ont été commandés par la Fondation Royaumont au luthier Christian Rault. Tout, ici, est travail de docteurs. Rien n'y sent le pédant.

Anne Rey

Pièces savantes, voix naturelles

L'arrivée sur le devant de la scène, voilà dix ans environ, de Marcel Pérès et de son Ensemble Organum, a changé l'image et l'écoute de l'immense répertoire de la musique médiévale. Les disques (Ecole de Notre-Dame, chant grégorien, Ockeghem, Josquin Des Prés) ont reçu un immense succès. Les progrès musicologiques ont suivi, depuis que Pérès et ses musiciens ont rejoint l'Association pour la recherche et l'interprétation des musiques médiévales (Arimm) fixée à l'abbaye de Royaumont. Michel Pérès a choisi dans les manuscrits réunis par les franciscains les pièces les plus singulières et les plus dramatiques, celles qui tiennent compte de la diversité des styles, de la polyphonie naissante aux ensembles canoniques à trois voix et aux dialogues théâtralisés. Le miracle vient de la beauté brute des voix (timbre extraordinairement résonant de Gilberte Casablanca), du refus de prétendues règles au profit de l'intuition et de l'instinct.

Le violon jazz salue la mémoire de Zbigniew Seifert

A Paris, le Duc des Lombards rend hommage au musicien polonais

HOMMAGE À ZBIGNIEW SEIFERT, avec notamment Pierre Blanchard, Dominique Pifarély, Philip Catherine (les 16 et 17), Jasper Van't Hof (les 16 et 17), Krzesimir Debski, le Quatuor Archet Type. DUC DES LOMBARDS, 42, rue des Lombards, Paris-1[er]. M° Châtelet-Les Halles. 21 h 30, les 16, 17 et 18. 70 F. Scène ouverte et débats à partir de 19 h 30.

En mourant trop tôt, d'un cancer, à l'âge de trente-trois ans, le 15 février 1979, le violoniste polonais Zbigniew Seifert est devenu un mythe. Son pays natal lui a fait des funérailles nationales. On y trouve encore ses rares enregistrements copiés sur cassettes ; un festival et un concours de violon lui sont consacrés. *Il aura été, pour* une génération qui regardait vers l'Ouest, le symbole du départ possible vers les Etats-Unis autant que le témoin d'une expression européenne des musiques improvisées. Au-delà des frontières polonaises, le nom de Zbigniew Seifert fait aussi vibrer. Plus discrètement. Un cercle de fidèles, beaucoup de musiciens, une famille de passionnés, le tiennent pour l'un des acteurs majeurs du développement du violon jazz dans les années 70.

« Il a été précurseur dans l'emploi du violon autant qu'inspirateur pour beaucoup de musiciens européens », explique Pierre Blanchard. Ce violoniste français, né en 1956, comme Didier Lockwood, est à l'origine de l'hommage à Zbigniew Seifert, au Duc des Lombards, un club parisien du quartier des Halles. Un projet qui aurait pu trouver place dans un festival. Personne n'y a pensé. Trois soirs de suite, du 16 au 18 mai, à raison de trois sets distincts, neuf formations éphémères, du duo à l'ensemble des treize solistes, joueront des compositions ou des évocations du violoniste.

UNE FURIE TSIGANE

Chacun des musiciens européens *a proposé* une *idée, une* envie de risque. Le violoniste Krzesimir Debski et le saxophoniste Tomasz Szulaski, difficiles à joindre en Pologne, découvriront les partitions et les arrangements *au dernier moment. Le guitariste* belge Philip Catherine a prévu de jouer en duo avec le violoniste hollandais Herman Van Haaren. Son compatriote, le pianiste Jasper Van't Hof, a écrit un thème et envoyé par télécopie quelques arrangements. *« C'est un projet fédérateur, surtout pas une petite réunion de violonistes entre eux »* Les cordes auront quand même la part belle. Avec le Quatuor Archet Type, pour lequel Régis Huby et Guillaume Roy ont écrit des arrangements, avec les compositions du contrebassiste Riccardo Del Fra, par la présence côte à côte de Dominique Pifarély et Pierre Blanchard.

Précurseur et inventeur, Zbigniew Seifert l'est surtout par son jeu. Il traduit sur ses quatre cordes, avec un phrasé rageur, l'extase du souffle de John Coltrane, les flots de notes du clavier de McCoy Tyner. Son bagage classique très poussé en fait d'abord un technicien irréprochable de l'archet. Il a, en plus, cette furie qu'il a entendue dans les traditions tsiganes de l'Est, cette envie d'excès, de dépassement qui marque les musiciens de jazz. C'est chez eux que « Zbiggy » – titre d'une composition-hommage de Didier Lockwood – va s'efforcer de trouver des interlocuteurs. L'Europe du free, dans les années 70, lui convient, même si l'écoute de ces quatre disques montrent qu'il évolue en parallèle. On l'entend, dans le meilleur des cas avec Tomasz Stanko, Joachim Kuhn, Jasper Van't Hof ou Albert Mangelsdorff. Prêts à s'élancer vers les étoiles. Il y a alors des éclats, des tourbillons dans sa musique qui font passer une écriture moins inventive.

C'est cette absence de compagnons forts que regrettent les amoureux de « Zbiggy ». En revanche, son intérêt pour le jazz-rock, la présence de Jack DeJohnette, *John Scofield et Nana Vasconcelos*, à l'occasion de son dernier disque, enregistré aux Etats-Unis, quelques mois avant sa mort, en font un contemporain des recherches de Miles Davis et de Weather Report. *« On s'en rend compte en arrangeant ses morceaux*, précise Pierre Blanchard, pour qui la famille des violonistes lui doit beaucoup. *Jean-Luc Ponty nous a touchés, mais Seifert nous a emportés. »*

Sylvain Siclier

■ **DANSE : le prix Volinine de chorégraphie 1995** a été attribué, le dimanche *14 mai* à *Saint-Germain-en-Laye*, au chorégraphe autrichien Lukas Gaudernak pour son ballet *Im Jahr der Familie*. Le lauréat recevra notamment de la Spedidam (société des droits des interprètes) *60 000 francs. 102* jeunes chorégraphes de 25 pays dans les catégories « classique », « contemporaine » et « jazz » étaient en lice pour cette compétition fondée en 1984 par Claudie Jacquelin, ancienne élève du danseur russe Alexandre Volonine (1882-1955). Des prix spéciaux, d'un montant de 10 000 francs, ont été décernés dans la catégorie contemporaine à l'Italienne Milena Zullo et à l'Allemande Henrietta Horn, un Prix de l'humour au tandem Michael Bugdahn (Allemagne) et Denise Namura (Brésil).

■ ***THÉÂTRE : l'opération « Paris sur scène »***, organisée par la Mairie de Paris, a lieu les 16, 17 et 18 mai pour la sixième année consécutive. Pour chaque place de théâtre achetée dans l'une des 102 salles participant à cette initiative, une deuxième place est offerte gratuitement dans la même catégorie. Rens. : 42-78-44-72.

■ **MUSIQUE : le 6[e] Festival autour de la voix d'Argenteuil** (Val-d'Oise) a lieu du 16 mai au 21 juin. Il est organisé comme un voyage en treize concerts à travers toutes les musiques (ancienne, baroque, lyrique, oratorio, opéra, jazz), avec notamment le baryton-basse Simon Estes et le contre-ténor James Bowman. Khaled et Giovanna Marini illustreront la musique de la Méditerranée. Les *Explorations vocales* de Linda Sharrock, les *« recherches »* de Jacques Rebotier alterneront avec *Le Martyre de saint Sébastien* de Debussy et une création, *Les Histoires naturelles*, « fable » musicale sur des textes de Jules Renard, avec la participation du comédien Michael Lonsdale. Rens. : 34-23-44-70.



ZOÉ VALDÉS
LE NÉANT QUOTIDIEN
CUBA... LE PARADIS DEVENU UN ENFER
ACTES SUD

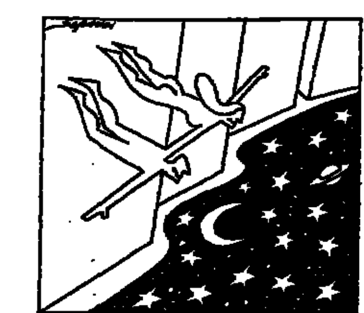


PEER GYNT de Henrik Ibsen
2 mai - 24 mai
Théâtre de Gennevilliers
Centre Dramatique National
41 32 26 26 - Métro Gabriel Péri
ECOUTEZ VOIR



هكذا من الأصل

Du temps pour l'art



De Paris à Pont-Aven, les marchands de tableaux ouvrent leurs portes

SOUS LA HOULETTE de la très dynamique Anne Lahumière, le Comité des galeries d'art fait preuve d'un activisme de bon aloi en organisant cette manifestation qui regroupe plus de cent participants à Paris et en province. Ce n'est pas une simple ouverture commune, mais un moyen de sensibiliser le grand public, parfois réticent à pousser la porte d'une galerie, au rôle bien particulier de cette profession. Le temps est loin en effet ou un Ambroise Vollard pouvait se contenter d'attendre le client en dormant. Un marchand aujourd'hui est un relais indispensable entre un artiste et les amateurs, à la fois propagandiste, pédagogue et, pour les meilleurs d'entre eux, de réels passionnés.

★ Du 17 au 21 mai, dans plus de cent galeries à Paris et en province. Renseignements, tél. : 42-66-66-62.

UNE SOIRÉE A PARIS

Tindersticks
Avec le lyrisme d'un crooner exténué, Stuart Staples chante des symphonies de poche marquées par le cafard et l'alcool. Sur disque, de somptueuses orchestrations magnifient cette attirance pour le gouffre. La scène ne devrait pas atténuer ce goût mêlé du baroque et de la déchéance.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 16. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 135 F.

La Tordue, la Grande Sophie, Azor Leulier
Ils représentent un courant montant de la chanson rock française, où la dérision réaliste, la fausse noirceur et l'humour anarchie gomment les frontières entre les genres. Ces groupes ont hérité de l'énergie du rock et de la verve de la chanson classique. Intello-popu, le style pourrait se développer jusqu'à devenir un nouveau genre.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 20 h 30, les 16, 17, 18, 19 et 20 mai. Tél. : 42-36-37-27. Location Fnac, Virgin. 80 F.

Toots Thielemans/Archipel
A l'occasion d'un concert donné au profit de l'Union générale des auteurs et musiciens professionnels aveugles, Toots Thielemans jouera avec Archipel, composé de souffleurs peu classiques et d'une rythmique funambulesque. Ce qui devrait pousser l'harmoniciste vers des envies de remue-ménage.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Sens Unik
Sens Unik ne se contente pas d'être le plus performant des groupes de rap helvètes, la dextérité de ses rimes égalant l'originalité de ses constructions musicales. Entrepreneurs activistes, les Suisses produisent aussi et distribuent par l'intermédiaire de leur label, Unik Records, quelques-uns des artistes les plus progressifs du hip hop francophone.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-00-14-14. De 70 F à 100 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Les Chutes du Zambèze
de Daniel Soulier, mise en scène de Jean-Christian Grinevald et Daniel Soulier, avec Annie Girardot, Jean-Christian Grinevald, Laure Guillem, Olivier Jeannelle et la voix de Jacques Debary.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. A partir du 18 mai. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 2 juillet.*

Galbe écorché
d'après Constantin Brancusi, mise en scène de Frits Vogels, avec Brigitte Defaix, Amos de Haas, Pepin Spoor, Mette van der Sijs et Jan Taks.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 2e. Mº Rambuteau. Du mercredi 17 au samedi 20, à 18 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche 21, à 15 heures et 18 heures. Tél. : 44-78-13-15. Durée : 1 h 30. De 70 F à 90 F.

Indépendance
de Lee Blessing, mise en scène de Béatrice Agénin, avec Béatrice Agénin, Dominique Blanchar, Caroline Brésard et Corine Thézier.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. A partir du 23 mai. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. Durée : 1 h 40. 85 F et 120 F. Jusqu'au 25 juin.*

La Retable des damnées
de Francisco Nieva, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Gauthier Baillot, Guy-Pierre Couleau, Sylvie Debrun, Benjamin Knobil, Nathalie Ortega et Patricia Pottier.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. A partir du 18 mai. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 25 juin.*

Trois nôs irlandais
de William Butler Yeats, mise en scène de Claudine Hunault, avec Yvon Lapous, Laurence Camby, Nicolas Bouchaud et Frédéric Bargeon-Briet.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon, RER Luxembourg. A partir du 17 mai. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 18 juin.

SÉLECTION

Agonia Confutans
de Juan Benet, mise en scène de Daniel Zerki, avec Roland Bertin et Yann Collette.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 30. 95 F et 130 F. Jusqu'au 4 juin.*

Les Armes de la nuit
d'après Vercors, mise en scène de Paul Golub, avec Jean-François Dusigne.
Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 45-86-55-83. Durée : 1 h 15. 90 F et 120 F. Jusqu'au 28 mai.*

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Michel Blanc et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 15 juin.

Bajazet
de Jean Racine, mise en scène d'Eric Vigner, avec Bérangère Dautun, Martine Chevallier, Véronique Vella, Jean Dautremay, Isabelle Gardien, Eric Ruf et Alain Lenglet.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Les mercredi 17, vendredi 19, samedi 20, mardi 23, mercredi 24, vendredi 26, samedi 27, mardi 30, à 20 h 30 ; le jeudi 18, à 19 heures ; les dimanche 21 et dimanche 28, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 18 juin.*

Ciment
de Heiner Müller, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Massimo Bellini, Valérie Blanchon, Marc Bodnar, Emmanuel Costes, Michel Demierre, Olivier Dupuy, Hélène Fabre, Frédéric Fisbach, Magali Fouchault, Pierre Marello, Stanislas Nordey, Sylvie Pineauteau, Myrto Procopiou, Christophe Reymond, Richard Sammut et Laurent Sauvage.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 4 heures. 90 F et 130 F. Jusqu'au 13 juin.*

Intérieur rue
avec les compagnies Cie K, Déviation, Géométrie Variable, Hors Strate, Quartet Buccal, Les Costards, Les Piétons, Le Samu, Les Voisins et Turbulence.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi au lundi, à 20 heures. Tél. : 43-74-24-08. 30 F. Jusqu'au 31 mai.

Le Journal d'Anne Frank
de Frances Goodrich et Albert Hackett, d'après Anne Frank, mise en scène de Pierre Franck, avec Marie Gillain, Catherine Arditi, Danièle Arditi, Maurice Bénichou, Jean-Marie Bernicat, Bernard Combrey, Frédéric Gorny, Gérard Lartigau, Geneviève Mnich et Nathalie Niel.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mº Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 16 h 30 et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Mère Courage
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary, avec Katharina Thalbach, Bernard Ballet, Jacques Boudet, Jean-Pierre Bagot, François Borysse, Isabelle Gomez, Kathie Kriegel, Pierre Laplace, Robert Lucibello, Patrick Rocca, Laurent Schilling, Georges Ser, Nicki von Tempelhoff, Anna Thalbach, Benjamin Utzerath et Alain Frérot.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du mercredi 17 au samedi 20, à 20 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. 80 F et 150 F. Dernières.*

Mille francs de récompense
de Victor Hugo, mise en scène de Jean-Paul Roussillon, avec Simon Eine, Nicolas Silberg, Dominique Rozan, Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois, Jean-Pierre Michaël, Pierre Vial, Thibault de Montalembert, Coraly Zahonero, Michel Robin, Fabrice Beucher, Christian Bouchain, Henry Hamelin, Alain Lahaye, Emmanuel Lemire, Dominique Plaideau, Emmanuel Subes et Bruno Valour.
Comédie-Française salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 18, samedi 20, mercredi 24, vendredi 26, lundi 29, à 20 h 30 ; le dimanche 28, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 10. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 28 juillet.

La Mort d'Auguste
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 18 juin.*

La Musica, deuxième
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mercredi 17 au samedi 20, à 20 h 45. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 120 F à 230 F. Dernières.

L'Ordalie
de Gildas Milin, mise en scène de l'auteur, avec François Cabezas, Eric Challier, Cyril Dubreuil, Philippe Frécon, Cécile Garcia-Vogel, Christophe Giordano, Camille Japy, Franck Manzoni, Marc Pierre, Juliette Rudent-Gili, Philippe Thibault, Catherine Vinatier et Damien Witecka.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi 17, vendredi 19, samedi 20, mardi 23, mercredi 24, vendredi 26, samedi 27, à 20 h 30 ; les jeudi 18 et jeudi 25, à 19 h 30 ; les dimanche 21 et dimanche 28, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 28 mai.*

Où est passé mon chandail islandais ?
d'après Stig Dagerman, mise en scène de Stéphane Verrue, avec Roland De Pauw.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), Paris 18e. Mº Abbesses. Du mercredi au samedi, le lundi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 20. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 3 juin.*

Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène d'Eric Da Silva, avec Guillaume Allibert, Isabelle Benkemoun, Philippe Chateau, Eric Da Silva, Damien Dodane, Frédéric Fachéna, Hervé Gaboriau, Mbembo, Béatrice Michel, Christine Sireyzol et Véronique Wanda.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 3 heures. 110 F et 130 F. Jusqu'au 24 mai.*

Peines d'amour perdues
de William Shakespeare, mise en scène de Laurent Pelly, avec Gilles Arbona, Nathalie Bensard, Pierre Berriau, Charlotte Clamens, Eric Elmosnino, Pascal Elso, Hervé Falloux, Rémi Gibier, Réginald Huguenin, Claude Levêque, Magali Magne, Catherine Morlot, Guy Perrot, Halim Rahmouni, Nathalie Richard et Jean-François Sivadier.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Les Treize Sœurs
d'après les frères Grimm, mise en scène de Lukas Hemleb, avec Caroline Chaniolleau et Hélène Lapiower.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Les mercredi 17 et mercredi 24, à 19 h 30 ; Du jeudi 18 au samedi 20, les mardi 23, jeudi 25, vendredi 26, à 21 heures. Tél. : 42-02-02-66. Durée : 1 heure. 65 F et 135 F. Jusqu'au 26 mai.

Violences à Vichy 2
de Bernard Chartreux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Gaël Baron, Olivier Besson, Bernard Chartreux, Cécile Cholet, Jean-Jacques Simonian et Jean-Pierre Vincent.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du lundi au samedi, à 20 h 30, dim 11 juin à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 3 heures. De 90 F à 130 F. Jusqu'au 13 juin.*

Voyageur immobile
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérangère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini, Ayse Tashkiran et Trond Erik Vassdal.
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 1 h 30. 90 F et 180 F. Jusqu'au 24 juin.*

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

DELLAMORTE DELLAMORE
Film italo-français de Michele Soavi, avec Rupert Everett, François Hadji-Lazaro, Anna Falchi, Stefano Masciarelli, Mickey Knox, Clive Riche (1 h 40).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
Film américain de John Dahl, avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

MÊME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE
Film italien de Gianfrancesco Lazotti, avec Jean Rochefort, Giovanna Ralli, Lando Buzzanca, Paolo Bonacelli, Carla Cassola, Paolo Ferrari (1 h 25).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PROIE
Film américain de J.-F. Lawton, avec Christophe Lambert, John Lone, Joan Chen, Yoshio Harada, Yoko Shimada, Mari Natsuki (1 h 50).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé allemand (1 h 24).
VF : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
de Abbas Kiarostami,
avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
Iranien (1 h 43).
VO: Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CIRCUIT CAROLE
de Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hémida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07; réservation: 40-30-20-10).

LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ
de Bassek Ba Kobhio,
avec André Wilms, Marisa Berenson, Alex Descas, Elisabeth Bourgine, Philippe Maury, Magaly Berdy.
Franco-gabonnais-camerounais (1 h 34).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

L'INONDATION
de Igor Minaïev,
avec Isabelle Huppert, Boris Nevzorov, Macha Lipkina.
Franco-russe (1 h 40).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LE LIVRE DE LA JUNGLE
de Stephen Sommers,
avec Jason Scott Lee, Cary Elwes, Lena Headey, Sam Neill, John Cleese, Jason Flemyng.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS
de Danny Boyle,
avec Kerry Fox, Christopher Eccleston, Ewan McGregor, Keith Allen, Ken Stott, Colin McCradle.
Britannique (1 h 35).
Interdit – 12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

REALITY SHOW
de Michel Poulette,
avec Martin Drainville, Agathe de La Fontaine, Dominique Michel, Yves Jacques, Patricia Tulasne, Benoît Brière.
Français (1 h 29).
Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit – 12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

THE KILLER**
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hongkong (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
de Bruce Beresford,
avec Sean Connery, Colin Friels, Joanne Whalley-Kilmer, John Lithgow, Diana Rigg, Louis Gossett Jr.
Britannique (1 h 36).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH
de Jean-Marie Straub,
Danièle Huillet,
avec Gustave Leonhardt, Christiane Lang.
Allemand, 1968 (1 h 35).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CITIZEN KANE
de Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comingore, Joseph Cotten, Everett Sloane.
Américain, 1945, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE
de Stanley Kubrick,
avec Keir Dullea, William Sylvester, Gary Lockwood.
Américain, 1968 (2 h 25).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).

HELLO DOLLY !
de Gene Kelly,
avec Barbra Streisand, Walter Matthau, Louis Armstrong.

(Publicité)

ensemble INTERCONTEMPORAIN
IRCAM ■ Centre Georges Pompidou
saison musicale
abonnement 1995 1996
44 84 44 72
Cycle création - Cycle Schoenberg - Musique & cinéma
Musique & danse - Cycle Allemagne - Concerts Berio,
Nunes - Hommage à Paul Sacher - Musique de Chambre
Pédagogie - Portes ouvertes Ircam - Académie d'été Ircam

France 3 diffuse l'émission « Droit de regard »

LA STATION RÉGIONALE FRANCE 3-Paris-Ile-de-France-Centre devait diffuser mardi 16 mai, à 22 h 50, lors du programme de « Mardi chez vous », le magazine sur les médias « Droit de regard », programmé le 9 mai et consacré au second tour de l'élection présidentielle, et dont la direction générale de France 3 avait interdit la diffusion (*Le Monde* du 12 mai). Michel Naudy, rédacteur en chef et présentateur du magazine, a annoncé, lundi 15 mai en début d'après-midi, qu'il reprenait sa démission, ayant reçu de Xavier Gouyou-Beauchamps, directeur général de France 3, l'assurance que le sujet serait diffusé dans son intégralité.

L'émission « Droit de regard » comporte plusieurs sujets qui avaient été jugés *« polémiques »* par la direction générale, et notamment un montage, sans commentaires, intitulé « Télé-beauf », consacré au duo Bruno Masure et Daniel Bilalian. Le magazine s'interrogeait également sur le rôle passif des journalistes *« chronométreurs »* du débat télévisé entre Lionel Jospin et Jacques Chirac, le 2 mai. M. Gouyou-Beauchamps avait jugé cette émission *« déséquilibrée vis-à-vis de France 2 »*.

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA : la société informatique SurfWatch Software** de Los Altos (Californie) a annoncé, lundi 15 mai, le lancement d'un logiciel pour Apple Macintosh, capable de filtrer les messages indécents ou violents du réseau Internet, contre lesquels de nombreux parents veulent protéger leurs enfants. Ce logiciel peut interdire, grâce à des mots-clés, l'accès à plus d'un millier de fichiers jugés indécents par les parents et les éducateurs. Internet comprend actuellement plus de deux cents rubriques traitant de pédophilie, pornographie, prostitution, et d'autres sujets à caractère sexuel, facilement accessibles aux mineurs. Le réseau est également utilisé par des milices d'extrême droite et des groupes paramilitaires propageant des thèses néonazies ou des messages de haine.

■ **PRESSE : le groupe Alcatel-Alsthom** a catégoriquement démenti, lundi 15 mai, les rumeurs parues dans la presse concernant un *« possible démantèlement »* de la Générale occidentale (GO), sa filiale chargée des activités médias, qui contrôle notamment *L'Express*, *Le Point* et *Courrier international*. Le groupe précise qu'*« aucune négociation visant à céder tout ou partie des activités de sa filiale n'est à l'ordre du jour »* et qu'aucune modification de la structure ou de l'organisation de la GO n'est envisagée.

■ **ÉTATS-UNIS : TV5 Europe et TV5 Québec-Canada** ont conclu un pré-accord de partenariat avec une filiale du câblo-opérateur américain TCI, pour lancer TV5 USA. Le projet de cette nouvelle chaîne, qui devrait être diffusée par le câble et par satellite de diffusion directe – sur une base payante –, doit être encore approuvé par les instances de TV5. Outre des émissions des chaînes francophones partenaires sous-titrées, TV5 USA devrait intégrer une programmation cinéma.

RFI prépare une refonte de ses programmes

Michel Meyer, directeur des antennes, définit la nouvelle orientation de la radio internationale pour résister à la concurrence et relever le défi de l'information

« LE HUIS-CLOS confortable de RFI a vécu » : en présentant son rapport au comité d'entreprise de Radio-France Internationale, lundi 15 mai, Michel Meyer, le nouveau directeur des antennes de la station, a plaidé pour une refonte des programmes de la station, et lancé l'idée d'une *« nouvelle formule »*. Cet examen de passage, qui avait lieu quelques jours après sa nomination par André Larquié, PDG de RFI (*Le Monde* du 13 mai), a donné lieu à une passe d'armes notamment sur les circonstances de l'arrivée de Michel Meyer à RFI.

Sur le fond, Michel Meyer n'a pas choqué. Il écrit ce que les journalistes de la *« radio mondiale »* ont largement répété, notamment lors de la dernière grève des radios publiques, à l'automne 1994 : il faut s'adapter au nouvel environnement international, développer le *« contenu »* après les *« tuyaux »*. Depuis sa nomination il y a six ans, André Larquié s'est investi dans le développement du réseau (19 radios FM ont été ouvertes en Afrique, 16 en Europe). Mais il sait lui-même que la concurrence est de plus en plus vive, et souhaite relever le défi des programmes et de l'information.

Comment s'imposer en même temps sur les ondes courtes et moyennes du monde entier comme sur les FM d'Afrique et d'Europe, ainsi qu'à Paris, où la radio émet sur 89 FM ? En une trentaine de pages – version approuvée par André Larquié –, Michel Meyer tente de répondre. Il critique une programmation musicale *« provoc-marketing »*, qui *« erre dans les préaux des radios musicales »*. Entre la carte du *« classicisme »* façon France-Inter et Radio-Nova, son cœur ne balance pas.

Il faut s'adapter au nouvel environnement et développer le « contenu » après les « tuyaux »

RFI manque d'âme, notamment rédactionnelle. Les éditions du Service mondial en français (SMF) doivent être plus proches des gens (en développant les sports, les faits de société et l'économie), et en *« glissant aux auditeurs, comme en passant, les clés de lecture des sujets abordés »*. Pour résister à la concurrence des radios locales, des services mondiaux en français de la BBC (en Afrique), ou à celle des médias français destinés à l'étranger – comme Canal France International (CFI) et TV5 –, le directeur des antennes suggère d'abord de *« remuscler »* le SMF, *« colonne vertébrale »* de RFI, notamment en matière de programmes : couleur d'antenne, choix éditoriaux, feuilletons radiophoniques sur les grands destins africains ou européens, etc.

Côté information, il suggère de densifier la tranche 5 heures-8 heures, qui attire la moitié de l'audience cumulée de RFI. Trois autres tranches d'information en semi-continu, avec rappel de la hiérarchie de l'info tous les quarts d'heure, mais animées de manière *« conviviale et légère »*, devraient créer une différence avec France-Info.

En Afrique, *« antenne cruciale »* où se jouera l'avenir de l'entreprise, Michel Meyer propose d'encourager de rapides *« décrochages de connivence »* sur la tranche matinale du service « RFI Plus Afrique » et le « pillage » des programmes d'information de RFI par des partenaires locaux. A l'Est, où, depuis le processus d'éclosion démocratique, c'est *« en matière d'information que se trouve la fenêtre d'opportunité »*, RFI pourrait développer l'information économique, culturelle et sociale dans les quatre langues principales de cette zone, mais pas forcément dans celle du pays. La radio devrait aussi proposer des *« tiroirs »* régionalisés d'information.

Cette RFI *« nouvelle formule »* – une « rédaction centrale » et ses déclinaisons thématiques (Europe de l'Est, Asie ou Amérique du Sud, à la manière de RFI Plus Afrique) – nécessite une réorganisation de l'antenne. Les rédactions devront tout mettre en œuvre pour encourager *« un traitement moins cloisonné de l'actualité »*. La hiérarchie est bousculée : le rapport préconise en priorité la nomination d'un directeur des antennes. Un poste auquel Michel Meyer vient d'être nommé. Ce dernier assurerait également *« par intérim »* la direction de l'information, dont M. Larquié a *« accepté de décharger »* Christian Billmann. Le comité d'entreprise, qui a pris connaissance du rapport, s'est étonné du *« vice de procédure »* conduisant à nommer M. Meyer avant la présentation du projet et son approbation par le CE. Il entend plaider le *« délit d'entrave »*. De son côté, le PDG de RFI a argué d'une *« création de poste »*. La CFDT s'est aussi interrogée sur la nomination de M. Meyer à un poste de responsabilité dans une radio publique, alors que le journaliste est mis en examen, depuis juin 1994, dans le cadre d'une affaire de corruption au conseil régional d'Alsace, sur le dossier « Vidéo HD » (*Le Monde* du 17 février).

Gilles Pérez, délégué CFDT, a souligné *« les hasards de calendrier »* qui présidaient à la nomination de l'ancien directeur de l'information de Radio-France (1987-1989), quelques jours après l'élection présidentielle. *« Est-ce la première valse dans l'audiovisuel ?*, nous a-t-il déclaré. *On a l'impression de réflexes qui datent de l'ORTF, et naturellement on s'interroge. »* Selon M. Larquié, cette réforme, qu'il souhaitait *« mettre en chantier dès l'automne, si la grève ne l'en avait pas empêché »*, n'a rien de politique. *« Il n'y a pas de cheval de Troie dans notre démarche »*, a-t-il ajouté.

Ariane Chemin

MARDI 16 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
17.55 Série : Le Miracle de l'amour.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.30).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Rambo 2 : La Mission. □
Film américain de George Pan Cosmatos (1985).
22.30 Tiercé.
22.35 Les Films dans les salles.
22.40 Série : Perry Mason.
La femme qui en savait trop, de Christian I. Nyby, II.
0.25 Magazine : Je suis venu vous dire.
Présenté par Florence Belkacem. Invité : David Ginola. Débat avec Guy Sorman et Olivier Duhamel. Jacques Chirac pourra-t-il tenir ses promesses ?
1.35 Journal, Météo.
1.50 Programmes de nuit.
Reportages (rediff.) ; 2.10, TF 1 nuit (et 3.15, 3.50) ; 2.20, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.25, Mésaventures ; 4.00, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeux : Que le meilleur gagne (et 3.15).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.25).
Invités : les Inconnus.
19.50 Bonne nuit les petits.
Gros Nounours pêche à la ligne.
19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : Family Business. ■
Film américain de Sidney Lumet (1989).
22.55 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Comment éviter les pièges de l'alcool [2/2]. Vin : le bon et le moins bon.
0.25 Les Films Lumière (rediff.).
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Le Cercle de minuit.
2.50 Programmes de nuit.
Urti : Rome, ville impériale ; 3.40, 24 heures d'info ; 4.05, Jeu : Pyramide (rediff.) ; 4.30, Jeu : Les Z'amours (rediff.) ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeux : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Temps des collines, de Pierre George.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : 19e Festival international du cirque de Monte-Carlo.
Présenté par Sergio.
Créé en 1974, ce festival est la manifestation la plus importante dans le monde du cirque.
22.25 Météo, Journal.
22.50 Mardi chez vous.
Programme des treize télévisions régionales.
0.20 America's Cup.
1.20 Musique Graffiti.
Symphonie nº 59, de Haydn, par la Sinfonietta de chambord, dir. Amaury du Closel (30 min).

M 6

13.25 Série : Equalizer.
L'Affaire Chrysalis. De Tony Wharmby (en deux épisodes diffusés à la suite).
15.05 Boulevard des clips (et 5.20, rediff.).
17.00 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : E = M 6.
Présenté par Mac Lesggy.
20.45 Magazine : Grandeur nature.
Caroline Avon en Judée.

20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
Joyeux Noël. Robot crime.
22.45 Téléfilm : Les Jumelles du FBI.
De Paul Lynch.
0.20 Magazine : Zone interdite.
Présenté par Patrick de Carolis.
1.50 Culture pub (et à 4.30).
2.15 Rediffusions.
Fanzine ; 2.40, Ceylan, Maldives ; 3.35, Fréquenstar ; 4.55, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : Présentation du film par Claude Chabrol.
13.40 ▶ Cinéma : Masques. ■■
Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Philippe Noiret.
15.10 Documentaire : Oh Boy ! It's a Girl.
De Brigitte Cornand.
16.05 Le Journal du cinéma.
16.10 Cinéma : La Disparue. □
Film américain de George Sluizer (1992).
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Basket-ball.
Pau-Orthez-Antibes. Match nº 4 de la finale du championnat de France.

20.35 ▶ Cinéma : L'Enfer. ■■
Film français de Claude Chabrol (1993).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Naked. ■■
Film britannique de Mike Leigh (1992) (v.o.).
0.27 Pin-up (rediff.).
0.30 Cinéma : Critters 4. □
Film américain de Rupert Harvey (1992).
2.00 Documentaire : Cent ans de cinéma américain.
7. La Génération de l'école du cinéma.
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Le Sens de l'Histoire.
François Mitterrand : une certaine idée du pouvoir [1/2] (rediff.).
15.30 Qui vive.
L'Œil et la vision (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre [2/5].
16.00 La Preuve par cinq.
L'Année 1945 (rediff.).
16.35 Inventer demain [2/5].
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse.
La Vie devant moi : présentateur TV ; La Panthère rose ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grandes Inventions.
Louis Pasteur, Robert Koch et la bactériologie.
18.15 Les Alphabets de l'image.
18.30 Le Monde des animaux.
Une vie de singe : bébés en danger.
18.55 Le Journal du temps (rediff.).

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Les Routes du Moyen Age.
Les brasiers de la foi [3/5].
20.20 10 minutes extra.
Autorisation de fumer, photo-animation de Monica Carlsson.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit (et 1.45).
Hors l'anglais, point de salut ?
Le français ? L'allemand ? L'anglais ? Transit s'interroge sur l'avenir linguistique de l'Europe.
21.50 Soirée thématique : Karl Valentin, comique.
Présentée par Rufus.
21.55 Cabaret Valentin [1/2] (et 22.45 [2/2]).
De Hans Peter Cloos et Marie Pawlotsky.
22.40 Le Bureau neuf.
Court métrage de et avec Karl Valentin (1914, muet, N.).
23.30 La Veste à carreaux.
Court métrage d'Erich Engels, avec Karl Valentin (1936, v.o.).
23.45 J'ai fait un rêve.
De Hans Peter Cloos et Marie Pawlotsky.
0.20 L'Héritage.
Court métrage de Jacob Geis (1936, N.) avec Karl Valentin.
0.40 Bibliographie.
0.50 ▶ Téléfilm : La Nuit bengali.
De Nicolas Klotz [1/3]. Avec Hugh Grant (rediff., 55 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 11 mai. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 0.00 Alice. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.05 Martin Veyron, l'enfance de l'art. De Tessa Racine. 19.35 L'Homme libre. D'Annette Outertre. 20.30 La Rivière Moraig. De Bernard Pack. 21.20 ▶ Une école à la ville. De Jean-Louis Marcos. 21.50 Contact : Elisabeth Badinter. De Stéphane Bureau et Bernard Labelle. 22.40 Qui a tué Martin Luther King ? De Michel Parbot. 23.40 Escales : La Réunion. D'Alain Boudier. 0.35 Sachez reconnaître votre ennemi : le Japon. De Frank Capra et Joris Ivens (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.30, 15 min). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.00). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.20 Jeux d'artifices. □ Film français de Virginie Thévenet (1987). 0.45 The Line, the Cross and the Curve. De Kate Bush (45 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.55 The Muppet Show. Invité : Elton John. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 23.15 Cambouis. 0.10 Série : Monty Python's Flying Circus (35 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : La Florentine (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 MCM Backstage. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.30 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie : 4e étape : Mondolfo-Loreto. 20.00 Motors. 22.00 Boxe. Championnat d'Europe : poids plume. Mehdi Labdouni (Fr)-Duke McKenzie (G-B). A Fontenay-sous-Bois. 23.00 Snooker. European League 95 : 12e match. Alan McManus-Ronnie O'Sullivan (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Feux croisés. ■■ Film américain d'Edward Dmytryk (1947, N.). 20.30 Les salauds vont en enfer. ■ Film français de Robert Hossein (1955, N.). 22.00 Les Compagnons de la nouba. ■■ Film américain de William A. Seiter (1934, N., v.o.). 23.05 El tango en Broadway. ■ Film argentin de Louis Gasnier (1934, N., v.o.). 0.30 Le silence est d'or. ■■■ Film français de René Clair (1947, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.20 Love. ■■ Film britannique de Ken Russell (1969, v.o.). 20.30 L'Adolescente. ■ Film franco-allemand de Jeanne Moreau (1978). 22.00 Rocky. ■ Film américain de John G. Avildsen (1976, v.o.). 0.00 La Mort aux enchères. ■ Film américain de Robert Benton (1982, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Françoise Chandernagor (L'Enfant des Lumières). 19.30 Perspectives scientifiques. Bilan et perspectives de la recherche en environnement. 2. Risques industriels et écotoxicologie. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Joutes musicales. 2. Brahms-Wagner. 20.30 Archipel science. La radio a cent ans. Avec la revue *La Recherche*. 21.28 Poésie sur parole. La radio a cent ans (2) (rediff.). 22.40 Les Nuits magnétiques L'Envol. 1. Rêves et bricoles (rediff.). 0.05 Du jour au lendemain. Hubert Nyssen (L'Italienne au rucher). 0.50 Coda. La Pavane. 2. Esquisse d'un pas de danse à la française. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 10 mai, à la Salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Valses nobles et sentimentales, de Ravel ; Concerto pour violon et orchestre nº 3, de Saint-Saëns, Reiko Watanabé, violon ; Symphonie nº 3 « Rhénane », de Schumann. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Egmont, ouverture, de Beethoven ; L'Italienne à Alger, ouverture, de Rossini ; Rosamunde von Cypern, musique de scène D 797 (entracte nº 3), de Schubert, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Concert donné le 31 janvier (extrait). Quatuor à cordes, de Koskinen, par le Quatuor Avanti ; De Tartuffe, je crois..., de Lindberg, par l'Ensemble Endymion, dir. John Whitfield ; Renaissance pour bande, de Parmerud. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Franck, Chausson, Poulenc. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres d'Aguado, Brito, Pazmino, Hidrobo, Weiss, Miteran. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Invité Serge Moati.
RTL, 18 h 30 : Michel Sapin, Guy Sorman, André Bergeron (« Controverses »).

هكذا في الأصل

L'islam au-delà des tabous

L'émission « Le Coran et la kalachnikov », présentée par Jean-Marie Cavada, traite de l'expansion islamique en évitant les explications lénifiantes

PEU DE THÈMES d'actualité sont aujourd'hui bardés de tabous, interdits et autocensurés comme l'islam. De peur de vexer, ou de déranger, ou bien d'être taxés de racistes, les journalistes, premiers témoins, préfèrent bien des fois délivrer un commentaire rassurant sur des images, des faits, des discours qui ne le sont point. Cela fait que le téléspectateur ordinaire n'y comprend goutte. L'autre écueil est de présenter comme « démocrate » tout musulman opposé aux islamistes, alors que la plupart du temps ledit « musulman démocrate » a cautionné des lustres durant un régime de parti unique, ayant lui-même appliqué les principales dispositions de la loi islamique tout en présentant un visage « laïque » à l'Occident. Le cas-type en est l'Algérie.

L'émission de Jean-Marie Cavada, Jean-Pierre Bertrand et Sylvie Faidherbe, dans « Etats d'urgence », hors-série trimestriel de « La Marche du siècle », a échappé – Dieu merci ! – au second écueil, mais en partie seulement au premier. Néanmoins, après quelques précautions oratoires, les réalisateurs ont généralement laissé parler leurs interlocuteurs mahométans sans éprouver le besoin d'atténuer leurs discours par des explications lénifiantes.

Les images, souvent fortes et vivantes, rapportées d'Egypte, de Palestine, du Soudan et d'Afghanistan, montrent assez clairement que les Français qui posent la question de savoir où s'arrête l'islam, où commence l'islamisme, ne sont pas forcément des ennemis des musulmans mais des gens désireux d'être informés de ce qui se prépare, quelquefois à une heure d'avion de chez eux. Aux yeux des personnes interrogées, Egyptiens, Soudanais ou autres (le cas des Palestiniens est un peu différent, et le film ne le souligne pas assez, car ils luttent d'abord contre l'occupant israélien avant de penser à l'expansion islamique à travers la planète), quel que soit leur engagement politique, il apparaît qu'il n'y a qu'un islam, celui du droit coranique.



L'influence européenne a suspendu, en partie au moins, l'application de ce droit, grosso modo de 1850 à 1950, application qu'il convient de rétablir. C'est ce que s'efforcent d'obtenir, en Egypte, depuis 1928, par la persuasion ou la force, les Frères musulmans. Mais, contrairement à ce que semble croire Jean-Marie Cavada, l'islam politique n'est pas né à ce moment-là. Il est né avec Mahomet prédicateur. Un homme d'action (« *Mahomet est supérieur à Jésus car on le voit agir* », estimait Napoléon) auquel Dieu a conseillé ainsi qu'à ses successeurs : « *Ne faites pas appel à la paix quand vous êtes les plus forts !* » (sourate coranique de Mohamed).

Cette émission montre aussi clairement que, répression ou pas (la police égyptienne se comporte envers les islamistes comme les Israéliens, dénoncés par la presse cairote, à l'égard des Palestiniens, démolissant notamment les maisons des suspects), les sociétés musulmanes s'islamisent lentement en profondeur : la mode féminine au Caire, l'entraînement paramilitaire des Sœurs musulmanes à Khartoum.

« POLITIQUEMENT CORRECT »

Autre donnée mise en lumière, le rôle trouble ou troublant des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite, qui, en particulier au Pakistan et en Afghanistan, ont financé l'islamisme armé. Or l'Arabie fut, bien avant l'Iran, l'émission le dit sans ambages, un Etat fondamentaliste *et néanmoins enfant chéri de l'Occident*... Pour une fois, le langage « politiquement correct » concernant l'islam s'est mis en vacances. Espérons que cet exemple fera école à la télévision et ailleurs. Les musulmans, fiers de leur religion, devraient être les premiers intéressés à ce qu'elle cesse d'être présentée comme une doctrine à l'eau de rose.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ France 3, « La Marche du siècle », « Etats d'urgence, le Coran et la kalachnikov », mercredi 17 mai, 20 h 50.

La douloureuse

par Agathe Logeart

CE N'ÉTAIT PAS sa tête des mauvais jours, c'était autre chose. L'œil noir prêt à croiser le fer d'autres regards, le sourire provocant, les épaules qui chaloupent, on ne les retrouvait plus. Il se frayait péniblement un chemin dans la meute qui l'attendait à sa sortie du tribunal de Valenciennes sans donner d'autographe, sans serrer de main, sans se ruer vers les micros tendus, ni les plateaux de télévision. Il ne cherchait plus une tribune ni une estrade, mais un refuge.

Bernard Tapie est apparu comme un homme qui tangue, au pas incertain, au regard flou. Il avait l'air de chercher un appui, et n'en trouvait pas. Il était « *sonné* », disaient les commentateurs, par sa condamnation à un an de prison ferme, « *pour la première fois de sa carrière* »... Etrange formule entendue sur LCI, dont on ne pouvait s'empêcher de relever l'incongruité : la prison était-elle donc immanquablement inscrite en filigrane dans cette carrière protéiforme, faisait-elle partie de l'inéluctable parcours de celui qui, pour avoir trop séduit en se croyant tout permis, avait ainsi fini par se brûler au feu qu'il avait lui-même allumé ?

« *Votre client a-t-il encore la force de rebondir ?* », demandait un journaliste à l'avocat du condamné, tout aussi défait que son client. « *Peut-on être assuré qu'il ne cherchera pas à prendre la fuite à l'étranger ?* », risquait un autre. Seul désormais devant ces questions lancinantes qui disaient mieux la déconfiture qu'une longue analyse, le pauvret faisait face, dans la mesure de ses moyens. Il se trouvait seul désormais pour répondre aux questions gênantes, ne subissant plus l'ombre portée de celui qu'il avait tout au long du procès tenté de défendre comme il pouvait, c'est-à-dire parfois contre lui-même.

« *Vous le reverrez combatif, ne vous inquiétez pas. Il a l'art de retourner les situations* », répondait l'homme de loi. Ce n'était plus du droit, mais de la méthode Coué. Où, en effet, avait bien pu passer Tapie le magicien, Tapie l'illusionniste ? Tapie-chat qui toujours se devait de retomber sur ses pattes, Tapie-boxeur, le roi de l'uppercut qui assomme pour le compte ? A ceux qui longtemps y avaient cru, il ne restait que cette image pénible d'un homme qui regagne sa voiture comme on s'accroche à une bouée. Tapie nous filait entre les doigts, sable pailleté des années-fric, des années-frime...

Bernard Tapie était blessé, il était à terre. Le spectacle ne donnait pas envie de pavoiser. Seul Jean-Pierre Bernès paraissait s'en réjouir, avec cet air de revanche veule des chiens qui ont reçu trop de coups de pied de leur maître, et qui, sur le tard, après des années d'humiliation, ont appris à montrer les dents. La scène manquait de hauteur, mais on s'y attendait. Comme il était loin, le temps des tours d'honneur dans le stade-vélodrome de Marseille... Il était bien loin aussi, le temps des garden-parties à l'Elysée et des victoires électorales... L'heure était venue de régler ses dettes, et de payer la douloureuse, la bien-nommée.

MERCREDI 17 MAI

TF 1

13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Vidéo Gag (et 17.05).
15.30 Remontée des Champs-Elysées par Jacques Chirac.
17.25 Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.30).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Pour la vie.
Autour de Fabrice et Valérie Pascal, deux couples prêts à passer par de multiples épreuves pour prouver leurs sentiments. Face à eux, un jury composé de trois couples de personnalités.
22.50 Le Droit de savoir.
Voyage à l'intérieur des sectes de la terreur.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
Jean-Jacques Bonnaud, président du GAN.
0.40 Série : Paire d'as.
1.35 Journal, Météo.
1.50 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 5.05) ; 2.45 TF 1 nuit (et 3.40, 4.15) ; 2.55, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.50, Intrigues ; 4.25, Musique.

FRANCE 2

13.30 America's Cup.
13.45 Série : Stryker.
15.20 Chalu Maureen.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.40 America's Cup.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 3.05).
19.50 Bonne nuit les petits.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : La Veuve de l'architecte.
De Philippe Monnier, avec Michèle Morgan, Jacques François.
La veuve de l'architecte d'une cité devenue « à problèmes » part en croisade pour aider tous ces jeunes en plein désarroi dont elle se sent en partie responsable. Caricatural.
22.30 Magazine : Bas les masques.
La Vie à trois. Reportages : Deux Français et un Allemand ; Cathy et ses deux fils.
0.00 Journal, Météo, Journal des courses.
0.20 Magazine : Signé Croisette.
0.30 Le Cercle de minuit.
Spécial Cannes.
1.50 ▶ Cinéma : Shadows. ■■
Film américain de John Cassavetes (1959, v.o.).

FRANCE 3

13.05 Jeu : Presse-citron.
13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.30 Série : Magnum.
16.15 Félix le chat.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeux : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Premiers paysages, de Maurice Denis.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 La Marche du siècle.
Etats d'urgences. Le Coran et la kalachnikov.
Les enjeux d'une guerre menée au nom de l'Islam. Enquête en Egypte, à Gaza, au Pakistan, en Afghanistan et au Soudan.
22.30 Météo, Journal.
22.35 Emission spéciale de la rédaction.
La passation de pouvoir entre M. Mitterrand et M. Chirac. Les moments forts de la journée.
Invités : Jacques Attali, Olivier Duhamel, Franz-Olivier Giesbert.
23.40 Documentaire : Un siècle d'écrivains.
Jean-Paul Sartre, d'André Bercoff et Dominique Masson.
0.30 Musique Graffiti.
Concerto pour piano et trompette, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Varsovie, sol. Marko Martlin, piano, dir. Jerzy Katlewicz (15 min).

M 6

12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
Présenté par Guillaume Stanzik.
16.25 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noel et Ophélie Winter.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.40).
Présenté par Christophe Crenel. Génération computeur.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Présenté par Michel Cellier. Pas dans mon jardin !

20.45 Téléfilm : Papy superstar.
De Serge Menard, avec Jean Lefebvre, Pierre Tornade.
Un retraité mélomane se voit interpeller par un compositeur italien du dix-huitième siècle alors qu'il se recueille sur sa tombe.
22.30 Téléfilm : Un terrible secret.
De John Llewellyn Moxey.
Un homme enquête sur l'apparent suicide de sa femme et la disparition de son fils.
0.10 Série : Sexy Zap.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Les Plus Beaux Jardins du monde.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Carreau d'as.
16.30 Surprises.
16.45 Sport : Basket-ball américain.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.25 Flash d'informations.
18.35 Nulle part ailleurs.
Cannes 95. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes ; 19.20, la montée des marches du Palais par Isabelle Giordano.
19.30 Soirée d'ouverture du Festival de Cannes.
Présentée par Carole Bouquet. Deux centenaires seront fêtés : celui de la naissance du cinéma et celui de la naissance de John Ford avec une rétrospective de ses films.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.
Présenté par Isabelle Giordano.

21.00 Cinéma : True Romance. ■■
Film américain de Tony Scott (1993).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Singles. ■
Film américain de Cameron Crowe (1992, v.o.).
0.38 Cinéma : Présentation du film par Claude Chabrol.
0.40 ▶ Cinéma : Le Boucher. ■■■
Film français de Claude Chabrol (1969).

LA CINQUIÈME

13.00 Jeu : Ça déméninge.
13.30 Va savoir.
Bergerie nationale (rediff.).
14.00 L'Esprit du sport.
Frédérique Hébrard (rediff.).
15.00 Mag 5.
15.45 Allô ! La Terre [3/5].
16.00 La Preuve par cinq.
L'année 1945 [3/5] (rediff.).
16.35 Inventer demain [3/5].
16.45 Les Grandes Inventions.
Le radar de Robert A. Watson (rediff.).
17.00 Jeunesse.
Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
La sécu en questions.
18.15 L'Amour en questions.
La grossesse au quotidien.
18.30 Le Monde des animaux.
Les nasiques de Bornéo.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 La Grande Transhumance.
Les Bergers espagnols sur les chemins royaux.
20.20 Le Dessous des cartes.
Russie : Kaliningrad.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire.
Ishi, le dernier des Yahis, de Jed Riffe et Pam Roberts.
1911 : descendant d'une tribu indienne exterminée sur ordre du gouvernement californien à la fin du XIX[e] siècle, Ishi raconte à l'anthropologue Alfred Kroeber les us et les coutumes des siens.
21.40 Soirée Musica : Les Jolies Voix de mai.
21.41 L'Art d'Alfredo Kraus.
De José Montes-Baquer.
23.05 Concert : Jessye Norman.
Les Kindertotenlieder de Gustav Mahler, sur des poèmes de Friedrich Rückert. Avec l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Seiji Ozawa.
Enregistré en décembre 1988 à l'ancien Opéra de Francfort.
23.35 Hugo Wolf : La Braise.
Essai de Norbert Beilharz, avec Bruno Liberda (v.o.).
0.35 Documentaire : Chuppah.
De Laurie Zemelman-Schneider et Sascha Schneider (rediff.).
1.55 La Robe de Cendrillon.
Court métrage de Miriam Dehne (rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 12 mai. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.15 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 10 mai. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.45 Louis Roederer, sur les traces de Saint-Exupéry. De Jean-Marc Destang. 20.25 La Rage de vivre. De Jochen Wolf. 21.45 Martin Veyron, l'enfance de l'art. De Tessa Racine. 22.15 L'Homme libre. D'Annette Dutertre. 23.10 La Rivière Moraig. De Bernard Pack. 0.00 Contact : Elisabeth Badinter. De Stéphane Bureau et Bernard Labelle. 0.55 Qui a tué Martin Luther King ? De Michel Parbot (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Paris Match Première (et 21.55). 21.00 Paris Modes. 22.20 Les Perles de la couronne. ■■■ Film français de Sacha Guitry et Christian-Jaque (1937, N.). 0.35 Festival de Cannes 1995 (60 min).

CANAL J 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. Le Dîner. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Le Ghetto. 23.25 T'as pas une idée ? 0.25 Série : Dream On. 0.50 Série : New York Police Blues (50 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.00). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.30). 20.10 MCM Mag (et 21.00, 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 X Kulture. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 Formule 1 Magazine. 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.30 Cyclisme. Résumé. Tour d'Italie : 5[e] étape : Porto Recanati-Tortoreto Lido. 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Formule 1 Magazine. 22.30 Moto Magazine. 23.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : finale retour. Juventus de Turin-Parme (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Les salauds vont en enfer. ■ Film français de Robert Hossein (1955, N.). 20.30 Entre onze heures et minuit. ■ Film français d'Henri Decoin (1948, N.). 22.05 Feux croisés. ■■ Film américain d'Edward Dmytryk (1947, N.). 23.35 Comment l'esprit vient aux femmes. ■■ Film américain de George Cukor (1950, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 18.15 La Fiancée du pirate. ■■ Film français de Nelly Kaplan (1969). 20.00 Séquences. 20.30 Faites comme chez vous. ■ Film américain de Tom Ropelewski (1989). 21.55 Ni avec toi, ni sans toi. ■ Film français d'Alain Maline (1984). 23.25 Dans les coulisses de... 0.20 Trafic d'indécence. Téléfilm classé X (95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE
19.00 Agora. Bernard Pujo (Le Grand Condé). 19.30 Perspectives scientifiques. Bilan et perpectives de la recherche en environnement. 3. La recherche et l'innovation, une relation particulière avec la demande publique. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Joutes musicales. 3. Rameau-Rousseau. 20.30 Tire ta langue. Chansons, slogans, au rythme d'une manif. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours. Une émission de la radio belge. 22.40 Les Nuits magnétiques L'Envol. 2. Perdre terre (rediff.). 0.05 Du jour au lendemain. Claude Ollier (Outback ou l'arrière monde). 0.50 Coda. La Pavane. 3. Esquisse d'un pas de danse à l'anglaise. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Avant concert. 20.15 Concert. En direct du Concertgebouw d'Amsterdam, par le Chœur des Petits Chanteurs de la cathédrale Saint-Bavo (Haarlem), le Chœur des Petits Chanteurs des Sacrements (Breda), le Chœur philharmonique de Prague et l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly. Symphonie n° 8 Des Mille, de Mahler. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Sonate pour flûte à bec et continuo op. 1 n° 7, de Haendel. Frans Brüggen, flûte ; Don Juan : Chaconne, de Gluck ; Symphonie n° 100 Militaire : allegretto, de Haydn, par l'Orchestre du XVIII[e] siècle, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Merilainen, Kaipainen, Salonen. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chopin, Saint-Saens. 0.00 Jazz vivant. Les chanteuses Abbey Lincoln et Betty Carter. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 8 h 25 : Jacques Attali (« *Verbatim II* »)

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

مكنز الاهرام

Le Monde

MERCREDI 17 MAI 1995

Les trois Grâces

par Pierre Georges

A L'INTÉRIEUR, Jean-Louis Debré. A la justice, Jacques Toubon. A la défense, Bernard Pons. Le tiercé chiraquien et dans l'ordre ! On ne devrait pas s'embêter un seul instant avec cette garde rapprochée occupant quelques postes-clefs dans le prochain gouvernement.

Car telle était, mardi, la livraison du matin, la marée du jour à la criée journalistique. Vrai, faux ? Le grand *jeu de piste* qui consiste à faire et défaire les gouvernements est un jeu pervers, quelque peu antidémocratique. Mais c'est un jeu bien plaisant, un jeu de têtes et de rôles, de possibilités et d'incompatibilités, le jeu des familles politiques.

La règle en est simple mais la pratique difficile : la recherche à partir d'ingrédients disparates et de subtils dosages du meilleur cocktail possible. Une valse des noms et des ambitions, des étiquettes et des compétences, des équilibres et des nécessités, des récompenses et des punitions. Secouez, secouez. Ajoutez-y les considérations régionales – l'Alsace, surtout ne jamais oublier l'Alsace, et le Nord alors, et la Bretagne, *ma doué*, et le Corse de *Corse. Ne négligez* pas les envies de saison – du jeune et du vrai, plein de sang et de sève, du jeune qui rajeunit et annonce un gouvernement de printemps. Ne sous-estimez pas les envies de femmes, objectif dix paraît-il, comme doigts des deux mains. Ni neuf, ni onze, dix, record de France, toutes catégories, toutes époques, toutes républiques.

Prenez tout cela, et encore quelques autres considérations, séguinistes, pasquaïens, balladuriens, giscardiens, centristes, société civile et vous aurez un début d'idée de la nature du casse-tête à surmonter pour en arriver au gouvernement des alchimies représentatives. Encore que dans les seuls noms cités, on demeurerait assez loin de l'alchimie. Debré-Toubon-Pons, le fléau, la balance et le glaive, ce serait de la fidélité en barre, du socle de béton, les trois Grâces du gouvernement Juppé, les trois gardes du Cardinal, Aglaé, Thalie et Euphrosyne ! Cela en serait le noyau dur, à fin de vigilance et d'orthodoxie, les sentinelles au créneau du changement contrôlé.

Ce serait formidable ! Presque autant que ce qui se passe au Parti socialiste, qui a quelque mal lui aussi à constituer son gouvernement. La messe n'était pas dite, le second tour pas entamé, que déjà s'échafaudaient les plans, les manoeuvres, les complots. Comment tuer ce chef tombé du ciel avec ses envies de chef ? Comment lui couper les ailes, sinon la tête ? Comment arracher le parti à ses funestes et dévorants appétits ?

Jospin perçait à peine sous Jospin, il s'employait tout juste à briser l'armure, que déjà la trahison rôdait, ou à tout le moins la résistance, *à son emprise naissante*. Le PS, devenu au fil des années, le plus extraordinaire syndicat des petits propriétaires qui soit, pas touche à mon parti, s'installait ainsi par avance dans sa énième guerre des tendances et des chefs. Ce goût de la lutte des clans et des courants lui semble devenu une seconde nature et presque son oxygène. Le pouvoir, le pouvoir, le pouvoir ! Aux affaires du pays, ou dans l'opposition, qu'importe, mais le pouvoir ! Allons, une petite cure de désintoxication ne devrait pas leur faire de mal, à tous ces barons sans terre !

Le tribunal correctionnel de Lyon renvoie le procès d'Alain Carignon au 25 septembre

Les juges ont précisé les modalités du contrôle judiciaire imposé au maire de Grenoble

LYON
de notre envoyé spécial

La sixième chambre correctionnelle de Lyon a décidé, mardi 16 mai, de renvoyer au 25 septembre le procès d'Alain Carignon, maire de Grenoble et ancien ministre de la communication. Il comparaîtra pendant quinze jours avec sept autres personnes mises en examen dans une affaire relative, principalement, à l'apurement du passif de Dauphiné News par une filiale de la Lyonnaise des eaux. Le procès portera aussi sur les conditions d'attribution du marché de l'eau à Grenoble.

L'audience du lundi 15 mai avait été une formalité. Après l'appel des prévenus, le président avait donné lecture de la partie de l'ordonnance énumérant les faits retenus à la charge de chacun pour les renvoyer devant le tribunal. Après la constitution de deux nouvelles parties civiles (l'association Eau Secours et une association de consommateurs) qui sont venues rejoindre la Confédération syndicale des familles (CSF, déjà partie civile), on passa à l'appel des témoins.

En fait, le seul débat portait sur une demande de renvoi présentée par la défense. La libération d'Alain Carignon, décidée le 3 mai, a en effet bouleversé le calendrier judiciaire. Si un prévenu détenu doit être jugé dans les deux mois qui suivent l'ordonnance de renvoi, l'urgence ne s'impose pas lorsqu'il est en liberté. En outre, les dates fixées alors qu'il était encore détenu prévoyaient une courte audience de cinq jours. L'un des conseils d'Alain Carignon, le bâtonnier Guy Danet (Paris), avait insisté sur cet aspect en ajoutant que la défense n'avait pas eu le temps de se préparer. Si la Confédération syndicale des familles considérait que cette demande était *« dilatoire »*, le procureur de la République a admis que l'ouverture immédiate du procès présentait des difficultés juridiques.

« LA JUSTICE SAIT ATTENDRE »

La Cour de cassation est en effet saisie de cinq pourvois émanant d'Alain Carignon. Deux sont relatifs à sa détention et sont donc devenus sans objet. Un autre concerne un arrêt de la chambre d'accusation de Lyon déclarant irrecevable la constitution de partie civile de la CSF. Le quatrième conteste un arrêt de la même juridiction estimant que le tribunal était compétent pour juger des faits considérés par la défense comme étant du seul ressort de la Cour de justice de la République. Enfin, le dernier a été formé la semaine dernière contre une ordonnance du président de la chambre d'accusation déclarant irrecevable un appel contre l'ordonnance de renvoi. *« C'est beaucoup pour un seul homme »*, observait le magistrat en estimant qu'il n'était pas possible de juger immédiatement car la Cour de cassation examinera certains des pourvois le 26 juin. *« Je ne suis pas dupe*, ajoutait le procureur, *Alain Carignon joue la montre, mais la justice sait attendre. »*

Le second débat était plus délicat. Il s'agissait pour chacun des prévenus d'obtenir du tribunal, qu'en cas de renvoi, il assouplisse les modalités du contrôle judiciaire. Alain Carignon et Jean-Louis Dutaret demandaient plus simplement que la liste des personnes qu'il leur est interdit de rencontrer soit nominativement précisée. Le parquet ne s'y était pas opposé tout en rappelant : *« Nous savons que de nombreuses pressions vives et répétées ont été exercées sur les témoins par Alain Carignon et Jean-Louis Dutaret. Je souhaite qu'il n'y en ait pas à nouveau. »* Dans sa décision rendue mardi, le tribunal accepte le renvoi, suivant en cela les arguments du parquet. Dans l'attente du procès, le contrôle judiciaire est maintenu pour l'ensemble des prévenus avec cependant une série d'assouplissements. Ainsi, M. Carignon a notamment le droit de rencontrer son épouse, son premier adjoint et les personnes dont les témoignages n'apparaissent pas fondamentaux. Commentant sa décision, le président a cependant invité Alain Carignon à faire preuve *« de modération et de discrétion »*.

Maurice Peyrot

700 manifestants contre l'ancien ministre

Sept cents à huit cents personnes ont manifesté à Grenoble, lundi 15 mai, à l'appel de plusieurs formations de gauche, pour réclamer la démission d'Alain Carignon. Libéré le 3 mai, le maire avait, le 8 mai, assisté aux cérémonies commémoratives, puis repris dès le lendemain ses activités à l'hôtel de ville. Présentée comme *« un geste de protestation de citoyens choqués par ce manque de décence »*, la manifestation, qui s'est achevée devant le palais de la justice de la ville aux cris de *« Allez les juges ! »*, n'a cependant pas rallié l'adhésion de la section locale du Parti socialiste, qui s'est bornée à dénoncer la violation par Alain Carignon des règles du contrôle judiciaire. Dans un entretien au *Figaro* du 16 mai, le maire sortant assure avoir *« décidé de ne pas être candidat à* [sa] *propre succession »* et annonce qu'il soutiendra une liste RPR-UDF conduite par le député RPR Richard Cazenave. En revanche, Alain Carignon confirme qu'il demeurera président du conseil général de l'Isère. *« Je n'abandonne pas la politique tant que mon honnêteté n'aura pas été totalement reconnue »*, dit-il.

M. Lellouche (RPR) se présentera à Cannes contre M. Mouillot (UDF-PR)

Il reproche au maire sortant d'être candidat malgré sa récente condamnation

NICE
de notre correspondant régional

Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise et proche de Jacques Chirac, dont il est l'ancien conseiller diplomatique, a annoncé, mardi 16 mai à Cannes, qu'il se présentera contre le maire sortant (UDF-PR), Michel Mouillot, aux élections municipales de juin. Cette candidature fait suite à une décision prise le 10 mai par le RPR : la formation néogaulliste a décidé de retirer son investiture à M. Mouillot après la condamnation de celui-ci, le 20 avril, par le tribunal correctionnel de Lyon, à une peine de quinze mois de prison avec sursis et à cinq ans d'inéligibilité pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Botton.

M. Mouillot, qui a été élu à Cannes en 1989 au détriment du maire sortant (RPR) Anne-Marie Dupuis, se dit victime *« d'une erreur judiciaire »* (*Le Monde* du 22 avril) et a interjeté appel de ce jugement. Cet appel est suspensif et lui permet de solliciter le renouvellement de son mandat en juin. *« Il était hors de question,* nous a déclaré M. Lellouche, *que le RPR reste prisonnier de cette investiture, pour des raisons évidentes d'éthique politique. »* Le député du Val-d'Oise nous a également indiqué que les élus municipaux RPR sortants qui resteraient sur la liste Mouillot seraient *« immédiatement exclus »*.

En revanche, le maire de Cannes est toujours soutenu, pour le moment, par l'UDF et le CNI. M. Lellouche, qui n'avait pas de point de chute dans sa circonscription du Val-d'Oise, a finalement choisi Cannes, après avoir espéré se présenter dans le XVIII[e] arrondissement de Paris, où la liste de la majorité devrait être conduite par le secrétaire général adjoint du RPR, Jean-Louis Debré.

UNE ENFANCE NIÇOISE

« Je suis candidat, nous a-t-il expliqué, *d'une part parce que j'ai des attaches sur la Côte d'Azur* [il a passé une période de son enfance à Nice où vit une partie de sa famille]*; d'autre part parce que j'ai été sollicité, depuis plusieurs mois, par les Cannois et les élus de la région cannoise ; et, enfin, parce que Jacques Chirac me l'a demandé. »* Son intention est de constituer une liste de *« rassemblement de toutes les tendances de la majorité présidentielle »*.

Le député du Val-d'Oise, qui est âgé de quarante-quatre ans, compte axer prioritairement sa campagne sur la *« transparence absolue de la gestion municipale »*. Il estime que les Cannois *« n'ont plus de maire sortant »* et qu'ils ont été *« pris en otage par M. Mouillot, qui essaie d'utiliser le suffrage universel pour régler ses problèmes judiciaires »*.

Au vu des sondages d'opinion, M. Lellouche reconnaît qu'il s'agira d'une élection difficile. M. Mouillot avait été battu aux élections législatives de 1993 par Louise Moreau, député sortant (UDF-AD) soutenu par le RPR, dans la 9[e] circonscription des Alpes-maritimes, dont l'électorat est cannois à 80 %.

Guy Porte

BOURSE

Cours relevés le mardi 16 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16609,70	+1,15	−16,90
Honk Kong index	9189,79	−0,30	+12,19

16609,70
18106,70
17425,35
16744
16062,65
15381,50
16 fév. 29 mars 16 mai

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/05	Var. en % 12/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1991,53	−1,28	+5,87
Londres FT 100	3310,70	+0,01	+7,99
Zurich	1286,82	+0,28	+3,75
Milan MIB 30	1046	+1,06	+2,04
Francfort Dax 30	2086,74	−0,49	−0,94
Bruxelles	1466,84	−0,13	+5,55
Suisse SBS	1093,53	+1,20	+5,33
Madrid Ibex 35	296,81	−0,23	+4,14
Amsterdam CBS	288,30	+0,07	+3,70

DEMAIN dans « Le Monde » :

LE TROUBLE DES « OTANIENS » : les fonctionnaires et diplomates du siège de l'Alliance atlantique ignoraient jusque-là superbement l'actualité politique de leur pays-hôte, la Belgique. Ils sont rattrapés par la mise en cause par la justice de leur « chef » Willy Claes.

Tirage du *Monde*, daté du mardi 16 mai 1995 : 534 451 exemplaires

DANS LA PRESSE

La condamnation de M. Tapie

LIBÉRATION

Ce qu'on a pu apercevoir de la réalité de la corruption, c'est l'aspect extrêmement banalisé qu'elle avait fini par prendre. Contre cela, la condamnation de personnages emblématiques et plus ou moins flamboyants comme Tapie ou Noir, la mise à l'écart d'un Suard, font image publique plus que remèdes de fond.

Gérard Dupuy

EUROPE 1

Il suffit de regarder la journée d'hier, avec le nombre de procès qui existaient. Personne ne peut contester que les plus puissants sont vraiment mis en cause et, le cas échéant, sévèrement punis par la justice lorsqu'ils sortent des limites de la loi. Le risque c'est qu'en réalité les Français se disent que rien ne change, que décidément tout le monde est coupable, qu'on vit dans une démocratie corrompue. Ce serait paradoxal mais c'est malheureusement assez vraisemblable.

Alain Duhamel

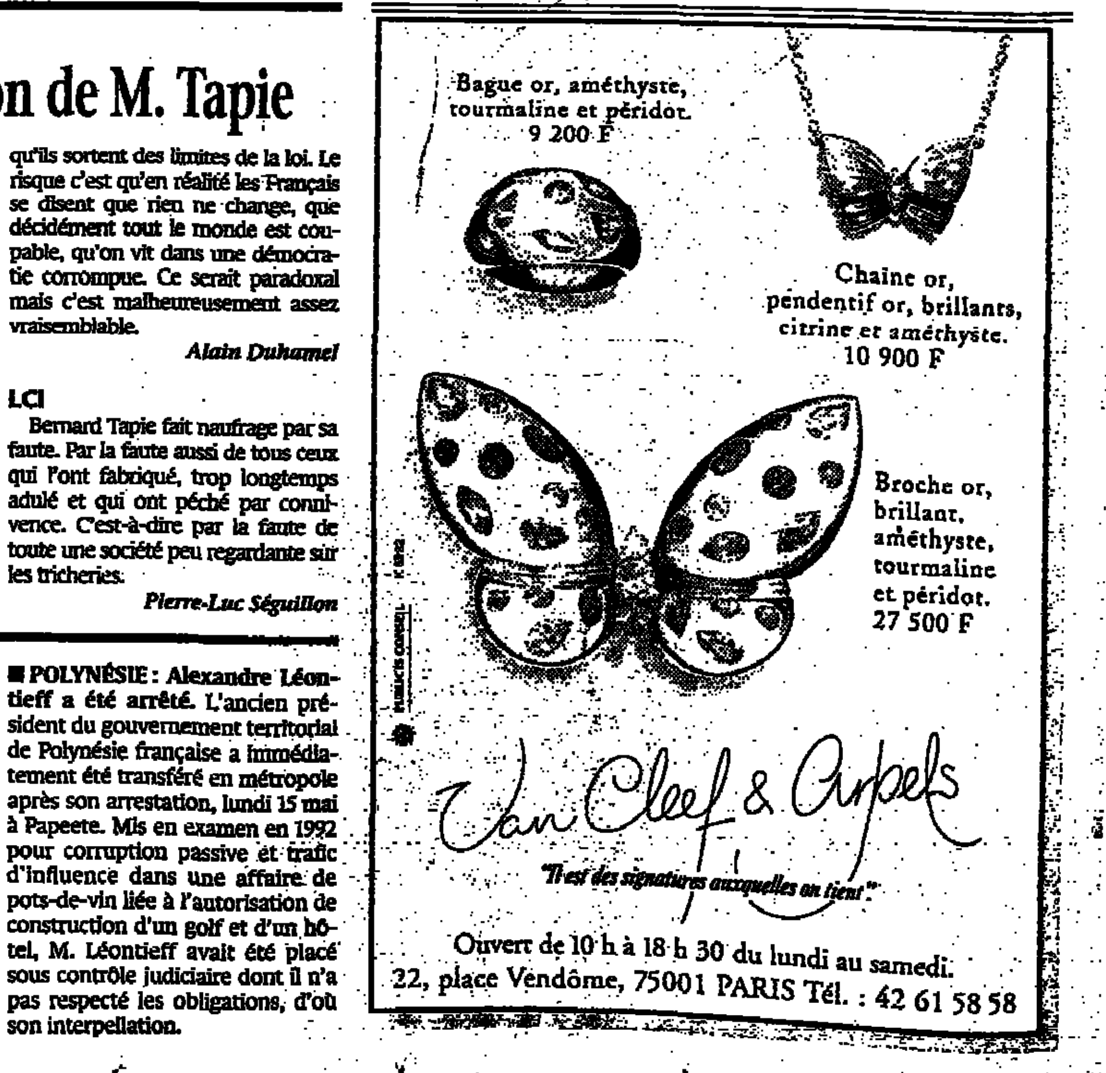
LCI

Bernard Tapie fait naufrage par sa faute. Par la faute aussi de tous ceux qui l'ont fabriqué, trop longtemps adulé et qui ont péché par connivence. C'est-à-dire par la faute de toute une société peu regardante sur les tricheries.

Pierre-Luc Séguillon

■ **ARCHÉOLOGIE : un tombeau royal a été mis au jour dans la vallée des Rois**, près de Louxor (660 km au sud du Caire), a déclaré, lundi 15 mai, Abdel Halim Nour El Din, secrétaire général du conseil supérieur des antiquités égyptiennes. Le tombeau, vieux de quelque 3 000 ans, localisé depuis le XIX[e] siècle, faisait l'objet de fouilles depuis sept ans. Une équipe d'archéologues américains y aurait dénombré soixante-sept chambres funéraires, apparemment vides. – *(Reuter, AFP, AP.)*

■ **POLYNÉSIE : Alexandre Léontieff a été arrêté.** L'ancien président du gouvernement territorial de Polynésie française a immédiatement été transféré en métropole après son arrestation, lundi 15 mai à Papeete. Mis en examen en 1992 pour corruption passive et trafic d'influence dans une affaire de pots-de-vin liée à l'autorisation de construction d'un golf et d'un hôtel, M. Léontieff avait été placé sous contrôle judiciaire dont il n'a pas respecté les obligations, d'où son interpellation.



هكذا عن الأصل

Le Monde

INITIATIVES

Entreprise citoyenne

TARTE à la crème du débat public depuis quelques années, l'entreprise citoyenne est redevenue à la mode, après que Jean Gandois en eut fait l'un de ses thèmes lors de sa campagne pour la conquête de la présidence du CNPF. Le fait que, sitôt élu, il ait confié à Jacques Dermagne, l'un de ses vice-présidents, le soin de préciser le contenu de cette notion confirme bien une volonté.

Pour autant, et à supposer qu'un corps de doctrine puisse être un jour défini, ou que ce concept arrive à s'imposer, les contours de l'entreprise citoyenne demeurent flous. Certains, même, et qui ne sont pas tous d'incorrigibles libéraux, vont jusqu'à contester la pertinence de la proposition, jugée ambiguë, voire suspecte. Dans une économie mondialisée, font-ils remarquer, le rôle dévolu à l'entreprise se limite à sa performance et tout autre discours reviendrait, non seulement à brouiller son image, mais à entretenir des désillusions. Tout au plus peut-on admettre, comme M. Gandois d'ailleurs, que si la vocation de l'entreprise est exclusivement de créer des richesses – dégager du profit –, celle-ci ne saurait être riche seule. Par simple intérêt bien compris.

A défaut, on peut comprendre d'où vient l'exigence. Au temps des « trente glorieuses », le compromis fordiste assurait le lien entre l'économique et le social, les gains de productivité étant compensés par l'amélioration du pouvoir d'achat ; alors qu'actuellement le modèle en vigueur souffre d'un manque de répartition. Pour retrouver un équilibre, et alors que les tensions produites par le chômage menacent la société, il est logique de rechercher un nouvel arbitrage qui conduirait les entreprises à se comporter de façon plus humaine. A trop poursuivre la logique de la compétitivité aboutirait à laisser toujours plus de gens sur le bord de la route, avec les risques d'exclusion que cela suppose, sans parler de la déstructuration en cours du tissu social.

Pour expliquer les origines d'une telle demande, encore faut-il pareillement noter que l'entreprise s'est trouvée prise au piège de sa propre réussite puis de son discours quand elle a suscité des attentes au sein de l'opinion. Pour ce faire, rappelons nous la décennie 80, qui vit l'entreprise prendre progressivement le rang d'institution, ainsi que l'observe le sociologue Renaud Sainsaulieu. A cette époque, les Français se réconcilièrent avec l'entreprise, moins sous l'effet paradoxal de la présence de la gauche au pouvoir, qu'en raison d'un ultime espoir. Dès lors qu'il était avéré que ni l'Etat, ni la politique ne pouvaient résoudre la douloureuse question du chômage, le dernier recours devait résider dans la capacité des employeurs. Ne promettait-on pas alors, selon le théorème d'Helmut Schmidt, que les investissements d'aujourd'hui seraient les profits de demain et les emplois d'après-demain ? Yvon Gattaz, président du CNPF dans cette période, accréditait l'idée dans la moindre de ses déclarations et s'ingéniait à réclamer toujours plus d'avantages au nom de cette martingale présentée comme infaillible. On a vu, au détour des années 90, ce qu'il advint...

Il n'empêche. Aujourd'hui, il est normal que l'entreprise se préoccupe de son environnement ou s'interroge sur ses responsabilités extérieures à son activité directe. En l'attente de l'élaboration d'un nouveau contrat social qui célébrerait la naissance d'un autre compromis, dont l'actuelle négociation entre les partenaires sociaux pourrait donner le ton, il était nécessaire que des mesures d'urgence soient prises. Le plus souvent en ordre dispersé.


Illustrations : HONORÉ

La motivation économique doit l'emporter sur l'effet de mode

D'OÙ l'effet de mode. En privilégiant l'image sur le contenu ou, plus grave, sur la véritable imprégnation, nombre d'entreprises se sont grillé les ailes dans des opérations sans lendemain qui, avec l'humanitaire notamment, relevaient davantage du marketing que de la solidarité. Caution ou alibi, ces actions ont rarement été convaincantes, et surtout n'ont pas résisté à l'annonce de mauvais résultats d'exploitation, ou n'ont fait que mettre en évidence le décalage avec la politique sociale interne, incohérente par rapport à ces objectifs. Bien souvent, les salariés et les syndicats ont jugé ces dépenses somptuaires ou inutiles, principalement quand des licenciements survenaient simultanément.

Plaquées sur une réalité différente, les initiatives en faveur de l'insertion de jeunes en difficulté ou de chômeurs de longue durée n'ont pas été mieux perçues, ou plus couronnées de succès, quand elles provenaient d'entreprises publiques qui s'offraient ainsi un certificat de bonne conduite tout en poursuivant, par ailleurs, leurs politiques de gestion humaine rigoureuse. Un fossé demeurait entre le statut des agents et *des CES (contrats emploi-solidarité)* par exemple, interdisant pratiquement toute intégration ou condamnant à la rotation des publics aidés. Certains responsables, qui ont mis en place des dispositifs apparemment innovants, reconnaissent le faire pour éviter que les pouvoirs publics ne leur imposent des efforts supplémentaires, préférant l'autopunition à l'obligation quantifiée !

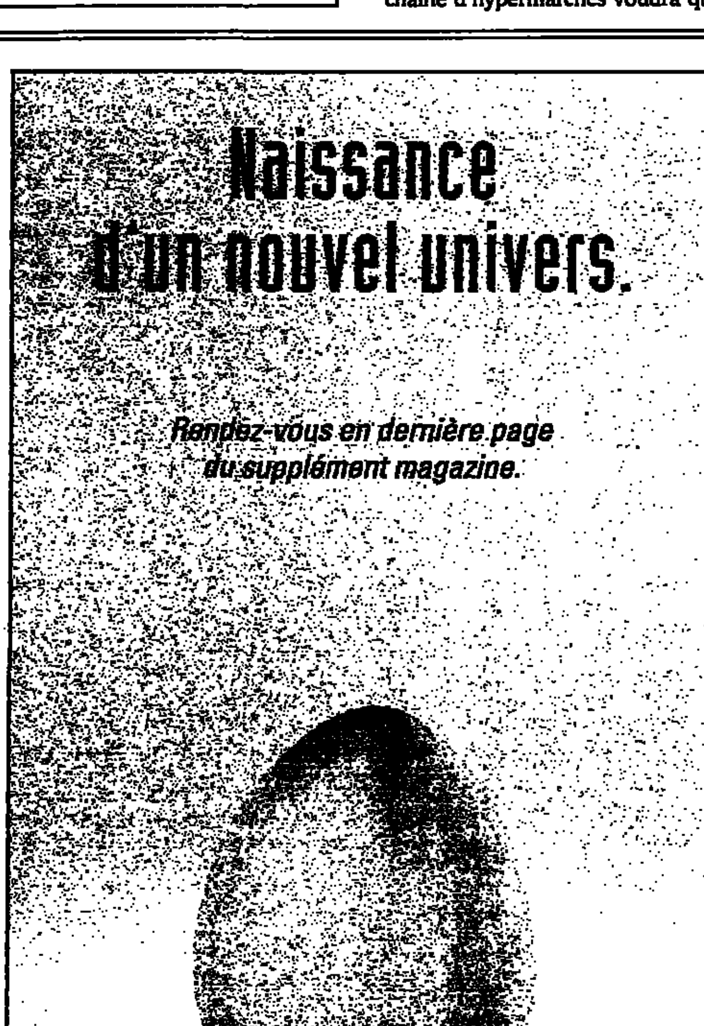
En revanche, la citoyenneté d'entreprise se lit mieux, paraît incontestable, et pérenne quand elle correspond à un intérêt économique ou qu'elle fait intervenir un partenariat – un réseau – d'intérêt. Une chaîne d'hypermarchés voudra que les banlieues ne se transforment pas en ghetto pour pouvoir continuer à y exploiter des magasins. En aidant des catégories à la dérive, elle œuvre contre l'insécurité et pour le pouvoir d'achat. De même, avec l'opération « grands frères », la RATP, comme toute compagnie de transports en commun qui adopte une stratégie identique, rassure ses usagers, ses conducteurs et trouve le moyen de remplir sa mission de service public. Quand EDF prépare des jeunes pour les placer ensuite auprès de ses fournisseurs ou de PME, l'entreprise publique se sert de son poids pour agir.

Ce faisant, avec moins de grandiloquence que ne le ferait penser le terme d'entreprise citoyenne, ceux-là retrouvent les bonnes et anciennes recettes des sociétés de développement économique imaginées par de grands groupes (Elf, Saint Gobain, Pechiney, etc.) confrontés aux nécessités des restructurations ou du déclin de bassins d'emplois.

Alain Lebaube

Vous ne pourrez pas dire que vous ne le saviez pas.

Si Nortel Matra Cellular est en première page, c'est pour vous convier à découvrir tout de suite ses nouvelles opportunités professionnelles en rubrique Secteurs de Pointe.





INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
The Link Between Continents Since 1980
114 Sansome Street ■ San Francisco, CA 94104

Université à San Francisco
California State APPROVED
fully ACCREDITED W.A.U.C.

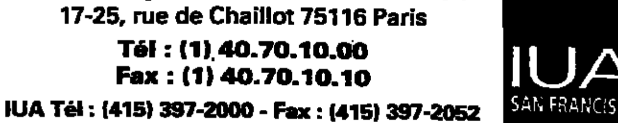
MBA Master of Business Administration for International Management

■ Programme américain intensif de 12 mois à San Francisco, campus urbain, recrutement multinational

■ Pour diplômés de l'enseignement supérieur, avec expérience professionnelle ou stages validés

Autres programmes de l'Université : Bachelor, et DOCTORATE of Business Administration

Main European Information Center :
17-25, rue de Chaillot 75116 Paris
Tél : (1) 40.70.10.00
Fax : (1) 40.70.10.10
IUA Tél : (415) 397-2000 - Fax : (415) 397-2052



DOSSIER ● Entreprise citoyenne

Les pèlerins du CNPF

« L'entreprise ne peut pas être productive si son environnement ne l'est pas. » Tel est le nouveau message du patronat

DEPUIS près de quatre mois, Jacques Dermagne, vice-président du CNPF et président du Conseil national du commerce, parcourt la France tel un pèlerin. Une tâche de prédicateur que lui a confiée Jean Gandois, le président de la centrale patronale, avec pour mission : « *Créer et mettre en œuvre tout dispositif permettant d'introduire la notion de citoyenneté dans l'entreprise, la faire adopter par les chefs d'entreprise et l'imposer aux pouvoirs publics et à l'opinion. Il est nécessaire de convaincre la communauté patronale que, au-delà de son premier objectif de rentabilité, l'entreprise ne peut pas limiter son intérêt à ses actionnaires, à ses salariés ou à ses clients, et se désintéresser, en les livrant à l'exclusion, de tous ceux qui ne trouvent pas d'emploi dans la société contemporaine.* » Pour Jacques Dermagne, la mission n'était pas aisée. Comment faire passer, dans les cent cinquante unions patronales, un message qui privilégie la « *recherche du bien collectif* » plutôt que les « *intérêts sectoriels* » ? Comment la démarche serait-elle perçue, bien que Jean Gandois n'ait pas fait mystère, en la matière, de ses intentions lors de sa campagne électorale ? Comment réagiraient les plus corporatistes des patrons, ceux encore qui ont les yeux fixés sur leurs comptes d'exploitation ? En clair, la conscience patronale est-elle suffisamment empreinte de la conviction que « *l'entreprise ne peut pas être productive si son environnement ne l'est pas* », ainsi que le disait récemment Denis Kesseler, président de la commission des affaires économiques générales et de la prospective du CNPF (*Le Monde* du 29 mars) ?

ÉQUILIBRE

Nommé président de la mission « Citoyenneté de l'entreprise », entouré d'un comité, Jacques Dermagne a mis au point ce qu'il appelle son « *plan de bataille* ». En organisant, d'abord, de nombreuses réunions avec les représentants locaux du patronat. Pour être bien compris, il a souhaité tenir non pas un discours « *philosophique* », mais un « *langage de patron* ». « *Oui*, a-t-il répété à l'envi, *votre premier métier est d'être à la tête d'entreprises rentables sous peine de disparaître. On doit reconnaître votre devoir de compétitivité, qu'impose la concurrence internationale, et l'obligation de suivre l'évolution des sciences et des techniques. Cela induit toujours plus de productivité.* » Ce faisant, Jacques Dermagne admet que « *les entreprises sont condamnées à laisser de plus en plus de gens sur le bord de la route* ». Que faire en conséquence ? « *Il existe, dans la cité, des milliers de projets – création de servives nouveaux ou d'activités nouvelles – non explorés. Les entreprises regorgent par ailleurs de projets dormants, seuls ont vu le jour ceux qui étaient les plus rapides à monter et les plus immédiatement rentables.* » Aux entrepreneurs que sont les patrons et les cadres de réveiller leurs réseaux, de faire appel à leurs compétences pour faire « *émerger ces projets avec des demandeurs d'emploi* ».

Ce délicat numéro d'équilibre – être dans l'obligation de détruire des emplois, tout en devant, par ailleurs, en recréer d'autres parce qu'il s'agit d'un devoir – s'appuie, au sein des unions patronales, sur la création de postes de « délégués à la citoyenneté de l'entreprise ». A charge pour ces *missi dominici* d'étendre le « *nouvel état d'esprit du CNPF à froid et sans passion* », auprès du maximum d'acteurs locaux et régionaux : leaders d'opinion, partis politiques de droite comme de gauche, syndicalistes ou élus, sans exclusive et dans un souci d'ouverture.

Jacques Dermagne affirme que le message passe. Il use de cette formule : « *Ceux qui se montraient réfractaires au début de nos réunions sont sortis intéressés. Tous les autres sont sortis enthousiastes.* »

Jean Menanteau

Comme un boomerang

En exigeant beaucoup de leurs salariés, les employeurs se sont pris à leur propre piège

LES années 80 pourraient bien avoir joué un mauvais tour aux entreprises : les voici victimes du succès des transformations qu'elles ont voulu promouvoir. Prises au piège de leurs propres exigences, elles ont alourdi le poids de leurs responsabilités au sein de la cité. Et l'expression « entreprise citoyenne » a peut-être surgi davantage d'un début de prise de conscience de cette réalité que du civisme de quelques-unes.

Cette période a été celle de l'adieu à Taylor : les entreprises ont incité leurs salariés à s'impliquer toujours davantage dans leur travail, à y investir toutes les ressources de leur personnalité, y compris leur esprit d'initiative et leur créativité. Même le travail le plus simple est devenu « mission » : désormais, chaque ouvrier, employé ou technicien assure la globalité d'une tâche, de sa préparation à son contrôle final, et ne se considère quitte envers son employeur que lorsqu'elle est achevée. Même s'il doit dépasser les horaires pour lesquels il est payé. D'autre part, ces mêmes salariés ont été mobilisés autour de la culture d'entreprise, du projet d'entreprise, voire de la « communauté entreprise » : « *communauté de femmes et d'hommes solidaires, responsables, enthousiastes, décidés à progresser ensemble* » (cité par Jean-Pierre Le Goff : *Le Mythe de l'entreprise*, éd. La Découverte, 1992, p. 75).

L'entreprise est devenue, un peu davantage chaque jour, une institution. Le sociologue Renaud Sainsaulieu le souligne : « *Sans l'avoir voulu, on a fait changer l'entreprise de nature : c'était un lieu d'exercice de la technostructure, une sorte d'appareil à son service, où les salariés n'étaient présents que comme des aptitudes. Aujourd'hui, c'est une société constituée d'êtres et de groupes.* » Une étude qu'il vient de mener pendant six ans avec une équipe de jeunes chercheurs (dont Marc Uhalde, Isabelle Francfort et Florence Osty) auprès de quatre-vingts entreprises et au travers de plus de quatre mille entretiens le manifeste de manière éclatante : le travail est, plus que jamais, le lieu où les individus constituent leur identité sociale et personnelle. Et rien, dans notre société, est en mesure, pour le moment, d'offrir une solution de remplacement à cet état de fait. C'était déjà le cas lorsque, jeune chercheur, Renaud Sainsaulieu en faisait la découverte, au début des années 60. Mais ce l'est infiniment plus aujourd'hui. Avec une grande diversité dans les approches – chacun se déterminant en fonction des circonstances, de ses goûts, de ses aptitudes. Certains apprécient le lieu de travail comme un cadre où s'imposent un statut, des règles contre l'arbitraire, donc un minimum de sécurité dans un monde instable. D'autres, comme un lieu où il est possible de se mobiliser pour une défense collective : « *Même si ce phénomène est moins fort que par le passé, il est toujours présent* », constate le sociologue. Pour d'autres encore, c'est la source principale de leurs relations. Il en est qui se sentent désormais concernés par les objectifs de leur entreprise, ses résultats marchands. Avec pour conséquence qu'ils se sentent en droit de critiquer les choix des dirigeants : « *On voit poindre un esprit de responsabilité partagée, avec, à l'arrière-plan, une autre conception de l'entreprise : participative quant aux résultats.* »

ENJEU

Le professionnalisme est une valeur en pleine expansion : « *La demande de maintien dans une dynamique perpétuelle de renouvellement des connaissances est gigantesque.* » De même le désir de s'inscrire dans une trajectoire : « *La capacité à vivre du mouvement est devenue une façon de se définir. Au temps de la croissance, elle était d'abord recherche de promotion. Aujourd'hui, elle fonctionne de plus en plus à l'horizontale : on change de métier, d'emploi, de lieu, de fonction.* » Enfin, lorsque les salariés sont en contact avec l'usager et ses problèmes – dans les services publics notamment – on constate chez certains une « *mentalité de service* », voire de « *militant du service public* » : porteuse d'invention, là où elle n'est pas méconnue ou bridée.

Cette évolution a pour conséquence de faire du devenir de l'entreprise un enjeu central : qu'elle se veuille ou non citoyenne, elle ne peut se mettre en congé des problèmes cruciaux de l'heure.

« *Il y a accord au sein de notre société,* rappelle Renaud Sainsaulieu, *en ce qui concerne la plupart de ses institutions : qu'il s'agisse de l'Etat républicain, de l'école laïque et obligatoire, de la gestion des communes, etc. En revanche, l'entreprise continue de poser problème. Sur elle, notre monde s'est cassé jusqu'à former deux blocs et générer des catastrophes. C'est une institution encore en cours d'élaboration, comme l'était la commune au Moyen Age ou l'Etat moderne au XIX*[e] *siècle, comme commence à l'être la supranationalité. Construire une forme d'entreprise telle que son fonctionnement fasse à son tour l'objet d'un accord au sein de la société est la tâche des générations actuelles. Et c'est en cours.*

» *Nous sommes en période d'invention de société libérale : nous avons vécu des ruptures institutionnelles lourdes qui appellent de nouvelles formes de cohésion sociale. Développer l'économie ne suffit pas, nous avons à concevoir une société différente. Au début du siècle, Durkheim disait (en substance) à Jaurès : « Il ne suffit pas de faire la République, il faut aussi construire la société qui lui corresponde. » Aujourd'hui, la question est de nouveau posée, mais à propos des entreprises : quelle société allons-nous élaborer pour qu'il en sorte une démocratie renouvelée ?* »

Marie-Claude Betbeder



Service public et obligation morale

Chez EDF-GDF, une « nouvelle dynamique sociale » tente d'articuler efficacité économique et intérêt général

LES entreprises de service public ont-elles l'obligation morale de montrer l'exemple en matière de citoyenneté ? On est fondé à le penser au regard de leur vocation : représenter, par leurs missions, le devoir de solidarité de l'Etat. La réalité est cependant plus complexe.

D'emblée, François Ailleret, directeur général d'EDF, souligne que « *les entreprises publiques n'ont pas à donner de leçons de morale au privé. Il est de l'intérêt des entreprises, quel que soit leur statut, d'apporter une contribution à la résolution de grands problèmes de société tels que la lutte contre le chômage et l'exclusion* ». Jean-François Raux, directeur de l'Institut du management d'EDF-GDF, ajoute que, si l'entreprise publique doit avoir une mission spéciale, « *que le gouvernement le dise clairement* ». « *Mais alors,* dit-il, *qu'il ne lui demande pas une performance économique incompatible.* » Entre 1985 et 1994, rentabilité oblige, EDF-GDF a supprimé 12 000 emplois.

François Ailleret n'y voit pas de contradiction avec la citoyenneté. « *Une entreprise est faite pour être efficace. Si elle ne l'est pas, cela se traduit par des surcoûts pour ses clients industriels, qui deviennent eux-mêmes moins compétitifs. Cela affecte leur capacité à maintenir ou créer des emplois.* » Par ailleurs, quel lien cohérent y a-t-il entre une entreprise citoyenne et la précarité des contrats emploi-solidarité (CES) ? Selon la CGT, sur 3 000 personnes qui ont eu un CES à EDF-GDF, seules 27 ont été recrutées définitivement en interne. « *Un résultat pas glorieux* », estime le syndicat.

Mais ne pas les garder était « *la règle du jeu* », invoque François Ailleret. Cependant, une aide est apportée aux CES pour les former et trouver un emploi à l'extérieur. Selon la direction, le taux de placement est d'environ 20 % en 1994, contre 7,5 % en 1993. La marge de manœuvre serait donc étroite. Ce que conteste Denis Cohen, secrétaire de la fédération Energie CGT. Pour lui, « *le premier exemple de citoyenneté serait déjà de ne pas couper l'électricité aux foyers* » pour cause d'impayé. Ensuite, de « *ne pas fermer les services de proximité en zone rurale ou en banlieue* », de ne plus supprimer de l'emploi, etc. En revanche, pour la direction, l'action d'EDF-GDF en faveur de l'emploi se situe, par exemple, dans « *l'aide au développement local, qui est importante* », relève Jean-François Raux, ou encore dans « *la révision* [des] *critères de recrutement* », qui prévoient notamment que 25 % des embauches doivent être réservées à des jeunes non qualifiés.

« MORT-NÉ »

Tous ces aspects et d'autres encore figurent dans l'« accord pour le développement de l'emploi et une nouvelle dynamique sociale », signé fin 1993 par tous les syndicats, sauf la CGT. Sur environ 200 unités, seules la moitié ont négocié un avenant local pour son application. Ce qui fait dire à la CGT que cet accord est « *mort-né* ». Selon elle, « *le but de la direction n'était pas de lutter contre l'exclusion, mais de se faire de la pub pour mieux supprimer l'emploi interne* ». Néanmoins, 500 jeunes en insertion ont pu bénéficier d'un contrat de qualification, à l'issue duquel 488 d'entre eux ont obtenu un emploi dans une entreprise partenaire, selon la direction. Des projets existent pour 550 autres jeunes.

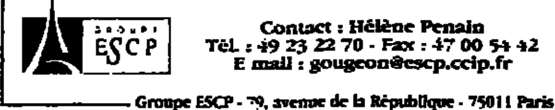
La CFDT s'est battue pour la rédaction du préambule de cet accord, qui « *souligne la spécificité d'EDF-GDF, entreprises publiques dont la légitimité est fondée sur leur capacité à articuler efficacité économique et intérêt général, dynamique d'entreprise et progrès social.* » « *Nous voulions qu'ainsi les salariés et les syndicats aient à négocier les plans stratégiques d'unité*, souligne Michel Batard, secrétaire national de la Fédération gaz-électricité (FGE) de la CFDT. *Cela implique un haut niveau de démocratie dans l'entreprise.* » Et, même si, sur ce plan, le résultat est « *décevant* », la FGE relève des initiatives locales intéressantes, telles que l'élaboration de « chartes sociales » dans le cadre des relations avec la sous-traitance, ou encore en matière d'accompagnement des CES. « *Il y a 4 000 tuteurs,* rappelle la FGE. *Un mouvement de solidarité a été créé. C'est important dans une entreprise où il n'y a pas de licenciements. Les CES étaient imposés par le gouvernement. Nous avons recherché collectivement des solutions pour faire plus que ce qui était demandé. Il y a en cela un côté citoyen* ».

Francine Aizicovici

Sélection en cours

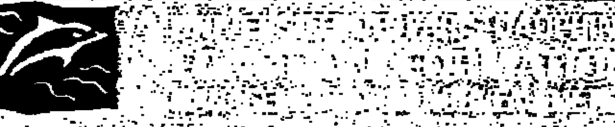
MBA part time ESCP

Le MBA ESCP : un programme compatible avec le maintien d'une activité professionnelle à temps plein qui conduit à un diplôme de standard international. 550 heures d'enseignement sur 18 mois.



Contact : Hélène Penain
Tél. : 49 23 22 70 - Fax : 47 00 54 42
E mail : gougeon@escp.ccip.fr

Groupe ESCP - 79, avenue de la République - 75011 Paris



DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE FORMATEUR D'ADULTES

Un objectif : former ou perfectionner des professionnels capables de maîtriser l'ensemble des enjeux et des outils de la formation au service d'un projet d'entreprise, au niveau français et européen.

Deux modalités :
Le DUFA à temps plein
*** mention « Responsable de Formation et Consultant » (8 mois)**
Conditions : Diplôme de 2[e] cycle + expérience professionnelle d'au moins 3 ans
*** mention « Expert Européen en Formation » (8 mois)**
Conditions : Diplôme de 2[e] cycle + expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le champ de la formation d'adultes + 2 langues européennes, dont l'anglais.

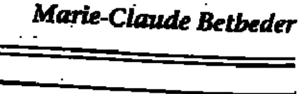
Le DUFA à temps partiel dans le cadre de l'une ou l'autre mention
Conditions : Diplôme de 2[e] cycle + 3 années d'expérience professionnelle + occuper une fonction dans le champ de la formation d'adultes + 2 langues européennes pour la mention 2.

Ces cycles sont réalisés avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile-de-France (sous réserve de conventionnement). Dans ce cadre, des rémunérations, pour des stagiaires demandeurs d'emploi, pourront être prises en charge.

Renseignements et retraits des dossiers :

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PERMANENTE
Université de Paris-Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16 – Tél. : (1) 44-05-42-46

Date limite de dépôt des dossiers : 10 juillet 1995.



MASTER FRANCO-RUSSE DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

Objectifs : Permettre à des étudiants issus de l'Union Européenne de suivre à Moscou pendant 10 mois (septembre 95 à juin 96), un troisième cycle de management ouvert sur les relations économiques et commerciales avec la Russie.
Profils : Diplômés des Grandes Ecoles de Commerce et d'Ingénieurs, DEA, DESS, Maîtrises...

Informations et Inscriptions : (1) 42 89 71 72
Clôture le 8 juin 1995



DOSSIER ● Entreprise citoyenne

Grands groupes et responsables

Dans les zones en reconversion, ils concourent au développement de projets locaux. Et s'efforcent de compenser les emplois détruits

GÉRER l'après-gaz naturel à Lacq (Pyrénées-Atlantiques) était pour le *groupe Elf-Aquitaine, une mission* quasi incontournable. Après avoir fait profiter, pendant trois décennies, la population de cette région à l'origine très peu industrialisée, des retombées économiques de l'exploitation gazière, il lui incombait ensuite d'organiser la réduction d'activité en bon ordre. Crée en 1978, la Sofréa *(Société française régionale Elf-*Aquitaine) et ses satellites ont pour mission de mettre en place cette politique de développement économique régionale et de contribuer à la création ou au maintien d'emploi sur les sites où le groupe opère. Du temps de sa splendeur, le groupe avait compris qu'il ne pouvait prospérer sans un environnement favorable sur le plan économique et social. Il avait en conséquence *favorisé le voisinage d'entre*prises susceptibles d'embaucher les familles pour éviter la désertion de sa propre main-d'œuvre.

Des structures spécialisées concourent désormais au développement des bassins d'emploi et aident à la création de projets locaux. Ainsi 24 000 emplois ont été créés, maintenus ou repris, par l'entremise de la Sofréa. Pour le site de Lacq-Orthez, qui englobe 9 cantons, 55 entreprises ont été aidées pour un montant de 75 millions de francs, avec un engagement de 1 500 *créations d'emplois*. A l'instar d'Elf-Aquitaine, tous les grands groupes industriels (Rhône-Poulenc, Saint-Gobain ou Péchiney) ont dû mener des politiques de reconversion de ce genre.

Autres exemples : la sidérurgie et les mines. Les politiques de reconversion ont été conduites sous l'égide commune des entreprises, des pouvoirs publics et de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). Pour les mines, le dernier pacte charbonnier national remonte au printemps 1994. *Or, pour ce* dernier secteur, il s'est presque agi d'organiser le passage de vie à trépas, puisque la cessation définitive d'activité est programmée pour 2005. Dans sa politique, Charbonnages de France a toujours dissocié trois types d'actions : celles qui touchent les hommes et leur devenir, celles qui concernent les sites et leur remise en état, toutes deux réalisées en interne, et enfin celles qui concernent l'implantation des nouvelles entreprises. La politique de réindustrialisation des régions minières a été conduite par la Sofirem. Créée en 1967, elle a été renforcée par la création de la filiale Finorpa dans le Nord-Pas-de-Calais. Ces deux sociétés d'industrialisation apportent une réponse personnalisée aux chefs d'entreprise : concours de prêts sans garantie et d'apports en fonds propres, conseils, appuis auprès des par*tenaires économiques*, et suivi de l'entreprise.

IMAGE

Les grandes entreprises ont dans l'ensemble pris en charge la reconversion des salariés qu'elles employaient, même si les coûts sont en général répartis entre l'entreprise et la collectivité. Question de réputation sans doute, les grands groupes ont, en effet, une image à conserver dans les bassins d'emploi qui dépendent d'eux. Ils mènent généralement deux actions de front : la requalification des personnes et la reconversion des bassins d'emploi.

Les techniques de reconversion se sont considérablement affinées. Elles sont devenues de plus en plus efficaces, avec des taux de placement en progression. La technique de l'essaimage se révèle plus payante que le licenciement avec « chèque-valise ». Aux opérations à chaud *dictées par l'urgence sont préfé*rées des procédures à froid fondées sur des projets personnels. L'aide au développement régional continue de se concevoir de manière très différente suivant les entreprises.

La mobilité antérieure des salariés est l'une des clefs de la réussite de leur mobilité à venir. Mais si les grandes entreprises arrivent à créer un nombre d'emplois au moins égal au nombre d'emplois détruits, ces nouveaux emplois ne conviennent pas forcément aux qualifications des personnes. La culture des chan*tiers navals ou de la sidérurgie*, par exemple, demeure très spécifique. Enfin, les grands groupes jouent un rôle utile en garantissant une qualification. Les personnes ainsi formées seront plus facilement embauchées, notamment par les PME et PMI environnantes.

Alain Beuve-Méry



Des entreprises dans la cité

La RATP et le groupe Auchan tentent d'agir sur leur environnement social. Pas seulement par angélisme

LA cité, c'est leur quotidien. La RATP y assure le droit au transport, Auchan y implante ses hypermarchés. La première remplit sa mission de service public tandis que la seconde veut séduire le plus grand nombre de consommateurs. Lorsque la ville est en crise, elles le savent vite. Et doivent faire avec : *« Nos actions de solidarité ne sont pas un choix de bonne conscience mais de bonne gestion »*, explique lucidement Pierre-Alain Douay, chargé de mission à la présidence de la RATP. *« Un hypermarché planté dans une banlieue défavorisée, c'est une caverne d'Ali Baba*, constate-t-on tout aussi clairement chez le distributeur. *Notre slogan annonce « Auchan, tout pour la vie ». Ne rien faire vis-à-vis de l'environnement social actuel, c'est nous condamner à rajouter un astérisque précisant que cette formule ne concerne ni les chômeurs ni les exclus… Bref, cinq millions de personnes. »*

Ni l'une ni l'autre entreprise n'utilisent spontanément l'expression *« entreprise citoyenne »*. Chez Auchan, c'est évident, on met en avant les convictions chrétiennes du groupe Gérard Mulliez, attaché à la notion de partage. Mais l'angélisme n'est pas de mise pour autant. L'ensemble des actions menées visent certes à agir pour la cité, mais aussi pour l'entreprise. A la RATP, la palette des actions est plutôt grande, puisque la fonction solidarité va du recueil des SDF du métro à l'embauche de jeunes non qualifiés. *« Le champ entre les deux est vaste*, précise Pierre-Alain Douay. *Il faudrait parler, par exemple, de l'opération « grands frères », lancée à l'été 1994, et qui vise à recruter des jeunes des banlieues chargés d'assurer la médiation entre nos bus, nos chauffeurs et la population. »* Aucun bilan officiel n'est disponible à ce jour, mais l'on constate déjà *« moins de cailloux lancés sur les bus, moins de conducteurs agressés, et donc plus de voyageurs satisfaits »*.

Lorsque Auchan crée en 1991 dans la ville haute du Havre, quartier d'implantation d'un de ses hypers, l'association Trait d'union, l'objectif est clair : favoriser l'insertion et prévenir la délinquance *via* un programme permanent avec les *jeunes et toute une série d'anima*tions culturelles et sportives. Il fallait apaiser le climat de violence, restreindre l'insécurité. Une telle expérience reste encore unique. Chacun des cinquante hypermarchés du groupe réagit selon la gravité de son environnement, *« selon*, ajoute-t-on chez Auchan, *une trame décidée nationalement »*. Allusion évidente à la signature en décembre 1993 avec Simone Veil, alors ministre des Affaires sociales, d'une convention de cinq ans qui vise à l'insertion de cinq cents jeunes. *« Le principe est simple : nos magasins servent de centres de formation à des 18-25 ans pendant six mois. L'immersion est totale. Ils acquièrent une qualification monnayable sur le marché du travail. »* Sur les trois cents jeunes déjà concernés, cent quatre-vingts environ ont été embauchés par le distributeur, et une trentaine d'autres ailleurs.

POMPIERS

Jouer aux pompiers, agir dans l'urgence, la RATP et Auchan avouent y être parfois contraints – mais leur situation relève aussi du long terme. Tout chômeur est un consommateur ou un voyageur potentiel en moins. C'est une première réalité. *« Il faut également réfléchir en termes de légitimité sociale*, souligne Bernard Nadoulek, consultant. *Nous sommes associés dans l'opération menée par Auchan au Havre. Dans les années 70 et 80, les entreprises avaient une légitimité sociale directe, en interne. Aujourd'hui, cette dernière est en déficit, et certaines entreprises souhaitent la reconquérir. »*

Un tel choix ne manque pas, cependant, de provoquer des difficultés. Trouver des conducteurs de bus volontaires pour aller dialoguer dans les écoles avec les jeunes ne pose visiblement aucun problème à la RATP. Chez Auchan, on explique aussi qu'il y a plus de demandes pour être tuteur d'un jeune accueilli dans le cadre de la convention Veil que de postes disponibles.

« L'élan est réel », assure-t-on, mais des résistances s'expriment. La RATP doit, par exemple, faire front aux critiques sévères d'une CGT attachée aux effectifs statutaires et qui conseille à la direction de balayer devant sa porte en priorité. *« La RATP crée elle-même les conditions de l'exclusion en embauchant moins d'agents qu'elle n'en met à la retraite »*, lance Jacques Delallée, secrétaire général de la CGT RATP. Un discours qui sera certes davantage nuancé à la CFDT, où, tout en demandant des bilans précis, *« on estime plutôt positif que l'entreprise réussisse à réinvestir dans les banlieues, sinon transformées en ghettos »*.

L'inquiétude d'un certain nombre de salariés à la base n'est pas à négliger non plus. Agents et vendeurs s'interrogent sur l'avenir de leurs enfants, qu'ils verraient bien intégrer à leur tour l'entreprise, *« à condition que la place ne soit pas réservée à des jeunes délinquants… »*. *« Nous devons évidemment être attentifs à cette peur d'une discrimination à l'envers*, estime Josette Théophile, directrice des ressources humaines à la RATP. *Mais faisons aussi la part des choses entre l'expression maladroite d'un père ou d'une mère et les obstructions farouches aux actions que nous menons. La question soulevée aussi est celle d'un équilibre de politique général, auquel nous devons travailler. »*

Pas question donc, pour Auchan et la RATP, *« de se transformer en combattants héroïques de la lutte contre l'exclusion »*, sous peine de se retrouver menacés en interne. Il s'agirait plutôt de créer une dynamique, de travailler avec d'autres partenaires : collectivités locales ou PME… Bref, convaincre du bien-fondé de la démarche.

Marie-Béatrice Baudet



ESSEC



INTERNATIONAL MANAGEMENT DEVELOPMENT

PROGRAMMES D'ÉTÉ
Formations de 9 jours échelonnés en juin/juillet 1995

- Marketing fondamental
- Chef de produit
- Marketing industriel
- Gestion des ressources humaines
- Introduction à la gestion générale d'entreprise : fonctions et outils
- Langues
- Comptabilité générale
- Analyse des coûts et aide à la décision
- Contrôle de gestion : mesure et maîtrise des performances
- Diagnostic et planification de l'entreprise
- Techniques de gestion financière
- Gestion et finance pour non-spécialistes

(1) 46 92 21 00 VIVIANE HENRIOT OU CATHERINE BOURGEOT
CNIT, BP 230, 92053 Paris-La Défense

MASTERE Spécialisé
MANAGEMENT EUROPEEN des RESSOURCES HUMAINES

DEA - DESS - Grandes Ecoles
Maîtrise avec expérience professionnelle : formez-vous au plus haut niveau dans un lieu unique en France et en Europe.



Début du programme 95 : 6 novembre
Groupe ESC CLERMONT Tél. : 73 98 24 24 ou 4, Bd. Trudaine 63037 CLERMONT Cedex 1

ESSEC
PROGRAMME DOCTORAL*
Pour devenir professeur, chercheur, conseiller en gestion et économie d'entreprise

- Programme Post-DEA de préparation à une thèse de Doctorat IAE d'AIX-ESSEC ou autre université
  Diplôme requis : DEA en Sciences de Gestion ou Economie
- Thèses dirigées par des professeurs de l'ESSEC
  Durée des travaux : 2 à 3 ans
  Possibilités de bourses de recherches significatives
- Pré-recrutement possible en DEA "Sciences de Gestion" IAE d'Aix-ESSEC ou Paris X - ESSEC - HEC
  Diplôme requis : 2ème cycle ou grande école d'ingénieurs ou de gestion.
- Date limite des candidatures : 15 juin 1995

PROGRAMME DOCTORAL ESSEC
Groupe ESSEC • BP 105
95021 Cergy-Pontoise Cedex France
Téléphone : 33 (1) 34.43.30.85

* Etablissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles. Programme bénéficiant du soutien de la FNEGE (Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises). Groupe ESSEC. Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé



● RENDEZ-VOUS

DOSSIER

Solidarité et marketing

Des opérations « bonne conscience » sans lendemain. Manière de se dédouaner...

L'ACTUALITÉ est souvent le déclic qui autorise à agir et... à le faire savoir. Comment expliquer autrement, par exemple, l'évolution des noms des fondations créées par des entreprises soucieuses de montrer qu'elles s'intéressent aux grandes causes de notre temps ?

Des structures hier consacrées à « la protection de l'enfance », on passe aujourd'hui à celles dédiées à la « lutte contre le sida » ou au « soutien des sans-domicile-fixe ». Un groupe international a ainsi instauré une Journée contre le sida, vingt-quatre heures durant lesquelles les T-shirts ornés du petit ruban rouge sont mis en vente au profit de la recherche contre cette maladie. Le lendemain, la vie reprend son cours normal. Dernièrement le génocide perpétré au Rwanda a également mobilisé, pendant un temps, les énergies de quelques grands groupes décidés à fournir une aide humanitaire. Certains ont d'ores et déjà regagné les rivages européens.

Le marketing de solidarité est bel et bien lié aux modes. La vague écologiste a, par exemple, entraîné certaines entreprises à verser directement un pourcentage de leur chiffre d'affaires à la protection de l'environnement ou à celle d'animaux menacés. Ce type de décision ne résiste pas souvent aux premières difficultés conjoncturelles venues. L'équilibre du compte d'exploitation reprend alors ses droits, et la chasse aux économies se révèle impitoyable. Tant pis pour l'effet pub, qui flatte la clientèle tout en perturbant – peut-être – la concurrence.

« COUPS DE RAISON »

« L'essor du mécénat de solidarité et des actions humanitaires, qui n'a d'ailleurs rien de condamnable en soi, est plutôt une caractéristique des années 80 », déclare Jacques Despretz, délégué pour la région du Nord de l'Alliance des organisations citoyennes ; une association lancée en janvier 1994 afin de réunir toutes les organisations (quelques entreprises, structures professionnelles, lycées...) *« qui s'engagent sur des actions pérennes* [et sont] *destinées à se solidariser avec la communauté dans laquelle elles vivent ». « Il est important de voir,* poursuit-il, *si les " coups de cœur " se transforment, oui ou non, en " coups de raison ". »* Malheureusement, la pérennité fait souvent mauvais ménage avec les simples effets d'annonce désirés. *« Je me souviens d'avoir monté une opération de presse importante pour une grande entreprise française dont le président souhaitait annoncer la création d'une fondation créée pour lutter contre la faim dans le monde »*, raconte ce consultant indépendant. Présentée aux journalistes, cette fondation n'a en réalité jamais vu le jour : *« Les difficultés internes ont empêché le projet d'aboutir. Il y a eu des licenciements. Des organisations syndicales et la majorité des salariés ont protesté. Ils étaient en faveur d'actions de mécénat humanitaire, mais à condition de disposer d'une politique sociale cohérente. »*

D'autres sociétés espèrent, par quelques dons, se dédouaner à la fois vis-à-vis de leur personnel et de l'extérieur. *« Mais,* ajoute avec optimisme ce responsable patronal, *nous sommes liés, face à une espèce en voie de disparition. La problématique des années 80 est considérée par beaucoup comme étant désuète : communiquer, peut-être, mais pour dire quoi ? Et pour faire quoi ? Les opérations « bonne conscience » ne tiennent plus vraiment la route. »* De l'avis de ceux et de celles qui mènent des actions de solidarité et qui tirent leur expérience du terrain, *« il faut au moins trois ans »* pour voir les choses avancer réellement : contacts avec les institutions locales, avec les acteurs concernés... Déjà le court terme apparaît bien loin.

M. B. B.

TRIBUNE

Management : la fin des illusions

par JEAN-PIERRE LE GOFF

IL est une façon de commander les hommes en entreprise comme ailleurs qui aujourd'hui ne paraît plus recevable. Le modèle du « petit chef » autoritaire et buté, s'il n'a pas totalement disparu, est aujourd'hui en crise. On ne peut plus commander les hommes dans le travail en s'appuyant simplement sur l'injonction, la contrainte et la soumission. Mais on ne saurait pour autant laisser croire que pourraient désormais s'établir dans l'entreprise l'autonomie et la responsabilité généralisées, des relations égalitaires et fraternelles grâce aux conseils et aux méthodes modernes du management. Toute une orientation managériale véhicule en fait l'idée implicite d'une entreprise consensuelle et transparente où tous les salariés seraient pareillement *mobilisés et impliqués* dans le travail.

Pourquoi faudrait-il à tout prix faire comme si tout le monde *était ou devait être également et* pareillement concerné et responsable ?

S'il existe bien des rapports de coopération et d'entraide dans le travail, ceux-ci ne se décrètent pas et ne sauraient être renvoyés aux salariés sous forme de normes à appliquer. Tout collectif sécrète une culture au sens ethnologique du terme ; cela n'implique pas pour autant qu'elle soit homogène et présentée comme un modèle auquel les salariés n'auraient d'autre choix que de s'identifier.

Toute optique réaliste du management *se doit de prendre en* compte la différence des préoccupations, des aspirations et des intérêts présents au sein de l'entreprise, *mais aussi* la *différence* des responsabilités, des fonctions et des rôles. En *d'autres termes* : on ne saurait vouloir effacer l'écart existant entre les dirigeants et les dirigés, faire comme *si tout le monde, quels que soient* son statut, son grade, son activité, était pareillement concerné et impliqué, sauf au prix de la manipulation. Il est une façon, dans l'entreprise comme dans la société, d'en appeler à la responsabilité de chacun, quelle que soit sa situation, qui tend à décharger le pouvoir de ses propres responsabilités et tente d'éviter ainsi les contestations et les remises en cause.

Il ne s'agit pas d'en revenir aux pratiques autoritaires anciennes, mais de développer la participation et le contrôle des salariés dans une optique qui évite toute démagogie et manipulation : l'entreprise ne peut être pensée sur le modèle d'une communauté d'appartenance ou de la cité ; l'autonomie et la responsabilité ne se décrètent pas.

L'encadrement de terrain se trouve en fait placé dans une situation pour le moins paradoxale : d'un *côté, il en appelle à* l'autonomie et à la responsabilité *de tous les salariés, suivant en ce*la les orientations générales ; de *l'autre, il est bien obligé de* constater que ces exigences sont *loin d'aller de soi.* Face à cette réalité, l'encadrement de terrain peut passer une bonne partie de son temps à expliquer les orientations de la direction et à aider les agents dans leur travail. « Assister » et « encadrer » sont des fonctions qui peuvent paraître aujourd'hui quelque peu tombées en désuétude. C'est comme si la fonction traditionnelle de l'encadrement, qui tend à être niée par une rhétorique de l'autonomie et de la responsabilité, revenait en force dans les pratiques effectives du management tout en n'ayant pas de réalité reconnue.

On assiste en fait à un double phénomène : d'un côté, le *développement d'un appel constant à* l'autonomie et à la responsabilité de chacun ; de l'autre, le *développement sans précédent d'outils d'évaluation et de contrôle de la* performance individuelle et collective. *Dans certains secteurs du* service public, c'est comme si on avait voulu opérer une sorte de « révolution culturelle » impliquant une remise en cause généralisée de l'organisation et des habitudes de travail. L'inquiétude se trouve en fait alimentée et quasiment entretenue par les appels répétés à la mobilisation générale, les changements multiples et successifs dans l'organisation du travail. Loin de parvenir à l'efficacité dont elle se réclame, cette orientation managériale aboutit en fait à une déstabilisation individuelle et collective qui renforce le stress, l'angoisse et le mal-être au travail.

Les salariés ne voient pas clairement où ce climat de mobilisation, accompagné souvent d'un surinvestissement dans le travail de la part de certains cadres, peut mener, sinon à la remise en cause pratique des avantages acquis. Ce qui apparaît clairement aux yeux de tous, c'est qu'aujourd'hui on *demande aux salariés un type* d'implication, un niveau d'exi*gences en termes de compé*tences, de productivité et de qualité, *bien supérieur à celui qui* a pu exister dans le passé. Il en ressort une appréhension de la réalité du travail en entreprise en termes de contraintes plus fortes sans que pour autant il y ait des retombées en termes de salaires, de conditions de travail et d'emploi.

Contrairement aux déclarations de ceux qui ont pris leurs désirs pour des réalités, le silence apparent des salariés depuis des années n'a pas signifié l'ère du consensus dans l'entreprise moderne, mais bien plutôt expectative et désarroi, le chômage *jouant de tout son poids.* Après plus de dix ans d'appels répétés *aux efforts et aux sacrifices de* tous, l'intériorisation des contraintes semble avoir atteint sa limite. Il se pourrait que nous *entrions désormais dans* un nouveau contexte où l'autonomie tant proclamée dans les entreprises se manifeste pratiquement *d'une tout autre manière* que celle envisagée par le management *moderniste* : sous la forme du développement de multiples conflits.

Toute réforme du management est en fait *vouée à répéter* les mêmes illusions et les mêmes déconvenues, *si elle n'opère pas un* recul réflexif et critique sur ses propres présupposés. *Le changement* à opérer n'est pas essentiellement affaire d'outils et de méthodes, mais d'abord et avant tout de reconnaissance et de respect de dimensions qui mettent en jeu la conception de l'activité de travail et de l'entreprise : part irréductible de l'aléa et de l'imprévu inhérente à toute activité, espace d'autonomie incompressible que se donnent les acteurs dans leur travail, pluralisme irréductible des intérêts, des implications, des aspirations existant dans l'entreprise et légitimité du conflit.

La reconnaissance effective ou non de ces dimensions délimite, à *nos yeux, deux grandes options* du management : celle de la table *rase et de l'idéologie moderniste,* celle du réalisme et de la démocratie. *Dans* un cas, on entend changer radicalement les habitudes de travail et les mentalités, qu'on assimile globalement à du corporatisme, voire à des privilèges ; on prétend parvenir à une performance sans faille et former l'homme nouveau dont l'entreprise moderne aurait besoin. Dans l'autre, il s'agit de développer l'efficacité et la qualité en faisant au mieux avec les individus tels qu'ils sont, en veillant à développer leurs compétences professionnelles et en faisant du « social » le facteur clé de ce qu'on appelle la « motivation ».

Jean-Pierre Le Goff **est sociologue au laboratoire Georges-Friedman (CNAM) et auteur du livre** ***Le Mythe de l'entreprise,*** **édit. La Découverte.**

ÉCHO

MANAGEMENT

L'université Paris-IX-Dauphine et l'Institut national des sciences et techniques nucléaires ont mis en place depuis septembre 1994 un Institut pour le management de la recherche et de l'innovation (IMRI). Dans le cadre d'un partenariat à long terme, l'IMRI rassemble des laboratoires de recherche, des entreprises, des institutions financières et des sociétés de services. Sa mission est d'effectuer des recherches appliquées en liaison avec ses partenaires et de favoriser des échanges internationaux entre industries, universités et laboratoires de recherche, notamment au moyen de colloques, de séminaires et de groupes de réflexion. Il a aussi pour vocation d'élaborer et de piloter des enseignements de 3e cycle et des formations professionnelles. Prochaines manifestations : acceptabilité des technologies, dynamique de l'emploi et de la technologie, innovation et réseau d'entreprises.

IMRI - université Paris-IX-Dauphine 76775 Paris Cedex 16. Fax : (1) 44-05-41-41.

HANDICAPÉS

Le groupe Accor et l'Agefiph (Fonds de gestion pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) ont signé le 10 mai une convention-cadre biennale. L'objectif est de sensibiliser l'ensemble des entreprises du groupe au problème des personnes handicapées, de développer leur insertion et leur emploi au sein du groupe. Le groupe Accor s'engage à favoriser l'insertion de cent vingt personnes au sein de ses sociétés et établissements.

ITINERAIRES POUR L'EMPLOI

- LE MAGAZINE -

Marie-Béatrice BAUDET

reçoit cette semaine

Raymond GAUDIN

président de la chambre des métiers des Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc

Une émission diffusée par 375 radios locales
(Liste des horaires et des fréquences sur 3615 EMPLOI)







Le Monde INITIATIVES

Une production de l'agence TAM TAM, Lyon (78-38-80-50)

SOLIDARITÉ

« Parrains » et « filleuls »

A Marseille, des retraités aident des jeunes en recherche d'emploi. Une entraide inter-générations qui ne manque pas d'efficacité

TEE-SHIRT Nike, jean, baskets délacées, Antoine, 24 ans, habite chez ses parents dans les quartiers nord de Marseille. Cadet d'une famille de huit enfants – tous au chômage sauf un –, le jeune homme, sorti de l'école avec pour tout bagage un niveau CAP en maçonnerie, vogue depuis plusieurs années de contrat emploi-solidarité (CES) en mission d'intérim. Il a été tour à tour agent d'entretien, débroussailleur à la ville de Marseille et peintre en bâtiment... Sans doute aurait-il continué longtemps sa course aux petits boulots si, à la fin de l'an dernier, la mission locale de son quartier ne l'avait aiguillé vers l'association Générations Solidarités.

Emanation de la Cirrse (Caisse interprofessionnelle de retraite par répartition du Sud-Est), qui la subventionne à hauteur de 300 000 francs par an (auxquels s'ajoutent 150 000 francs du ministère des affaires sociales et de la ville), cette association encourage les jeunes retraités issus de tous secteurs professionnels (cadres, livreurs, menuisiers...) à parrainer bénévolement de jeunes chômeurs afin de les aider à retrouver un travail. Si tous les retraités sont les bienvenus, le profil des chômeurs (de 16 à 26 ans), lui, est strictement défini : *« Ni diplômé d'une école de commerce, ni délinquant, ni toxicomane,* énonce Jean-Bertrand Laroche, secrétaire général du service retraite à la Cirrse. *Notre cible, ce sont tous les jeunes qui, même si la croissance repart, resteront sur le bord de la route parce qu'ils sont largués, sans référent. »*

Pour remettre au travail ces jeunes *« à qui on a fait beaucoup de promesses et qui ont parfois vécu des expériences sans débouché »*, souligne Annie Bocquet, responsable de Générations Solidarités, les « parrains » se réunissent deux fois par mois au siège de la Cirrse pour confronter, éventuellement réajuster, leur pratique du parrainage. Par-delà la mise en confiance du « filleul », les conseils, la définition de son projet, la rédaction du curriculum vitae..., il s'agit, bien entendu, de mobiliser le réseau des relations professionnelles, celles qu'on se forge au fil de toute une vie de labeur, pour recommander son protégé et l'accompagner sur la voie de l'insertion en entreprise. *« La plupart des parrains ont connu plusieurs expériences, voire des périodes de chômage »*, précise Annie Bocquet.

POTENTIEL

Ainsi Marcel Gubernatis, licencié à l'âge de 52 ans après avoir longtemps dirigé une entreprise, a-t-il terminé sa carrière comme conseiller à l'ANPE. Sévère vis-à-vis de l'agence – *« trop rigide pour mener une action personnalisée envers les chômeurs »* –, il a trouvé en l'association un moyen efficace pour venir en aide aux jeunes : *« Ici, ils trouvent une écoute individualisée que nulle part ailleurs on ne leur offrira. »* Impression confirmée par Sandrine, 22 ans, joli brin de brune aux cheveux bouclés, sortie de l'école l'an dernier avec un niveau de BEP secrétariat : *« Ça m'a fait plaisir de voir quelqu'un venir à moi alors que j'étais découragée. On se sent moins seule. »* Aujourd'hui, la jeune fille travaille au service administratif d'une association d'aide familiale en contrat à durée déterminée de six mois.

« Grâce aux parrains qui sont là pour révéler leur potentiel, les jeunes sortent de l'anonymat », résume Annie Bocquet. Ex-inspecteur des affaires sociales à Air France, Arlette Tollinchi explique qu'*« il faut adapter leurs possibilités à la réalité, c'est-à-dire parfois les faire redescendre de leurs rêves »*. Lourde tâche, en vérité, mais chacun a sa méthode. Annie Bocquet, pour sa part, prêche la dédramatisation par l'humour. Face à un jeune amateur de séries policières dont toute l'ambition était de devenir détective privé, elle a carrément éclaté de rire : *« Et tu veux habiter Dallas aussi ? »* Il convient également de prodiguer quelques conseils vestimentaires élémentaires, de trouver le ton juste pour convaincre que le port de bagues représentant une tête de mort ou un serpent n'est peut-être pas la meilleure façon de s'attirer les bonnes grâces d'un employeur !

Afin de baliser le parcours du jeune au cours du mois d'essai, l'un des retraités a mis au point un stage à base de jeux de rôles et de montage audiovisuel qui répond à quelques questions simples : Comment se situer dans la hiérarchie ? Comment s'intégrer dans un groupe ?... Une préparation à l'entretien d'embauche et à la prise de contact téléphonique complétera bientôt le dispositif : *« Ces jeunes sont tellement dans leur angoisse qu'ils ont perdu l'habitude de s'exprimer »*, déplore Annie Bocquet. Les retraités ne sont pas oubliés puisque eux aussi reçoivent une petite formation sur le thème : « Avoir vingt ou soixante ans aujourd'hui ».

S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan de l'initiative marseillaise, qui n'a démarré qu'en octobre dernier (une vingtaine de parrains sont venus en aide à une trentaine de jeunes), l'expérience menée par la même association à Grasse et à Cannes depuis 1992 semble prometteuse : sur 130 jeunes parrainés, 54 parmi ceux qui donnent des nouvelles travaillent toujours actuellement. En tout cas, le ciel d'Antoine s'est singulièrement éclairci depuis qu'il a frappé à la porte de Générations Solidarités : *« Il est arrivé en me disant : « Je veux du boulot ! »*, se souvient Annie Bocquet. Alors qu'il cherchait un emploi de manutentionnaire, son parrain, Fernand Ferrand, qui fut chauffeur-livreur avant de devenir agent de maîtrise, a trouvé une entreprise de transport disposée à l'engager... et à lui payer son permis poids lourd. Comme la proposition a tout de suite intéressé le jeune homme, une promesse d'embauche avec contrat à durée indéterminée à la clé a été signée. Le plan de révision mis au point avec le parrain a porté ses fruits : aux dernières nouvelles, Antoine a réussi son code. A lui les routes de France !

Philippe Baverel

Jeux de mots

36 15 LEMONDE

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

Lamy S.A.
ÉDITIONS JURIDIQUES ET TECHNIQUES



Votre métier : écrire l'évolution du droit

REDACTEUR JURIDIQUE H/F

Les éditions juridiques LAMY sont parmi les premiers éditeurs d'ouvrages, revues, fascicules d'informations juridiques à destination des entreprises. Notre développement commercial, depuis une dizaine d'années, est *particulièrement* fort. Le Droit du Transport constitue un des piliers de notre notoriété.

Rattaché au Directeur de Département, vous participerez à la réalisation de tous les produits existants de cette entité «transports». Vos missions principales consisteront essentiellement en l'actualisation et l'enrichissement des ouvrages existants, ainsi qu'en la recherche et l'élaboration de produits nouveaux.

Vous pourrez être amené par ailleurs à conduire une activité accessoire de formation professionnelle.

A 30/35 ans environ, de formation juridique supérieure (Bac + 5), vous avez une spécialisation en Droit Commercial général. Environ *six années d'expérience, en tant que juriste* d'entreprise, sont requises pour le futur titulaire de ce poste. Une connaissance du Droit des Transports constituerait un plus. La maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

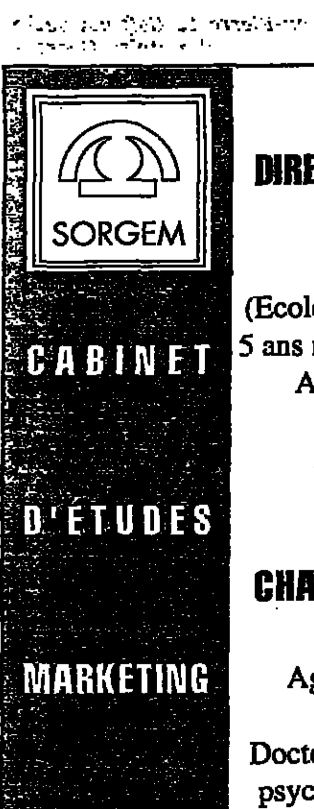
Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la réf. B/1075 sur l'enveloppe, à notre *Conseil ORNICAR - 92, rue Jouffroy d'Abbans* 75017 Paris.

ornicar

Évidence

Consultant en communication interne

Vous
avez 30 ans et un bac + 5, après cinq ans d'expérience, vous connaissez bien l'entreprise, pour y avoir travaillé au sein d'une direction de la communication, d'une DRH... ou pour l'avoir côtoyée, au travers d'une expérience dans un cabinet-conseil, dans une agence de communication. Vous avez le sens de l'écoute, vous savez et aimez rédiger, vous êtes capable de vous organiser et vous avez envie de vous impliquer dans un travail d'équipe. Filiale d'un grand groupe, nous intervenons sur tous les aspects de la communication *interne et sociale dans les grandes* entreprises. Nous vous proposons de nous rejoindre. Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à O. BOURDELLE, 61, avenue du docteur Arnold Netter 75012 Paris.



DIRECTEUR D'ÉTUDES QUANTI

(ref. 95/02)
Formation supérieure
(Ecole de commerce, ENSAE, etc.)
5 ans minimum d'expérience Institut
Autonomie commerciale et technique indispensable
Poste à évolution rapide

CHARGÉS D'ÉTUDES QUALI

(ref. 95/01)
Agrégation ou Normale Sup
(philosophie, lettres) ou
Doctorat (sociologie, linguistique, psychologie sociale, sémiotique)
Premières expériences appréciées

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en précisant la référence du poste à
SORGEM — 11, rue Leroux
75116 PARIS

Une société de « consulting » à taille humaine (3 consultants, *7 salariés*) réputée pour la qualité de ses prestations et figurant parmi les toutes premières sur son marché, recherche dans le cadre de son développement :

CONSULTANT, COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU, FUTUR ASSOCIÉ

Vous êtes âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure et vous traitez actuellement un CA significatif de manière *autonome, dans* la vente de prestations de services ou de missions de conseil haut de gamme auprès des dirigeants d'entreprises ou des comités de direction.
Vous souhaitez rejoindre une PME qui vous offre moyens, *support, notoriété et autonomie* pour développer votre portefeuille de clientèle.
Le développement du groupe et les conditions offertes (notamment le système de rémunération particulièrement *motivant*) vous permettront de franchir une nouvelle étape professionnelle et de valoriser votre actif.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence CCHN/M à Media System, 6 impasse des Deux Cousins 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

Groupe Leader dans la Grande Distribution
nous recherchons un

RESPONSABLE ETUDES ET MARKETING DIRECT

Au sein de la Direction Marketing, vous pilotez et faites réaliser l'ensemble des études quantitatives et qualitatives *dont vous analysez et transmettez les résultats aux* différentes structures marketing concernées. Véritable interface entre le marketing et les sociétés d'études, vous saurez vous imposer par votre rigueur, vos capacités de synthèse et par d'excellentes qualités relationnelles.

De formation supérieure orientée vers les techniques d'études (Maîtrise ou DESS d'économétrie ou de statistiques...), vous disposez d'une expérience d'environ *3 ans, acquise dans une société d'études qui vous aura* familiarisé avec les analyses multivariées, les différents panels de distributeurs et de consommateurs, les études ad hoc... Une connaissance des techniques de marketing direct sera très appréciée.

Poste basé en banlieue Sud de Paris.

Ecrire sous réf.
20A 2847 5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel



Service national d'accueil téléphonique pour la prévention et l'information en matière de drogues recherche :

Directeur H/F

Diplôme d'études supérieures et expérience de direction de préférence dans secteur social, insertion ou santé

Mission :
• diriger et motiver une équipe de 90 personnes dont 45 chargés d'accueil téléphonique permanents à mi-temps, des vacataires et 12 plein temps, cadres et administratifs répartis sur 4 sites (Paris, Lyon, Lille, Marseille)
• optimiser la gestion administrative et financière du service en proposant des projets d'amélioration • faire connaître et promouvoir le service auprès des utilisateurs professionnels, du grand public, des cibles privilégiées ainsi que des médias • maintenir et améliorer la qualité du service.

Profil :
Professionnel reconnu pour ses compétences de manager, le candidat, 35/40 ans environ, devra disposer d'une véritable autorité naturelle. Qualités relationnelles et souplesse, rigueur et sens de l'organisation sont nécessaires
Rémunération : 250 à 300 KF annuel brut.
Poste basé à Paris.

Envoyer CV et lettre de motivation, sous réf. 785/MON, à GIRAUD CONSEIL, C/O Média System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Giraud Conseil

BAYARD Editions (120 millions de CA - jeunesse, religieux, Sciences Humaines, art), pour renforcer son développement, crée un poste :

Editeur confirmé Livre adulte

En lien avec le directeur du département livre, vous voulez rejoindre l'équipe du secteur adulte qui développe actuellement les domaines Sciences Humaines et religieux.
Vous aurez pour mission d'élargir la production a partir de sujets d'actualités susceptibles de toucher le grand public : société, famille, pratique, documents, éducation ...
Vous avez environ 40 ans, une expérience éditoriale confirmée de préférence dans des secteurs grand public. Vous souhaitez aujourd'hui participer pleinement au développement du département livre d'un groupe de presse de premier plan.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence MLA/14 à Bayard Presse, direction des ressources humaines, 3, rue Bayard, 75008 Paris

5e groupe de presse français, 81 publications dont 45 à l'étranger.
1,9 milliard de CA, 2 000 personnes.

BAYARD PRESSE

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES



Capitale de la Région Picardie
136 000 habitants

recrute

UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

pour son complexe de Sports et Loisirs

Chargé(e) de gérer, administrer et animer l'équipement en impulsant et développant une politique de communication et de promotion.

PROFIL DU CANDIDAT :

- Niveau maîtrise ou équivalent (gestion des publics, des activités et des équipements dans les complexes sportifs).
- Expériences de gestion dans un équipement similaire souhaitée, en management et en communication exigées.
- Connaissance du milieu sportif et de la vie associative appréciée.
- Disponibilité.

UN(E) DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)

Chargé(e) de mettre en œuvre et coordonner le fonctionnement de l'équipement en collaboration avec le directeur.

PROFIL DU CANDIDAT :

- Diplôme en gestion souhaité *(exemple : D.U.T., Gestion des Entreprises et des Administrations).*
- Expériences de gestion dans un équipement similaire et maîtrise de l'outil informatique exigées.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT POUR LES DEUX POSTES :

- Contrat de 3 ans.
- Salaire négociable avec période d'essai de 6 mois.
- Prise de fonction le 1er Septembre 1995 au plus tard.
- Disponibilité.

•

Merci d'adresser votre candidature avec prétentions *(lettre manuscrite + C.V. + photo et copies des diplômes)* au plus tard le 28 mai 1995 à :
Monsieur le Député-Maire
B.P. 2720 - 80027 AMIENS Cedex 1

•

Pour tous renseignements complémentaires téléphonez au 22 97 43 41 (Service Ressources Humaines) ou au 22 97 11 01 (Monsieur MARCOS)



Expertise - Conseil - Formation

Notre métier :

Agréés par le Ministère du Travail, nous expertisons pour nos clients, les CHSCT et les Comités d'Entreprise, des projets importants modifiant l'emploi et les conditions de travail.

Nos diagnostics, établis par des équipes pluridisciplinaires, s'appuient sur une conception globale des situations de travail et de la stratégie de l'entreprise. Ils aident à dégager toutes les pistes d'action possible en clarifiant les priorités.

Dans ce cadre, nous recherchons :

Des Consultants(e) confirmés(e)

Généraliste de l'entreprise, vous savez dialoguer avec toutes les fonctions. Nous apprécierons avant tout la richesse et la diversité de vos expériences dans les domaines suivants :
- Conduite de projets dans les changements technologiques
- Hygiène et sécurité du travail
- Ergonomie

Votre implication commerciale, votre savoir-faire professionnel et votre capacité de créativité et de communication sont des qualités indispensables.

Nous vous offrons :

- Une intégration dans une équipe de haut niveau au sein d'un groupe de 200 personnes.
- Une participation active à la conception de nos produits et au développement de la structure.

Envoyer votre dossier de candidature complet (lettre, CV, prétentions) au n° 8889 Le Monde Publicité, 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08



L'un des pr [redacted] pes viti-vinicoles français,
nous co [redacted] ns de Grands Vins
d'appellati [redacted] et des Spiritueux sur la
France et [redacted]

De la culture de la vigne [redacted] n de nos produits, nous
avons intégré dans la [redacted] radition et par choix
technologique, la quasi t [redacted] essus de notre activité.
Nos besoins en matière [redacted] donc particulièrement
nombreux et variés. Pour [redacted] us recherchons notre

Directeur de [redacted] s Généraux

Sous la responsabilité du [redacted] es fortement impliqué
dans l'organisation de la [redacted] tralisez l'ensemble des
demandes d'approvision [redacted] té les vins et spiritueux.
En collaboration avec [redacted] les de services, vous
définissez les éléments te [redacted] commandes et le choix
des fournisseurs. Vous ré [redacted] questions portant, dans
votre domaine, sur la qu [redacted] ité, les délais, les prix,
la livraison et menez les [redacted] vec une petite équipe,
vous organisez et suivez [redacted] dministrative de votre
service, de la passation [redacted] à la mise à disposition
des utilisateurs.

En bref, investissement [redacted] et industriels, objets
publicitaires, activités d [redacted] matériel de bureau...
c'est, dans les limites du [redacted] l'activité de la Société
qui passe entre vos m [redacted] isation d'une veille
systématique en matiè [redacted] ux produits est donc
essentielle.

De formation supérieur [redacted] Généraliste, BAC + 4
Gestion ou Droit ...), vous [redacted] essionnel confirmé des
achats, à tendance plut [redacted] mpu à la négociation,
vous avez par ailleurs d [redacted] beaucoup de curiosité
d'esprit et le sens du conta [redacted] dans le JURA.

Envoyez votre candidat [redacted] ttre manuscrite, sous
réf. 9530/05 inscrite sur la [redacted] loppe à notre Conseil

CEBH
Chantal CACHOT

BP 1493
25008 BESANCON CEDEX

ETABLISSEMENT HOSPITALIER EN REGION PARISIENNE SOUHAITE RENFORCER SON COMITE DE DIRECTION ET RECHERCHE

UN MANAGER

Pour encadrer ses équipes médicales, médico-chirurgicales et médico-techniques.
- Environ 40 ans, de formation supérieure BAC + 5 minimum, diverses expériences dont au moins 5 ans dans le secteur de la santé.
- Désir de s'impliquer et disponibilité personnelle.
- Capable de créer et cultiver l'esprit d'équipe.
- Rigueur et discernement dans l'analyse de toute situation.
- Pertinence et cohérence dans propositions stratégiques.
- Autorité dans mise en oeuvre de projets innovants.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo *(sous n° 8890)* à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08.

Barcelone - Perpignan - Montpellier - Nimes
Casablanca - Tunis



Notre sixième implantation méditerranéenne est nîmoise :

5 rue Jacques-Prévert 30320 Nîmes-Marguerittes
Tél. 66 75 04 89

Florian Mantione Institut
Réseau International de Conseil en Ressources Humaines

CABINET DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE
recherche

2 Traducteurs brevets

à temps partiel
Anglais/Français - Français/Anglais

Un traducteur spécialisé en mécanique, électronique, et informatique. — Réf. TM
Un traducteur spécialisé en chimie, biologie, et biotechnologie. — Réf. TC

Pour ces postes en télétravail, une expérience de la traduction de brevets est indispensable et de sérieuses références sont exigées. Salaires motivants.

Envoyer lettre manuscrite, CV photo et prétentions sous la référence du poste choisi à EGGO Conseils 10, rue de Pouy - 75013 Paris - Tél 45 80 37 37 - Fax 45 89 68 87.

Confidentialité assurée.

EGGO Conseils

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères

Vous êtes journaliste scientifique, devenez notre RÉDACTEUR EN CHEF

Nos revues scientifiques ont acquis depuis 20 ans la position de leader incontesté dans leur domaine. Grâce à l'appui de nos actionnaires, nous souhaitons transformer l'une d'entre elles, de bimestrielle en mensuelle. Nous recherchons le Rédacteur en Chef de cette revue, chargé de la faire évoluer en un véritable magazine de vulgarisation scientifique, avec pour objectif une augmentation très substantielle du lectorat.

Acteur important de ce renouveau, vous serez ensuite le garant de la ligne éditoriale. Vous collecterez l'information des rédacteurs scientifiques extérieurs et organiserez le travail des pigistes pour la partie "magazine". Vous travaillerez avec beaucoup d'autonomie.

Agé de 30/35 ans, après une formation supérieure, vous avez une expérience de quelques années acquise en tant que journaliste, si possible dans la presse scientifique, et souhaitez élargir vos responsabilités. Vous pourrez, à terme, évoluer dans notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B1078 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR
92, rue Jouffroy d'Abbans
75017 Paris.

ornicar
GROUPE HEC CONSEIL

SEM créée à l'initiative du Conseil Général de la Haute Saône, notre mission est de dynamiser le développement économique du département avec un double rôle de coordination économique impliquant les différents acteurs régionaux et de gestion et expansion du tissu industriel local.

DIRECTEUR GENERAL

UN VASTE CHAMP D'ACTION

- Définir et mettre en œuvre nos axes stratégiques, animer notre structure de 8 personnes et gérer notre budget.
- Suivre et aider les entreprises, notamment les PME, tant dans leurs difficultés que dans leur développement.
- Promouvoir la région par une politique d'aménagement local de nature à favoriser la croissance du tissu industriel existant et la recherche et l'accueil de nouvelles entreprises.

LE CANDIDAT

- 30 ans minimum, de formation supérieure (BAC + 5), avec de solides bases de gestion et si possible de droit public.
- Expérience de 5 ans minimum en contact avec des dirigeants d'entreprises et de projets touchant à leur stratégie de développement.
- Ses qualités relationnelles, sa ténacité, son goût du travail en équipe, son sens de la diplomatie en font un fédérateur reconnu par l'ensemble du milieu économique régional.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) en précisant la référence 21/502 à notre conseil KEY MEN - Tour Franklin - 92042 Paris la Défense Cedex.

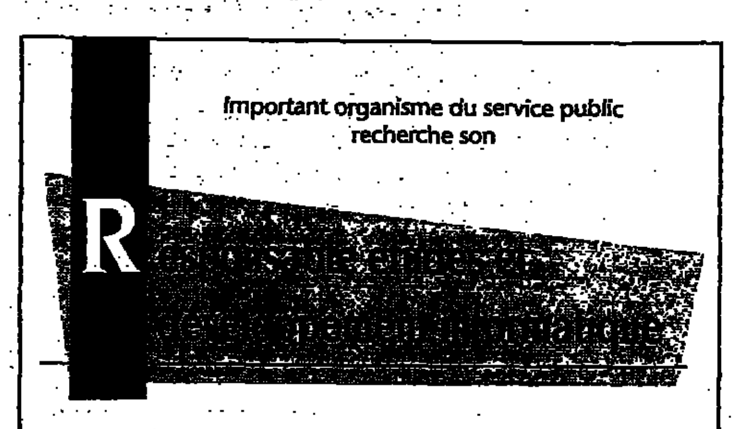
KEY MEN

هكذا عن الأصل

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Important organisme du service public
recherche son



A 35 ans environ, ingénieur de formation, vous avez 5 à 7 ans d'expérience de responsable d'études ou de *gestion de projets très* importants en informatique de gestion.
Animant les 90 informaticiens *de votre département, vous* assurez le développement cohérent des projets confiés aux Caisses Régionales, *supervisez le déroulement et* la mise en oeuvre de projets en environnement client/*serveur (plate-forme Windows* Unix, logiciel Mega, L4G, base de données Oracle), assurez la maintenance et le *développement des systèmes* d'information de gestion en environnement IBM (Cobol CICS) et BULL (Cobol TDS). *Nous sommes dans une* période d'évolution, nous voulons un leader qui sache convaincre, entraîner, associant rigueur et méthode.

Vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence A50507 à notre *Conseil Catherine Balbarie,*
FAVEREAU Consultants,
52 rue de la Fédération - 75015 PARIS.



FAVEREAU CONSULTANTS

Fort d'une expérience de plus de cinquante ans dans le développement des matériels et systèmes de communication, Andrew Corporation est l'un des leaders mondiaux des systèmes de stations terriennes. Pour accompagner notre importante croissance en Europe et en Afrique, nous recherchons aujourd'hui un:

RESPONSABLE PRODUITS EUROPE

Rattaché au directeur marketing systèmes basé aux Etats-Unis, vous animez une équipe de support technique d'ingénieurs et de techniciens dans le cadre de l'acquisition de nouveaux clients. Vous avez l'entière responsabilité technique des projets et programmes afin de réaliser les objectifs de croissance et de profitabilité : vous travaillez en étroit contact avec les clients existants et potentiels, en coopération avec la direction des ventes, pour planifier les programmes futurs, vous gérez la présentation des offres, coordonnez la conception des systèmes et présentez à vos clients les solutions les plus adaptées. Vous avez la responsabilité de leur mise en œuvre et de leur suivi. Ce challenge s'adresse à un candidat de formation ingénieur (avec spécialisation correspondant au poste) justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'engineering de systèmes et dans le marketing technique de produits high-tech de communication. (Réf. A/R 2642A).

RESPONSABLE INSTALLATIONS EUROPE

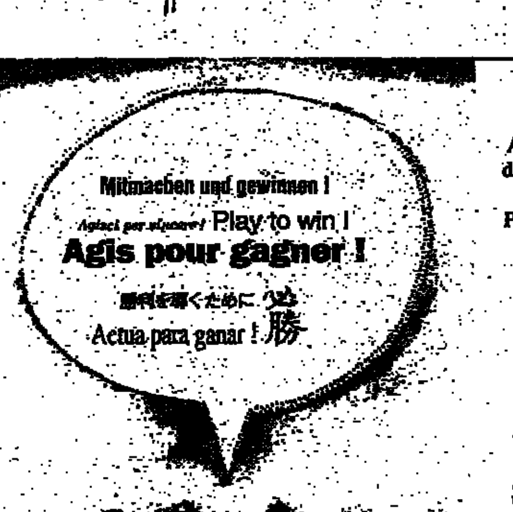
Responsable de l'installation, de la mise en marche et des essais, vous déterminez les procédures de tests, vous effectuez les recettes sur sites et vous dépannez des équipements et des systèmes complexes. Ce poste s'adresse à un technicien de formation supérieure en électrotechnique et/ou électronique justifiant *d'au moins cinq ans dans l'installation, les tests et le dépannage* de systèmes complexes. Familiarisé avec les technologies digitales, analogiques, HF et PC, vous avez l'expérience de l'installation mécanique de structures importantes telles que les antennes de stations terriennes. (Réf. A/R 2642B).

Pour les deux postes, une connaissance des stations terriennes satellites sera particulièrement appréciée et une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. De nombreux déplacements seront à prévoir. De réelles opportunités de carrières existent pour des candidats de valeur. Ecrire à J. MOLLER en précisant le poste choisi - **PA Consulting Group - 114, Avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.**



ANDREW

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



**Avec près de 60 000 personnes et un volume d'affaires de l'ordre de 10 milliards de dollars, Texas Instruments est leader du traitement numérique du signal.
Pour notre centre européen des produits à applications spécifiques, situé à Villeneuve-Loubet, et comptant plus de 300 professionnels, de plus de 20 nationalités *différentes, nous recherchons plusieurs :***

Ingénieurs Marketing produits
Spécialistes microcontrôleurs

Vous êtes chargé du marketing d'une ligne de produits, vous participez à l'identification et au développement des marchés, à la définition des politiques de prix et assurez la communication globale sur vos produits.

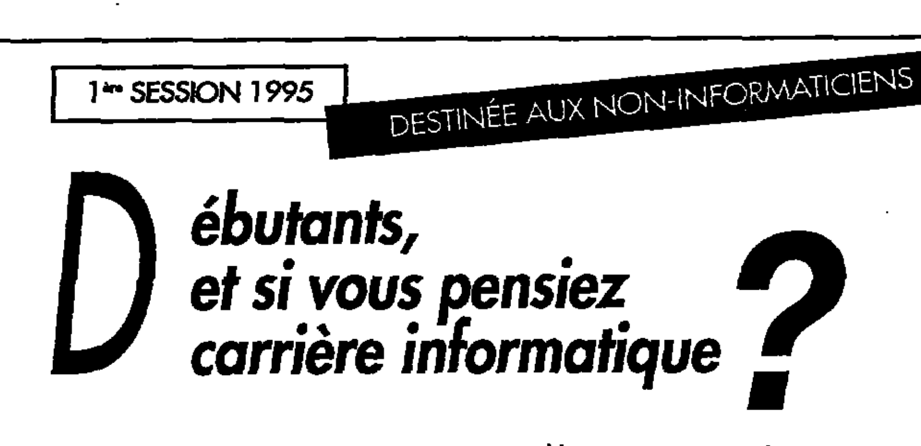
Nous recherchons de jeunes ingénieurs en électronique (Supélec, ESIEE, ESIEA, ENSI, etc.) ayant déjà exercé ce type de fonction chez un constructeur ou ayant acquis une première expérience dans le milieu des semi-conducteurs, en tant qu'ingénieur d'applications ou ingénieur support sur ce type de produits.

Postes basés à Villeneuve-Loubet, près de Sophia-Antipolis.

Envoyer CV + lettre manuscrite à notre conseil : **Cabinet 3C, 6 avenue Charles-de-Gaulle 78150 Le Chesnay.**

TEXAS INSTRUMENTS

MEDIA SYSTEM



Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique et télécommunications, nous avons su depuis plus de trente ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, et sur des *marchés très vastes et* diversifiés, tout en demeurant des entreprises à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recrutons de nombreux jeunes collaborateurs • Bac + 4 ou ayant suivi plusieurs années d'études supérieures, toutes filières • dégagés des obligations militaires • libres pour démarrer rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, **NOUS VOUS FORMERONS INTEGRALEMENT** à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître **UNE VERITABLE EVOLUTION AU SEIN DE NOS SOCIETES.**

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite, un CV détaillé et une photo, sous référence M165SP4, à Honoré Informatique - 52, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

HONORÉ Informatique

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Ingénieurs télécoms débutants ou première expérience

à Nantes, Lille ou Aix-en-Provence, Le Monde Sans Fil est à Vous.

MEDIA SYSTEM

Retrouvez-nous page VIII

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE



nos abonnés s'entendent.

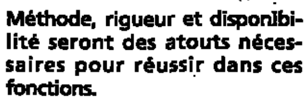
BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.

Ingénieurs système commutation

Au sein de l'agence technique régionale, vous assurez le support technique niveau 2 de nos équipements de commutation pour nos réseaux NMT et GSM.
Interlocuteur privilégié auprès des constructeurs pour les changements et évolutions de logiciels, vous prenez en charge la maintenance, le suivi des performances des systèmes. Ingénieurs débutants, vous bénéficiez d'une première expérience acquise lors de vos stages dans le domaine des Télécoms.
Les postes sont à pourvoir à NANTES et à LILLE. Réf. ISC/LM.

Ingénieur système radio

Au sein de l'agence technique régionale d'AIX-EN-PROVENCE, vous assurez le support technique niveau 2 de tous les équipements radio de nos réseaux NMT et GSM.
Véritable expert technique, vous appréhendez, dans sa globalité, les sous-systèmes radio et protocoles GSM. Vous êtes l'interlocuteur privilégié des constructeurs et des sous-traitants en termes d'exploitation-maintenance.
De formation ingénieur, vous possédez deux solides années d'expérience dans l'univers de la radio. Réf. ISR/LM.



Méthode, rigueur et disponibilité seront des atouts nécessaires pour réussir dans ces fonctions.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi et la ville retenue à SFR, Département Recrutement, BP 108, 75663 Paris Cedex 14.



Le Monde Sans Fil est à Vous.

MEDIA SYSTEM

4ème gestionnaire d'actifs mondial en tant qu'assureur, 12ème groupe d'assurance au monde, 50 000 collaborateurs sur 3 continents dans 16 pays. Dans le cadre de son programme de recrutement d'Ingénieurs Grandes Ecoles, AXA recrute pour la région Languedoc Pyrénées d'Axa Assurance un

Poly

Polytechnicien, vous avez complété votre formation par une école d'application. Vous êtes débutant ou avez une première courte expérience.

Vous souhaitez évoluer au sein d'un grand groupe en débutant votre carrière dans une activité opérationnelle.

A Toulouse, au sein de la région Languedoc-Pyrénées, vous serez responsable d'un centre de profit.

Vous aurez la responsabilité de la souscription et de la gestion des risques auto-entreprises en animant une équipe de collaborateurs et en négociant avec notre réseau d'apporteurs d'affaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. PL à la Direction Centrale des Ressources Humaines d'AXA FRANCE, Recrutement et Mobilité, La Grande Arche, 92044 PARIS LA DEFENSE Cedex 41.

Grandes écoles
de commerce et d'ingénieur
Jeunes diplômés
et expérimentés

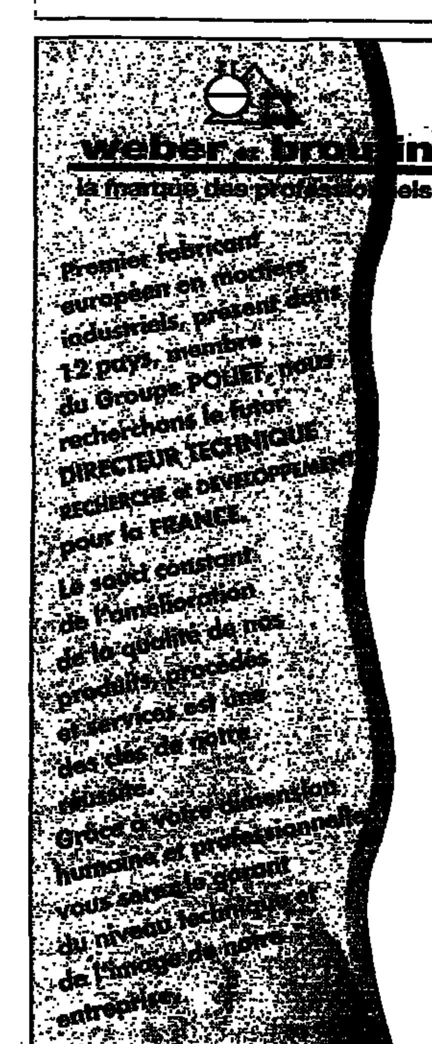


Si vous vous posez des questions sur les métiers du Conseil et sur votre avenir,

Andersen Consulting,
vous attend dans
le supplément magazine.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
JEUNES DIPLÔMÉS ET JEUNES CADRES

Développement de logiciels,
gestion et industrialisation de l'exploitation,
architecture, télécommunications...
découvrez nos opportunités
dans le magazine face au sommaire.



Futur Directeur Technique
Recherche et Développement

Ponts et Chaussées - Grandes Ecoles D'Ingénieurs

A 35/40 ans, vous souhaitez valoriser votre expérience acquise, de préférence, en Travaux Publics/Génie Civil dans le domaine des matériaux de construction (liants hydrauliques, béton, adjuvants).

Après une période d'adaptation, vous dirigerez et coordonnerez, sous l'autorité du Directeur Général, les différents Services de la Direction Technique - Laboratoire Central - Méthodes - Qualité - Certification - et représenterez nos intérêts techniques vis à vis de l'extérieur.

Vous avez la passion du développement dans un esprit participatif, un tempérament positif et pragmatique, une autorité naturelle doublée de sens humain. Ces qualités assureront votre succès et le renforcement de notre position de leader.

Pour ce poste basé au sein de notre siège dans l'Est parisien, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. 1/D/224 à **CYDIALE Conseil** - 91 rue du Faubourg St-Honoré 75008 PARIS, qui vous garantit toute confidentialité.

ORC

Ingénieur électrotechnique responsable modélisation
Electronique de puissance - Architecture électrique



17 000 personnes, 8 Divisions, 42 filiales étrangères *exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.* ***Sa Division SYSTEMES AERONAUTIQUES*** *recherche pour son site de SAINT-OUEN (93) un :*

Rendant compte au Chef du Département R & D de l'activité Equipements et Systèmes, vous avez à ***créer la fonction.***

Vos missions : *concevoir, mettre en place et faire évoluer la méthodologie de modélisation des architectures électriques des systèmes et équipements électrotechniques embarqués.*

Votre rôle : *être, en terme de modélisation, l'interlocuteur fiable et incontesté de la Division auprès des clients.*

Vos moyens : *la mise à disposition d'un outil informatique performant adapté à l'électrotechnique.*

Vous avez environ 28 ans, êtes ingénieur de formation SUPELEC, ENSEEIHT, INPG... Vous justifiez d'une première expérience de 2 à 3 ans d'études ou de labo R & D, acquise dans le secteur de l'électronique de puissance. Votre relationnel, votre aptitude à passer de manière interactive du modèle mathématique au domaine applicatif, votre pratique courante de l'anglais, vous incitent à nous rejoindre. Vos résultats, votre potentiel, vous permettront d'évoluer au sein du Groupe.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, ***en mentionnant votre niveau de rémunération actuel,*** *sous référence* ***9511****, 7, rue de Monceau Paris 8e.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Where telecom munications count.*

** Là où les télécommunications ont de l'importance*

NORTEL MATRA CELLULAR

NORTEL MATRA CELLULAR, joint-venture créée à l'initiative du Canadien Northern Telecom et de Matra Communication, se consacre aujourd'hui à la technologie de demain et s'ouvre au marché résolument croissant des systèmes de télécommunications cellulaires GSM. Afin de conforter notre développement et notre expertise, nous souhaitons aujourd'hui intégrer de nouvelles compétences.

INGÉNIEURS RÉSEAUX GSM EXPORT

Au sein du service "Product Verification" et en étroite collaboration avec les équipes d'intégration, de support et d'ingénierie, vous assurez, après une formation à nos produits en plate-forme d'intégration, l'établissement des plans et fiches de tests. Vous effectuez respectivement la mise en service et les tests de recette des logiciels/équipements GSM, des sous-systèmes radio et de commutation sur les sites de nos clients France et Export. Vous êtes amené à former nos équipes locales aux nouvelles fonctions du produit.

Ingénieur Télécom, vous possédez pour :

• le poste sous-systèmes radio une expérience de 4 à 6 ans dans les domaines du GSM, des Radio ou Télécom, de préférence dans une fonction intégration/validation de systèmes. Réf. JB04/M3

• le poste commutation une expérience de 6 à 8 ans en Commutation publique, Télécom et/ou intégration/validation de systèmes. Réf. JB05/M3

Doté d'un réel sens du service client, bilingue anglais, vous êtes mobile pour des déplacements de longue durée à l'Etranger.

Evolution possible à terme vers le support technique avant-vente, l'ingénierie de réseaux ou le marketing.

INGÉNIEURS INTÉGRATION ET SUPPORT DE LOGICIELS DE BASE

Participant actif aux travaux d'intégration des logiciels, vous assurez l'ensemble des phases du cycle, depuis la rédaction des spécifications de test, jusqu'à l'intégration sur machine cible et la livraison du logiciel.

Support technique pour un ensemble de produits logiciel, vous conseillez les utilisateurs et apportez, après analyse, des solutions, en relation avec les équipes de développement. Vous êtes en outre, chargé du développement et de l'évolution des outils et procédures de test.

Ingénieur Electronique/Informatique, vous avez après 2/4 ans d'expérience de solides compétences dans les domaines du développement logiciel temps réel et operating system, ainsi que des interfaces matériel/logiciel.

Pragmatique et doté d'une grande capacité de dialogue, vous avez bien sûr un bon niveau d'anglais technique. Réf. ISL/M1

INGÉNIEURS PLANIFICATION DE RÉSEAU

Vous établissez, pour les appels d'offres et contrats, la structure des réseaux à partir des outils de planification.

Dans ce contexte, vous assurez la synthèse des requêtes de structure du réseau client, le paramétrage des outils selon les spécifications systèmes établies par les ingénieurs systèmes, la réalisation des simulations de réseau.

A environ 25/30 ans, Ingénieur Grande Ecole débutant ou fort d'une première expérience dans ce domaine, vous avez de réelles connaissances Télécom et Radio et maîtrisez impérativement l'anglais.

Déplacements à l'étranger à prévoir. Réf. PR/M2

Vous souhaitez intégrer notre site des Yvelines, merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à NORTEL MATRA CELLULAR - DRH - Armelle Commelin - BP 50 1 pl. des Frères Montgolfier - 78042 GUYANCOURT Cedex.

Ingénieurs GSM

MEDIAPA

---

y a-t-il une limite à vos idées ?

... SOCIO-ÉCONOMIQUE, GEMPLUS EN EST LE LEADER MONDIAL. EN MATIÈRE DE RECHERCHE, D'INDUSTRIALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT, 1 200 PERSONNES RÉALISENT UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE PLUS D'UN MILLIARD DE FRANCS ET ALLIENT IMAGINATION CRÉATIVE ET SAVOIR-FAIRE TECHNOLOGIQUE AU SERVICE D'UNE VOCATION INTERNATIONALE. POUR FAIRE FACE À UNE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE R & D, NOUS RECHERCHONS :

INGÉNIEURS ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

Vous participez au développement de produits novateurs d'interface et de communication de cartes.

ACTIVITÉS PCM/CIA ET PTV NUMÉRIQUE

• Vous avez une expérience de deux ans au minimum dans le domaine du développement électronique numérique. *Idéalement, vous connaissez le micro-*contrôleur, le langage assembleur, le langage C, XILINX, VHDL. Réf. 12/34137-01.

ACTIVITÉ SANS CONTACT

• Vous réalisez des développements dans le domaine radiofréquence. Idéalement, vous connaissez l'analogique, le traitement du signal, les micro-processeurs. Une expérience en étiquettes électroniques, télébillétique sera appréciée. Réf. 12/34137-02.

Vous êtes âgé de 28 ans environ et avez une formation ingénieur ou bac + 5 en électronique. Anglais indispensable. Esprit d'équipe, sens relationnel et puissance de travail sont les qualités requises pour réussir et évoluer au sein de Gemplus.

Postes basés à Gémenos, près d'Aix-en-Provence.

Merci d'adresser directement votre dossier de candidature (CV, photo, rémunération), en précisant la référence du poste choisi, à notre conseil Philippe Monteillier, ONOMA, 6 place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence. Fax (16) 42 27 42 97.



GEMPLUS

MEDIA SYSTEM

LA RIGUEUR TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DE L'INNOVATION

PHOTO SERVICE

170 magasins, 1200 personnes compétentes, leader du développement des travaux photo en 1 heure, entreprise novatrice avec une forte image de marque, utilise la technologie la plus avancée pour assurer la qualité optimale, recherchée par des clients fidèles, crée le poste de

Directeur de l'organisation et des systèmes d'informations H/F

40 ans environ, interlocuteur privilégié de la Direction Générale, Membre du Comité de Direction.

Il a une vision totale de son entreprise et de ses très nombreux clients.

Il prend plaisir à anticiper les développements rapides, les changements qualitatifs et quantitatifs, les évolutions et les mutations.

Il a un temps d'avance en matière d'organisation, d'architecture informatique et de logistique.

Ses analyses pertinentes, ses compétences évidentes, son charisme personnel lui permettent de proposer les choix fondamentaux et de fixer les directions d'action.

Il assure le lancement et le suivi de tous les projets : gestion des flux, appros, EDI, paye, systèmes comptables, reporting filiales étrangères dans le cadre d'une organisation nettement orientée clients.

Sa culture professionnelle est très marquée service ou distribution.

Lieu de travail : La Défense.

Envoyer dossier de candidature très complet (références et réalisations) sous Réf. PSI à

Cabinet TRINH, Consultants
1 rue des Roches
27930 BROSVILLE
Fax 16. 32 34 34 41

Participez au développement de notre système d'informations

INGENIEUR GRANDE ECOLE

(ECP, MINES PARIS, SUPELEC, ENST, ENSTA, SUP AERO)

AVEC UNE PREMIERE EXPÉRIENCE DE CONDUITE DE PROJETS INFORMATIQUES

OUEST DE LA FRANCE

Au sein du pôle informatique et en liaison avec les Directions du site, vous assurez la conduite des nouveaux projets : études préliminaires et préalables, cahiers des charges et appels d'offres, choix des prestataires, pilotage de la réalisation, organisation de la recette technique et supervision de la mise en exploitation.

Véritable consultant interne, vous êtes dans les domaines qui vous sont confiés le garant de la cohérence du système d'informations dont vous planifiez les évolutions.

A 26/28 ans, impérativement diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, vous justifiez d'une première expérience de conduite de projets informatiques d'envergure.

Ce poste exige à la fois une bonne autorité naturelle, une capacité à communiquer à haut niveau, une grande énergie et de la créativité.

Nous vous offrons un environnement de haute technologie particulièrement motivant, ainsi que de réelles perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 73.2518/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



INGENIEURS DE MARCHES



La BNP recherche des Ingénieurs financiers pour accompagner le développement de ses activités de marchés au plan mondial.

De formation supérieure de type Grande Ecole d'ingénieurs ou 3ème cycle universitaire, vous avez acquis une bonne connaissance des mathématiques appliquées, de l'informatique scientifique, des probabilités/statistiques, complétée éventuellement par une expérience en finances de marchés.

Vous travaillerez sur des projets innovants et concrets, dans un environnement scientifique et technique de haut niveau, plongés dans le milieu motivant des salles de marchés.

Rejoignez-nous pour valoriser vos compétences et votre expérience au sein d'une équipe dynamique chargée de concevoir, réaliser et mettre en oeuvre des outils d'aide à la décision et de *suivi de risques pour nos traders.*

De larges perspectives d'évolution de carrière vous seront proposées au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre, photo et prétentions) sous réf. S.C - BNP - DRRH Recrutement - 35 rue du 4 Septembre - 75002 PARIS.

BNP

NOTRE BANQUE A SES METIERS

ORC

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

TELINDUS NETWORKS

Filiale française d'un groupe international leader en COMMUNICATION DE DONNÉES (réseaux étendus et réseaux locaux), nous étoffons notre équipe commerciale et recherchons

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

Spécialistes interconnexion des réseaux locaux

Vous développerez la vente de nos équipements et réseaux jusqu'au clé en main auprès de grands comptes et PME-PMI. Vous avez 3 ans d'expérience de vente en technologie, concentrateurs, bridges et routers. Une connaissance des LAN Operating Systems sera appréciée.

Pour ces postes, vous avez la trentaine, une formation d'Ingénieurs Télécom ou équivalent, une expérience de vente dans le domaine de la communication de données, un fort relationnel, une bonne autonomie et maîtrisez l'anglais.

Nos atouts : • une structure internationale à forte image sur un marché high-tech • une équipe à taille humaine en pleine évolution en France • des conditions intéressantes (fixe + commissions + voiture de fonction...).

Merci d'adresser lettre, CV, photo et précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la réf. 46.2363/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Spécialistes des systèmes embarqués, nous participons activement à la définition et à la réalisation de l'informatique du futur. Notre image technologique est forte

INGENIEURS

Vous avez 2 à 5 ans d'expérience dans les domaines :

- ☐ **Architecture systèmes**
- ☐ **Traitement signal**
- ☐ **Traitement d'images**
- ☐ **Réseaux, Télécom**
- ☐ **Temps réel**
- ☐ **Géographie numérique**

Vous maîtrisez : C - C++ - ADA - XWINDOWS - X11 - MOTIF, X 400, TCP-IP, Processeurs parallèles.

Vous avez des aptitudes relationnelles, de la vivacité et le goût du résultat. Nous vous offrons de rejoindre notre équipe d'ingénieurs spécialisés.

telsa informatique

Adressez CV, lettre et photo à Telsa Informatique 15, Quai de Dion BOUTON 92800 PUTEAUX

Groupe ON-X

SILICOMP

GROUPE SILICOMP est la holding de SILICOMP INGENIERIE, PERIPHERIQUE ASSISTANCE, GEX INFORMATIQUE, EPITOME (USA) SILICOMP ASIA (SINGAPOUR). Création : 1984

Nos domaines de compétences sont le développement de logiciels, l'intégration de solutions innovantes, la formation et le conseil en informatique industrielle et temps réel. Pour soutenir notre forte croissance, les sociétés du groupe recrutent pour la région PACA, la région rhône-alpes et la région parisienne, des

" VIVEZ LA PASSION EN TEMPS RÉEL "

Ingénieurs (Informaticiens Grandes Ecoles)

Vous avez de 1 à 5 années d'expérience où vous êtes expert et maîtrisez au moins l'une des techniques suivantes : UNIX, HP-RTILYNX, WINDOWS SDK, Méthode objet, C++, ADA, dans les environnements :

- ***Informatique temps réel et embarquée (réf. 01)***
- ***IHM, SGBDR (réf. 02)***
- ***Télécom et réseaux (réf. 03)***

Pour tous ces postes, indiquez-nous vos prétentions salariales et votre disponibilité.

*Envoyez votre candidature en indiquant la référence choisie à : **GROUPE SILICOMP** 195 rue Lavoisier - BP n° 1 - ZIRST - 38330 MONTBONNOT ST MARTIN*

Notre société est l'un des leaders sur le marché de l'emballage destiné à la parfumerie, la cosmétologie et la pharmacie (CA : 1 Milliard de francs). Dans le cadre de notre forte croissance, notre Direction Technique basée en Normandie (≃ 100 km de Paris) crée le poste de :

RESPONSABLE TECHNIQUE/LIGNE DE PRODUITS

Production de Grande Série/Plasturgie

Salaire motivant

Missions et Responsabilités

Vous faites vivre la gamme de produits «phares» de notre division «Pharmacie». Pour cela, vous **concevez** des produits nouveaux et **adaptez** les produits existants aux besoins du marché en suivant 4 étapes clés : étude, prototype, présérie et industrialisation. Homme de contacts, vous assurez l'interface entre la production, la qualité, et les clients.

Profil et Offre

Ingénieur mécanicien de formation, vous disposez, à 30/40 ans, d'une expérience de conception d'objets plastiques diffusés en très grande série. Vous maîtrisez la technique du moulage de pièces plastiques. Un bon niveau d'anglais serait apprécié. Vous savez au sein d'une structure matricielle tirer le meilleur profit des moyens (humains, techniques, financiers) qui vous sont alloués. Une réussite dans cette mission ouvrirait de réelles perspectives d'évolution au sein de l'entreprise.

PREMIERE Ligne

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 3986 à **PREMIERE LIGNE** : 31, Avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE Fax : 41 41 00 15

SANEF

SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES DU NORD ET DE L'EST DE LA FRANCE

Tout un monde de savoir-faire qui réunit plus de 2000 hommes et femmes pour **Construire, Exploiter et Développer** un réseau de plus de 1100 km d'autoroutes à péage.

Notre **DIRECTION DE L'EXPORTATION** est chargée de valoriser ce savoir-faire et travaille actuellement sur des projets de concessions d'autoroutes et d'équipements en CHINE, HONGRIE, TUNISIE...

Pour renforcer son équipe **PROJET** nous recrutons un :

Ingénieur projet Télécom/informatique h/f

De formation Ingénieur Télécom ou Electronique ou Informatique vous avez acquis une première expérience de 3 à 4 ans dans la réalisation de projets de réseaux de télécommunications, réseaux radioélectriques, systèmes informatiques de contrôle/commande et de supervision d'équipements, chez un intégrateur ou une société d'ingénierie.

Vous aurez en charge **la conception, la réalisation et la mise en oeuvre à l'exportation** de systèmes dans le cadre de projets d'ingénierie d'équipements d'exploitation autoroutière clés en main (péage, télécommunications, gestion de trafic, informatique...)

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais (parlé, écrit), la connaissance d'une seconde langue étrangère sera appréciée.

D'un esprit curieux, vous serez chargé(e) de la **veille technologique** correspondant à votre domaine. Ingénieur de terrain, votre environnement sera aussi celui d'une société d'Exploitation.

En relation constante avec nos clients et partenaires, vous êtes un animateur d'équipes, un réalisateur, et vous possédez des qualités réelles de rigueur, de méthode, d'efficacité et de précision dans les délais.

Le développement croissant de nos activités à l'exportation est une garantie d'évolution pour un candidat de valeur dont on aura mesuré rapidement les résultats.

Poste basé à **SENLIS** (proche région parisienne) ; déplacements fréquents à prévoir à l'étranger.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV complet, photo et prétentions sous réf. DEXP / 110 à : ***SANEF - Direction de l'Exportation BP 73 - 60304 Senlis cedex.***

[illegible] responsable DE LA DIVISION CONSTRUCTION-RÉALISATION

Vous aurez en charge le suivi des projets de construction d'usines clés en main : études, préparation des cahiers des charges et des dossiers de consultations d'entreprises, passation et suivi des commandes, montage, mise en service, formation du personnel d'exploitation.

Vous assurerez également les relations avec le client et les fournisseurs, ainsi que le suivi des budgets, de la trésorerie et des plannings.

A 35-40 ans, ingénieur généraliste ENSAM ou équivalent, vous avez une expérience de 10 à 15 ans sur des chantiers de process (thermique-mécanique) et/ou en bureau d'études.

En plus de vos compétences techniques, vous possédez des qualités de gestionnaire et un sens relationnel à toute épreuve.

Ce poste évolutif est basé à Rueil-Malmaison.

Merci d'adresser sous référence Cyclergie 1, votre lettre manuscrite, votre CV et vos prétentions salariales à Françoise Quétier, EDF-GDF, département Recrutement, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.

Cabinet Conseil en Propriété Industrielle situé à Saint-Quentin-en-Yvelines intervenant auprès de services de recherche et développement recherche

Ingénieur Télécom

X- ENST - ESE

DEBUTANT OU PREMIERE EXPERIENCE

Vous souhaitez valoriser vos connaissances dans le développement de techniques nouvelles, y compris dans d'autres domaines que vos spécialités, et diversifier vos interventions et compétences dans le conseil aux entreprises pour prendre en charge la préparation et la délivrance de brevets nationaux et étrangers.

Des compétences en gestion de réseaux et informatique seraient appréciées. Vous maîtrisez l'anglais et lisez l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre et CV) à Cabinet MARTINET & LAPOUX, 43 Bd Vauban, 78280 GUYANCOURT.

Ingénieur Développement Electronique

Leader dans son secteur d'activité, notre société a acquis sa réputation auprès d'un public exigeant grâce à la qualité et à l'innovation de ses produits.

Sous l'autorité du Directeur Marketing, vous serez chargé de manager et coordonner le développement de produits électroniques dans leur aspect hardware et logiciel, depuis le concept jusqu'à la fabrication en série, en intégrant les notions de coûts et délais. Vos responsabilités couvriront : • l'étude de faisabilité • l'identification des composants nécessaires à la réalisation du produit • la recherche de fournisseurs potentiels en relation avec le service Achats • l'évaluation des coûts de montage et de packaging • l'établissement du prix de revient. Ce poste, basé à Paris, implique des déplacements en France et à l'étranger.

A 27/30 ans, Ingénieur en Electronique, vous êtes opérationnel en anglais. Vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans comme Ingénieur Développement en Electronique grand public (micro-informatique, téléphonie, jeux, électro-ménager). La connaissance de la synthèse vocale serait appréciée. Homme de dialogue, vous communiquez facilement avec votre entourage. Vous êtes réactif et force de proposition.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et rémunération souhaitée, sous la référence 141-11/M, à notre Conseil ARPE - 43, rue Laffitte - 75009 Paris.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

RESPONSABLE DE PRODUCTION

OUEST

Ingénieur généraliste possédant une expérience de 5 ans au moins dans des fonctions industrielles (fabrication et idéalement méthodes) vous souhaitez relever un premier challenge en rejoignant un grand groupe international comme responsable de production d'une gamme de produits stratégiques pour l'entreprise.

Vous animez la fabrication sous les aspects prix, qualité (ISO 9000), délais, les méthodes, l'industrialisation des produits nouveaux. Manager de terrain, vos réelles qualités de meneur d'hommes vous permettront de gérer 160 personnes.

La réussite dans cette fonction et votre **FORT POTENTIEL** vous permettront à court ou moyen terme d'accéder à des responsabilités d'un centre de profit.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Vous habiterez dans une ville universitaire de l'ouest et la rémunération saura motiver des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature à REFERENTIEL - 38, Place des Pavillons - 69007 LYON - sous réf.95 ES/M 13 -

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Ingénieur Brevets

Conseil en propriété industrielle - Comptant parmi les premiers cabinets français et disposant de bureaux à Paris, en province et à l'étranger, notre vocation est d'offrir à nos clients, face à la compétition économique et technologique, l'ensemble des services allant de *l'audit au règlement des litiges. Notre développement* nous conduit à rechercher un jeune ingénieur conseil qui se formera progressivement à nos techniques (préparation et rédaction des dépôts de brevets-audit-diagnostic-litiges) en travaillant auprès d'entreprises appartenant à tous les secteurs de l'industrie, du commerce et des services. La polyvalence des dossiers traités et notre dimension internationale impliquent que vous soyez diplômé d'une grande école d'ingénieur type ECP, Mines, ESE ou titulaire d'un doctorat universitaire en Mécanique, Electricité ou Electronique et que vous maîtrisiez parfaitement l'anglais et, si possible, l'allemand. Après une première expérience au sein d'un cabinet ou d'une entreprise, vous cherchez à développer en toute autonomie votre expertise du *conseil au sein d'un cabinet réputé.*

Si ce poste, basé à Paris, vous intéresse, merci d'adresser votre candidature sous la référence 1704.95 M (à préciser sur l'enveloppe) à notre conseil, Chantal Baudron s.a. - 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

MEDIA SYSTEM



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

La formation au cœur du nucléaire

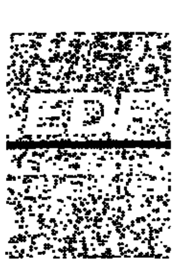
INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES ÉLECTROTECHNIQUE OU MÉCANIQUE DÉBUTANTS OU AVEC PREMIÈRE EXPÉRIENCE

La conduite des centrales nucléaires nécessite un personnel compétent, formé et entraîné régulièrement. C'est pourquoi EDF possède et exploite des Centres de Formation avec simulateur de conduite. Dans ce cadre nous recherchons 20 formateurs.

Après une période de formation de deux ans en alternance, vous occuperez vous même une fonction de formateur pendant trois ans qui vous amènera à mettre en place et animer des actions de formation. Jeunes ingénieurs généralistes, vous avez de solides connaissances en électrotechnique et/ou mécanique. Vous êtes débutant ou avez une première expérience acquise en production. Vous conjuguez une capacité à transmettre votre savoir et le goût du travail en equipe avec une réelle adaptabilité et implication personnelle. Vous faites preuve d'une grande mobilité géographique sur le territoire français. La pratique de l'anglais et/ou de *l'allemand est souhaitee.*

Par la suite vous évoluerez vers un poste d'ingénieur de conduite d'une centrale nucléaire ou d'attaché de sûreté en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation + photo) sous réf. M16/05 a Guy Lamberet, département recrutement d'EDF et GDF, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.



INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

Notre société industrielle, équipementière de l'automobile, leader européen sur son marché, propose à l'ensemble des constructeurs des fonctions techniques élaborées, développées au sein de BE disposant de puissants moyens de calcul. Nos usines sont implantées dans les principaux pays d'Europe occidentale et centrale. Nous poursuivons notre développement aux USA, en Amérique du Sud ainsi qu'en Chine. Notre Direction Commerciale recrute

De préférence Ingénieur généraliste, vous avez acquis, à 35 ans environ, une expérience incontestable de l'industrie automobile.

Vous développerez nos relations avec les constructeurs internationaux, vous identifierez leurs nouveaux projets et vous assurerez la coordination des études techniques entre les clients et notre Direction Technique, d'une part, et le suivi des transferts des projets industriels entre les différentes usines européennes d'autre part. Vous formaliserez les offres commerciales.

La pratique parfaite de l'anglais et de l'allemand est nécessaire. Ce poste est destiné à un candidat de valeur désireux d'évoluer au sein d'une entreprise et de produits en plein développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en mentionnant la référence 1115/AD à notre Conseil Pierre LEMAHIEU.

CSNCR

Synergies

· RECRUTEMENT ·

14, RUE LINCOLN 75008 PARIS



Crismatec **HAUTE TECHNOLOGIE**

INGENIEUR PHYSICIEN GRANDE ECOLE

Jouer un rôle actif dans l'expansion commerciale d'un leader mondial

CRISMATEC est une société du Groupe SAINT GOBAIN. Elle réalise des détecteurs de rayonnements nucléaires et des cristaux optiques. Elle est leader mondial pour la plupart de ses produits et exporte 80 % de son C.A. (USA, Europe, Japon). Ses clients se situent dans des secteurs de haute technologie très variés : médecine nucléaire, radioprotection, physique des particules, exploration pétrolière, sécurité, industrie.

Pour participer à son développement et s'intégrer dans l'équipe commerciale, CRISMATEC recherche un ingénieur grande école. Il aura une solide expérience professionnelle, si possible à la fois technique et commerciale. Le candidat devra animer une petite équipe ; selon ses résultats, il pourra évoluer assez rapidement vers des responsabilités plus larges.

Maitrise de l'anglais indispensable.

Poste basé à Nemours.

Ecrire sous réf. 20A 2843 5M Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Publipanel

Institut Pasteur

recherche pour renforcer l'équipe existante du Bureau des Brevets et Inventions, un

INGENIEUR BREVETS

dont la mission portera sur :
- les études de brevetabilité des résultats issus des travaux de recherche,
- les analyses de veille technologique,
- le suivi des procédures devant les offices de brevets français et étrangers,
- la rédaction des demandes de brevets.

De formation biologie 2 ou 3e cycle, les candidats(es) seront, de préférence, diplômés(es) du CEIPI et justifieront de 5 ans d'expérience minimum en milieu industriel, en cabinet ou dans un office de brevets. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Connaissance d'une seconde langue appréciée.

Adresser CV, photo et prétentions à la **DRH**
28 rue du Docteur Roux - 75724 Paris Cedex 15

EN BOURGOGNE à SEMUR-EN-AUXOIS

Rejoignez un leader de la synthèse sonore



Nous sommes l'un des leaders mondiaux des circuits intégrés de synthèse sonore. Pour faire face à notre développement dans le multimédia, nous recherchons rapidement deux ingénieurs Grande École, fortement motivés et responsables.

Ingénieur système multimédia

La programmation assembleur sur PC n'a pas de secret pour vous (mode protége, capture des E/S). vous maitrisez la programmation système sous Windows (device drivers, virtual device drivers). Vous aurez à définir et développer des applications et outils utilisant nos nouveaux circuits de synthèse sonore. Oreille "musicale" appréciée.

Ingénieur technique support international

Vous parlez couramment anglais, vous êtes prêt à vous déplacer en Corée, Taiwan, Chine populaire, USA. Vous avez une solide expérience d'utilisation de DSP tant au niveau matériel que logiciel. Vous avez un bon contact client. Après une période de formation au sein de notre équipe de R&D, vous assurerez la promotion technique et l'adaptation aux besoins clients de nos circuits intégrés de synthèse sonore.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions, par courrier exclusivement, au directeur général.

DREAM
14, rue Saintes Marie
21140 SEMUR-EN-AUXOIS

Publipanel

IFP

INGENIEUR EN TRAITEMENT DU SIGNAL réf : TS

Débutant, de formation grande école (SUPELEC, ESIEE, INSA,...), option traitement du signal, vous avez des connaissances en identification de modèles, en système d'acquisition et en base de données. Vous êtes motivé par le développement industriel de projets de recherche.

INGENIEUR QUALITE LOGICIEL réf : QL

Vous renforcerez l'équipe "Méthodes et Normes" chargée de la qualité du développement des logiciels scientifiques dans notre Institut.

De formation grande école (ENSIMAG,...), vous avez une expérience minimale de 3 à 5 ans dans le développement de projet et dans la mise en oeuvre de procédures qualités. Vous connaissez bien les standards et normes de développement ainsi que ISO 9000 et/ou modèles CMM.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + prétentions) sous référence choisie à IFP - Service Recrutement - D. GARNIER - BP 311 - 92506 RUEIL-MALMAISON.

IFP, Centre de Recherche Développement Industriel - 1,4 milliard de Francs de budget annuel de recherche, 1780 collaborateurs, vous permettra d'évoluer dans un univers scientifique et technologique de pointe.

LA RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELLE

Publipanel

REPRODUCTION INTERDITE

JURISTES

La filiale d'un groupe industriel de premier plan recherche son

Responsable des Services Juridique et Administratif

Nord

Rattaché au Directeur Financier. vous aurez en charge l'ensemble des affaires juridiques de la Société (suivi des contrats, gestion du contentieux, conseil aux opérationnels, secrétariat juridique. droit social, ...). Vous interviendrez également en matière de fiscalité (déclarations fiscales, vérifications des avis d'imposition, ...).

Vous prendrez également en charge le suivi des différents dossiers de gestion administrative (prêt 1 % logement, enquêtes statistiques, ...).

Agé de 30 ans minimum. doté d'une solide formation juridique (DEA, DESS, DJCE), vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience acquise en cabinet d'avocats et/ou en entreprise industrielle. Disponible. pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles au sein d'une entreprise très dynamique.

Une bonne maîtrise de l'anglais (lu, écrit, parlé) est indispensable.

Contactez **Thierry Montécatine** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau. 92594 Levallois Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 3617 code MPage** *(Comiche 3,42F/Min)* sous réf. : **TM11859**

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Importante Société française de communication recherche son

Responsable du Service Juridique

Paris

Rattaché au Directeur Général, vous aurez pour mission de :

- Conseiller les responsables de l'entreprise dans de nombreux domaines juridiques (droits de la production, de la presse, des sociétés, de l'informatique, de l'immobilier et des assurances...) ;
- Traiter des questions relatives au droit de la propriété littéraire et artistique ainsi qu'au droit de la presse (relations avec les sociétés d'auteurs, droit de réponse...) ;
- Négocier et gérer les contrats d'assurance ;
- Conduire les éventuels contentieux liés aux différents contrats.

Agé de 32/38 ans, doté d'une solide formation juridique (DESS, DEA, DJCE, ...), vous justifiez d'une spécialisation dans le domaine de la propriété littéraire et artistique par votre formation initiale et par une expérience de plusieurs années dans une entreprise du secteur de la communication.

Disponible, pragmatique et motivé par le monde de la communication, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un groupe à forte notoriété.

Contactez **Stéphanie Dru** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 3617 MPage** *(Comiche 3,42F/Min)* sous réf. : **SD11763**

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important Groupe Pharmaceutique recherche

Juriste en Droit des Affaires

Agé de 28/32 ans et doté d'une expérience professionnelle d'environ cinq ans idéalement acquise au sein d'une entreprise du secteur de l'industrie pharmaceutique, vous interviendrez principalement en matière de droit pharmaceutique, droit de la concurrence et de la consommation et développerez ces spécialités au sein de l'entreprise.

Vous aurez également un rôle de conseil et d'assistance auprès des entités du Groupe en matière de droit des sociétés et de droit des contrats. **(Réf. : TM11798)**

Juriste Senior

Agé de 32/35 ans, nanti d'une expérience de six à huit ans minimum acquise de préférence au sein d'une entreprise du secteur de l'industrie pharmaceutique, vous aurez pour mission d'intervenir comme prestataire de services auprès d'entités opérationnelles notamment en matière de contentieux-recouvrement, droit social, droit immobilier, ... Vous apporterez également votre concours aux intervenants internes dans le cadre de leurs relations avec le corps médical. **(Réf. : TM11799)**

Ces deux postes s'adressent à des candidats dotés d'une solide formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE), ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise (lu, écrit, parlé).

Disponible, pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un Groupe très dynamique.

Contactez **Thierry Montécatine** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou **tapez votre CV sur le 3617 code MPage** *(Comiche 3,42F/Min)* sous la référence choisie.

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Cabinet d'Avocats français recherche un

Collaborateur en Droit Immobilier

Rattaché aux Associés, vous interviendrez pour le compte d'une clientèle de sociétés françaises ou étrangères, sur des dossiers de droit immobilier tant en matière de conseil que de contentieux.

Vos principales responsabilités seront notamment :

- ☐ de suivre des projets d'investissements et de désinvestissements : acquisitions / ventes de fonciers aménagés ou non, d'immeubles à construire ou bâtis, de sociétés immobilières,
- ☐ de rédiger des actes (promesse, compromis, contrat de vente, ...) et des consultations sur toutes questions et matières relevant du droit immobilier.

Agé d'environ 28 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, Magister), vous avez acquis une expérience d'environ 3 ans en cabinet comportant une pratique significative du conseil et du contentieux en urbanisme, promesse de vente, baux, sociétés immobilières, fiscalité immobilière.

Disponible, autonome et organisé, vous êtes dynamique et doté d'un bon sens du contact et de la communication.

Une bonne maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Contactez Christophe Duchatellier au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre man. + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 bld Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur 3617 code MPage (Comiche 3,42F/Min) ss réf. : CD11341

MP

Michael Page Tax & Legal

Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Important Groupe Immobilier (2000 salariés)
recherche pour Paris, son

Directeur Juridique

De formation juridique supérieure avec des connaissances en gestion financière, vous possédez une solide expérience de la Fonction Juridique acquise en Entreprise, ou en Cabinet d'Avocats d'affaires.

Directement rattaché à la Direction Générale du Groupe, vous serez amené à assurer ou à participer à la gestion juridique de l'ensemble des filiales du Groupe, à conseiller les filiales en matière de droit des sociétés, et à les informer de toute réglementation nouvelle.

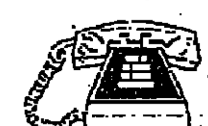
Votre savoir-faire face à des intervenants et à des situations variées, vous permettra d'évoluer dans un Groupe aux activités diversifiées.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV photo et prétentions) à
SICP Direction des Relations Sociales - 64 rue de Lisbonne 75008 PARIS

Le Monde
PUBLICITE

Pour passer vos annonces :





44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

هكذا من الأصل

JURISTES



Juriste EXPÉRIMENTÉ

Vous suivrez la négociation et la rédaction des contrats avec nos clients, nos fournisseurs et sous-traitants, les problèmes liés aux contentieux et aux assurances diverses, tant pour la construction que pour l'exploitation des usines.
A 30/35 ans, vous êtes de formation juridique, possédant de solides connaissances en droit public et une expérience professionnelle de 5 à 10 ans dans une entreprise de construction, d'ingénierie ou de services aux collectivités locales.
A vos qualités relationnelles, vous ajoutez celles d'excellent négociateur.
Ce poste évolutif est basé à Rueil-Malmaison.
Merci d'adresser votre lettre manuscrite, votre CV et vos prétentions salariales, sous référence Cyclergie 2, à Françoise Quétier, EDF/GDF, département Recrutement, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.

MEDIA SYSTEM

Framatome, grand groupe industriel (18 500 personnes, 17 milliards de francs de CA), largement implanté à l'étranger, aux activités diversifiées (réacteurs, services et combustibles nucléaires, équipements pour l'industrie mécanique et le pétrole/gaz, connectique) recherche pour sa filiale Jeumont Industrie

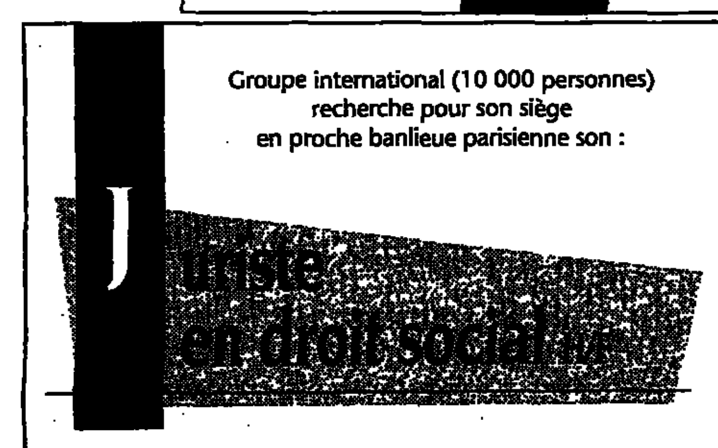
Juriste d'affaires

Rattaché à la direction juridique du groupe, vous serez, sur place à **Jeumont**, l'interlocuteur direct de la direction générale et des responsables opérationnels pour les affaires juridiques (contrats, appels d'offres, contentieux...) concernant Jeumont Industrie et ses filiales.
Généraliste, vous êtes diplômé d'un troisième cycle en droit international des affaires et vous avez impérativement une expérience confirmée en entreprise industrielle.
Vous avez une pratique courante de l'anglais.
Merci d'écrire sous réf. JA/JI à *Framatome*, Service gestion prévisionnelle des cadres et de l'emploi, Tour Fiat, 92084 Paris-La Défense.



MEDIA SYSTEM

Groupe international (10 000 personnes) recherche pour son siège en proche banlieue parisienne son :



A 35 ans environ, un DESS ou un DEA de Droit Social minimum, vous justifiez d'une expérience en milieu industriel dans une Direction du Personnel. Vous conseillerez et assisterez le DRH pour toutes les questions relatives à la mise en place et au suivi des politiques relevant de la législation sociale.
Ce poste clef nécessite le sens de la communication, le goût du travail en équipe et naturellement des compétences rédactionnelles associées à un esprit de synthèse.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence AS 05 04 à notre Conseil, Madame Claude FAVEREAU, FAVEREAU CONSULTANTS, 52, rue de la Fédération 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

EURO RSCG

Chef du Service Juridique

Paris Banlieue Sud

Centre de recherche de grande notoriété, notre client est un établissement public à caractère industriel et commercial, employant plus de 2000 personnes, à forte composante ingénieurs. Pour ce groupe constitué de plusieurs établissements répartis sur tout le territoire et d'un site très important en région parisienne, nous recherchons aujourd'hui le Chef de son Service Juridique.

Votre mission : Rattaché au Secrétaire Général, animant une petite équipe, vous participez à la négociation de protocoles de collaboration complexes, assurez l'élaboration de contrats d'achat ou de partenariat avec des entreprises européennes, supervisez l'administration des contrats d'assurance ainsi que la gestion du parc immobilier. Vous conduisez le traitement des dossiers pré-contentieux et surtout assurez un rôle de conseil interne.

Votre profil : Diplômé en Droit des Affaires, justifiant d'une expérience très significative d'environ 15 ans, vous maîtrisez le code des marchés publics et êtes, dans l'idéal, familier de la réglementation des établissements publics à caractère industriel et commercial. Votre expérience a été, de préférence, acquise dans un environnement à forte culture technique, par exemple dans le secteur de l'Aéronautique ou de la Défense. Négociateur, communicant, pragmatique et rigoureux, vous pratiquez couramment l'anglais et si possible l'allemand.

Le poste, basé au siège dans un environnement culturel et technique de grande qualité, en proche banlieue sud de Paris, est de nature à intéresser des candidats de valeur.

Si cette fonction vous motive, merci d'adresser votre dossier de candidature *sous réf.* CD/312 B à : FDAssociates - 39, avenue des Champs Elysées 75008 PARIS.



ORC

Pour faire face à son fort développement, le siège européen d'un groupe américain contrôlant 30 Compagnies en Europe, Moyen Orient et Afrique soit 16 Milliards de CA crée le poste de

LEGAL COUNSEL

Sous la responsabilité du Vice Président-Affaires Juridiques, il assurera :
- la coordination avec la maison mère,
- la préparation de contrats d'acquisitions, de fusions, de distribution,
- le suivi des développements juridiques dans l'Union Européenne.

De formation Supérieure Juridique, DEA/DESS Droit des Affaires International **IMPERATIVEMENT BILINGUE FRANCAIS/ANGLAIS**, il justifie d'une expérience d'environ 7 ans au sein d'un cabinet et/ou entreprise multinationale. Un diplôme anglo-saxon de type LLM, la connaissance d'une autre langue étrangère et des systèmes informatiques sont des atouts supplémentaires.

Possibilités d'évolution importantes en France ou à l'étranger pour un candidat de valeur.

Poste basé à La Défense. Nombreux déplacements à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence **218/6/LM à NICOLE ANCESSI CONSEIL** - 19 rue de La Trémoille, 75008 Paris, qui l'étudiera en toute confidentialité.

NICOLE ANCESSI
CONSEIL

OPQCM

HOLDING NEUILLY-SABLONS

recherche pour équipe restreinte de gestion

JURISTE AVEC EXPERIENCE DROIT DES SOCIETES

■ *Possibilité d'aménagement des horaires.*

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à
FROJAL
16 rue d'Orléans
92200 Neuilly sur Seine.

ORC

Un avenir gonflé d'énergie

RESPONSABLE REGLEMENTATION ET DEONTOLOGIE H/F

Nous sommes une fédération professionnelle représentant 6.000 mutuelles, 40 milliards de chiffre d'affaires, leader dans le domaine de la complémentaire maladie et de la santé, avec 25 millions de personnes protégées. Nous recherchons un

Votre mission sera de favoriser *le bon fonctionnement* des réalisations sanitaires et sociales mutualistes et d'aider à la résolution des problèmes réglementaires et déontologiques se posant aux mutuelles gestionnaires de ces établissements.
Vous interviendrez plus particulièrement dans les domaines de l'optique, de l'audioprothèse et de la pharmacie mais vous serez également amené à traiter des autres métiers sanitaires et sociaux mutualistes.
Vous suivrez l'évolution de la réglementation dans ces domaines, l'analyserez et informerez les groupements mutualistes et les services de la Fédération.
Vous participerez à l'identification de problèmes relatifs au fonctionnement et au développement des réalisations sanitaires et sociales et vous aurez à faire des propositions quant à leur résolution.

Nous recherchons un juriste *(de préférence Droit Public)* justifiant de 4 à 5 ans d'expérience acquise si possible dans des structures hospitalières et/ou médico-sociales.
Vous êtes reconnu pour votre rigueur, votre sens de l'analyse et de la synthèse développé, vos qualités relationnelles et rédactionnelles.
Votre capacité à travailler en équipe et à appréhender des domaines d'intervention larges sera également déterminante.
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo) votre niveau actuel et vos souhaits de rémunération) sous référence RRD à l'attention de Nathalie CHEVALLIER - Direction des Ressources Humaines - MUTUALITE FRANCAISE TE 59003 - 75719 PARIS CEDEX 15.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

L'INTELLIGENCE MUTUELLE — ENSEMBLE

ORC

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

WORKING FOR HUMAN RIGHTS

Director of ARABAI

(Amnesty International Arabic Translation & Publishing Unit)

Salary : £ 23,000 - £ 27,000

Amnesty International, the leading human rights organisation, is setting up an Arabic Translation & Publishing Unit in Cyprus to service the membership and promote the work of Amnesty International in the Middle East and the MAGREB. We now seek to appoint a Director for this unit. This new and exciting position will be instrumental in developing the translation, publishing and distribution of Amnesty International materials to the Middle East.

The suitable candidate will have experience of publishing in Arabic, undertaking or managing translation operations and setting publishing and marketing strategies.

The position requires strong corporate, financial and team management skills : excellent communication, *organisational and problem-solving* skills. A demonstrated ability to work and communicate effectively with a volunteer membership in the Middle East is essential. Fluency in both Arabic and English to internationally recognised standards is required.

Candidates will be able to demonstrate an understanding of the political sensitivities of the region, a knowledge of human rights issues and a commitment to equal opportunities.

The post will be located in Cyprus but is likely to move to a Middle East country in the future.

Please reply in English, stating clearly how you meet the above criteria and enclosing a copy of your curriculum vitae, to the address below.

Closing date : 9 June 1995.

Interviews will take place in Paris in July 1995.



INTERNATIONAL EXECUTIVE COMMITTEE
AMNESTY INTERNATIONAL
1, EASTON STREET
W C 1 X 8 D LONDON U.K.



Rothmans of Pall Mall (International) Limited

Your engineering degree, your bilingual skills, your ambition. Use all three internationally.

A degree in Mechanical or Production Engineering, two years'+ work experience and bilingual skills in English and French could be your passport to this excellent structured training programme.

As part of the Rothmans Group, we manufacture, market and distribute tobacco products throughout Africa, the Middle East, Central and Eastern Europe, with brands which are well-known for quality.

We will give you a thorough grounding in the tobacco business in the UK, and our Manufacturing Units in Africa, Central Europe and the Middle East.

A young graduate with a degree in Mechanical or Production Engineering and two years'+ work experience, you communicate confidently and credibly at all levels in both English and French.

There is an excellent salary and benefits package to look forward to, with significant opportunities for advancement.

Send a CV with a covering letter to support your application to Penny Lilley, Personnel Controller, Rothmans of Pall Mall (International) Limited, Oxford Road, Aylesbury, Bucks. HP21 8SZ. Closing date for applications 31st May 1995.

DELPHI

Energy & Engine
Management Systems

Challenging Career Opportunities

DELPHI (formerly ACG of GENERAL MOTORS) is growing rapidly at its Technical Centre in Luxembourg. We supply $600 million of EMS products in Europe and are part of DELPHI Automotive Systems, a $26 billion worldwide automotive systems supplier.

Immediate Opening for a Diesel Development & Applications Engineer

Essential Requirements
- Engineering degree with documented strong academic record;
- Willingness to take on the heavy workload demanded by our growing business;
- English and either German, French or Italian required; additional languages a plus;
- Personality: Self-reliant, self-motivated and determined to succeed
- Frequent travel

The ideal candidate will have 10 years experience with:
- Diesel or gasoline direct injection fuel systems;
- Proficiency in engineering analytical tools as finite element analysis and systems modeling (preferred);
- Superior interpersonal skills;
- Experience with concept development and analysis (preferred);
- Experience with vehicle level *engine control system development (preferred).*

We offer outstanding long-term career opportunities with:
- Broad and challenging assignments;
- Comprehensive development and training;
- Competitive salaries, benefits and relocation package, favourable tax environment, subsidised pension and life insurance scheme;
- Dynamic, high energy work environment and attractive location.

If you meet our requirements and would like to be considered for the above position, please submit your CV and any other credentials along with a letter highlighting your applicable education, experience and personal qualities to:

Nicole Mulcahy, DELPHI Automotive Systems Technical Centre
L-4940 Bascharage, Luxembourg

EUROPEAN INVESTMENT BANK

BEI EIB

The EIB, the financial institution of the European Union, created under the auspices of the Treaty of Rome to facilitate long-term investment financing and to promote the balanced development of the European Union, is currently seeking for its headquarters in **LUXEMBOURG:**

German, Swedish, Finnish and English Mother Tongue Secretaries (m/f)

Good general education, preferably to A-level standard or equivalent. A minimum of 3 year's secretarial experience is required together with a very good knowledge of English and French. Knowledge of other Community languages would be an advantage.

The EIB offers attractive terms of employment and salary with a wide range of welfare benefits. It is committed to a policy of equal opportunities and applications for these posts are sought from both men and women.

Applicants, who must be nationals of a Member Country of the European Union, are invited to send their curriculum vitae in English or French, together with a photograph, quoting the reference, to:

EUROPEAN INVESTMENT BANK
Recruitment Division (Ref.: RH 9520)
100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 LUXEMBOURG. Fax: 4379-2545.

Applications will be treated in strictest confidence and will not be returned.

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

SECRÉTARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES À NEW YORK

CHEF DE LA SECTION DU CONTRÔLE DE GESTION, P-5

DIVISION DE L'AUDIT ET DES CONSEILS DE GESTION
BUREAU DES SERVICES DE CONTRÔLE INTERNE

Sous la direction générale du Directeur de la Division de l'audit et des conseils de gestion et la supervision générale du Directeur adjoint de cette division, le/la titulaire: aide la Division à atteindre ses objectifs organisationnels en matière de contrôle de gestion; aide à élaborer des plans, stratégies et procédures de contrôle de gestion; assigne les travaux de contrôle de gestion au personnel approprié; établit les priorités et les calendriers de travail; organise, dirige, approuve et contrôle les travaux de contrôle de gestion placés sous sa responsabilité et s'assure de leur conformité aux normes et procédures d'audit figurant dans le manuel de l'audit; assure la conduite des travaux particuliers ou très complexes de contrôle de gestion; supervise la communication des résultats d'audit et contrôle l'application des recommandations en découlant; veille de près à ce que les entités administratives contrôlées donnent suite à ces recommandations et prévient le Directeur lorsqu'elles ne le font pas ou tardent à le faire sans raison valable; conseille ces entités et les aide à appliquer les dites recommandations; contribue à former les auditeurs aux méthodes et techniques de contrôle de gestion.

Qualifications requises: Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise en sciences de la gestion, administration publique, comptabilité ou finance; diplôme professionnel d'audit. Au moins 13 ans d'expérience approfondie en contrôle de gestion avec une solide base de gestion et de supervision; sur cette période, cinq ans au moins doivent avoir été passées à un poste de direction, et trois dans un environnement international. Expérience du matériel de bureautique et de systèmes informatiques modernes exigée. Très bonne connaissance de l'anglais ou du français; connaissance pratique d'autres langues officielles de l'ONU souhaitable.

Les candidatures féminines seront fortement appréciées.

Rémunération: En fonction du bagage et de l'expérience, la rémunération minimale brute par an (y compris l'indemnité de poste) variera entre 102 965 dollars et 114 057 dollars, complété, selon le cas, par divers avantages: allocation-logement, indemnité pour charges de famille, indemnité pour frais d'études des enfants, prime de rapatriement, la cotisation de l'ONU au régime de pension, six semaines de congé annuel et un congé payé dans les foyers tous les deux ans. Date limite de réception des candidatures: 29 mai 1995. Les candidatures, accompagnées d'une notice biographique complète indiquant notamment les salaires précédents, la date de naissance et la nationalité du/de la candidat(e), doivent être adressées à: M. Adrian T. Issa, Bureau de la gestion des ressources humaines, bureau S-2500, Organisation des Nations Unies, B.P. 20, New York, N.Y. 10017, États-Unis d'Amérique. Télécopie: 212-963-3134.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

es illusions

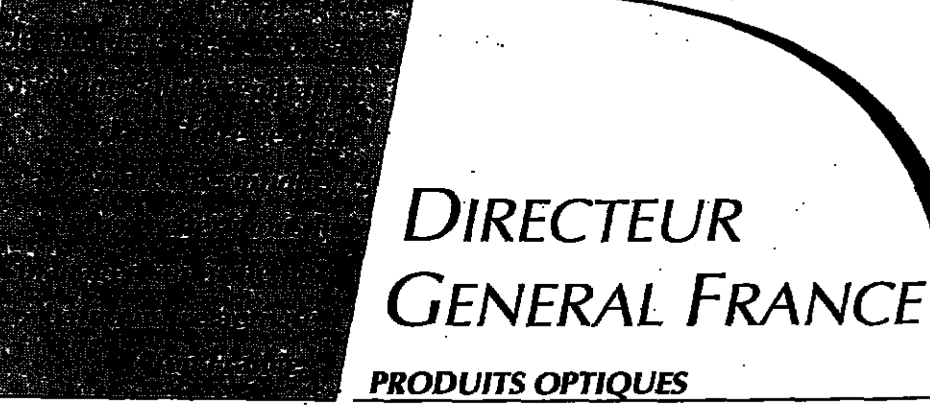
leuls

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général



DIRECTEUR GENERAL FRANCE

PRODUITS OPTIQUES

Nous vous proposons une responsabilité complète : • établir avec notre Direction Europe la stratégie et les plans de développement sur le marché français • mettre en place l'organisation commerciale et marketing appropriée • préparer et réaliser la mise en place d'un site de production et construire ainsi l'ensemble de notre organisation française.

Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour un professionnel accompli !

Vous avez, à 40-45 ans, une solide expérience du management global d'une organisation, acquise de préférence dans un des domaines de l'industrie optique, votre maîtrise de l'anglais est parfaite et vous vous sentez prêt à relever un réel défi sur un marché très concurrentiel. Vous êtes familiarisé à l'outil informatique, vous associez l'humilité à l'efficacité.

Vous disposerez de notre puissance technologique, logistique et financière.

Pour cette recherche confidentielle, merci d'adresser votre dossier à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la réf. 51.5290/LM, portée sur lettre et enveloppe.



Executive Service

X, ENA, HEC...

Un généraliste de haut niveau

Associer le stratégique à l'opérationnel

Un organisme professionnel agissant au plan national dans un secteur clé de l'économie recherche un généraliste de haut niveau.

Sa mission comporte deux volets :
- au coeur des interactions entre les entreprises, leurs clients, leurs banquiers, les pouvoirs publics, il conduira des interventions dans des domaines très variés : financement, qualité, marketing, concurrence internationale...
- Il supervisera une équipe étoffée d'auditeurs et de réviseurs comptables.

Ce poste conviendrait à un candidat d'environ 30/35 ans :
- ayant acquis une solide expérience dans un grand cabinet conseil en stratégie, dans l'équipe "plan" d'un Groupe ou dans les services économiques d'un important organisme professionnel
- capable d'anticiper les problèmes, d'être l'interlocuteur reconnu d'une multiplicité d'acteurs de haut niveau, de mener les projets avec diplomatie et détermination, de manager des équipes.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 20A 2831.5M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Président directeur général,

vous êtes recherché par un **Investisseur** financier, filiale d'un **groupe bancaire** pour prendre la direction des sociétés dans lesquelles il investit.

■ Vous avez acquis une **solide expérience *professionnelle*** et vous avez occupé un poste de Direction Générale.

■ Vous cherchez à **vous associer à un investisseur** pour prendre la direction d'une société *réalisant au minimum 50 MF de chiffre d'affaires.*

■ Vous souhaitez bénéficier de la réussite du projet de développement de cette société en prenant **une participation au capital.**

■ Venez **faire équipe avec un investisseur financier** spécialisé dans la reprise d'entreprise.

■ Merci d'adresser *votre dossier de candidature* lettre, CV, photo, sous référence 2265 à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS, qui transmettra.

LBW

DIRECTEUR GENERAL

à partir de 1 000 000 de Francs.

La société :
- est filiale d'un Groupe,
- a une forte notoriété,
- connaît une progression spectaculaire,
- est dans une activité business-to-business dans l'industrie et les services (mais ce n'est pas de l'informatique),
- C.A. de l'ordre de 6 Mds de Francs.

Vous :

avez de quoi vous féliciter aujourd'hui de vos accomplissements et de votre carrière, nous en sommes sûrs.

Nous espérons seulement que "ne pas laisser passer ce qui peut-être une opportunité" vous incitera à nous signaler votre intérêt : une simple carte de visite suffit.

Merci de l'adresser confidentiellement à Solange Monteil - SYMA CONSEIL - 5, avenue du Maréchal Juin - 92 100 BOULOGNE.

SYMA CONSEIL

Groupe international de l'industrie des minéraux,

nous recherchons pour l'une de nos unités spécialisée en chimie fine (produits destinés aux industries pharmaceutique, papetière, agro-alimentaire, sidérurgique...) un :

Directeur des opérations

Véritable «patron» de cette unité industrielle, vous animez les équipes (60 personnes) tant au niveau production que commerce et administration. Vous coordonnez l'ensemble des opérations dans un contexte d'investissements importants (accroissement des capacités de production), et poursuivez la politique axée sur le développement des produits, leur qualité et leur compétitivité sur les marchés internationaux.

Vous êtes Ingénieur Chimiste ou Génie Chimique et avez une expérience concrète de production d'au moins 5 ans acquise de préférence dans le domaine de la chimie des minéraux (une connaissance en matière d'hydro-métallurgie et/ou cristallisation serait un réel atout).

Vous avez fait vos preuves dans le management industriel et avez une bonne ouverture au commercial. Autonomie, créativité et maturité sont les qualités que nous attendons chez ce futur responsable. Une pratique courante de l'anglais et un réel intérêt pour l'international sont également des éléments indispensables pour ce poste et pour une évolution future au sein du Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre de motivation + C.V.) sous référence FLH1M à notre Conseil : **INFRAPLAN** - 83, boulevard Raspail 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LES DIRIGEANTS

Direction générale
Direction générale adjointe
Secrétariat général

C'est tous les mardis *
dans le Monde Initiatives

* daté mercredi

REPRODUCTION INTERDITE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Savez-vous conjuguer banque, organisation et gestion de projets ?

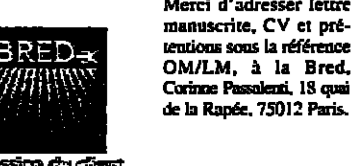
Prendre en charge la réalisation de nouveaux projets destinés à nos collaborateurs et à nos clients, tout en optimisant productivité et qualité des services : telle est la mission que la Bred - premier établissement du groupe Banque Populaire - vous propose aujourd'hui.

Interface entre les différentes directions, vous assurez la cohérence entre tous les acteurs d'un projet en définissant et défendant les améliorations préconisées (organisation, communication, matériels, logiciels...).

Garant du respect des coûts et des délais, vous assumez la responsabilité du projet, de l'expression du besoin au suivi du démarrage...
Rattaché à la direction de développements bancaires, votre large autonomie vous permet d'agir en véritable maître d'ouvrage.

A 30 ans environ, vous avez une expérience de plusieurs années dans l'exploitation bancaire et possédez des connaissances en informatique afin d'asseoir votre crédibilité auprès de vos interlocuteurs. Rodé à la planification, vous maîtrisez les outils de gestion de projets et votre créativité vous permet de concevoir des solutions adaptées et sur mesure. Votre expérience du terrain, votre goût des contacts et des négociations vous font remporter l'adhésion de tous.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence OM/LM, à la Bred, Corinne Passolenti, 18 quai de la Rapée, 75012 Paris.



Le passion du client

MEDIA SYSTEM

Filiale française du groupe américain EASTMAN KODAK COMPANY, entreprise technologique leader dans le domaine de l'Imagerie, le groupe KODAK PATHE emploie 7 400 personnes et développe un C.A. de plus de 7,4 milliards de francs, se positionnant ainsi parmi les plus grandes entreprises françaises.

Ayant des objectifs très ambitieux de refonte de notre politique de crédit, **nous offrons une opportunité de valeur pour un**

Credit Manager

Sous la responsabilité du Trésorier, vous serez chargé de créer l'Unité de Credit Management central, support aux services clients des cinq Divisions commerciales France et de l'Export (16 000 clients pour un C.A. de 3,5 milliards de F.).

Votre mission :

- **Diriger le service d'analyses de crédit et du contentieux** (évaluation des risques, limites de crédit, provisions, définition et mise en application des procédures de crédit décentralisé, ainsi que celles des Forces de Vente),
- **Etre le garant de la mise en oeuvre de la politique de crédit** compagnie et plus généralement veiller à entretenir un haut niveau de professionnalisme en matière de crédit au sein de notre société.

Disposant d'une solide formation supérieure et d'une expérience réussie en tant que Credit Manager dans un environnement anglo-saxon, d'une expertise certaine en matière de diagnostic financier et de prise de risques, vous souhaitez maintenant élargir vos responsabilités et prendre en charge la mise en place d'un Credit Management central dans notre entreprise.

Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo sous réf. 300/M à KODAK PATHE - Gestion des Ressources Humaines Marketing - 26, rue Villiot - 75594 PARIS Cedex 12.

L'avenir est à l'image





recherche
pour son département FINANCIER
20 Mds de capitaux gérés.

GESTIONNAIRE PORTEFEUILLE Valeurs mobilières

SA MISSION
- Gérer des portefeuilles (actions-obligations) internationaux du Groupe,
- Analyser les comptes de sociétés industrielles françaises,
- Développer des outils d'aide à la décision.

SON PROFIL
- 30 ans environ,
- Formation supérieure : ECONOMIE, FINANCE.
- Anglais indispensable.

Première expérience de la gestion de portefeuilles en milieu bancaire ou similaire.

Poste basé à CHARTRES.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence GPVM à : GROUPE AZUR
Direction des Ressources Humaines
7 avenue Marcel Proust - 28032 CHARTRES cedex.

CONSULTANT CONFIRME H/F

Accompagner le dirigeant dans la conduite du changement, consolider l'équipe de direction, articuler les pratiques de management à la stratégie de l'entreprise...

Ces actions illustrent certains aspects majeurs du métier que nous exerçons avec succès depuis 14 ans auprès de nombreux responsables d'entreprises et d'organisations françaises et internationales.

Tout à la fois miroir, facilitateur, catalyseur, conseiller, "coach" le consultant A.R.J permet à chaque dirigeant de comprendre la qualité de son impact personnel sur son environnement. Il aide à élaborer des plans d'action concrets visant à mobiliser son énergie et celle de ses collaborateurs au service de la réussite d'un projet professionnel partagé, à traduire la vision dans la réalité quotidienne de l'organisation.

Pour accélérer notre développement, nous recherchons un consultant expérimenté basé à **Paris**.

Agé d'environ 35 ans, et diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez assuré avec succès des responsabilités significatives en entreprise et possédez une expérience de consultant dans le domaine du management des ressources humaines. Vous pratiquez l'anglais et si possible, une autre langue européenne.

Vous partagez notre conception d'un métier aussi enthousiasmant qu'exigeant qui demande à chaque consultant de concilier une réelle contribution au développement commercial de son activité et une capacité à générer par ses interventions une forte valeur-ajoutée pour ses clients. Si vous recherchez une nouvelle étape dans la pleine affirmation de votre professionnalisme au sein d'une équipe ambitieuse et solidaire, donnez-nous envie de vous rencontrer, en écrivant à :

Nello-Bernard Abramovici - A.R.J S.A.,
10 rue de Richelieu, 75001 Paris.
Totale discrétion assurée.



Afin de poursuivre son développement, la CEGOS, groupe européen de Conseil et de Formation, recherche

2 CONSULTANTS FORMATEURS SENIOR (H/F)

en Management

Au sein d'une équipe spécialisée dans le Management des Ressources Humaines, vous prendrez en charge la globalité d'interventions dans le domaine du management et de l'accompagnement du changement : négociation et réalisation d'actions de formation spécifiques dans des Grands Comptes du secteur public ou privé (notamment l'Assurance), élaboration de dispositifs de formation, instrumentation pédagogique de séminaires. Vous concevrez et animerez également des stages inter-entreprises.

De formation supérieure (bac + 5/6 Ecole ou Université), une expérience de 5 à 10 ans en entreprise vous a permis d'acquérir une bonne compréhension des métiers, des structures et des problématiques liées au management et au changement. Vous souhaitez évoluer vers une fonction où vous pourrez optimiser vos compétences de consultant formateur et de développeur.

Merci d'adresser dossier de candidature sous référence 1373/M à Michèle RUDLOFF CEGOS - 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cedex.



BOEHRINGER INGELHEIM

Le groupe Boehringer Ingelheim réalise 18 milliards de francs de C.A. dans le monde essentiellement dans le domaine pharmaceutique. En France, avec 1 200 personnes et 4 sites industriels, le C.A. s'élève à plus de 1,4 milliard de francs.

Nous sommes reconnus pour notre volonté d'excellence dans tous les domaines et c'est dans ce contexte d'exigence que s'inscrit le recrutement d'un

Responsable Ressources Humaines

Au sein de notre DRH, vous serez au service des secteurs d'activité Gestion et Administration du site de Reims, ventes et promotion.

Vous assurerez toutes les activités de gestion des ressources humaines liées au développement des collaborateurs dans leur mission, en étroite relation avec le responsable Développement/Formation.

Vous participerez à l'animation de groupes de travail sur l'organisation et la gestion des réseaux de vente en pharmacie, de visiteurs médicaux et de délégués vétérinaires.

Vous assurerez le suivi des relations sociales (CE, DP).

Vous possédez une formation supérieure et souhaitez valoriser une première expérience de responsable de ressources humaines, de préférence auprès de réseaux de ventes.

La connaissance de la langue anglaise et des outils micro-informatique (traitement de texte, tableur) est indispensable.

Ce poste est basé à Reims.

Merci d'adresser votre candidature sous référence RRH/LM à notre conseil CARA Conseil, 29 rue de Miromesnil, 75008 PARIS.



Notre expansion requiert votre talent

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SON IMPLANTATION EN REGION PARISIENNE : 273 AGENCES, 3 150 COLLABORATEURS.

CHARGES D'AFFAIRES EXPERIMENTES

DIRECTION DES ENTREPRISES

Interlocuteur privilégié des clients "Entreprises" vous gérez un portefeuille dans tous les domaines : épargne, crédit, produits et services du Groupe.

A ce titre, vous développez un portefeuille de clients et prospectez sur tout le territoire de la Caisse Régionale. Vous réalisez le montage de dossiers de financements et les décidez dans le cadre de vos délégations.

En complément de votre formation supérieure, un diplôme professionnel bancaire serait apprécié. Une expérience similaire dans la banque est impérative.

Les postes sont à pourvoir dans nos centres d'affaires de Paris et Versailles et nos structures "grandes entreprises" spécialisées dans l'industrie, l'agro-alimentaire et la distribution.



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous *référence* CAE au Service Recrutement. Crédit Agricole d'Ile de France - 26, quai de la Rapée - 75012 Paris, ou taper 3617 NC2 réf.CAE. **Discrétion assurée.**

NC Communication

Spécialiste CONSOLIDATION

NANTERRE

LE GROUPE LYONNAISE DES EAUX RASSEMBLE 1 000 ENTREPRISES, 140 000 COLLABORATEURS ET RÉALISE UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 100 MILLIARDS DE FRANCS. NOUS INTERVENONS DANS LE DOMAINE DES SERVICES ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN.

Agé de 30-35 ans, de formation supérieure en comptabilité (DESCF ou expertise comptable), vous avez une expérience de 3 à 5 ans en consolidation et une bonne maîtrise des clôtures de compte et de l'analyse de bilan.

En rejoignant la direction de la consolidation du groupe, vous prendrez une part active à l'élaboration des comptes consolidés (analyse de points complexes, assistance aux filiales) et participerez au développement des procédures de consolidation du groupe. Vous pourrez bénéficier de réelles possibilités d'évolution.

Rigueur et qualités relationnelles sont nécessaires ainsi que la connaissance de l'anglais. Une autre langue serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions), sous référence LD2, à Lyonnaise des Eaux, Direction des Ressources Humaines, 72, avenue de la Liberté, 92753 Nanterre Cedex.



MEDIA SYSTEM

JACQUET

Leader sur le marché français de la panification (marques JACQUET, DUROI, GRIELLE), nous recherchons pour notre siège en Région Parisienne un

Directeur des Ressources Humaines

Rattaché au Président du Directoire, vous aurez notamment en charge :
- la préparation et le suivi de la politique des Ressources Humaines
- la coordination des responsables du personnel des différentes filiales
- le suivi des carrières des cadres (recrutement et évolution)
- la planification des actions de formation
- la communication interne
- et l'organisation des relations avec les partenaires sociaux.

De formation supérieure, vous avez une expérience confirmée et réussie dans la fonction (si possible dans le secteur agro-alimentaire), une excellente maîtrise du Droit du Travail et la pratique du dialogue social.

Une bonne connaissance de l'anglais (et si possible de l'allemand) est souhaitée.

Merci de nous faire parvenir lettre manuscrite, CV et salaire actuel (sous réf. DRH) à l'attention de Mr. le Président du Directoire JACQUET - 2, rue Maryse Bastié - ZI de Saint-Guenault Courcouronnes - 91031 EVRY CEDEX



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Responsable de service paie

Nous sommes un important Groupe de recherche de haute technologie extrêmement important et prestigieux, de caractère public, à vocation scientifique, technique et industrielle.

Au sein de la DRH, notre équipe paie, qui emploie environ 20 personnes, assure la totalité des opérations de liquidation, vérification et réalisation « paie et postpaie » pour l'ensemble de l'entreprise, les diverses études afférentes ; prend en charge l'ensemble des contrôles liés à l'activité et produit tous les états nécessaires. La taille de l'entreprise (plus de 20 000 paies), la diversité des statuts applicables et des situations gérées, le très grand nombre de postes de paies dans un environnement multiétablissement nécessitent une compétence technique éprouvée, une capacité d'animation et d'impulsion effective ainsi qu'un sens de la proposition et de l'innovation dans le respect du suivi et du contrôle au quotidien.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'une expérience de 10 à 15 ans dans ce métier. Elle vous a permis, dans des structures importantes du secteur privé ou public, de développer vos compétences en fiscal, social, informatique..., de piloter des évolutions ou des changements de systèmes, d'animer des groupes de travail, de gérer de la sous-traitance, de diriger une équipe. Vous êtes donc un professionnel reconnu.

Le poste est basé en banlieue sud de Paris.

Merci d'adresser votre candidature, sous la référence C316 A, à Olivier Chaumette. OC Conseil, 3 rue E. et A. Peugeot, Tour Corosa, 92500 Rueil-Malmaison, en précisant obligatoirement votre niveau de salaire actuel.




CONSEIL
Ressources humaines

PARIS
LONDRES
BARCELONE
DÜSSELDORF

Nous recherchons pour renforcer le service Contrôle de Gestion de notre siège situé à Epernay (51)

CONTRÔLEUR DE GESTION
EXPÉRIMENTÉ

Doté d'un excellent sens relationnel et d'une forte capacité au dialogue et à l'écoute, vous travaillez sur le terrain avec les différents responsables (vignes, œnologie et production) à la mise en place de tableaux de bord simples, explicites et opérationnels, dont vous assurez bien sûr un suivi rigoureux. Participant actif à l'élaboration des budgets, vous veillez à la cohérence budgétaire optimale entre le monde de la production et celui de la vente.

De formation initiale HEC, ESSEC, ESCP ou encore Ingenieur doté d'un diplôme de 3ème cycle en Gestion, vous avez acquis 5 ans d'expérience environ dans un grand groupe, de préférence en production.

Outre un bon esprit d'analyse et de synthese, vous avez un goût prononcé pour le terrain et parlez impérativement l'anglais.

Pour nous rejoindre et participer à notre réussite, adressez votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à MOET & CHANDON DRH - BP 140 - 51333 EPERNAY cedex.



MOËT & CHANDON



Walt Disney Feature Animation (France) S.A.

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Notre Société est spécialisée dans la production de films d'animation de long métrage et connaît un essor important.

Attaché à la Direction Générale du Studio, vous contrôlerez le suivi quotidien des opérations financières et comptables et assurerez avec vos interlocuteurs, au sein de notre maison-mère en Californie, le reporting, les analyses de gestion et les études stratégiques pour le développement du Studio.

Vous encadrerez une équipe comptable de cinq personnes.

A environ 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (DESCF ou niveau équivalent), vous avez une expérience confirmée des fonctions comptables, financières, fiscales et juridiques, acquise à un poste équivalent ou en cabinet d'audit. Vous parlez l'anglais couramment et maîtrisez les outils micro-informatiques.

Merci d'adresser votre Curriculum Vitæ, photo et prétentions à l'attention de notre Manager des Ressources Humaines, ***Madame Ann LE CAM***

WALT DISNEY FEATURE ANIMATION (FRANCE) S.A. - CAP 140
67, rue Robespierre - 93558 MONTREUIL CEDEX

Créée en 1968 et cotée en Bourse, Sopra est aujourd'hui, avec 1700 collaborateurs, parmi les toutes premières SSII indépendantes françaises.
Pour renforcer notre structure administrative et financière, nous recherchons un :

Responsable des Comptabilités

Annecy

Vous aurez notamment en charge l'établissement des comptes sociaux et consolidés et des déclarations fiscales.

Votre formation supérieure (minimum Bac +4) en comptabilité/gestion (MSTCF, DESCF) ainsi qu'une expérience de 4 à 5 ans en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable vous permettront de réussir dans cette fonction évolutive qui nécessite, outre des qualités de rigueur et d'efficacité, une très bonne aptitude à l'encadrement d'équipe.



Pour ce poste basé à Annecy, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) à Isabelle Girolet - SOPRA
PAE les Glaisins - BP 238
74942 Annecy le Vieux Cedex.

SOPRA.



D I R I E N C E

Intervenir auprès des cadres dirigeants pour leur permettre d'apprécier leur potentiel et d'accroître leur performance professionnelle : telle est notre vocation.

Filiale du Groupe A.R.J S.A., spécialisé dans le perfectionnement des comportements professionnels, nous intervenons auprès des entreprises dans le domaine des bilans de compétence et des appréciations de potentiel. Nous bénéficions d'un partenariat étroit avec le plus important spécialiste canadien de ce métier.

Pour accélérer notre développement, nous recherchons deux consultants expérimentés, l'un basé à Lyon, l'autre à Paris.

Consultants confirmés H/F
PARIS - LYON

• A l'issue d'une formation à nos approches, vous mènerez en toute autonomie des missions chez nos clients. Vous participerez activement au développement commercial de notre société.

• Diplômé en psychologie (DESS ou équivalent) et âgé d'environ 35 ans, vous saurez nous démontrer une expertise probante de ce métier notamment dans l'utilisation de techniques d'évaluations.

• Vous saurez nous convaincre de votre capacité à réussir avec nous par votre exigence marquée de la qualité du service rendu, votre sens relationnel, votre respect de l'éthique et votre volonté de vous affirmer au sein d'une équipe ambitieuse et solidaire.

Donnez-nous envie de vous rencontrer en écrivant à notre siège social à :

Evelyne GAENG - DIRIENCE
68, Cours Lafayette - 69003 LYON.
Totale discrétion assurée.

BANQUE DÉVELOPPEMENT

Un grand organisme français d'aide au développement recherche pour son centre de formation situé à Marseille :

Enseignant formateur en analyse financière

(expert en diagnostic d'entreprise) réf. 950021/LM

Enseignant formateur en contrôle de gestion et comptabilité analytique

(expert en gestion et organisation) réf. 950022/LM

Mission : • animer des cours en session annuelle, des séminaires spécialisés (France et étranger) et des formations continues internes • concevoir des modules de formation et des cas à partir d'exemples concrets tirés de l'activité de cet organisme • assurer le suivi des stagiaires et la responsabilité d'options spécialisées (définition et organisation de la pédagogie).

Il est demandé : • une expérience professionnelle en entreprise d'au moins 5 ans (si possible secteur Afrique-Asie) accompagnée d'une expérience significative de l'enseignement • un diplôme de troisième cycle universitaire ou d'une grande école de gestion • la capacité de travailler en anglais • d'être libre de tout engagement au début août et de résider sur Marseille à partir de septembre.

Il est offert : • la possibilité d'intégrer une equipe pédagogique motivée et des possibilités rapides d'évolution vers d'autres fonctions et missions (hors enseignement) • une rémunération conforme aux exigences demandées.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence concernée (à mentionner sur la lettre et l'enveloppe) à Bernard Krief Executive, 115 rue du Bac, 75007 Paris.



BERNARD KRIEF EXECUTIVE

Un département de Bernard Krief Consulting Group

Contrôleur de Gestion

Filiale d'un groupe américain, ABBOTT France est l'un des "grands mondiaux" dans le domaine de la santé. Sa division DIAGNOSTIC (270 personnes, plus de 700 millions de francs de CA) recherche un contôleur de gestion

Vous aurez pour mission de :
- participer à l'établissement du plan et de ses révisions,
- assumer la charge de l'analyse des resultats et du reporting vers la maison-mère,
- réaliser des études économiques et financieres.

De formation supérieure, vous possédez une premiere expérience du contrôle de gestion en milieu anglo-saxon et une bonne maitrise de l'outil micro-informatique (pratique de LOTUS impérative). Vous êtes capable de travailler en anglais.

Ce poste vivant et formateur est basé en région parisienne sud.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre précisant vos prétentions et d'une photo à notre conseil B & Co, 66 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.



ABBOTT FRANCE
DIVISION DIAGNOSTIC

هكذا من الاصل

 REPRODUCTION INTERDITE

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

NANTERRE

Directeur du développement

Notre société, filiale d'un groupe international, est spécialisée dans la gestion globale et la gestion de sites immobiliers (maintenance technique, services généraux, propreté, sécurité...). HEC, ESSEC, ESCP ou IC, vous avez une expérience avérée de dix ans dans le domaine de la délégation de services, le montage et la négociation d'affaires auprès des grands comptes et interlocuteurs de haut niveau à dominante technique. Vous avez une bonne connaissance du tissu industriel et particulièrement de ses circuits de décision et de son niveau d'exigences. Rattaché à la direction générale, votre mission consistera à développer un volant d'affaires national significatif, élaborer sur ce marché des montages d'affaires innovants et concurrentiels en utilisant un ensemble d'outils financiers et juridiques adéquats, identifier et mettre en œuvre les synergies tant commerciales que techniques avec les autres partenaires du groupe. Vous serez l'interlocuteur privilégié des décideurs en milieu parapublic et privé. Les entretiens auront lieu à Paris. Merci d'écrire (CV + lettre manuscrite + photo + salaire actuel) à DOLLE Consultants S.A., 306 route de Launaguet, 31200 Toulouse.

DOLLE CONSULTANTS S.A.
306 route de Launaguet, 31200 Toulouse



Customer Loyalty Manager
très international

Groupe mondialement renommé dans le high tech

400 KF — **France**

Exceptionnelle opportunité pour un professionnel du marketing direct (connaissance et communication avec les clients) de contribuer, au niveau mondial au développement d'un groupe leader du high tech

LA SOCIÉTÉ
- *Présente sur les 5 continents*
- 25 milliards de $ de CA
- Profitable et innovante

LE POSTE
- Sous la responsabilité directe du directeur marketing monde, vous :
  - réalisez un audit complet du groupe pour recenser les outils, compétences et résultats en matière de connaissance du client et de moyens de communication mis en oeuvre,
  - définissez et proposez votre politique internationale de relation client au niveau technique et budgétaire, en lien avec les opérationnels,
  - coordonnez la mise en oeuvre de la stratégie choisie dans l'ensemble du monde.

PROFIL RECHERCHÉ
- Ecole supérieure de commerce ou d'ingénieur + 5/7 ans d'expérience.
- Expérience concrète et prouvée du développement d'un projet international orienté vers la connaissance et la communication avec les clients.
- Rompu au travail en anglais.
- Souple, flexible mais également ferme, il s'imposera par ses connaissances techniques en marketing direct à l'international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. M0/0503 à Marc GOSSELIN, N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion- Finance - Ressources Humaines

Jeunes diplômés
(X, CENTRALE, MINES..., HEC, ESSEC...)

A la Bred, premier établissement du Groupe Banque Populaire, nous savons depuis longtemps que le recrutement de jeunes diplômés est une garantie de dynamisme et d'évolution pour aller toujours plus loin dans la satisfaction de nos clients. Choisir de rejoindre la Bred, c'est choisir à 23/30 ans de s'ouvrir à un champ d'opportunités.
En fonction de votre personnalité et de vos motivations (ou plus simplement grâce à votre première expérience), vous pouvez intégrer notre salle des marchés.

Les marchés de demain se préparent aujourd'hui

Au front-office :
au sein de nos équipes d'opérateurs sur swaps de taux, swaps de devises, valeurs d'État en francs et devises, vous participez à la gestion des positions, au montage de nouvelles opérations d'arbitrage, au développement de nos relations commerciales.

Au middle-office

Au cœur de nos activités de marchés, nous vous apportons de nouveaux gages de réussite.
Vous êtes prêt à vous impliquer, vous parlez l'anglais, alors vous pourrez découvrir un univers de métiers tous dédiés à la satisfaction des clients.
Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence SM/LM à la Bred, Corinne Prealesp, 18 quai de la Rapée, 75012 Paris.

BRED
La passion du client

Directeur du Développement Commercial et Marketing

Nous sommes un important Etablissement Financier ayant une solide implantation et le projet d'être le leader des banques régionales de l'Ouest.

Pour jouer un rôle moteur dans la réalisation de cet objectif ambitieux dans le domaine du marketing, nous recherchons notre Directeur du Développement Commercial.

Animateur d'une équipe étoffée de chefs de produits et en liaison étroite avec le réseau de vente, il assumera de larges responsabilités : élaboration de produits, promotion, communication, formation et stimulation du réseau.

Le titulaire du poste sera âgé de 40 ans, disposera d'une formation supérieure et d'une solide expérience du Marketing acquise dans le domaine bancaire. Des qualités de dynamisme et de communication sont indispensables pour ce poste "clé" dans l'organisation.

Lieu géographique région Ouest.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à PUBLIPANEL - 13, rue de Rosenwald 75015 Paris, qui transmettra. Merci de préciser la réf. 11400 sur l'enveloppe.

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

rejoignez-nous en rubrique "secteur de pointe".

